

Monuments historiques

Tour de l'Horloge

Bourgogne ; Yonne ; Cravant

édifice fortifié

horloge publique ; tour

14e siècle

Propriété de la commune

1926/12/27 : inscrit MH

Tour de l'Horloge : Inscription par arrêté du 27 décembre 1926

Recensement immeubles MH

PA00113665

© Monuments historiques, 1992

1993/11/26

1995/12/14

Protection des droits des auteurs de la base Mérimée, des notices et des images :
Aucune exploitation, notamment la diffusion et la reproduction, intégrale ou par extrait, autre que celle prévue à l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle, de la base de données, des notices et des images de ce site ne peut être réalisée sans autorisation préalable du ministre chargé de la culture, ou, le cas échéant, du titulaire des droits d'auteur s'il est distinct de lui, sous peine de poursuites pour contrefaçon en application de l'article L.335-3 du Code de la propriété intellectuelle.

[1-100] [101-200] [201-300] [301-400] [401-500] [501-600] [601-700] [701-800] [801-900]
[901-1000] [1001-1100] [1101-1200] [1201-1300] [1301-1400] [1401-1500] [1501-1600]
[1601-1700] [1701-1781]

401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422
423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444
445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466
467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488
489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500

Requête ((Yonne):LOCA,PLOC,INSEE)

Relations :Synonymes=1 Spécifiques=9 Génériques=0

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, dernier paragraphe;

Vu le décret du 18 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi et spécialement les articles 12 et 31;

La Commission des monuments historiques entendue;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

La tour de l'horloge à Cravant (Yonne)

appartenant à la commune de Cravant, est

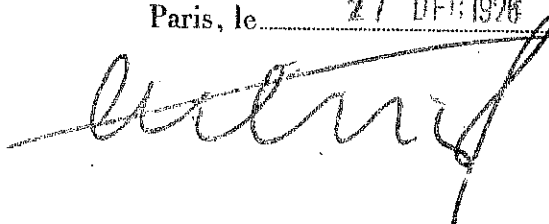
inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 27 DÉC 1926



Signé
E. HERRIOT

Réponse n° 471

Liste des réponses Affiner la recherche Autre recherche

Monuments historiques

Donjon

Bourgogne ; Yonne ; Cravant

1 rue du Donjon

édifice fortifié

prison ; donjon ; latrine

1er quart 14e siècle ; 15e siècle

1304

Propriété d'une personne privée

1991/03/14 : classé MH

Donjon (cad. H 351) : classement par arrêté du 14 mars 1991

A servi de prison aux chevaliers de l'ordre du Temple ; Transformé en habitation au 17e siècle ; Inscription 17 04 1987 (arrêté) annulée

Fermé au public

Recensement immeubles MH

PA00113663

© Monuments historiques, 1992

1993/11/26

2009/10/10

dossier d'inventaire

Protection des droits des auteurs de la base Mérimée, des notices et des images : Aucune exploitation, notamment la diffusion et la reproduction, intégrale ou par extrait, autre que celle prévue à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, de la base de données, des notices et des images de ce site ne peut être réalisée sans autorisation préalable du ministre chargé de la culture ou, le cas échéant, du titulaire des droits d'auteur s'il est distinct de lui, sous peine de poursuites pour contrefaçon en application de l'article L. 335-3 du Code de la propriété intellectuelle.

[1-100] [101-200] [201-300] [301-400] [401-500] [501-600] [601-700] [701-800] [801-900] [901-1000] [1001-1100] [1101-1200] [1201-1300] [1301-1400] [1401-1500] [1501-1600] [1601-1700] [1701-1788]

401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500

Requête Relations

((Yonne) : LOCA,PLOC,INSEE)
Synonymes=1 Spécifiques=9 Génériques=0

MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DE LA COMMUNICATION
ET DES GRANDS TRAVAUX

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRIVÉ LE

22 JUIL. 1991

Département de L'Yonne

COPIE POUR INFORMATION ET EXÉCUTION
A M^r... ARNOLD.....
CONSERVATEUR RÉGIONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES

ARRÊTÉ

n° MH.91-IMM.CL. 028

portant classement
parmi les Monuments Historiques, en totalité,
du donjon sis 1 rue du Donjon
à CRAVANT (Yonne)

Le Ministre de la Culture, de la Communication et
des Grands Travaux

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques modifiée et complétée par les lois des 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et par le décret modifié du 18 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 ;

VU le décret n° 84-1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des Commissions de la République de Région une Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique ;

VU le décret n° 88.823 du 18 juillet 1988 relatif aux attributions du Ministre de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 avril 1987 portant inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en totalité, du donjon sis 1 rue du Donjon à CRAVANT (Yonne) ;

VU l'avis de la Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique de la région de Bourgogne en date du 25 septembre 1986 ;

LA Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue en sa séance du 3 juillet 1989 ;

VU l'adhésion au classement en date du 10 juin 1988 donnée par Madame Colette CHEVENEMENT, propriétaire ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDÉRANT que le donjon sis 1 rue du Donjon à CRAVANT (Yonne) présente un intérêt d'histoire et d'architecture suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de son rôle dans l'histoire médiévale de la ville et de son illustration de l'art militaire au début du XIV^e siècle.

.../...

Arrêté.

Le Ministre
de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi du 30 mars 1887;

Vu la loi du 9 décembre 1905;

Vu la délibération du Conseil
municipal de Cravant, en date
du 15 Janvier 1905;

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'Etat des
Beaux-Arts;

La Commission des Monuments historiques entendue;

Arrête :

Article premier.

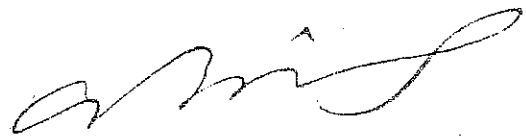
L'Église de Cravant
(Yonne)

est classée parmi les monuments historiques.

Art. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet
du département de l'Yonne
au Maire de la commune de Cuva
et au représentant de l'établissement intéressé, qui
seront responsables, chacun en ce qui le concerne,
de son exécution.

Paris, le 11 août 1906.



Henri A. BRIAND



Monuments historiques

Eglise Saint-Pierre Saint-Paul

Bourgogne ; Yonne ; Cravant

église

15e siècle

Propriété de la commune

1906/08/11 : classé MH

Eglise : classement par arrêté du 11 août 1906

Recensement immeubles MH

PA00113664

© Monuments historiques, 1992

1993/11/26

2009/10/13

Louzier (photographe) - Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN

Cossier d'inventaire

Protection des droits des auteurs de la base Mérimée, des notices et des images :
Aucune exploitation, notamment la diffusion et la reproduction, intégrale ou par extrait, autre que celle prévue à l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle, de la base de données, des notices et des images de ce site ne peut être réalisée sans autorisation préalable du ministre chargé de la culture, ou, le cas échéant, du titulaire des droits d'auteur s'il est distinct de lui, sous peine de poursuites pour contrefaçon en application de l'article L.335-3 du Code de la propriété intellectuelle.

[1-100] [101-200] [201-300] [301-400] [401-500] [501-600] [601-700] [701-800] [801-900] [901-1000] [1001-1100] [1101-1200] [1201-1300] [1301-1400] [1401-1500] [1501-1600] [1601-1700] [1701-1783]

401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422
423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444
445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466
467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488
489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500

Requête Relations

(Yonne) :LOCA,PLOC,INSEE)
Synonymes=1 Spécifiques=9 Génériques=0

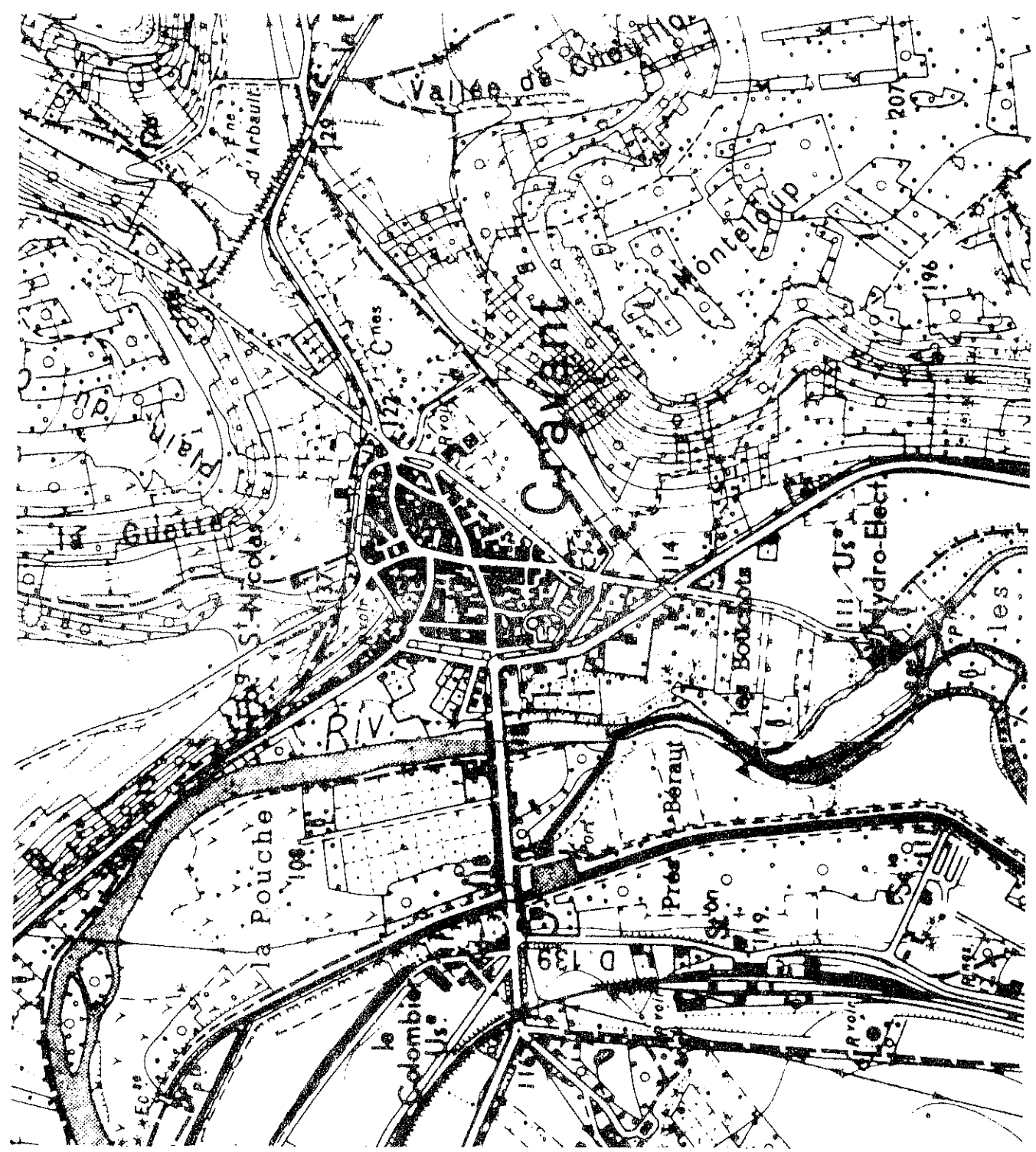
— CRAVANT

Immeubles : 3

- Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul
(Cl. 11 août 1906)
- Tour de l'Horloge (Tour de Guette)
(ISMH 27 décembre 1926)
- Donjon
(Cl. 14 mars 1991)

ZPPAUP :

- Ensemble du bourg de Cravant et du hameau de Cheuilly, Val St-Etienne et cirque dominant le bourg, jusqu'aux crêtes.
Arrêté du 20 avril 1989



RÉGION :
BOURGOGNE
DÉPARTEMENT :
YONNE

MAITRE D'OUVRAGE : **Commune de CRAVANT**
55 rue d'Orléans
89460 CRAVANT
Tél. : 03.86.42.23.34
Fax : 03.86.42.29.67



R VISION
DE LA ZPPAUP

RAPPORT
DE PRÉSENTATION

Mise à jour
MAI 2006

Atelier Prieur et Associés - SARL d'Architecture
Louis PRIEUR : Architecte du Patrimoine, DPLG - Expert près la Cour d'Appel de Paris
Olivier FABRY : Architecte DPLG et Urbaniste - Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé
52 rue Sadi Carnot - 77810 THOMERY - Tél. : 01.64.70.54.70 - Fax : 01.64.70.54.71

Par délibération en date du 15/07/2003, le Conseil Municipal de la Commune de Cravant a mis en révision la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager qui datait de 1985. Le projet de révision a été établi conformément à la réglementation exposée notamment par la Loi n°83-8 : Loi du 07/01/1983 - Article 70 : ZPPAUP, Loi du 08/01/1993 - Extension au paysage et selon le Décret 84-304 du 25/04/1984.

Le Rapport de Présentation de l'actuelle ZPPAUP est inchangé, et maintenu dans le dossier. Le présent Rapport présente l'objet des modifications proposées et rappelle les caractéristiques principales du territoire de la Commune, ainsi que les hypothèses et les objectifs d'aménagement. Il justifie les dispositions retenues. La mise en page associe 3 données du Rapport de Présentation en colonnes qui se lisent en vis à vis :

Une colonne de gauche présentant des données, des renseignements et des illustrations

Une colonne centrale de développement du propos

Une colonne de droite écrite à l'encre bleu présentant les dispositions principales prises dans la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain.

La mise en révision de la ZPPAUP de Cravant est motivée par les éléments suivants :

- la prise en considération de l'évolution de la commune (constructibilité complémentaire de certains terrains ne remettant pas en cause le caractère du règlement d'origine) -
- précisions relatives aux matériaux à mettre en œuvre suivant leur emplacement (zones visibles du domaine public - zone privatives en cours intérieures - types et aspect des enduits, badigeons et peintures, menuiseries extérieures...);
- Mise à jour et informatisation des documents constituant le dossier. Le POS, récemment révisé, reste en conformité avec la ZPPAUP.

La révision du POS (Septembre 2002), établie en accord avec la ZPPAUP existante, a conduit à une réflexion portant sur des extensions urbaines possibles, mais comprises dans des secteurs que les limites de la ZPPAUP rendaient inconstructibles.

Il a donc été prévu de réaliser une révision de la ZPPAUP pour pouvoir ultérieurement permettre les modifications du POS relatives à ces extensions urbaines.

L'objectif de la révision de la ZPPAUP est donc de rechercher le meilleur compromis entre extension urbaine et préservation des espaces naturels constituant la qualité du paysage.

D'autre part, donner une expression plus accessible au règlement de la ZPPAUP était souhaitable.

* * * * *

CONTEXTE GÉNÉRAL

UN BOURG AUX CROISÉES DES ROUTES

1°/ Localisation

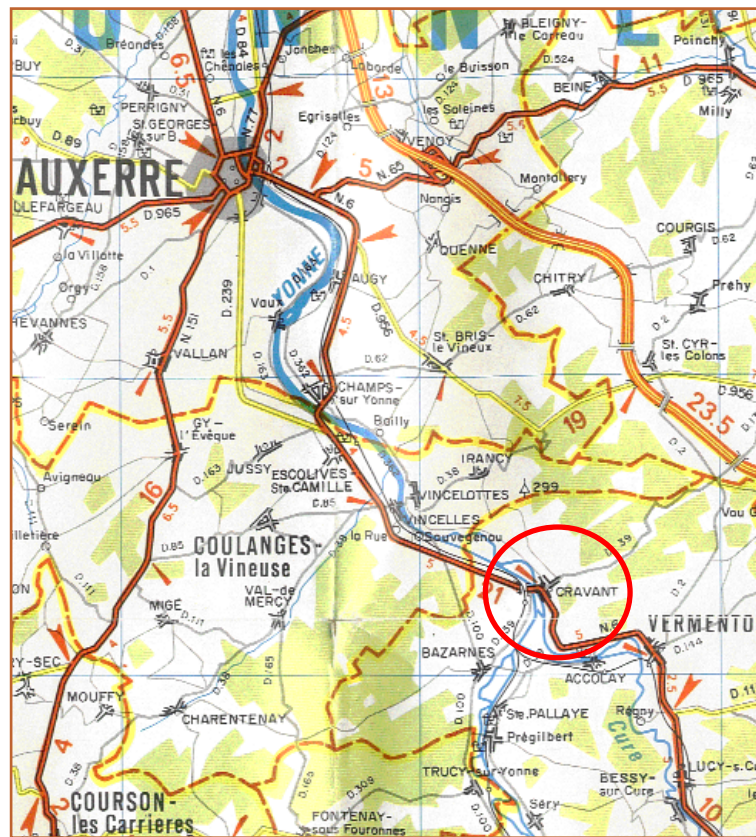
Cravant, Commune de 842 habitants, se situe dans la vallée de l'Yonne, entre Auxerre et Avallon, en aval du confluent de la Cure (de plus, la Commune comprend 76 résidents secondaires).

La Commune s'étend dans la vallée et sur les contreforts de la côte d'Irancy entre les vallées de la Cure et du Serein.

Administrativement, elle se rattache au canton de Vermenton et à l'arrondissement d'Auxerre.

2°/ Préhistoire

“La commune de Cravant a un riche patrimoine archéologique (15 sites environ). Ces derniers se répartissent principalement dans la vallée de l'Yonne, donc dans la partie Sud-Ouest de la commune, au détriment des plateaux et des collines du reste du territoire. Peu de sites préhistoriques sont répertoriés : deux habitats du Néolithique (- 4000 avant J.C. : début de l'agriculture) à Bréviande (sites 03 et 07). Cependant, la richesse de la vallée de l'Yonne doit faire penser que bien d'autres sites de cette époque reste à découvrir, notamment sur le coteau calcaire de la rive droite de l'Yonne, qui est potentiellement riche en cavités naturelles, susceptibles d'avoir été occupées par les hommes de la préhistoire. Pour la période protohistorique (découverte et utilisation des métaux - le bronze puis le fer), plusieurs habitats et sites funéraires (site 03, 07, 05) sont repérés. Cependant les vestiges gallo-romains sont plus nombreux, avec des villas - sortes d'exploitations agricoles - (sites 02, 04, 06, 10), dont celle de Bréviande qui est la plus importante.” cf. Notice de la DRAC.



Cravant dans le département de l'Yonne

Histoire : Notice de la DRAC

Au Moyen-Age, les habitants se regroupent dans l'actuelle ville de Cravant qui s'appelle "Crevannus" ou "Crevennus" vers 900 (après J.C.). Pour protéger la communauté, un rempart muni de portes est construit et, en 1384 puis en 1423, les anglais et les bourguignons se livrent plusieurs batailles aux abords de la ville. De plus, les relations économiques privilégiées avec la région parisienne (commerce du bois et du sel), lui ont valu d'être au cœur du conflit entre la couronne de France et les princes bourguignons. En effet, c'est à partir de Cravant que l'Yonne devient navigable. De ce fructueux commerce, se développe le Faubourg Saint Nicolas - à l'Ouest - et les impôts récoltés permettent au chapitre de construire une prison en 1308, qui a l'allure d'un donjon carré encore préservé. L'église remontant au XIIIème siècle a subi un certain nombre de modifications à la Renaissance. D'autres lieux de culte et un couvent sont aussi connus par les archives. En 1564, les calvinistes se réfugient à Cravant et y seront finalement massacrés.



Tour du Guette



Porte du Val du Guette



L'enceinte et son glacis
Montée des acacias

3°/ Histoire

Le bourg médiéval (dans son aspect actuel mais plus ancien dans ses origines carolingiennes bien attestées au IXème siècle) contrôle un franchissement de l'Yonne. La construction d'une enceinte, dès le XIVème siècle par l'établissement d'une charte, montre un bourg de bourgeois dont la richesse venait probablement de l'expédition du bois, de pierre de taille, de vin et d'autres produits agricoles par la voie d'eau jusqu'à Paris, et par la présence de la route en vallée parallèle aux rivières.

Les activités traditionnelles ont évolué dans le temps.

L'exploitation du bois de chauffage, qui s'écoulait par l'Yonne et la Seine vers la région parisienne, a constitué un paysage fait d'essarts successifs, maintenant les combes et les versants les moins bien exposés en boisement.

L'activité viticole, attestée dès le Xème siècle, exploita également par la voie d'eau le transport du vin. Cette culture viticole a donné :

- un paysage de vignoble sur les versants les mieux exposés ;
- un faubourg médiéval Saint Nicolas, aux portes de la ville le long de l'Yonne. Ce quartier est fait de riches entrepôts à l'architecture médiévale en pierre.

L'exploitation de carrières dans la falaise calcaire de la vallée de l'Yonne a curieusement permis, pendant la dernière guerre, le développement d'une industrie aéronautique sans lendemain, mais qui a laissé un terrain d'aviation en fond de vallée.

Le bourg médiéval a périclité à partir du XVIIIème siècle. La Commune n'ayant pas pu reconstruire le pont écroulé sur l'Yonne, la route d'Auxerre-Avallon a été détournée pendant plus d'un siècle de 1730 à 1845 par la route de Saint Bris le Vineux plus au Nord.

La reconstruction du pont en 1845 et la réouverture de la route (RN6) évite de pénétrer dans le bourg. Elle longe le mail planté devant les anciens remparts.

Ces travaux ont développé un petit faubourg résidentiel à la porte d'Auxerre dès le XIXème siècle. Il s'étend depuis les années 1960 aux deux entrées de ville par un habitat pavillonnaire très lâche et une petite zone d'activité. L'ensemble est limité par les zones inondables de la rivière et les versants boisés de la vallée.

La RN6

L'axe historique transformé en Route Nationale N°6 engendre des nuisances sonores importantes. Les réserves foncières pour créer une déviation ont été abandonnées, notamment en raison du passage de l'autoroute A6 en parallèle à la RN6 au Nord de la commune.

Le Préfet a pris un arrêté n°Pref-DCLD 2001-0035 au 10 Janvier 2001 portant classement sonore des infrastructures de transport terrestre - autoroute A6.

Le développement de la Commune, ces dernières années, s'est fait par l'apport de population cherchant à sortir de l'urbanisme dense de la région parisienne pour vivre à la campagne. Ceci se traduit par la construction de pavillons aux sorties du bourg et la construction de quelques bâtiments d'habitat collectif. Actuellement, la structure du paysage, avec les crêtes de terre cultivées dominant l'Yonne et le village, reste très peu touchée par le mitage pavillonnaire, tout comme les fonds de vallée, à l'exception du Val du Guette où se concentre l'habitat contemporain.

UN ENJEU PAYSAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

Actuellement, la construction neuve a préservé le rapport entre le paysage naturel et la ville médiévale comme l'a noté l'ancienne ZPPAUP de Cravant.

La pression foncière a tendance à occuper les croupes sur les hauteurs de Cravant, et les espaces en fond de vallées.

L'enjeu paysagé et urbain, qui a conduit à l'élaboration de cette révision de ZPPAUP, s'appuie sur les principes suivants :

- respecter les caractéristiques du paysage (croupe cultivée, présence de la vallée, espace de prairie autour de la ville...) notamment en limitant la construction des crêtes aux abords du Bourg mais en reculant les limites du périmètre constructible de la ZPPAUP sur certains secteurs ;
- compléter l'urbanisation dans les secteurs déjà construits en pavillon ;
- prévoir un développement en fonction des moyens dont la Commune dispose pour privilégier la revitalisation en cours du bourg et ouvrir la possibilité de rendre urbanisable des secteurs en continuité du bâti existant.



Extension du bâti le long du Val du Guette



La RN6 : la sortie de CRAVANT vers AUXERRE par les faubourgs XIXème siècle

La commune doit pouvoir, en continuité du bâti existant, poursuivre son développement et proposer des terrains à urbaniser. Sa réserve foncière constructible actuelle est insuffisante, les quelques parcelles libres atteignent des prix tels qu'ils bloquent tout aménagement ; l'offre foncière sur la commune doit pouvoir être élargie. Il est donc nécessaire que, dans le cadre de sa révision, la ZPPAUP, en conservant ses principes de protection des crêtes et des coteaux, écarte les limites des zones à constructions réduites et des zones inconstructibles. Cet allègement de la contrainte de protection des abords de la ville permettra d'étendre la constructibilité de certains secteurs dans le POS (ces ajustements feront l'objet de modifications du POS ultérieurement).



La bibliothèque installée dans un bâtiment communal qui vient d'être restauré

FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE

La Commune de Cravant se trouve sur l'axe routier de la RN6, ce qui draine une population active et jeune sur la Commune. Une part de plus en plus importante de la population travaille à Auxerre ou dans sa périphérie

La population la moins favorisée (jeunes adultes susceptibles de mobilité, familles recomposées...) trouve un habitat dans les logements locatifs neufs mis en place par l'OPAC de l'Yonne.

La population plus enracinée cherche plus volontiers à faire construire un pavillon.

Le centre-ville qui avait tendance à se dépeupler inverse cette tendance par la remise en location de logements après réhabilitation (d'où l'importance des opérations programmées d'amélioration de l'habitat prévues dans la charte intercommunale).

La population relativement jeune, groupée autour du centre, demande un niveau d'équipements important : école, centre d'activités périscolaires, bibliothèque, équipements sportifs...

Le phénomène de vieillissement de la population n'est pas accentué comparé à d'autres communes.

Des demandes pour un habitat isolé dans le terroir ont été relativement bien contenues jusqu'aux années 90, sans doute en raison de la rareté des terrains disponibles. Depuis, la demande s'est accrue et la Commune souhaite accroître l'offre de parcelles disponibles, ou réaliser des opérations de lotissement.



Les logements locatifs de l'OPAC
Autour de cette opération, les quelques terrains viabilisés restants, ont été construits.

LIBÉRATION DES ESPACES AGRICOLES EN PÉRIPHÉRIE URBAINE

Les activités agricoles traditionnelles se sont restructurées en GAEC et ont délocalisé leurs installations fixes tout en restant sur le territoire communal. Dans la dernière révision du POS, deux secteurs en périphérie du bourg, bénéficiant de la desserte des réseaux, abandonnent leur vocation agricole (NC) pour être intégrés dans les espaces urbains (UA ou UB).

* * * * *

UN SITE NATUREL STRUCTURÉ

Le site se compose de trois unités paysagères parallèles à la vallée de l'Yonne :

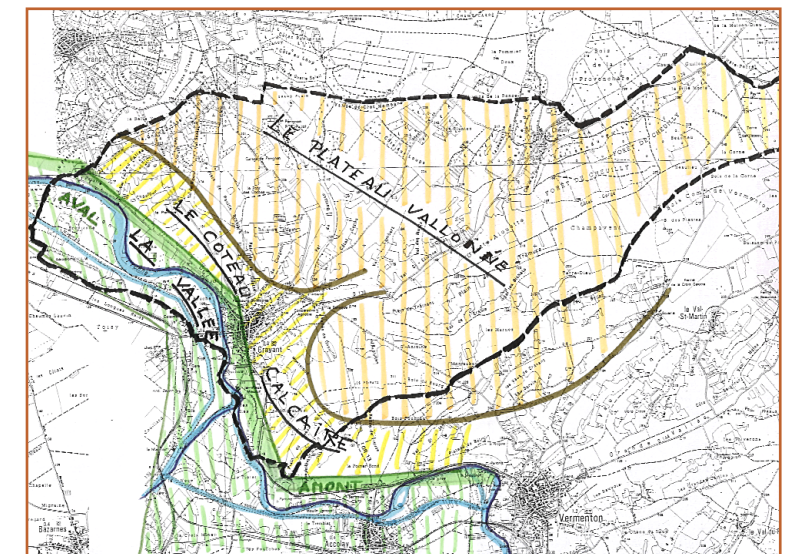
- 1° La vallée proprement dite
- 2° Le coteau calcaire
- 3° Le plateau vallonné

I - LA VALLÉE DE L'YONNE

La partie aval

La vallée sur le territoire de Cravant est réduite au lit majeur de la rivière en partie aval.

Les terrasses basses à l'Ouest ont été exploitées en partie pour les granulats. La reconversion des plans d'eau pour des activités de pêche et de loisir est en cours.



La vallée, le coteau calcaire, le plateau vallonné



La vallée de l'Yonne depuis les contreforts du plateau

En limite Ouest de la commune, le long du canal du Nivernais existe une zone naturelle de "loisirs". Elle préserve l'intérêt écologique et paysagé du site tout en autorisant des activités de loisirs champêtres ou aéronautiques. L'exploitation nouvelle de granulats y est interdite. Le camping y est interdit.

Les aménagements de loisirs doivent laisser la possibilité de réutiliser dans l'avenir la piste d'aérodrome pour l'aéronautisme de loisirs dans ce secteur.



L'ancien terrain d'aviation

La terrasse moyenne a été aménagée en piste d'aérodrome pendant la seconde guerre mondiale et elle s'étend sur la commune de Vincelles. L'intérêt de l'équipement, bien isolé avec des bâtiments existants, incite à le conserver pour des activités aéronautiques de loisir qui pourraient être développées sur ce site.

Des sites archéologiques, repérés dans ce secteur très riche en habitat néolithique, nécessitent une préservation des lieux et un contrôle archéologique par le Service Régional de l'Archéologie lors de tout aménagement.

Une boucle de l'Yonne dégage, devant la falaise de la vallée, un espace de basses terrasses actuellement cultivé et inondable.



La prairie en aval du bourg



Les anciennes gravières

La partie médiane de la vallée devant le bourg

La partie médiane de la vallée a été façonnée par le franchissement de la rivière juste en aval du confluent de l'Yonne et de la Cure.

L'axe RN6 avec le pont a induit un espace urbain très lâche et une greffe pavillonnaire de l'autre côté du canal, à l'abri des inondations.

L'histoire du franchissement de l'Yonne n'a pas été sans laisser des vestiges historiques et un site archéologique repéré.

Les deux rives de l'Yonne sont utilisées en potager : espaces agricoles traditionnellement propres aux bourgs médiévaux. Il semble néanmoins que l'Yonne se soit déplacée au fil du temps dans ce secteur.

La lecture de la rivière dans le paysage et le maintien des espaces naturels inondables incitent à éviter la plantation d'arbres en fond de vallée et en bordure de rivière.

Dans la ZPPAUP, sont inclus en secteur P3 :

- *Les sites archéologiques repérés.*
- *Une zone agricole inconstructible qui affirme la vocation agricole tout en évitant d'augmenter les conséquences d'inondation (classé au POS en secteur NCaz).*
- *Les zones inondables (zone de grand écoulement et zone d'extension des crues) sont placées en secteur P3 inconstructibles, sauf deux exceptions :*

• Sont inclus en secteur P2 :

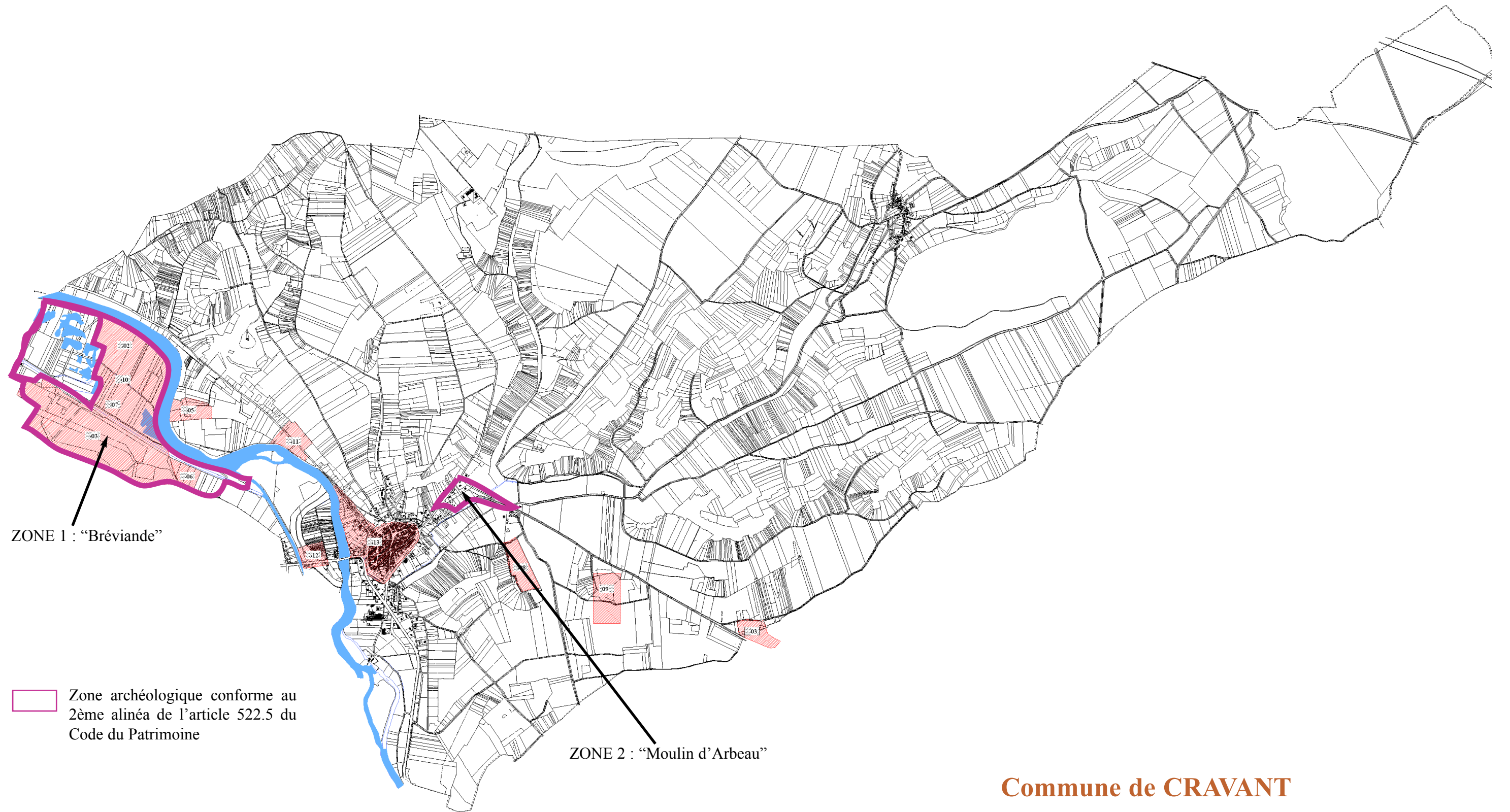
- *Le secteur d'activité du "Bas des Moulin" dont une partie est en zone de grand écoulement. Néanmoins, il n'est pas autorisé de construction sur l'emprise de la zone de grand écoulement : ces espaces peuvent être des circulations, parkings temporaires, aménagements paysagés ;*
- *une zone d'extension future du secteur d'activité, qui présente les mêmes caractéristiques dans le secteur bordant la N6, (Secteur du "Bas des Bouchots - Sud").*

Face au bourg, autour du Pont et de la N6, ce secteur est classé en P2, dans la ZPPAUP, compte tenu de l'état existant du site.

Ce secteur correspond à un habitat diffus, s'étageant le long de la voie de communication principale.

Les zones maraîchères le long de l'Yonne (lieudit "la Grande Gravelle") autorisent les petites constructions d'abris de jardin, précaires, de surface réduites pour éviter d'aggraver les conséquences des inondations.

Le raccordement au réseau public (EDF, gaz, téléphone, tout-à-l'égout) est interdit. Elles sont classées en secteur P3, dans la ZPPAUP.



ZONE 1 : "Bréviande"

Zone archéologique conforme au 2ème alinéa de l'article 522.5 du Code du Patrimoine

ZONE 2 : "Moulin d'Arbeau"

Commune de CRAVANT

Repérage des zones ARCHÉOLOGIQUES



La RN6 en pied de coteau
Un fond de vallée cultivé et l'Yonne à l'extrême gauche

La partie amont de la vallée

Le site du confluent s'étend sur la commune de Bazarnes par des prairies inondables. Le territoire de Cravant ne comprend que les îles, la moitié Est de la rivière et les terrasses de la vallée très étroites au pied du coteau.

Le site est occupé par un ancien moulin et des aménagements hydrauliques (biefs) de la rivière. L'ensemble de la zone inondable doit rester inconstructible, limitant le développement des zones urbaines.

Le site en fond de vallée devrait rester le plus ouvert possible au point de vue paysagé. L'arboriculture devant se limiter, si possible, à des espaces très ponctuels d'écran paysagé.

Cet espace est maintenu en zone inconstructible sauf agrandissement limité et réaffectation de bâtiment existant.

Des sites archéologiques tout le long de la vallée

Les sites ci-après sont précisément localisés sur le territoire de la commune. Cependant, 3 autres gisements archéologiques bien connus demeurent impossibles à situer : une léproserie du XIIème siècle ; un site avec un chaudron en bronze découvert vers 1900 et un site métallurgique dans les secteurs "Envers du Fourneau" et "Bas du Fourneau".

Site 05 "Maintenu" (parcelles 24, 26, 29, 36) : présence d'enclos circulaires et de fossés curvilignes (enceinte ?), probablement de l'époque gauloise.

Site 06 "Les Longues Raies" (toponyme sur l'autre commune de Bazarnes) ou "Le colombier" (parcelles 70, 71, 72, 74) : présence de bâtiments révélateurs d'une anomalie liée à une occupation humaine.

Site 11 "Champagne Ouest" (parcelles n°509,73 et celles de part et d'autre de la route de Tonnerre à Cravant) : un ancien plan du XVIIIème siècle indique l'emplacement de quelques habitations (grenier à sel ; maison des employés) et une chapelle.

Site 12 "La Grande Gravelle" - "Le Bout du Pont" (parcelles de part et d'autre du pont actuel, comprises entre l'Yonne et le Canal du Nivernais) : un plan du XVIIIème siècle montre une série de piles d'un vieux pont en ruine, à l'emplacement de l'ancien lit de l'Yonne. Il indique aussi juste au Nord, un bac établissant la liaison entre les deux rives.

Indice XXA : "Bas des Bouchots" : un plan du XVIIIème siècle mentionne un moulin, toujours en élévation.

La zone archéologique aux lieux-dits "Bréviande et le "Haut de Bréviande" : sites 02, 03, 07, 10

Présentation

Elle concerne tout le secteur Sud-Ouest de la commune, entre la limite communale et les méandres de l'Yonne.

C'est une zone archéologique très sensible comprise entre deux secteurs de gravières exploitées jusqu'en 1985.

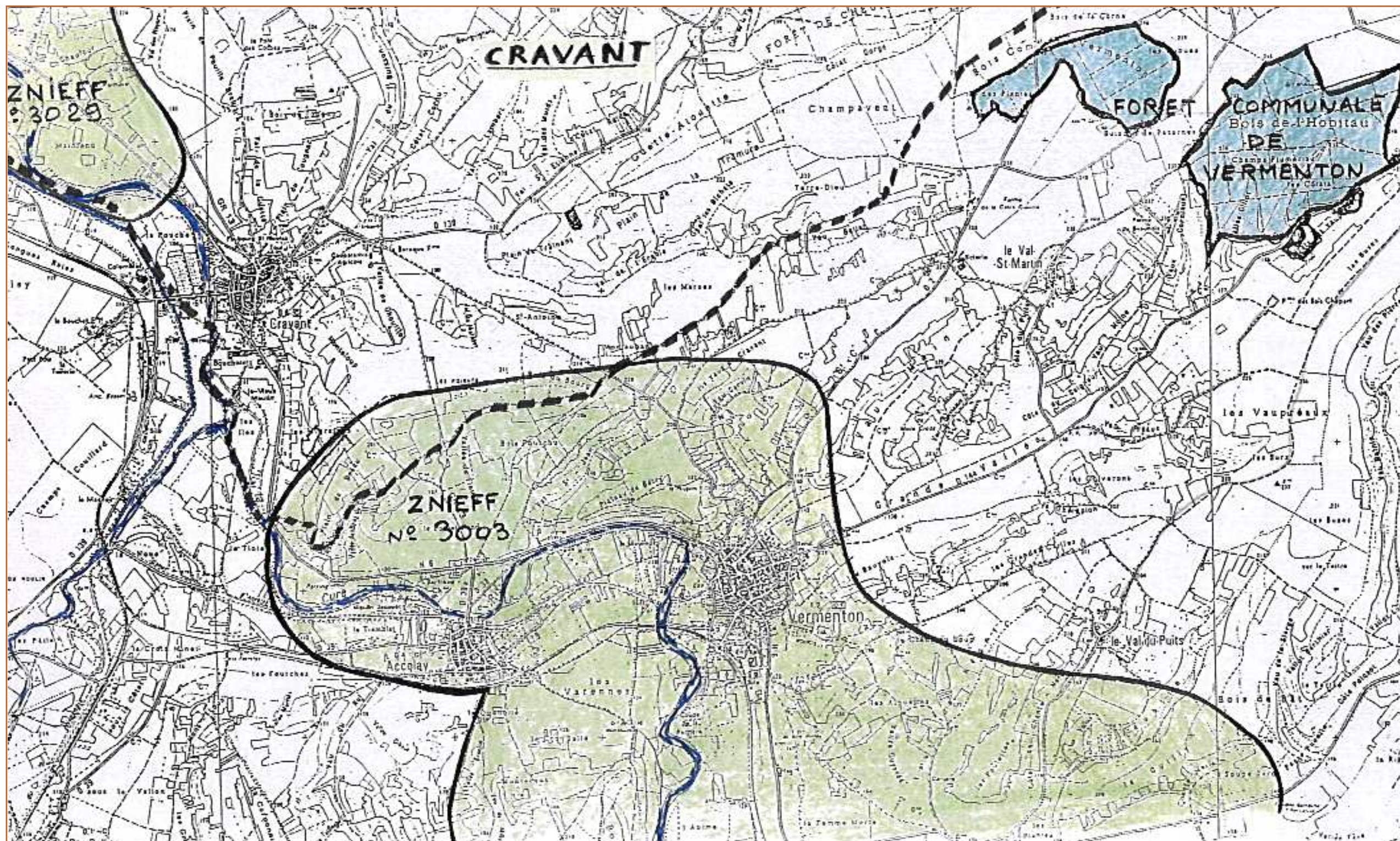
Les prospections aériennes depuis 1962 révèlent de très nombreuses traces d'occupation depuis le Néolithique (site 07) jusqu'à l'époque gallo-romaine (site 02), et peut-être jusqu'à l'époque mérovingienne pour laquelle des sarcophages ont déjà été découverts. La richesse de ce secteur montre qu'il s'agit d'un gisement d'un intérêt exceptionnel pour comprendre l'histoire de la vallée de l'Yonne et justifie, par conséquent, la mesure de protection demandée.

Les sites de la zone concernée

Site 03 "Le Haut de Bréviande" (parcelle 75) :

"Camp néolithique" d'à peine 2 ha (sous piste de l'aéro-club) constitué de trois enceintes concentriques.

A l'Ouest : - deux fossés rectilignes bien parallèles, orientés Nord-Sud, correspondent à une ancienne voie (gallo-romaine ?)



Commune de CRAVANT

Plan de ZNIEFF et forêt de protection

- A l'Est :
- ensemble parcellaire dense associé à environ huit enclos circulaires et des bâtiments sur des poteaux (époque protohistorique).
 - un petit bosquet circulaire à proximité de la piste de l'aéro-club peut cacher une motte médiévale.

Site 07 (parcelles 5, 6, 7, 8, 9, 14) : village protohistorique (maisons sur poteaux de bois).

Site 10 (parcelles 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15) : au Sud du chemin d'exploitation n°1, des éléments de parcellaires anciens sont apparus à l'Est et sont associés aux bâtiments gallo-romains identifiés à l'Ouest.

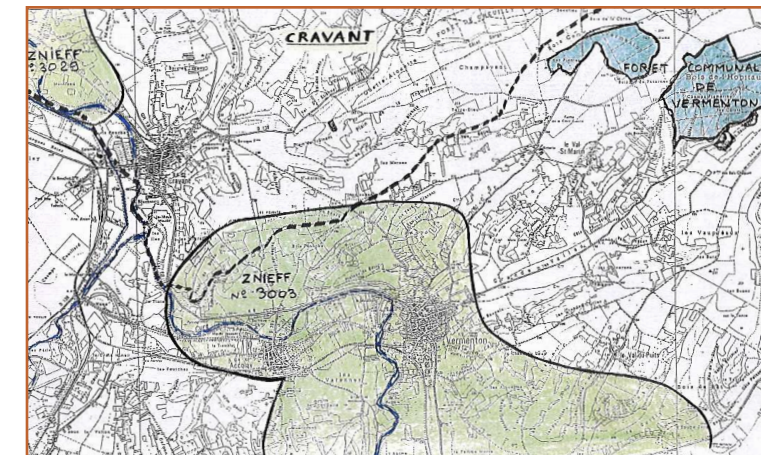
Site 02 "Val Suzon" - "Près des Isles" (parcelles 1, 16, 17, 18, 19) :

Entre le cours de l'Yonne et le chemin d'exploitation n°1, présence d'une très importante villa gallo-romaine (10 ha environ). Ce centre d'exploitation agricole est bordé au Sud par une voie d'accès Ouest-Est et au Nord par un grand et large fossé curviligne, assimilable à un éventuel chenal.

A l'Ouest, apparaît un enclos carré entourant une cimetière et un temple antique.

Deux zones archéologiques de saisine seront prochainement (2005) mises en application, conformément à la Loi (article L522.5 du Code du Patrimoine).

Selon les termes de l'Arrêté du Préfet de Région : *"Sont institués sur la commune de Cravant deux zonages archéologiques intégrant les parcelles comprises dans les périmètres délimités sur le plan annexé. Ces zonages sont dénommés Zone 1 "Bréviande" agglomération antique, importante nécropole pré et protohistorique et Zone 2 "Moulin d'Arbeau" installation gallo-romaine où toutes les demandes de permis de construire, de démolir, de déclaration de travaux, d'autorisation d'installations ou travaux divers, d'autorisation de lotir et de décision de réalisation de zone d'aménagement concerté d'une emprise au sol supérieure à 100 m², sur les terrains inclus dans ces deux zones archéologiques, devront être transmis au préfet de région dans les conditions définies par le décret n°2004-490".*



 Zones Natura 2000



Des falaises calcaires riches en lichen et pelouse calcaire

II - LE COTEAU CALCAIRE

Le coteau calcaire, ou le flanc Est de la vallée, dégage une falaise calcaire relativement abrupte, surplombant la rivière d'environ 200 à 250 mètres. Les affleurements de calcaire doivent être recouverts de pelouse calcicole et de lichen d'intérêt floristique évident, ayant conduit à la délimitation d'une ZNIEFF.

Les pieds de pente moins abruptes sont généralement arborés.

L'affleurement des bancs de roche a conduit à l'extraction de calcaire facilement convoyable par l'Yonne et la Seine.

Les crêtes non-construites, et pas forcément boisées, constituent une marque d'identité dans le paysage que la ZPPAUP a remarqué et protégé.

Dans ce coteau calcaire, une vallée adjacente, le Ru d'Arbault, permet l'accès au plateau supérieur. C'est au débouché de cette vallée adjacente que le bourg s'est installé. Le paysage des talwegs ouverts, cultivés, bordés de coteaux boisés, mérite d'être préservé.

Les conséquences du réseau hydrologique secondaire, qui draine de multiples rus en fond de "vaux" (Val du Guette, Val du Buisson, Val Lambert, Val Saint Etienne, Val des Malades, Val de l'Érable...), sont de concentrer en amont du bourg le flux de ruissellement du plateau.

En cas d'orage exceptionnel, des coulées de boue peuvent se concentrer dans la vallée de Monteloup. Ce risque, mis en avant par les Services de l'État, nécessite quelques mesures compensatoires lors des aménagements envisagés entre le bourg et le Ru d'Arbault. D'autre part, les ouvrages hydrauliques ponctuant le cours du ru d'Arbault et de ses affluents méritent d'être entretenus et constituent un patrimoine technique important.

Les piémonts de cette vallée adjacente (vallée de Monteloup) sont des espaces de pâturages enrichissant le cadre champêtre des abords du bourg, confortant l'image de ville médiévale close.

ZNIEFF 3029 existante sur le coteau calcaire et sur les anciennes carrières comprenant également la vallée en partie aval.

ZNIEFF 3003 en partie amont comprenant la vallée et le coteau boisé.

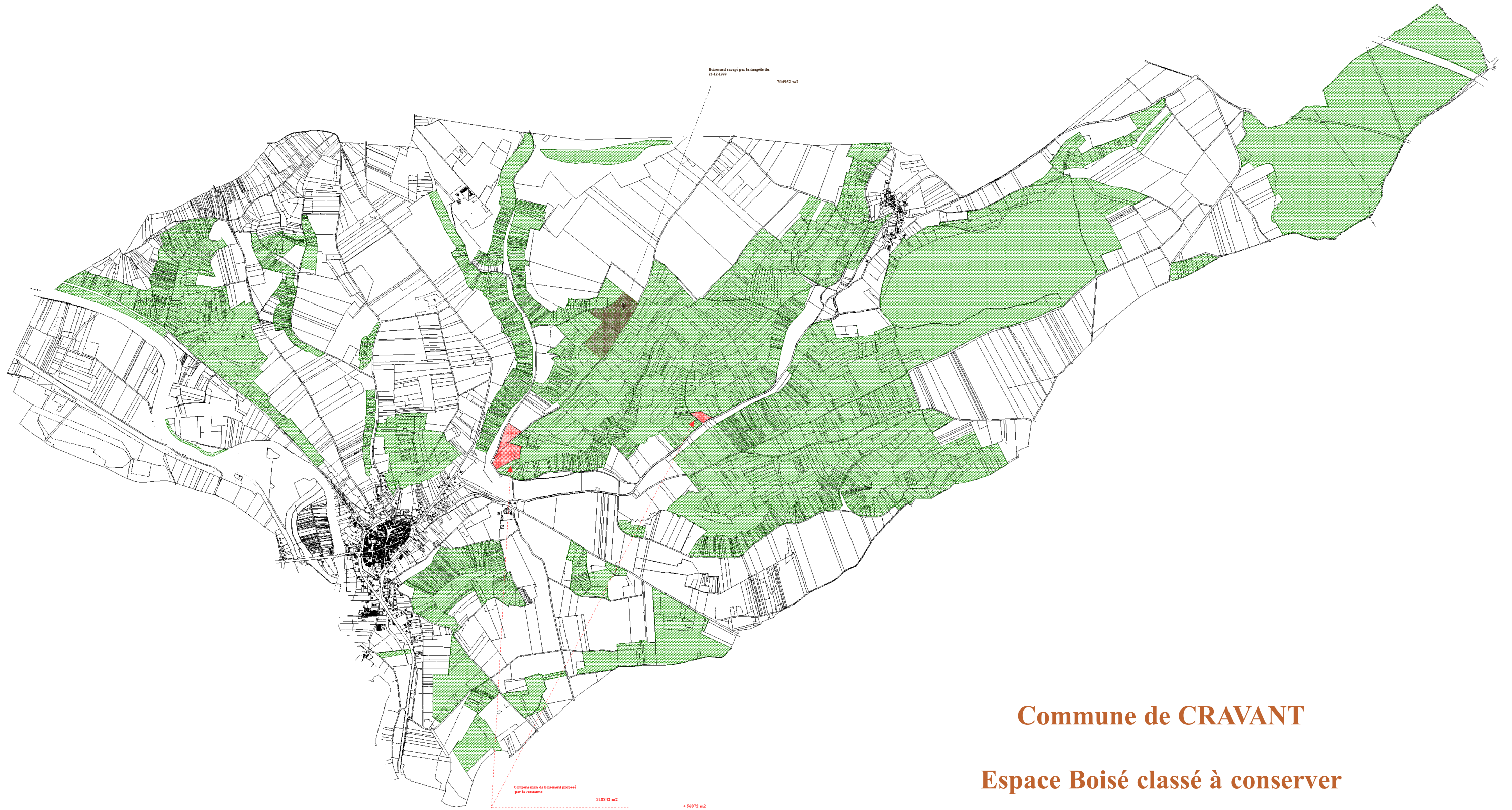
La ZNIEFF s'étend jusqu'au réservoir de Crescent.

Ces ZNIEFF s'étendent sur des zones naturelles du territoire de la commune.

Le site NATURA 2000 n° 19 (UE : FR 2600974) recoupe la ZNIEFF n° 3029

Mesures de protection pour :

- éviter les conséquences de coulées de boue Ru d'Arbault ;
- éviter la construction dans le talweg même du ru ;
- établir un déversoir en amont du bief du Ru d'Arbault pour évacuer les crues dans le TALWEG de la vallée ;
- réduire le passage des eaux en amont du bief, au niveau de franchissement du RD139 et en aval du déversoir.



Commune de CRAVANT

Espace Boisé classé à conserver



Falaise de la vallée de l'Yonne



La Vallée aux Loups derrière la zone de loisirs et de HLL
Ce cadre champêtre est à respecter en accompagnement de l'hébergement de loisirs

*La vallée de Monteloup est maintenue en zone naturelle (secteur P3 de la ZPPAUP) pour préserver le pâturage.
Paysage agreste en limite de bourg avec le ru d'Arbault, le chemin et la prairie en fond de vallée : ce paysage est à conserver sans construction.*

III- LE PLATEAU VALLONNÉ

Le plateau de la Forêt de Cheuilly est une côte entre la vallée de l'Yonne (et la Cure) et la vallée du Serein. le réseau hydrologique entaille le plateau calcaire de vaux perpendiculaires à l'Yonne et se concentrant sur le Ru d'Arbault.

Les flancs de ces vaux sont généralement boisés.

L'ONF gère quelques parcelles de bois sur les versants de ces vaux (Forêt Domaniale de Cravant et Forêt de l'Hospice de Cravant).

Sur la commune limitrophe, la Forêt de Vermenton est soumise au régime forestier.

Les croupes du plateau sont généralement occupées par des cultures céréalières.

Les flancs des vaux les mieux exposés sont cultivés en vignoble avec la mise en place de secteur inscrit en AOC-Bourgogne et AOC-Irancy venant en continuité du vignoble d'Irancy.

Cet espace naturel de coteaux est exploité :

- en carrière pour les terres d'arène (utilisée en viticulture) : parcelle 2C n°27 (37 ares) et ZC 28 et 31 pour 3 ha 08.
- en carrière de sable et gravier, parcelle A820 de 47 ares.

L'habitat de cet espace naturel est extrêmement bien structuré avec des espaces agricoles et naturels exempts de toute habitation et locaux d'exploitation. Seuls existent la ferme du Plain de la Fontaine, le hameau de Cheuilly, la ferme de la Baraque et le déplacement récent d'une exploitation agricole au bas de Bouillant qui constituent les espaces habités du passage naturel.

La qualité du paysage qui en ressort mérite d'être protégée.

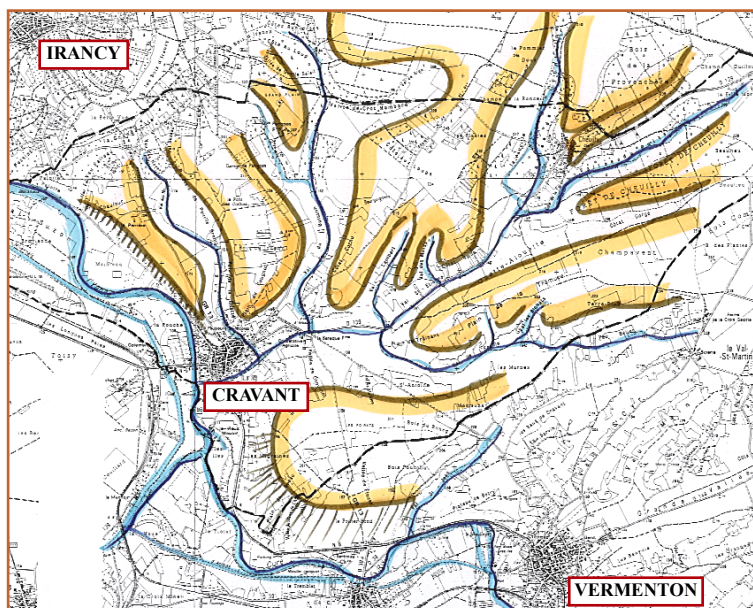


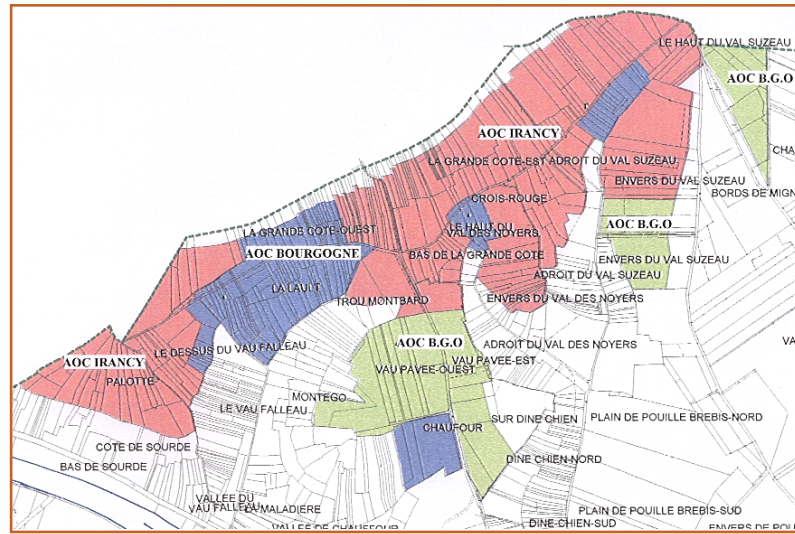
Schéma des croupes et vaux de la côte

Les espaces boisés gérés par l'ONF sont en zone naturelle. Les ensembles boisés structurant le paysage sont délimités en espace boisé classé à conserver.

Les périmètres de protection de la Forêt de Vermenton sont inscrits dans les plans de servitudes du POS. Il n'y a pas lieu de surcharger le régime administratif d'exploitation des bois dans le secteur P3. La ZPPAUP pourrait autoriser systématiquement les coupes, abattages et défrichements des boisements en combes et vallées dans la mesure où ces dossiers sont gérés par la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF).

Des carrières en exploitation existent. Leur périmètre doit prévoir une emprise plus vaste que celle autorisée aujourd'hui pour ne pas bloquer leur exploitation ultérieure sans que soit envisagé un changement de rythme d'exploitation.

En terme de paysage, ces petites carrières ne perturbent pas la lecture de grand paysage et elles n'interviennent pas dans le paysage rapproché du bourg.



Plan des zones classées en vignoble AOC



Le plateau vallonné avec des croupes en terre de culture et les vaux boisés

Espace boisé

Les espaces boisés ont été inventoriés lors de la révision du POS en 2000. Sur le plateau, ils occupent essentiellement les combes et les vallées en soulignant les dessus de croupes cultivées et non-bâties. De façon éparse, les boisements des combes montent sur la ligne d'horizon de la "côte".

Cette structure du grand paysage est protégée par le POS sur le territoire de la Commune extérieur à la ZPPAUP : il n'y a pas à étendre la ZPPAUP sur ce grand paysage.

Par contre, sur les abords du bourg, cette structure de croupe cultivée et de combe boisé est plus fragile : c'était un point fort de la protection de l'ancienne ZPPAUP.

La délimitation des espaces boisés a été mise à jour dans la présente révision de ZPPAUP.

Lors de la dernière révision de POS, les modifications suivantes avaient été faites :

Les espaces boisés délimités sur le Plan d'Occupation des Sols ancien ne reflétaient ni la situation des boisements, ni la nécessité d'étendre les boisements sur des zones de culture existante. Le parti a été pris de faire un inventaire existant et réel des espaces boisés, sans tenir compte des documents anciens invérifiables, et de définir les espaces boisés classés à conserver si ils ont un intérêt paysagé ou écologique (tenu de pente) et un espace boisé simple si il n'y a pas d'enjeu paysagé.

Un espace boisé a été ravagé par la tempête du 26 Décembre 1999.

La Commune a souhaité retirer ce secteur des espaces boisés classés et en compensation en créer un équivalent sur une croupe actuellement non-boisée. Cette procédure doit faire l'objet d'une étude avec le service forestier de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. La Chambre d'Agriculture de l'Yonne a également demandé de prendre en compte cette modification des espaces boisés. De plus, la surface boisée ravagée par la tempête n'est pas soumise à l'érosion des terres, tandis que les terrains proposés en compensation sont très pentés : un boisement fixera les terres. La surface d'espace boisé classé au Plan d'Occupation des Sols est de 836 ha 09 a 08 ca.

Des sites archéologiques sur le plateau

Site 04 "Montauban" (parcelle située entre l'ancienne route de Paris à Lyon et le chemin du Haut de Montauban) : un vaste ensemble de bâtiments d'une villa gallo-romaine (1 ha environ) est situé de part et d'autre de la limite communale avec Vermenton.

Site 08 "Vallée de Chouillot" (parcelle n°1) : des indices d'occupation pouvant s'agir d'une portion de parcellaire ancien et/ou d'un habitat ou de structures funéraires.

Site 09 "Val des Malades" - "Envers du Val des Malades" (parcelles comprises entre l'ancienne route de Paris à Lyon et le chemin d'exploitation n°20) : en 1857, découverte d'un trésor monétaire gallo-romain de 16000 pièces du IIIème siècle (QUANTIN 1863). Cette cachette indique très probablement la proximité d'un habitat antique.



Le vignoble

Les zones Agricoles et les terrains AOC :

Les zones agricoles présentent divers aspects :

- certains secteurs peuvent autoriser la réalisation d'exploitations agricoles et des habitations liées à ces exploitations (notamment autour des exploitations agricoles existantes)

- d'autres secteurs, plus sensibles, plus exposés dans le paysage de crêtes, aux abords du bourg, doivent rester inconstructibles et protégés pour l'agriculture.

- Le hameau de Cheully est traité en espace urbanisé.
- Les **terroirs AOC** : les terroirs classés en AOC, sont traités comme les autres espaces agricoles. (Les servitudes "Espaces boisés classés", qui les couvraient dans l'ancien POS, ont été levées lors de la dernière révision du POS.)

PRINCIPE DE MISE EN VALEUR :

I/ Approche lointaine

Les dispositions réglementaires auront pour but principal la protection et la mise en valeur du patrimoine collectif, en l'occurrence le paysage ici révélé par les qualités du dessin de l'horizon ; les mesures de protection viseront en premier lieu à la préservation :

a) des lignes de crêtes

Le paysage est ici particulièrement mis en valeur par ses limites, les lignes de crête qui marquent la frange du plateau au Nord à l'Est et au Sud ; une des qualités du POS est d'avoir limité la constructibilité dans les vallées en classant zone naturelle ND toutes les croupes qui cernent Cravant.

Toutefois, si le classement en zone ND permet d'éviter l'implantation de constructions parasites, il porte aussi en lui l'inconvénient de figer un paysage dont la couverture végétale s'est altérée, en particulier les terrains en lanières qui découpent les pentes autrefois vouées aux vignobles. Il en est de même pour les "massifs boisés importants" parmi lesquels les taillis dégradés semblent plus importants que les futaies.

La présente révision de la ZPPAUP prend en compte une possible extension des zones urbaines, en continuité étroite avec le bâti existant ; sur un certain nombre de croupes et de versants, pour Cravant et le hameau de Cheully, il est donc admis une extension des secteurs constructibles, permettant au périmètre urbain de s'étendre. Ces expansions mesurées ne remettent pas en cause la protection globale des lignes de crêtes.

b) des émergences monumentales

Depuis toutes les voies qui conduisent à Cravant, le bourg se signale par la ponctuation minérale des monuments protégés dont les silhouettes, celle trapue du clocher de l'église et celle plus mince de la tour de l'horloge, se dégagent des masses de verdure sur le fond des collines.

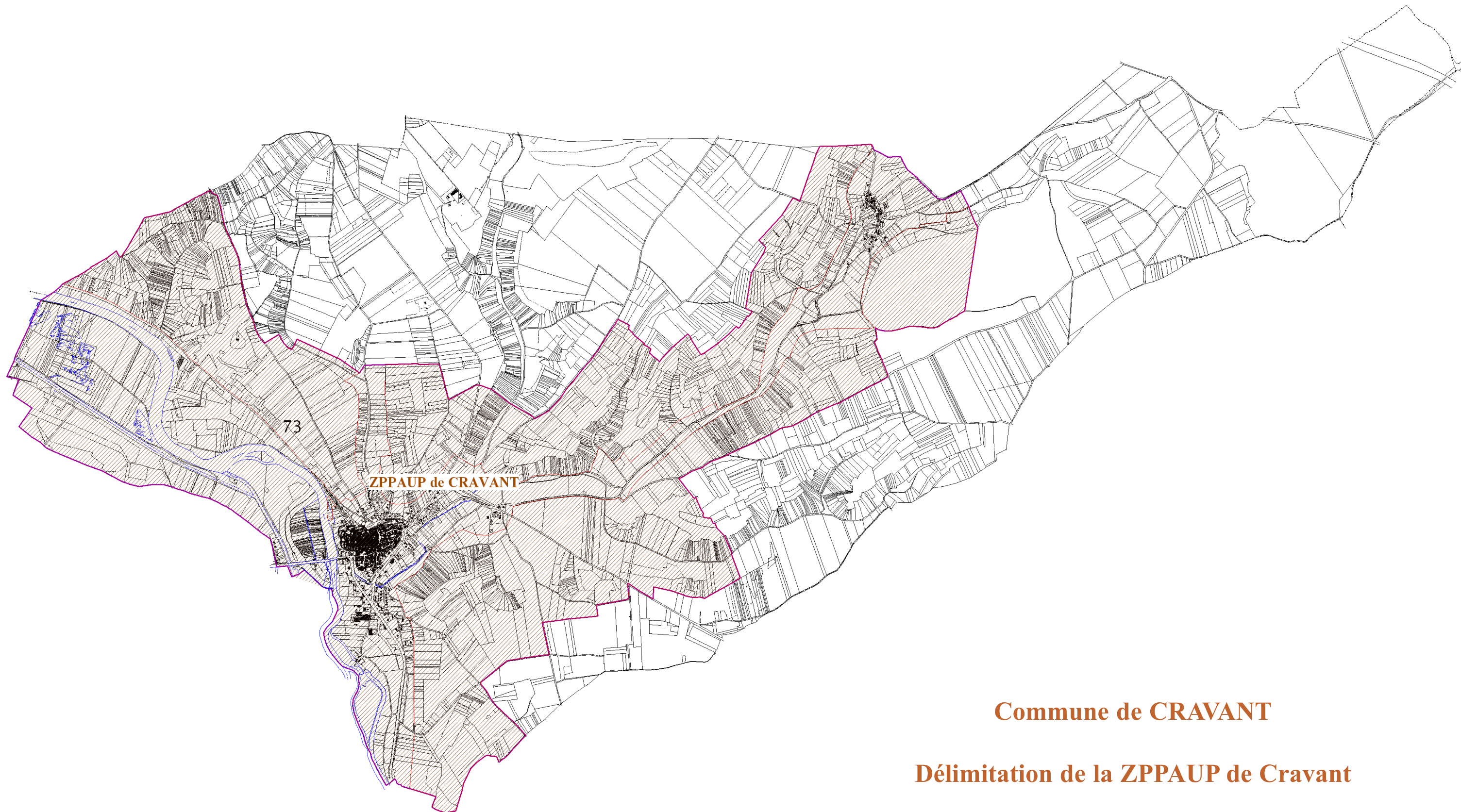
Ils sont deux signaux qui bornent la ville dans le paysage, mais ils sont aussi un appel, ils indiquent que la masse du bâti reste dissimulée derrière la végétation qui forme écran.

c) des premiers plans correcteurs

La qualité des plans lointains est, dans la plupart des cas renforcée par la présence de premiers plans dont la masse végétale souligne le paysage en dissimulant les abords de la ville ; ces écrans végétaux immédiats, parfois un simple rideau d'arbres, jouent le rôle de "barrière verte correctrice", il est impératif de les préserver, d'en prévoir le renouvellement à l'avance, en cas de coupe, sur une parcelle voisine quand cela est possible, ou d'en planifier la coupe par tranches successives.

d) des couleurs dans le paysage

La vue lointaine de CRAVANT, nous montre une grande unité de couleur qui est celle de la nappe de toitures dont les tuiles présentent toutes les nuances d'un matériau qui vieillit bien ; cette qualité constitue une des dimensions caractéristiques du paysage, il conviendra donc que les constructions à venir s'en inspirent, en particulier les bâtiments agricoles.



ZPPAUP de CRAVANT

Commune de CRAVANT

Délimitation de la ZPPAUP de Cravant

L'ESPACE URBAIN



Le donjon et l'église
Deux repères dans la ville ancienne

L'espace urbain se compose de deux pôles :

Le bourg

et

Le hameau de Cheully

I - LE BOURG

Le bourg comprend :

- le centre ancien dans la limite des anciennes fortifications (remparts et glacis d'escarpe) ;
- les faubourgs anciens (Saint Nicolas, le Pont...) ;
- les faubourg pavillonnaires ;
- la zone d'activités ;
- les espaces à vocation de loisir.

Le centre ancien

Le centre ancien garde le caractère d'une ville médiévale ceinte de remparts. Les fossés, ou simples dégagements devant les anciens remparts, ont été aménagés en promenade plantée pour la façade principale de la ville (façade Ouest). Le tracé des remparts reste lisible dans la forme urbaine côté Nord et côté Sud. Ce tracé est ponctué d'éléments d'architecture majeurs : porte d'en bas, Église, Donjon, Beffroi (tour de guet).

Les espaces urbains (rue, place, carrefour) sont véritablement construits par les façades et murs du bâti urbain. La qualité des façades des maisons participe donc à la qualité de ces espaces. Le traitement des sols publics a été étudié par la ZPPAUP initiale, notamment autour des édifices publics insignes de Cravant. Ces dispositions restent inchangées.

Le bâti a, en règle générale, une hauteur de R+1. Les toitures sont en tuiles plates avec des pentes naturellement compatibles avec ce matériau. Les faitages sont généralement parallèles à la rue, sauf quelques maisons étroites dont le faitage est perpendiculaire à l'axe des rues et ceci dans une tradition d'architecture médiévale de pan de bois. Les toitures à croupes offrent une continuité de rampant parallèle à l'axe des rues dans le cas de carrefour, tout en conservant un faitage au moins égal aux 2/3 de la longueur de la grande façade. Cette observation conduit à proposer des toitures à croupes dans la mesure où un faitage demeure (éviter le pavillon carré avec une toiture à 4 pentes).

De nombreux bâtiments annexes sont couverts d'un toit à une pente présentant ainsi un "demi-pignon" sur rue ou sur cour.

Les toitures continues d'un bâtiment à l'autre, gommant le parcellaire, donnent une unité à l'espace urbain.

Les ouvertures sont composées selon un axe de symétrie pour les bâtiments à caractère "urbain". Elles sont disposées selon leurs fonctions pour les bâtiments à caractère villageois ou rural avec une diversité des ouvertures (grand porche, porte d'entrée, fenêtre et lucarne). La proportion des ouvertures est constante selon leur type.

Les matériaux de façade sont généralement en enduit de chaux aérienne, en pierre appareillée pour les édifices majeurs. Le pan de bois est présent dans les bâtiments d'origine médiévale.

Les ouvertures sont généralement encadrées par un bandeau plâtre, parfois en pierre pour les édifices les plus riches.



Porte principale d'entrée de ville



Promenade devant les remparts



Une rue avec son bâti XIXème siècle et ses faitages de toitures parallèles à la rue avec une composition aérée de la façade



Maison XVème siècle en pan de bois montrant le passé riche de Cravant

Le centre ancien est inscrit en secteur PI (Centre - bourg) de la ZPPAUP.

La ZPPAUP remplace sur le bourg les périmètres de protection autour des Monuments Historiques. La ZPPAUP reprend, pour les zones urbaines, les niveaux de protection qui s'appliquent au bâti Cravantais. De même, les espaces publics soumis à des prescriptions d'aménagement sont repérés au plan de mise en valeur du centre.

Liste des Monuments Historiques sur le territoire de Cravant :

- "L'église paroissiale Saint Pierre et Saint Paul" classée Monument Historique le 11/08/1906
- "La Tour de l'Horloge" classée Monument Historique le 27/12/1926
- "Donjon carré" 1 rue du Donjon, Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 17/04/1987 puis classé Monument Historique le 14/03/1991

Le centre-ville est considéré par le Service Régional de l'Archéologie comme un espace sensible pour lequel chaque fouille doit être autorisée préalablement par le Service Régional de l'Archéologie.

Site 13 "Cravant Centre-Ville" et "Faubourg Saint-Nicolas"

La ville de Cravant

- origines carolingiennes de la ville bien attestées au IXème siècle
- rempart de la fin du XIVème siècle (cf. sources écrites) en partie préservé dans les façades des élévations
- l'ancienne prison du chapitre est connue sous l'appellation de donjon carré (1 rue du Donjon) et est datée du début du XIVème siècle
- un certain nombre de maisons du XVIème siècle sont identifiables à leurs pans de bois, parfois sculptés et accolés de tourelles (aucune localisation précise de ces maisons)
- une tour circulaire munie de bretèches dite "Tour d'Horloge" date du XIVème siècle
- hôtel XVIIIème siècle
- mention de halles en 1451
- couvent des Ursulines fondé en 1614
- mention de 6 portes : Porte Saint-Nicolas, Porte Saint-Maurice, Porte d'Arbault, Porte Bonnyelle, Porte d'en Haut et Porte d'en Bas
- Différents lieux sont connus :
 - l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul possède trois nefs de la fin du Moyen-Age et comporte des ajouts renaissance
 - en 1251 mention de la fondation d'une nouvelle église
 - en 1568 mention de trois chapelles rurales : Notre-Dame d'Arbault, Saint-Antoine, sur la route de Vermenton et Saint-Nicolas

Faubourg Saint-Nicolas

Mention sur le plan du XVIIIème siècle, de magasins pour les blés, foins et vins, décrits avec des voûtes cf. notice de la DRAC-SRA



Autre maison médiévale en pierre probablement du XVème siècle

L'analyse de la qualité patrimoniale du centre-ville a été faite lors de l'élaboration de la ZPPAUP initiale de Cravant dont les éléments essentiels sont repris ci-dessus.

La trame parcellaire et le bâti

Dans le centre ancien, il se dégage l'esprit suivant :

- le bâti est continu en façade sur rue. Quand la façade de l'immeuble est plus étroite que la façade de la parcelle, la façade d'immeuble se prolonge, en règle générale, par un mur de clôture qui assure la continuité ;
- l'implantation des bâtiments est généralement en angle de parcelle. Les bâtiments annexes sont parfois rejetés en fond de parcelle sur une limite de celle-ci ;
- selon la taille de la parcelle, l'implantation des bâtiments se décline différemment pour constituer un espace urbain continu.

Le Faubourg Saint Nicolas

Le Faubourg Saint Nicolas (saint patron des mariniers) est l'ancien port de l'Yonne avec des entrepôts médiévaux. La caractéristique urbaine est d'avoir une façade de rue sur un seul côté de celle-ci, la rue formant quai sans façade bâtie en face.

Très probablement, l'Yonne s'est déplacée, laissant un espace très inondable de potagers devant ce quai. L'aspect "quai" du quartier est à conserver.

Le bâti a les mêmes caractéristiques que le bâti du centre ancien et les bâtiments sont individuellement protégés par la ZPPAUP.

L'espace urbain entre le pont et le centre historique a les caractéristiques d'un faubourg ancien avec un urbanisme dense. De ce fait, le classement en secteur P1 de la ZPPAUP, permet de maintenir et de renforcer l'identité de cet accès au centre-ville.



La Mairie, une architecture patricienne



Les entrepôts du Faubourg Saint-Nicolas

Les promenades plantées sont protégées par la ZPPAUP.

L'implantation des bâtiments sur la parcelle doit être considérée globalement. Les règles d'implantation reposent sur une définition graphique compte tenu de la forme de la parcelle.

La définition graphique laisse la souplesse d'interprétation nécessaire afin de permettre l'évolution du bâti dans la continuité de ce qui existe.

Ce quartier médiéval (et certainement d'occupation plus ancienne) est soumis à la surveillance du Service Régional de l'Archéologie. Toutes fouilles et terrassements doivent être autorisés par ce service.

Les niveaux de protection proposés par la ZPPAUP sur chaque bâtiment sont repris par le règlement de POS et par le plan qui situe le niveau de protection de chaque bâtiment par une trame légendée sur les documents graphiques.

Principes de mise en valeur

1/ Les abords

Les abords intéressent l'arrivée sur la ville, ils se situent entre la ligne de passage du rural à l'urbain et la limite du centre ancien, sur laquelle figurent les édifices protégés au titre de la loi sur les Monuments Historiques, c'est la périphérie du bourg qui constitue les parties les plus hétérogènes du site.

Les dispositions réglementaires auront pour but de requalifier cette zone caractérisée actuellement par les restes des anciens faubourgs, la progression de l'habitat diffus sur l'espace agricole, des activités artisanales et industrielles, un panachage confus où le caractère urbain devra être affirmé à travers la définition d'axes et de limites définissant un projet pour la qualification de la frange urbaine prenant appui sur les points suivants :

1) pour une scénographie des monuments

La mise en scène des monuments dans la ville suppose que les accès et arrivées sur ceux-ci soient clairement définis, et que les cheminements préférentiels de découverte du bâtiment par images successives soient signalés.

2) Le rempart, un espace à reconquérir

La ceinture de ville, jadis marquée par le rempart est aujourd'hui très diversement qualifiée ; il apparaît nécessaire de restituer à ce lieu ses qualités ordonnatrices de l'espace urbain. Il faut alors s'inspirer de l'aménagement réussi des abords de la porte principale et prolonger les plantations d'alignement sur le pourtour de la ville pour réaffirmer la limite ancienne, étendre le circuit des promenades en liaison avec les parcours intérieurs à la ville et assurer par des espaces aménagés la connexion entre les deux formes urbaines.

3) Réhabilitation des voies, axes d'ordonnement

Les principaux axes qui conduisent au centre (en particulier la RN 6) doivent acquérir un véritable rôle ordonnateur et support de l'approche du centre.

4) Définition du rôle des zones d'aménagement futur

Les différentes zones qui constituent les points d'appui de l'extension future de Cravant doivent jouer un rôle d'entraînement pour l'ensemble des "abords", en particulier par les initiatives au niveau de l'aménagement des espaces publics.

5) Mise en valeur des Faubourgs bâtis en ordre continu

C'est le cas du Faubourg St Nicolas qui tout en constituant un ensemble homogène du plus grand intérêt, achemine avec un caractère urbain vers le centre et illustre toute la différence entre un faubourg et une périphérie. Toutefois cet ensemble est en cours de dégradation ; il est souhaitable de restituer à ces parties un rôle urbain digne et attractif.



Un bâti villageois plus aéré et de composition plus libre que le bâti du XIXème siècle



Les venelles dans le bourg donnent un caractère villageois et rural au centre-ville

Les abords des monuments qui contribuent à la définition de la limite du centre doivent être nettoyés et dégagés de tout élément dégradant, édicules, superstructures, affichage publicitaire, enseignes commerciales.

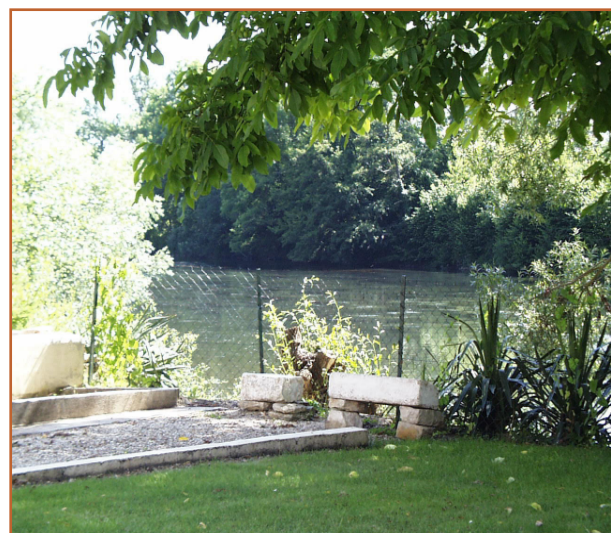
Ce pourtour de ville autrefois public et aujourd'hui privatisé doit réhabiliter les espaces publics qui scandent son parcours et depuis lesquels les édifices protégés prennent leur importance : porte d'Arbault, porte d'Irancy, parking entre le donjon et la porte St Martin, porte de Bonnielle qui donne sur le faubourg St Nicolas.

Ces mesures peuvent être :

- l'accentuation du caractère urbain par densification du bâti le long de ces voies, plantations d'alignement qui donnent un statut de boulevard à la voie tout en conduisant le regard,
- le contrôle du bâti dégrade, hangars, entrepôts et bâtiments vétustes avec déplacement à prévoir dans la zone industrielle et/ou obligation de ravalement,
- le contrôle de l'affichage publicitaire et des enseignes commerciales par la localisation des emplacements autorisés et des dimensions imposées.

Les deux zones d'aménagement futur sont des outils privilégiés au sein de cette démarche, dans la mesure où leur plan d'aménagement les concevra comme un drainage vers le centre. Cette disposition évidente pour la zone de la Tour Moquée, l'est moins pour celle du bas des Bouchots Sud, à la sortie de la ville.

Le besoin d'une continuité urbaine apparaît entre le périmètre du centre-ville, valorisé par la présence de l'Église et la zone d'aménagement du "bas des Bouchots", pôle d'aménagement privilégié.



L'Yonne ayant perdu ses quais devant le faubourg Saint-Nicolas

6) Rapport de la ville au fleuve

Longtemps orientée sur l'Yonne, en tant que voie d'eau, puisque jadis "premier port de l'Yonne", Cravant néglige ce voisinage pourtant très intéressant support d'activités de loisir.

2/ Mise en valeur du Centre

Le terme de centre recouvre ici plusieurs acceptations dont la première est celle de centre historique, les limites en sont le périmètre défini par la fortification périphérique avant sa démolition. Là sont rassemblés les bâtiments les plus anciens dans une densité caractéristique. Cette zone est aussi le pivot à partir duquel rayonneront les mesures de protection. En ce sens, il devra faire l'objet de mesures de remise en valeur :

1) valorisation des édifices protégés au titre de la loi sur les Monuments Historiques

La mise en valeur de ces édifices, outre l'entretien ordinaire, passe par un contrôle strict de leur environnement immédiat duquel toute pollution architecturale doit être écartée.

2) Dynamisation du réseau des circulations

L'ensemble du réseau de ruelles de desserte intime du tissu qui constitue les traces des circulations les plus anciennes est un patrimoine à remettre en valeur. Nombre d'entre elles ont été condamnées par appropriation privée de parcelles publiques, ce qui a entraîné le dépérissement du tissu au cœur des îlots par manque d'irrigation.

3) La mise en valeur du bâti

La caractéristique majeure du bâti dans le centre est une grande homogénéité d'aspect qui, à travers les façades et les toitures crée un ensemble qui justifie la protection.

Un des premiers lieux où cette relation à l'eau mérite d'être modifiée et améliorée, se trouve sur la fin du Faubourg St Nicolas où il importe qu'aucune construction ne soit édifiée entre les "magasins" et la rive, et que des chemins publics y soient aménagés.

Par ailleurs, il conviendra d'envisager les mesures visant à aider à la réhabilitation des édifices dont l'inscription apparaîtrait souhaitable.

Il conviendra d'envisager à terme un certain nombre de désenclavements qui permettront la réhabilitation d'un réseau de circulation piétonne qui offre le plus souvent de belles vues sur les édifices majeurs.

A ce titre, l'ensemble du bâti de ce secteur est soumis à des servitudes de protection et de mise en valeur susceptibles de conserver ou de restituer aux constructions les caractéristiques typologiques repérées. Ces servitudes seront modulées en fonction du repérage signalé sur le plan d'intérêt du bâti.



L'habitat pavillonnaire dans les faubourgs le long de la RN6

Les faubourgs pavillonnaires

Les faubourgs pavillonnaires étendus aux sorties des bourgs (Les Bouchots sur la sortie Avallon, entre le canal et l'Yonne, Val du Guette, La Plante) sont relativement limités : ils datent des années 1960 et présentent peu de parcelles non-bâties.

Les caractéristiques architecturales sont propres à ce type de construction, implantée en cœur de parcelle, parfois sur une limite, toujours laissant un espace libre devant et derrière le pavillon. Les clôtures sont généralement végétales, et parfois transparentes.

Ces quartiers bénéficient de l'assainissement communal. Il est nécessaire de prévoir leur extension mesurée, en certains points, pour desserrer la pression foncière existant sur la ville.

Ces extensions doivent être faites de façon à limiter les équipements d'assainissement nouveaux à une extension des réseaux existants.

MODIFICATION DES SECTEURS DE LA ZPPAUP

Évolution des demandes de construction et travaux d'extension

De 1980 à 1985, la demande fut soutenue : la Commune enregistra 49 dossiers, dont 14 pour des constructions et 35 pour des extensions. Puis la demande s'est atténuée jusqu'en 1997. En 1998 et 1999, 13 demandes furent déposées (8 pour des constructions, 5 pour des extensions). Cette chute est sans doute due au faible nombre de parcelles mises sur le marché.

Les communes voisines, offrant plus de choix de terrains et de possibilités de construire, ont vu croître plus vite que Cravant leurs populations nouvelles.

L'offre de terrains à Cravant paraît trop réduite. On ne trouve que des parcelles privées isolées, au coût élevé et dont les propriétaires sont peu désireux de se déssaisir.

La volonté de la Commune est donc de diversifier et d'augmenter l'offre de foncier constructible.

Au cours des années 2003-2004, la demande mensuelle de terrains à bâtir oscille entre 8 et 10 demandes auprès de la Commune suivies de déplacements et de visites.

La proximité et le développement d'Auxerre, l'évolution des coûts des logements et des constructions, expliquent en grande partie l'accroissement des demandes à Cravant et le fait que la Commune soit devenue une "ville satellite" de l'agglomération Auxerroise.

La commune de Cravant a la volonté de voir croître sa population : le maintien des écoles et des commerces en dépend aussi.

Les préoccupations du Conseil Municipal rejoignent celles de l'État et de la Région à propos de la concurrence des grandes surfaces faite aux petits commerces en milieu rural. Ces derniers sont nécessaires au maintien de la population et à l'accueil de nouveaux résidents. Les familles qui choisissent de s'établir dans la Commune et d'inscrire leurs enfants aux 2 écoles se déterminent en fonction de la qualité de vie, des commerces de proximité et des nombreuses activités récréatives. La réciproque s'impose, les associations se multiplient et se développent dans la mesure où la population croît et s'investit dans la vie locale.

HIÉRARCHISATION DES SECTEURS

Les secteurs dont le classement est modifié dans la ZPPAUP (passant de secteur P3 en secteur P2) sont de natures différentes et leur aménagement ultérieur sera hiérarchisé, et étalé dans le temps.

1/ Les secteurs du "Bas des bouchots", voué selon le POS à un développement de la zone d'activité, et du "Ru des Près" voué à l'extension d'une aire de camping, peuvent être utilisés à ces fins rapidement.

2/ Les autres secteurs sont destinés à l'extension de l'habitat; pour la plupart, cela nécessitera une révision du POS (ou l'établissement d'un nouveau PLU); l'aménagement de chacun de ces secteurs sera soumis à la réalisation d'un plan d'aménagement d'ensemble de la zone, prenant en compte les contraintes d'urbanisme nécessaires (surface minimale des parcelles, desserte, stationnement, zones de constructions, densité, plantations d'arbres ou de haies ou écrans, franges boisées à maintenir).

Trois secteurs sont situés en prolongement de zones construites, à l'écart du bourg principal, sans co-visibilité. Ils pourront être proposés à l'aménagement en premier lieu.

Il s'agit des secteurs :

- du Colombier
 - des bouchots
 - du hameau de Cheuilly
- (Le secteur du "Colombier" est déjà, au POS, situé partiellement en secteur urbain (UD)).*

3/ Ultérieurement, les trois autres secteurs décrits pourront être aménagés;

Ces secteurs sont ceux:

- du Val de Guette (Envers du Val)
- du Trot Est
- de Jouigny

Situés dans la périphérie Nord du bourg, ces secteurs sont plus restreints, et plus enclavés dans le paysage des collines entourant Cravant.

Les projets communaux, ou les terrains que la Commune veut se garder la possibilité d'aménager ultérieurement, portent sur les secteurs suivants :

Secteur les Bouchots / Moque Baril

Impact dans le paysage d'entrée de ville

Le secteur est situé sur un coteau, orienté Ouest, dominant la vallée de l'Yonne et la N6. En pied du coteau, une frange construite borde la Nationale.

Un chemin à flanc de coteau borde ce secteur bâti. Le secteur de Moque-Baril domine le chemin. Situé en second rang, derrière les bosquets et les jardins relativement denses des maisons basses, le secteur en question est peu perceptible depuis la N6. Couvert de taillis ou de vergers abandonnés, il est limité, 50 m plus haut, par des bois plus denses s'étendant jusqu'à la crête de la colline (espace boisé classé).

Lien visuel avec le Bourg

Le secteur n'est pas visible du bourg. Une zone d'habitat diffus s'étend de la sortie Sud du bourg jusqu'au chemin des Bouchots. La crête de Monteloup boisée s'avance vers la vallée et vient isoler le secteur des Bouchots du bourg. Depuis la ville, le chemin d'accès serpente à flanc de colline, avant de s'établir parallèlement à la N6 à une distance d'environ 100 m.

Intérêt du paysage propre à ce secteur

En sortie Sud du bourg, le secteur domine la vallée où se succèdent la N6, un espace cultivé de fond de vallée, le cour boisé de l'Yonne et plus loin le canal et les voies SNCF.

L'organisation du bâti est marquée par le parcellaire en lanières dans le sens de la pente et les haies taillis ou vergers constitués dans le même sens.

Il est important de conserver cette organisation fractionnée en limitant l'implantation du bâti à proximité du chemin d'accès et en préservant l'intégrité des bois dominant.

Au Sud de ce secteur, les bois ou vergers descendant jusqu'au chemin devront être préservés en espace-tampon entre les coteaux cultivés "Les Migraines" et les zones construites.

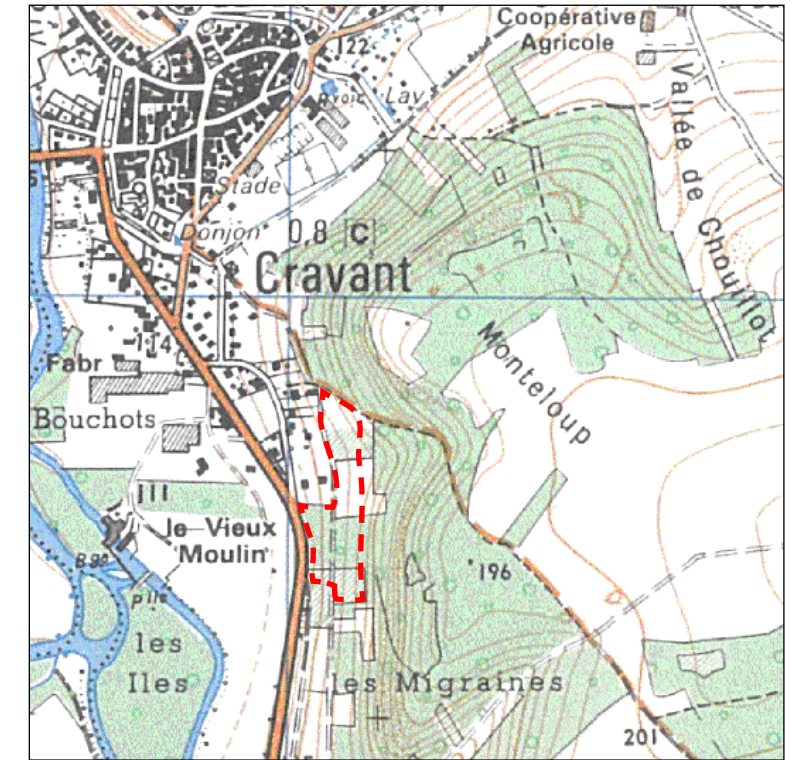
Contraintes d'aménagement

La Commune souhaite la création d'une zone constructible, sur ce coteau orienté à l'Ouest, en prolongement de la zone déjà construite entre la N6 et le chemin "du milieu des Bouchots".

Le projet communal limite la zone d'aménagement à 50 m de profondeur à partir du chemin. Le secteur constructible devra être maintenu à 30 m de profondeur ; des lanières boisées seront conservées, dans le sens de la pente, à interval régulier, et en limite extérieure de l'aménagement (dans l'esprit des anciens vergers).

La viabilisation du chemin prévoira une zone de retournement en fond d'aménagement, sans raccordement nouveau à la RN6. Des réseaux d'assainissement existent, au travers de parcelles communales situées en contrebas et au départ du chemin : ils devront être prolongés.

Plan de situation (extrait carte IGN)



Secteur "Les Bouchots / Moque-Baril"

Situés dans le périmètre de la ZPPAUP, ces terrains sont intégrés au périmètre de protection P2, regroupant les secteurs hétérogènes situés en périphérie du Bourg de Cravant, et comprenant le périmètre du hameau de Cheully. La construction de ces terrains peut devenir possible, sous condition de modification de leur affectation au POS. Ces secteurs ont été choisis en fonction de leur proximité avec le bâti existant, en prolongement direct le long de voies existantes, et situés dans les vallonnements du relief. Ils ne touchent pas les crêtes ou franges du plateau, boisées ou cultivées.

Dans le cadre de la révision de la ZPPAUP, ces secteurs sont intégrés au périmètre P2



Chemin du milieu des Bouchots (secteur de Moque-Baril)



Chemin du milieu des Bouchots (secteur de Moque-Baril)



Vue vers Cravant et l'Yonne

Secteur du Colombier

Impact dans le paysage d'entrée de ville

Situé en prolongement du quartier du "Bout du Pont" à l'entrée Ouest de la commune, ce secteur est constitué de parcelles cultivées, descendant en pente douce du chemin de Vincelles jusqu'au canal du Nivernais.

Le chemin de Vincelles constitue la limite de commune, entre Bazarnes et Cravant.

Les terrains considérés sont limités à l'Ouest par le chemin du Pont franchissant le canal vers l'Yonne (le long de la parcelle 63).

Situé au-delà de la voie ferrée, le secteur n'est pas perceptible depuis la N6 en venant d'Auxerre.

Lien visuel avec le Bourg

Le "Colombier" est situé à l'écart du Bourg en prolongement d'un quartier excentré, en limite de commune de Bazarnes (Quartier du Pont) au-delà de l'Yonne et du canal.

Ces terrains sont perceptibles depuis les hauteurs de Cravant, depuis la pointe de crête vers Irancy qui domine la vallée de l'Yonne.

Les terres basses et très boisées du secteur de "La Ponche" entre Yonne et canal isolent visuellement le bourg des terrains du Colombier.

Intérêt du paysage propre à ce secteur

Les terrains du Colombier sont constitués de parcelles agricoles excentrées par rapport au bourg. Elles prolongent un alignement de maisons en rive du canal du Nivernais.

L'intérêt du site est essentiellement constitué par la proximité du canal, des chemins qui le bordent et des alignements d'arbres en rive à renforcer.

Il paraît important de conserver un espace ouvert aux abords du canal en maintenant le bâti à venir à proximité du chemin de Vincelles.

Contraintes d'aménagement

Au POS, la moitié de ce secteur est en zone constructible UDz.

Ce secteur pourrait être étendu aux parcelles 62 et 63.

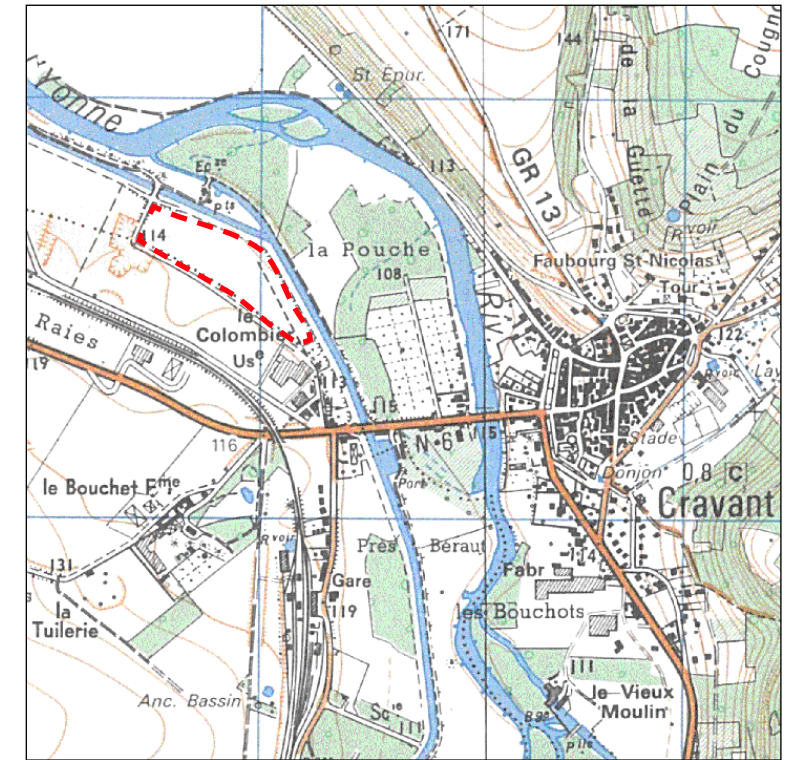
La partie basse du secteur est inondable, sur le tiers de la profondeur des parcelles le long du canal.

Le commune souhaite pouvoir, à terme, urbaniser ces terrains. Un alignement boisé est à créer le long du canal, en prolongement de celui existant plus au Nord. De même des lanières boisées, perpendiculaires au canal, devront structurer l'aménagement du site de façon à retrouver une organisation parcellaire semblable à celle du quartier existant. Des contraintes d'implantation précises devront ordonner le bâti, le long du chemin de Vincelles, et le prolongement des réseaux devra être réalisé préalablement.

L'aménagement éventuel de ces terrains fera l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble (constituant un plan d'urbanisme cohérent).

La limite Ouest du secteur sera protégée par la constitution d'un écran boisé au droit du pont franchissant le canal.

Plan de situation (extrait carte IGN)



Secteur du Colombier



Canal du Nivernais, le long du secteur du Colombier



Secteur du Colombier vu du Chemin de Vincelles, vers le Nord (quartier du "Bout du Pont")



Secteur du Colombier entre le chemin de Vincelles et le canal

Versant du trot Est

Impact dans le paysage d'entrée de ville

La route d'Irancy est une route de crête d'où l'on découvre peu à peu les toits du bourg, la tour, le clocher à partir du moment où la route s'incline vers Cravant. Il est nécessaire de maintenir cette approche en laissant dégagés les abords de la route et de la crête.

La route domine vers l'Ouest la vallée de l'Yonne et vers l'Est, le Val de Guette et les toits du bâti qui se prolongent dans le vallon.

Depuis la vallée de l'Yonne, ce coteau présente une ligne de crête franche, libre de construction ou d'arbre, jusqu'aux abords immédiats du bourg et à la tombée de la colline.

À la pointe de la colline, une seule construction en belvédère domine la ville.

Intérêt du paysage propre à ce secteur

Ces terrains dominent le Nord de Cravant et constituent le versant Ouest du Val de Guette. Coupées de lanières boisées, restes d'anciens vergers, les parcelles sont limitées en partie basse par les maisons du Val, puis par une bande boisée bordant le chemin du Val de Guette. Le Val se révèle par un linéaire de toit que dominant les bois du Plain de Cougnot.

L'intérêt principal du lieu réside dans la perception progressive de Cravant en descendant la route d'Irancy.

Contraintes d'aménagement

La zone concernée est constituée des parcelles 156, 158, 51, 46, 45, 113 et 44. Les perspectives de la route d'Irancy vers la ville doivent être préservées.

La commune souhaite pouvoir poursuivre l'aménagement du bourg, en prolongement du bâti existant sur le Versant du Trot Est, en contrebas de la route d'Irancy. Les parcelles arborées transversales doivent être maintenues. Des franges boisées seront créées en limite des secteurs construits au Nord et à l'Ouest.

Depuis la route d'Irancy, l'aménagement sera peu visible puisque situé en contrebas et orienté vers le Val de Guette. Une large bande de terrain inconstructible est préservée le long de la route jusqu'à l'entrée actuelle du bourg.

Une desserte intérieure sera créée à partir du chemin du Val et devra être équipée de réseaux.

Cet aménagement reste en contrebas des lignes de crêtes, et viendra densifier l'extension du nouveau quartier situé dans le creux du Val de Guette. Depuis la vallée de l'Yonne, l'aménagement ne sera pas perceptible.

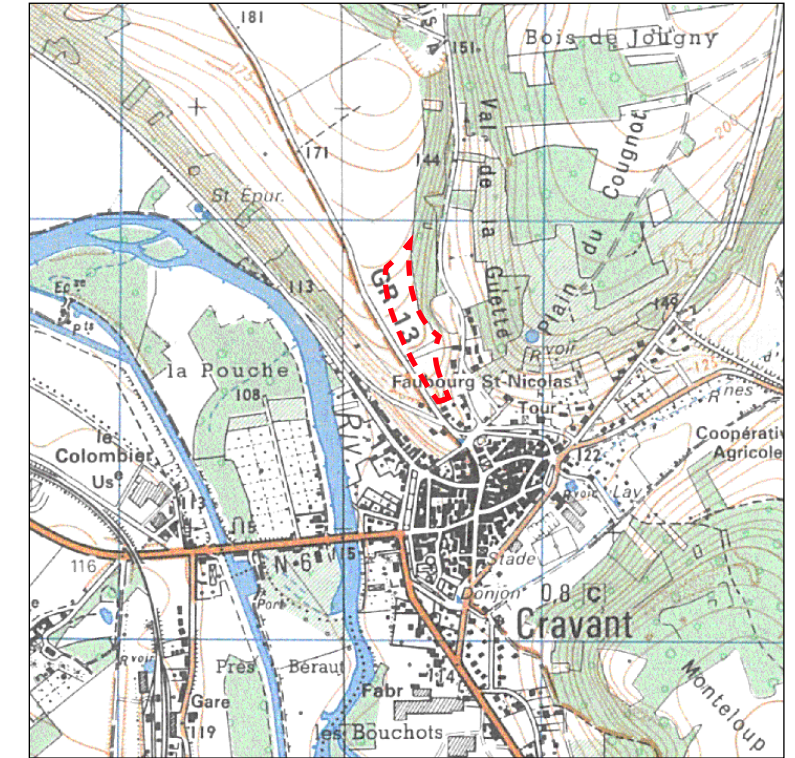


Crête le Trot Ouest (vers le Bourg)



Versant du Trot Est (vers le Val du Guette)

Plan de situation (extrait carte IGN)



Secteur du Trot Est

Val de Guette (envers du Val)

Lien visuel avec le Bourg

Le chemin du Val de Guette s'enfonce dans le creux d'un vallon étroit vers le Nord. Depuis le bourg de Cravant, le chemin serpente entre des constructions isolées, pavillonnaires ou petit collectif récent.

Les 2 coteaux qui le bordent sont boisés. Entre le chemin et les bois du Plain de Cougnot restent des prés, coupés de lanières boisées naturelles ou de vergers abandonnés.

Ces prés pourraient être construits et permettre ainsi une extension de ce faubourg sans conséquence pour le grand paysage.

Intérêt du paysage propre à ce secteur

Le coteau du Trot-Est est découvert en crête. Par contre, le pied du coteau est boisé en limite du chemin. La pente est relativement forte à cet endroit. Ce bois est inscrit en espace boisé classé.

Du chemin, le bourg n'est pas perceptible avant le débouché sur la Combe de Chennevière, au droit des immeubles collectifs de l'OPAC.

Le rapport vallée-bourg ne sera pas modifié par l'aménagement de ces prés, qui peut accompagner la réalisation d'habitat pavillonnaire en cours, en prolongement du bourg.

Contraintes d'aménagement

Le projet communal consiste à pouvoir ultérieurement étendre la zone constructible à la parcelle 133 (partie non boisée). Les écrans boisés perpendiculaires à la pente seront maintenus.

Autour du chemin qui parcourt le fond du Val, se sont construits un certain nombre d'habitations nouvelles. La commune souhaite étendre l'extension de ce quartier, en fond de vallon, à une prairie, (versant Ouest de "l'Envers du Val") cernée de bois (Espace boisé classé).

Les réseaux équipent ce chemin, et celui-ci peut desservir les 2 versants du Val : "Trot-Est et Envers du Val". Les lanières boisées existantes, restes de vergers, doivent être conservées, en limite de parcelles. Ce secteur, situé en fond de vallon, peut être densifié sans nuire aux profils et vues des crêtes.



Chemin du Val de Guette (vers Cravant)

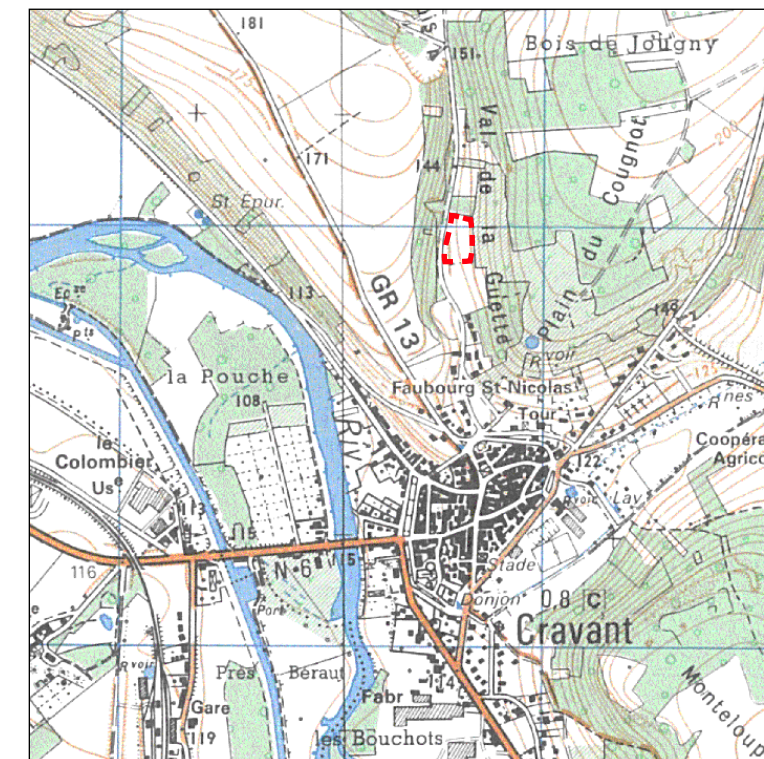


Chemin du Val de Guette (coteau Jougny)



Chemin du Val de Guette (limite du bâti)

Plan de situation (extrait carte IGN)



Secteur du Val de Guette

Coteau Jougny

Lien visuel avec le Bourg

Situé au pied du Plain de Cougnot, le coteau Jougny est constitué de prés ou de vergers qui s'étagent au Nord du bourg, au-dessus d'une frange d'habitats pavillonnaires, le long de la rue de Jougny. Ce quartier est séparé du bourg par la Combe de Chennevière. Il est visible depuis la "Porte d'Arbault". Le coteau s'élève jusqu'au réservoir d'eau, puis des bois occupent le haut du Plain de Cougnot. La partie basse du coteau, en limite du bâti existant, est peu exposée aux vues depuis le bourg. La partie plus élevée des prés, plus pentue, constitue un belvédère qu'il faut préserver de toutes constructions.

Intérêt du paysage propre à ce secteur

Le Plain de Cougnot fait partie de l'ensemble des collines boisées qui domine Cravant. Cette colline limite le bourg sur tout son versant Nord. La Combe Chennevière en marque le pied.

Un habitat dispersé, périphérique, s'étale au pied de la colline du Val de Guette à la route de Jougny en suivant une ligne de niveau à peu près constante (côte 150).

Les coteaux doivent rester boisés et inconstructibles. La côte 150, correspondant au niveau actuel du bâti le long de la route de Jougny ou du haut des parcelles constructibles le long du Val de Guette, devrait marquer la limite constructible de ce pied de colline, en contribuant à créer une ligne de toiture homogène, accompagnant la courbe du relief sans déborder les points dominants du bourg de Cravant.

Contraintes d'aménagement

Pour ce secteur, la limite constructible peut être remontée en alignement des parcelles bâties situées de part et d'autres (Val de Guette et rue de Jougny)

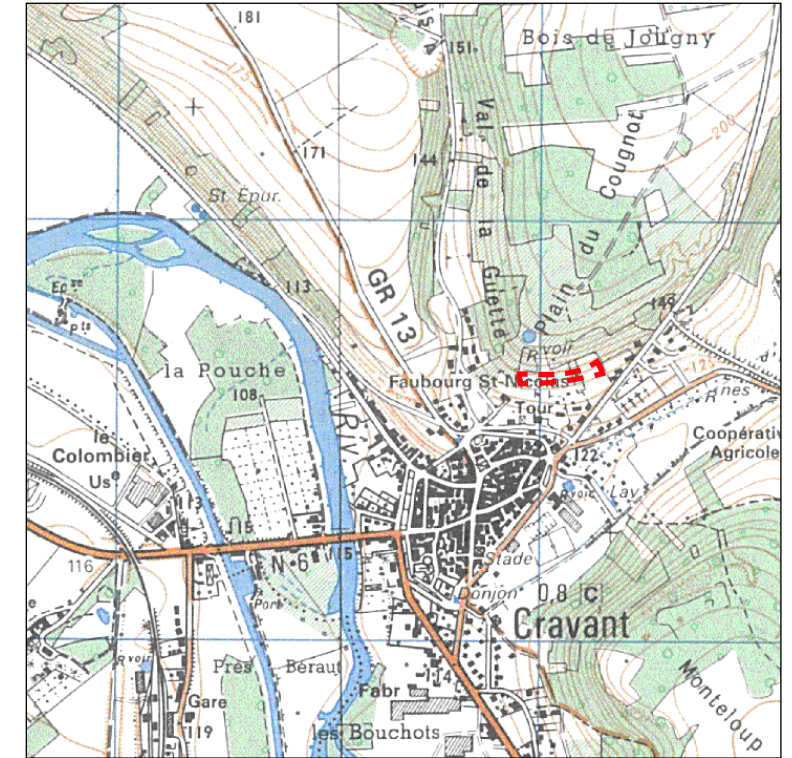
Une rue donne accès à ce "Coteau Jougny". Ces terrains pourraient être urbanisés à terme, en densification de cette frange bâtie, au Nord de Cravant.

Des prairies inconstructibles demeurent préservées en partie haute, avant d'atteindre la lisière des bois.

Un plan d'aménagement en dessertes et réseaux devra être établi pour ce secteur avant tout aménagement.

Une desserte secondaire peut être créée dans le cadre d'un aménagement concerté. Cette desserte peut prendre accès par l'issue existante au droit de la Combe Chennevière et déboucher rue de Jougny, au droit des parcelles libres existantes.

Plan de situation (extrait carte IGN)



Secteur du Coteau Jougny



Accès au Coteau Jougny



Prés ou vergers orientés au Sud, au-dessus du faubourg de la rue de Jougny



Route de Jougny, située en contrebas du coteau et bordée de maisons isolées



Vallée de Monteloup



Vallée de Monteloup



Combe Chennevière



Combe Chennevière

Vallée de Monteloup (abri équestre du Moulin)

Intérêt du paysage propre à ce secteur

Ce vallon est constitué de prairies le long du ruisseau d'Arbeau, au Sud-Est du bourg. Le ruisseau d'Arbeau constitue la ceinture Sud de Cravant.

Le versant du val situé du côté du bourg est occupé par quelques fermes, ou bâtiments dispersés. Y trouvent place aussi, des équipements communaux (hangars, équipements sportifs) ouvrant sur la rue des Fossés.

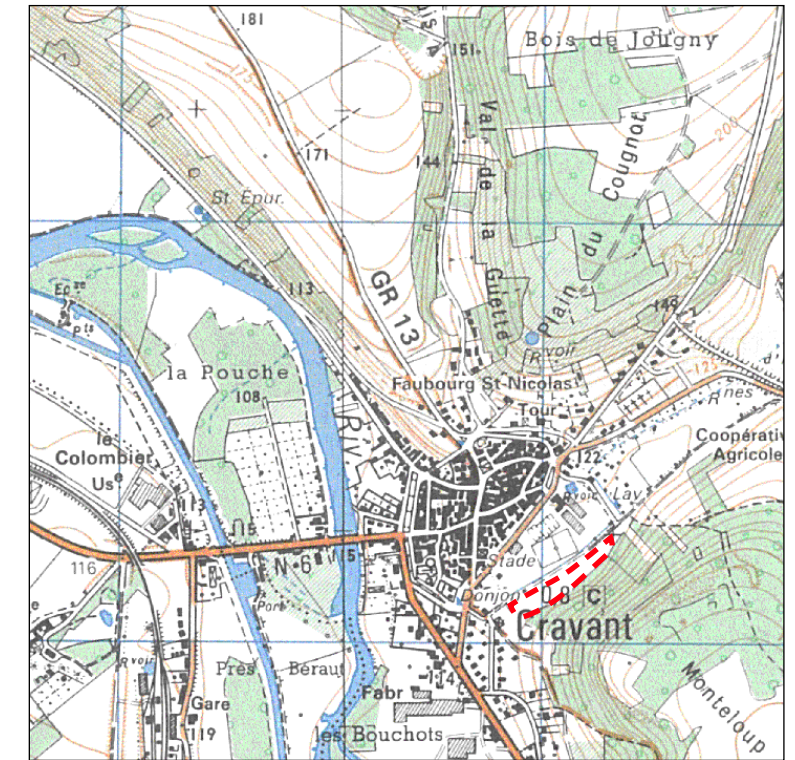
Le versant opposé de l'autre côté du ruisseau reste à vocation agricole. La prairie étroite est marquée d'une lisière forte par les bois denses qui couvrent les parties du Plain de Monteloup.

Ces limites naturelles donnent des lignes paysagères nettes et fortes à la périphérie du bourg. Le bâti doit être contenu au Nord du ruisseau, pour préserver l'homogénéité de ce paysage.

Contraintes d'aménagement

(parcelles 138.140.143) La question était posée du devenir de ce vallon. La Commune a choisi de le maintenir en secteur P3 de la ZPPAUP (secteur naturel protégé). Il s'y trouve un bâtiment agricole à usage de grange et d'écurie. Cet abri doit pouvoir être reconstruit et exploité en tant que tel (élevage et parcage de chevaux) à l'exclusion de tout autre usage et construction. Son classement n'est pas modifié : il permet la réalisation ou la restauration de bâtiments d'activités agricoles ou de loisirs.

Plan de situation (extrait carte IGN)



Secteur de la Vallée de Monteloup

Combe Chennevière (Val de Guette)

Intérêt du paysage propre à ce secteur

La question de l'urbanisation de ce secteur était posée. La Commune a choisi de maintenir inchangée la destination de ce secteur (classé en secteur P2 de la ZPPAUP). Ces terrains sont situés en secteur NDaz du POS (espace naturel boisé ou occupé par des cultures potagères). Ils constituent un jardin au centre de coteaux bâtis, et ménagent des vues et des perspectives importantes sur la ville. Le secteur de la Combe Chennevière, en débouché du Val de Guette, restera inconstructible et classé en secteur naturel.



Secteur Combe Chennevière

Ce secteur restera protégé, à maintenir en espace boisé. (Il est classé en secteur NDaz au POS.)

La zone d'activité (secteur du bas des Bouchots Sud)

Lien visuel avec le Bourg

Situé en bordure de la RN6 à l'entrée Sud de Cravant, le secteur est constitué d'une plaine alluviale cultivée.

Ces champs sont limités au Nord par un écran boisé bordant l'actuelle zone d'activité et, côté Yonne, par les taillis couvrant les berges de la rivière.

La route marque le pied du coteau des Bouchots constitué de bois puis de parcelles longues, perpendiculaires à la voie et marquées de maisons individuelles (faubourg Sud de Cravant).

Impact dans le paysage d'entrée de ville

Il paraît important de préserver les lignes boisées en plaines, perpendiculaires à la voie et à la rivière, et marquant la succession des séquences du paysage d'approche de Cravant. Les toits, clocher et tours de Cravant marquent le site urbain en fond de vallée et se découpent sur le fond des collines relativement abruptes du côté Est.

Contraintes d'aménagement

Une zone UEz existe au POS actuel, en entrée de ville, le long de la RN6. Elle est occupée par 3 ou 4 entreprises et elle est desservie par une voirie secondaire. Elle était grevée par un emplacement réservé pour un projet de déviation de la RN6 afin d'éviter le passage dans le bourg de Cravant. Ce projet de déviation n'est plus d'actualité. La continuité des emplacements réservés n'est plus assurée sur les communes limitrophes. L'État, qui était l'opérateur, s'est désengagé de l'opération. Ainsi, l'emplacement réservé a été levé. La zone d'activité s'étend sur cet ancien emplacement.

Une partie de ce secteur vient en limite de la zone de grand écoulement des crues de l'Yonne. Toutefois, le secteur serait atteint par l'onde de submersion en cas de rupture des barrages amont.

La zone UEz est bordée en amont par un espace boisé que la ZPPAUP a protégé afin de faire écran d'entrée de ville en arrivant d'Avallon par la RN6.

La zone d'activité est raccordée à un réseau d'assainissement depuis peu.

La zone existante possède une capacité d'accueil de 3 ha qui nécessitera, en cas d'implantation d'entreprises, une extension du réseau d'assainissement sur la dite zone.

Le POS prévoit une extension éventuelle de la zone UEz en amont de l'écran arboré le long de la RN6. Une zone IINAz est mise en place pour préserver les terrains disponibles. Une étude d'intégration paysagère devra être faite lors de la modification de la zone IINAz en zone UEz dans une future révision de POS, pour respecter les attendus de la Loi Paysage. Les moyens nécessaires à la réalisation de cette opération seront évalués lors de l'étude d'aménagement de la zone, quand celle-ci sera opportunément réalisable.

Depuis la RN6, il est nécessaire de préserver des écrans arborés perpendiculaires à la voie qui marqueront la limite des zones ombragées en préservant l'approche visuelle du bourg.

Le plan de ZPPAUP confirme cette contrainte (cet écran boisé devra être établi en continuité du boisement des berges de l'Yonne).

En rive de l'Yonne, le secteur inondable demeure cultivé ou en prairie. Un boisement pourra être constitué en retrait, le long de la zone d'activité ou de son extension éventuelle (écran boisé parallèle à la rivière).



Bas des Bouchots Sud et Bas des Moulins

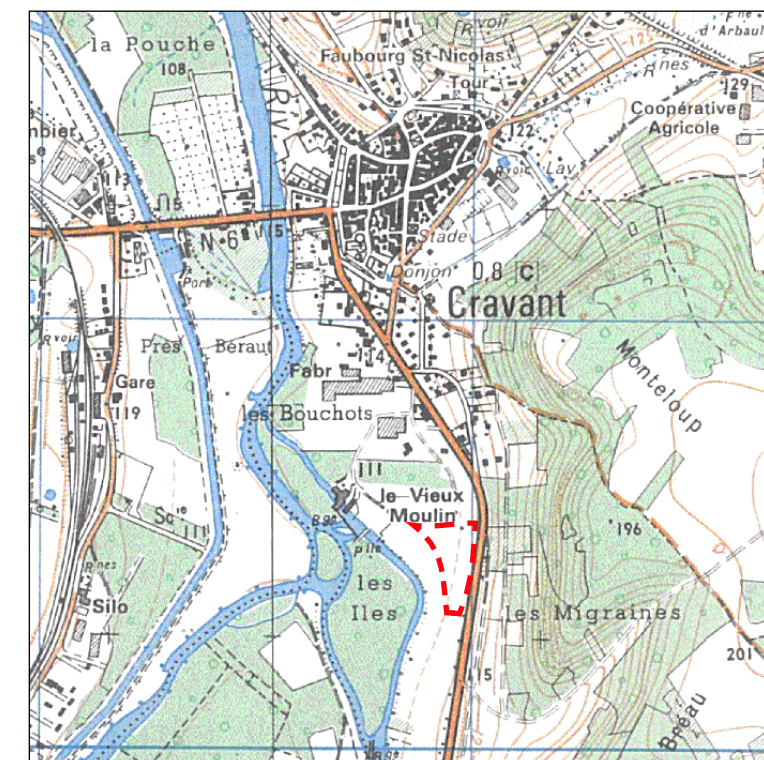


Bas des Bouchots Sud et Bas des Moulins



La zone d'activité

Plan de situation (extrait carte IGN)



Secteur du bas des Bouchots Sud

- *Extension de la zone d'activités (Bas des Bouchots)*
La zone pourrait être étendue aux parcelles 1245 et 95-96-99-100 partiellement (parties situées hors de la zone inondable). Le rideau d'arbres existant au Sud doit être renforcé.
Le secteur P2 de la ZPPAUP est étendu à la zone d'aménagement future du "Bas des Bouchots Sud" créée à la sortie Sud de la ville, le long de la RN6. Un écran boisé devra être réalisé, perpendiculairement à la RN6, en limite de l'aménagement futur.

Secteur du Ru des Prés

Lien visuel avec le Bourg

Le site est composé de prés situés dans le Val d'Arbault, le long du ruisseau, en contrebas du faubourg Sud-Est de la ville.

Ces prés sont cernés par le ruisseau qui, à cet endroit, coupe le vallon en changeant de versant pour passer au pied de la colline de Monteloup.

Non-visibles du bourg, ces terrains sont délimités par des parcelles construites de maisons isolées, les rives boisées de l'Arbault et des taillis linéaires demeurent sur des parcelles en lanière, non-bâties.

Le secteur est aussi mitoyen des équipements sportifs de la commune, situés de l'autre côté du ruisseau.

Contraintes d'aménagement

Des équipements sportifs et une salle polyvalente ont été aménagés sur un emplacement réservé de l'ancien POS.

Cet espace est proposé en zone urbaine à vocation de loisirs, pour être en correspondance avec les équipements existants.

La Commune a créé un parc résidentiel de loisirs pour consolider l'activité du centre-ville et souhaite développer le tourisme à partir d'activités de loisirs.

Un emplacement limitrophe du centre-ville (Ru des Prés) a permis de réaliser ce camping proche des VRD existants (cet aménagement a été réalisé avec l'accord du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine).

L'impact paysagé reste discret car la zone échappe aux vues sur Cravant depuis les points de vue les plus accessibles, sous réserve que les rideaux d'arbres existants soient maintenus.

Le risque naturel d'inondation et de coulée de boue vient de l'importante concentration du bassin versant en amont du Ru d'Arbault.

Les boisements existants le long du ruisseau seront maintenus et renforcés.

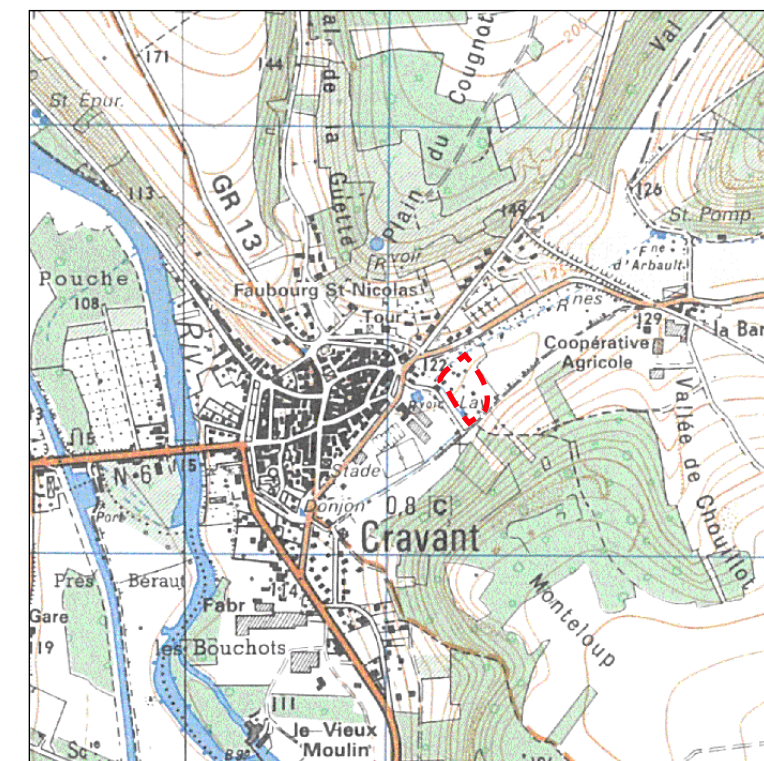


Zone d'activités sportives et de loisirs



Secteur du Ru des Prés (le long du ruisseau d'Arbault)

Plan de situation (extrait carte IGN)



Secteur du Ru des Prés, à vocation de camping et hébergement de loisirs

La réalisation d'un parc résidentiel de loisirs avec des HLL pourrait être accompagnée de la mise en place d'un déversoir d'orage en amont du bief du moulin pour rejeter le trop-plein d'eau dans la vallée, et une mise sous buse sur un court parcours du bief pour éviter tout débit trop important dans ce bief.

Au POS, a été créée une zone ULz pour l'implantation du camping et du terrain d'accueil des HLL.

Ce secteur est intégré au périmètre P2 dans la ZPPAUP.



Hameau de Cheuilly
Caractère champêtre des lieux



Cheuilly
Coteaux des Genièvres à la sortie Sud du Village le long du CD n°139
(Vallée de la Fontaine)

II - LE HAMEAU DE CHEUILLY

Le hameau de Cheuilly, environ une cinquantaine de bâtiments, présente les caractéristiques d'un petit ensemble villageois groupé.

Les entrées du hameau par la RD139 donnent une image très franche du contact entre un village ancien et l'espace rural. C'est pourquoi, l'extension du hameau par des constructions neuves a été orientée vers les vallons situés du côté de la forêt de Cheuilly, ou du chemin de Saint Cyr les Colons.

Les caractéristiques architecturales sont celles d'un bâti rural, en RdC ou R+1, couvert en tuile plate de Bourgogne, petit moule, avec la pente adaptée au matériau.

Cheuilly ne bénéficie pas de réseau d'assainissement. Chaque habitation possède un assainissement autonome.



Hameau de Cheuilly

La capacité de densification est d'environ une dizaine d'habitations supplémentaires et d'une dizaine de réhabilitations-reconversions de bâtiments, ce qui est à ce jour jugé insuffisant. La volonté de la Commune est de donner de nouvelles possibilités d'extension du hameau en continuité du bâti actuel, sur des terrains enclavés entre les constructions existantes qui s'étendent le long des voies ou chemins de desserte, tout en préservant les crêtes et les vues d'approche du village depuis la RD139.

MODIFICATION DES SECTEURS DE LA ZPPAUP

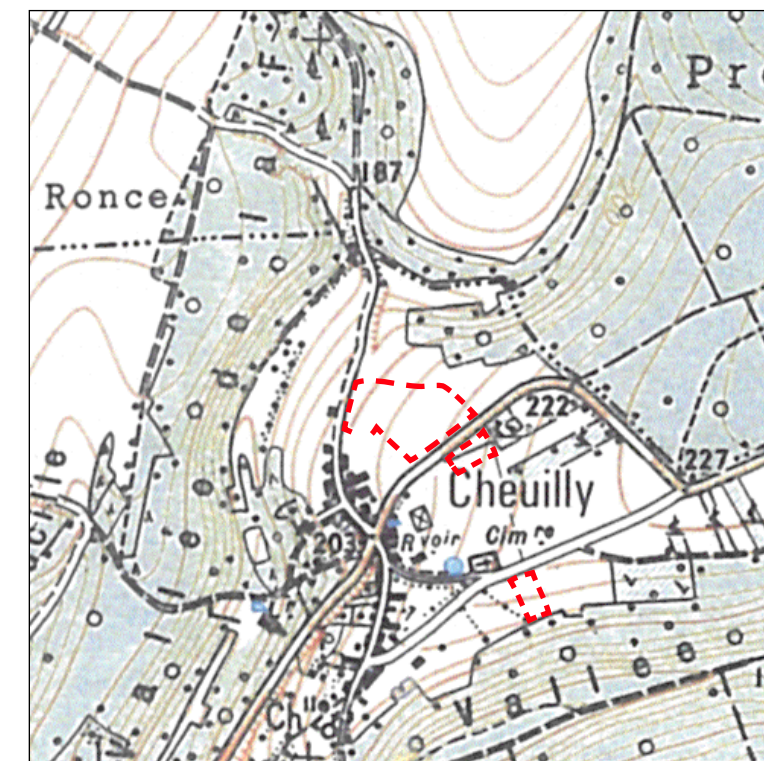
Les espaces pouvant passer en secteur P2 de la ZPPAUP sont :

Secteur du "Haut des Champs" : terrains situés au Nord du village, entre le chemin de Cheuilly à Saint Cyr les Colons et le CD139 ;

Secteur du Chemin de la Provenchère : 1 parcelle, à l'Est, située en contrebas du chemin de la Provenchère (partie de la parcelle 31) et du cimetière.

Les coteaux dominant le village sont préservés. Les perspectives sur le village et les collines qui l'enserrent, depuis la RD139 en venant de l'Est, restent ouvertes.

Plan de situation (extrait carte IGN)



Plan de Cheuilly

Secteur du “Haut des Champs”

Intérêt du paysage et lien visuel avec le village

Cheuilly est situé à la rencontre de deux vallons (Vallée du Puits et Vallée de la Fontaine) sur la croupe Sud-Ouest d’une colline appelé Bois de la Provenchère.

Les terrains concernés prolongent le village au Nord sur un versant situé en contrebas du CD 139.

Au sortir du Bois de la Provenchère, le village se présente entouré de plaines cultivées qui dominent et cernent les maisons.

Plus loin, dominent les crêtes boisées qui donnent au site de Cheuilly son aspect de clairière.

Les développements éventuels du bâti se feront dans les vallons, de part et d’autre du village.

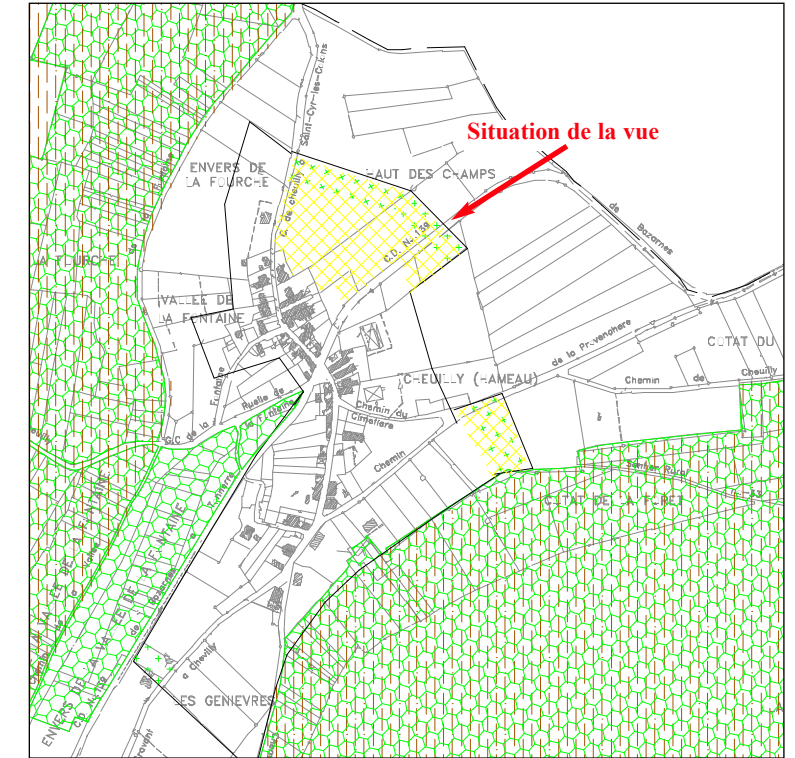
En venant du Sud par la route de Cravant, l’approche est encaissée entre 2 versants boisés. Il n’existe pas de perspective préalable sur le village.

Contraintes d’aménagement

L’extension du village peut se faire en contrebas du CD 139, en descendant vers “l’envers de la fourche”. Des écrans boisés, taillis ou alignement d’arbres, devront marquer la limite des zones construites et la lisière des terres cultivées.

Le plan d’aménagement d’ensemble du secteur intégrera ce paysage préalable.

Depuis le CD 139, en venant de l’Est, les vues sur le village doivent être préservées.



Cheuilly
Le “Haut des Champs” en contrebas du CD 139

Secteur du Chemin de la Provenchère

Intérêt du paysage

Le chemin est situé en crête face à Cheuilly.

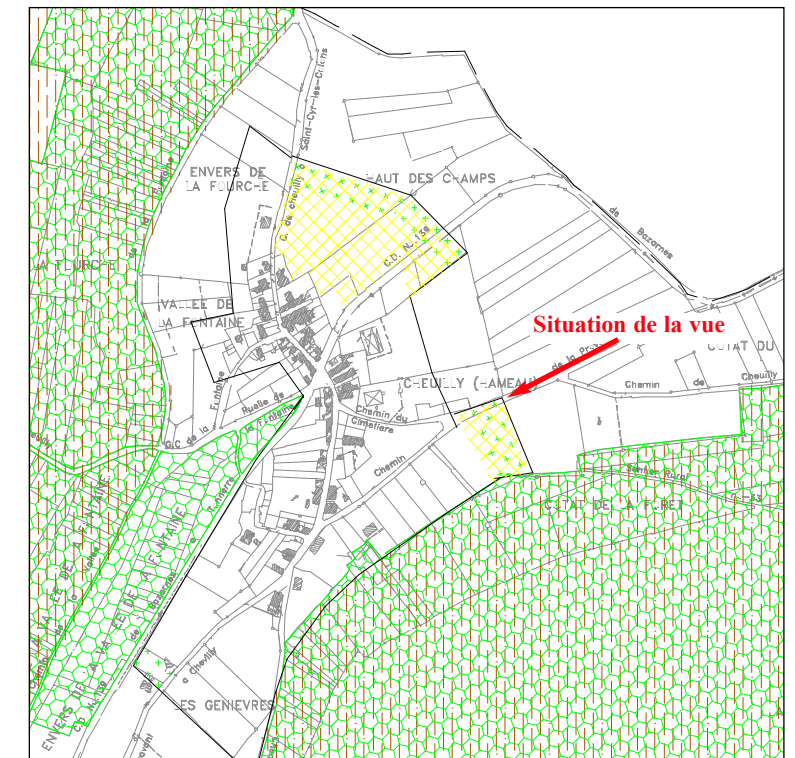
Le secteur du Chemin de Provenchère se situe sous le chemin sur un versant plongeant vers le Vallon du Puits. Il prolonge les terrains déjà construits, organisés en lanière, dans le sens de la pente et aux limites boisées ou constituées de haies vives.

Du chemin d’un côté, la vue s’étend vers les collines boisées du Sud qui descendent vers la Vallée de l’Yonne, et, de l’autre, au-delà du cimetière qui borne le village, sur les champs qui s’adossent au hameau. Cette approche nette du village doit être préservée.

À la hauteur du cimetière, des haies perpendiculaires à la voie limitent la perspective des champs. Ces franges végétales sont à maintenir en l’état.

Contraintes d’aménagement

À partir de ces haies et à la hauteur du cimetière qui marque l’entrée du village, il serait possible de rendre constructibles ces terrains. Le maintien de ces haies doit être un élément incontournable de leur aménagement.



Cheuilly
Sortie Est du village, sous le chemin de la Provenchère

CRAVANT

DOSSIER ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

DRAE BOURGOGNE

MINISTERE DE LA CULTURE



RAPPORT D'ANALYSE

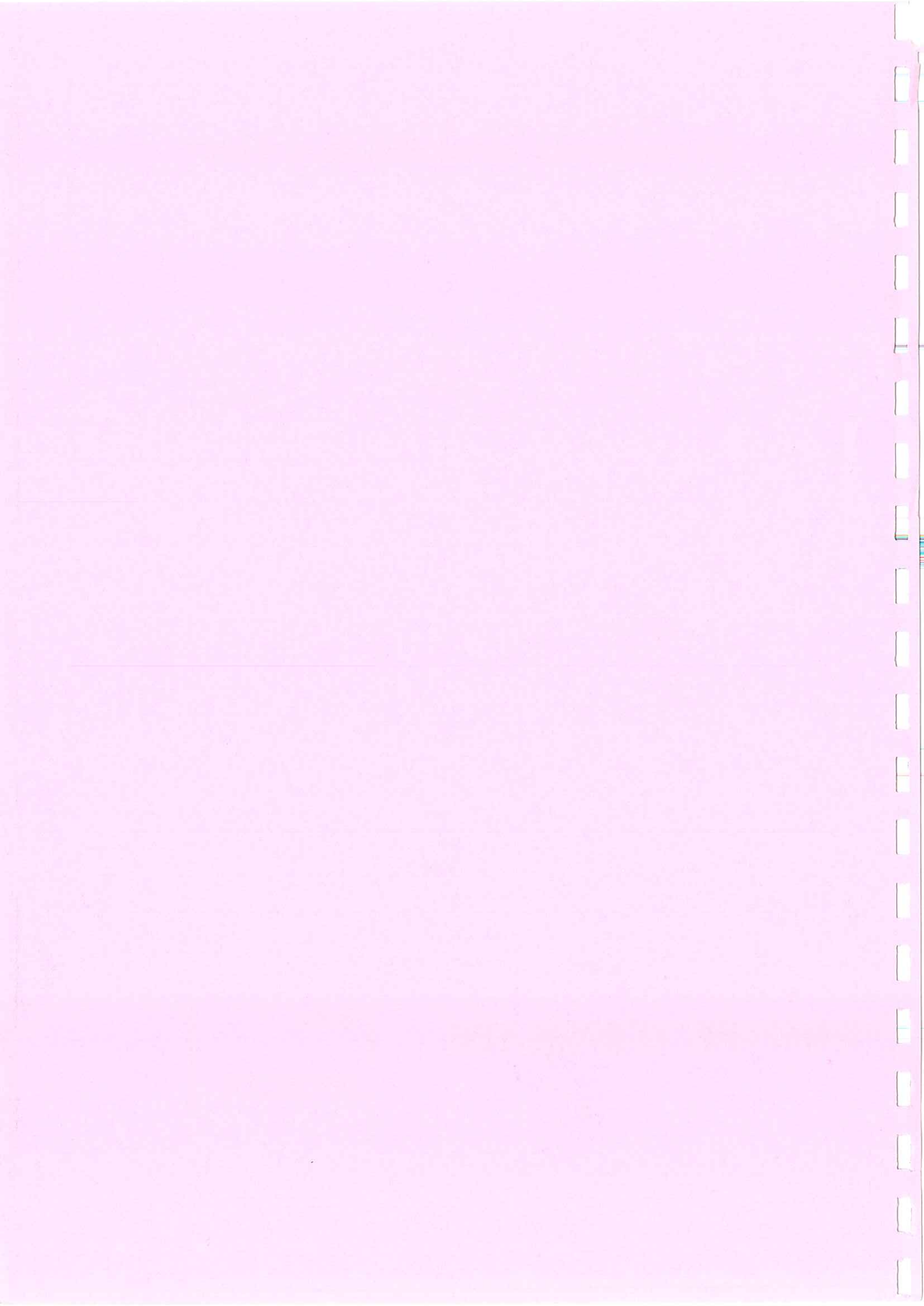
DATE

SEPTEMBRE 1985

HUBERT RIO
CHRISTIAN BOUSQUET
ARCHITECTES DPLG

L'ATELIER DES GOBELINS

4 RUE GUSTAVE GEFFROY 75013 PARIS TEL 707 11 99



SOMMAIRECHAPITRE I: Approche paysagère du site

- .I.01 Cravant et la Vallée de l'Yonne
 - la topographie
 - les voies, le bâti
 - le végétal
 - le paysage
 - le paysage à préserver
- .I.02 Cravant et le plateau
 - le relief
 - les voies, le bâti
 - le végétal
 - le paysage à préserver

CHAPITRE II: Les abords

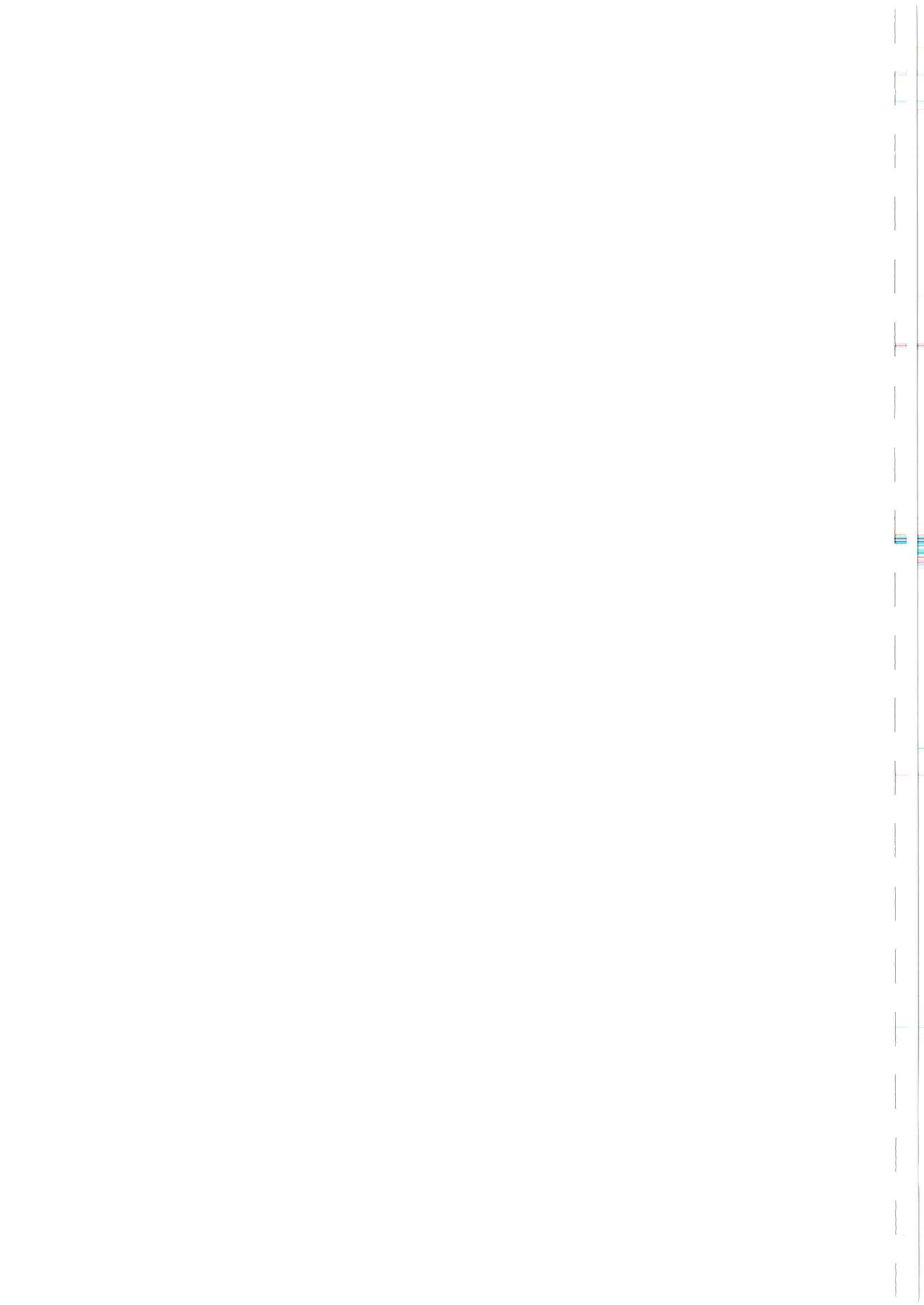
- .II.01 Les abords de Cravant
 - la topographie
 - les voies
 - le parcellaire
 - les séquences d'approche
- .II.02 Les abords de Cheuilly
 - topographie et bâti
 - parcellaire et voies
 - les séquences d'approche

CHAPITRE III: Essai de généalogie pour la compréhension d'un patrimoine

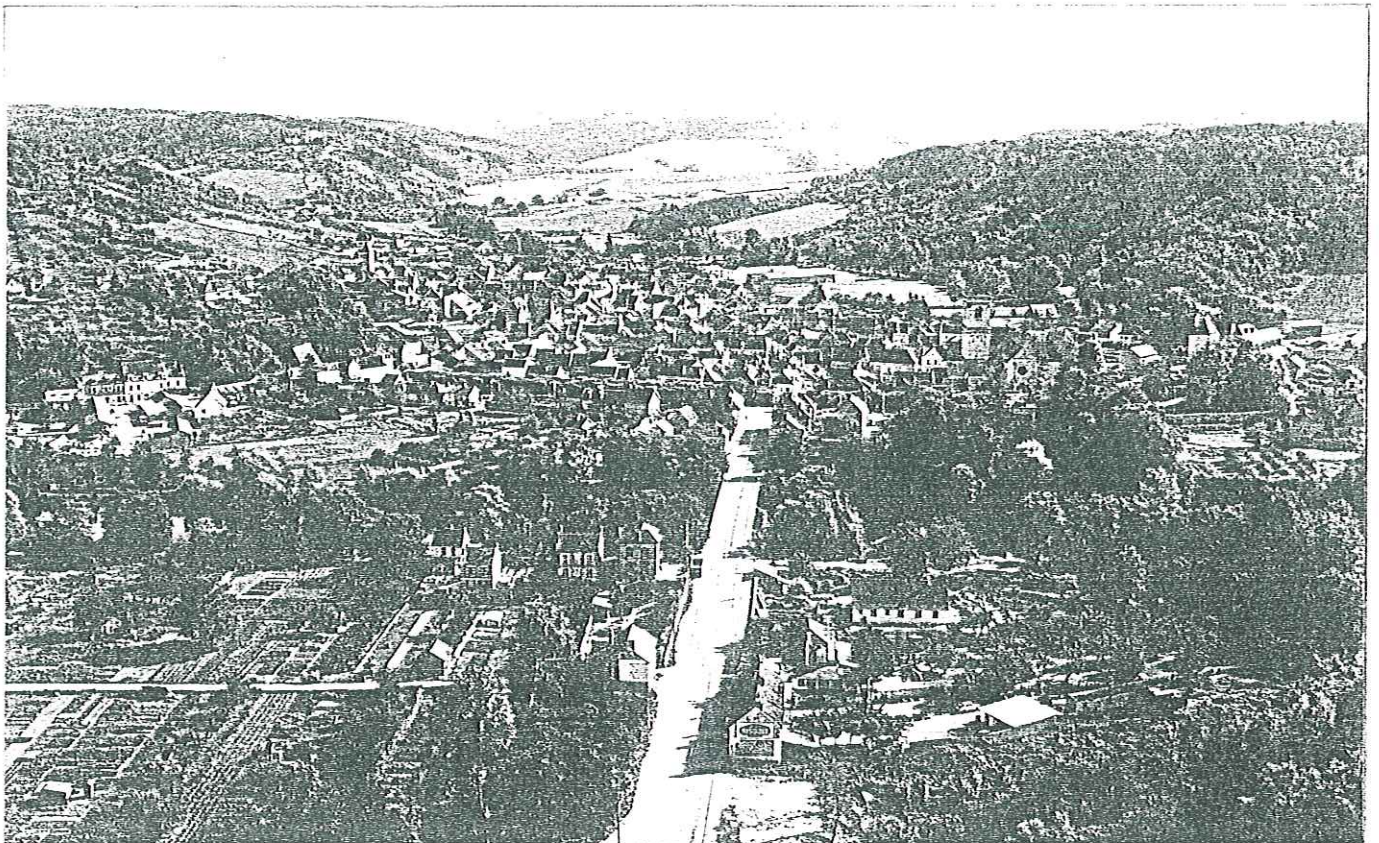
- .III.01 Chronologie historique
- .III.02 Historique, grandes voies de circulation et généalogie urbaine
- .III.03 L'histoire proche ou l'appropriation d'une enceinte
- .III.04 Perspective généalogique pour un projet urbain

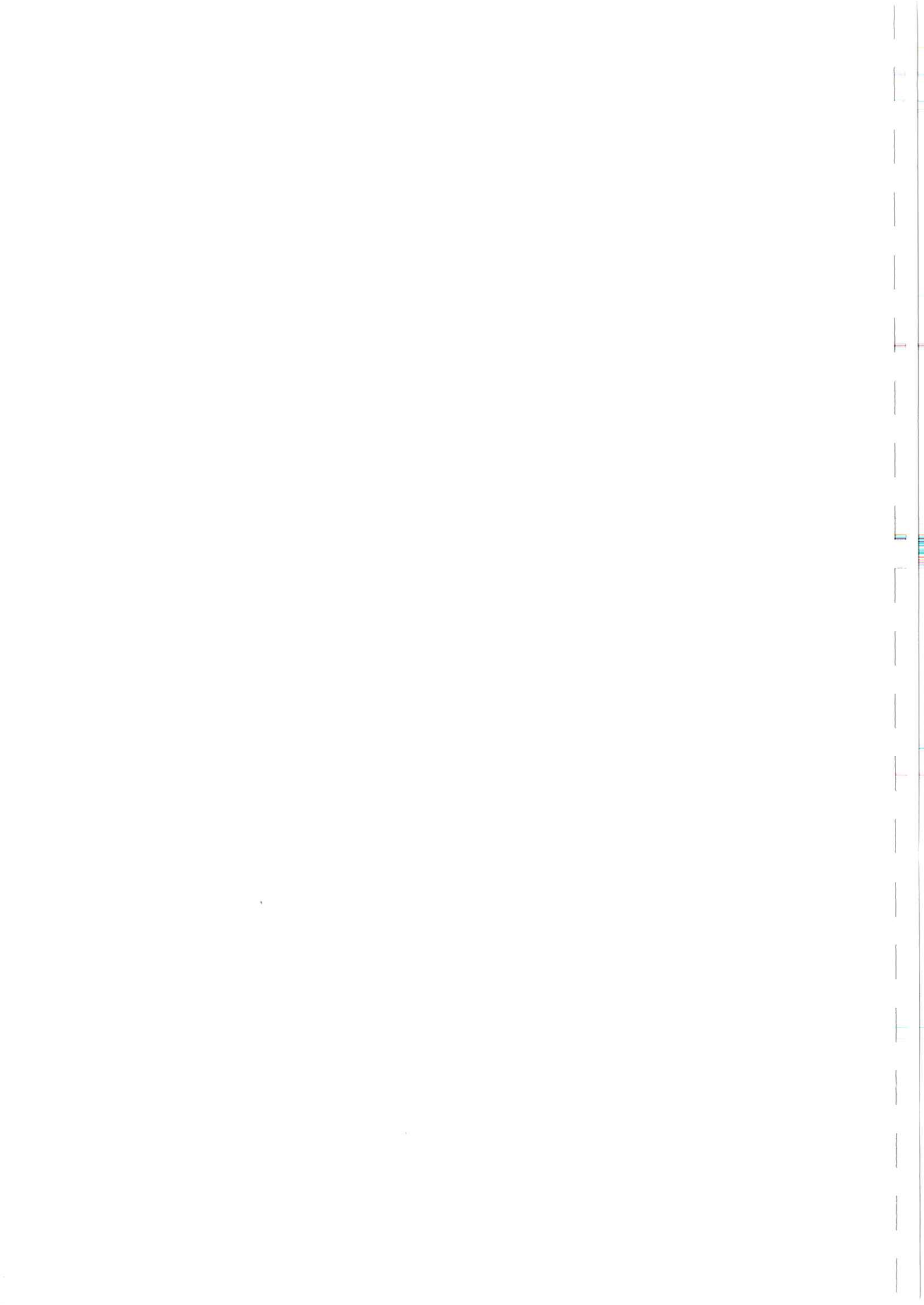
CHAPITRE IV: Analyse du bâti

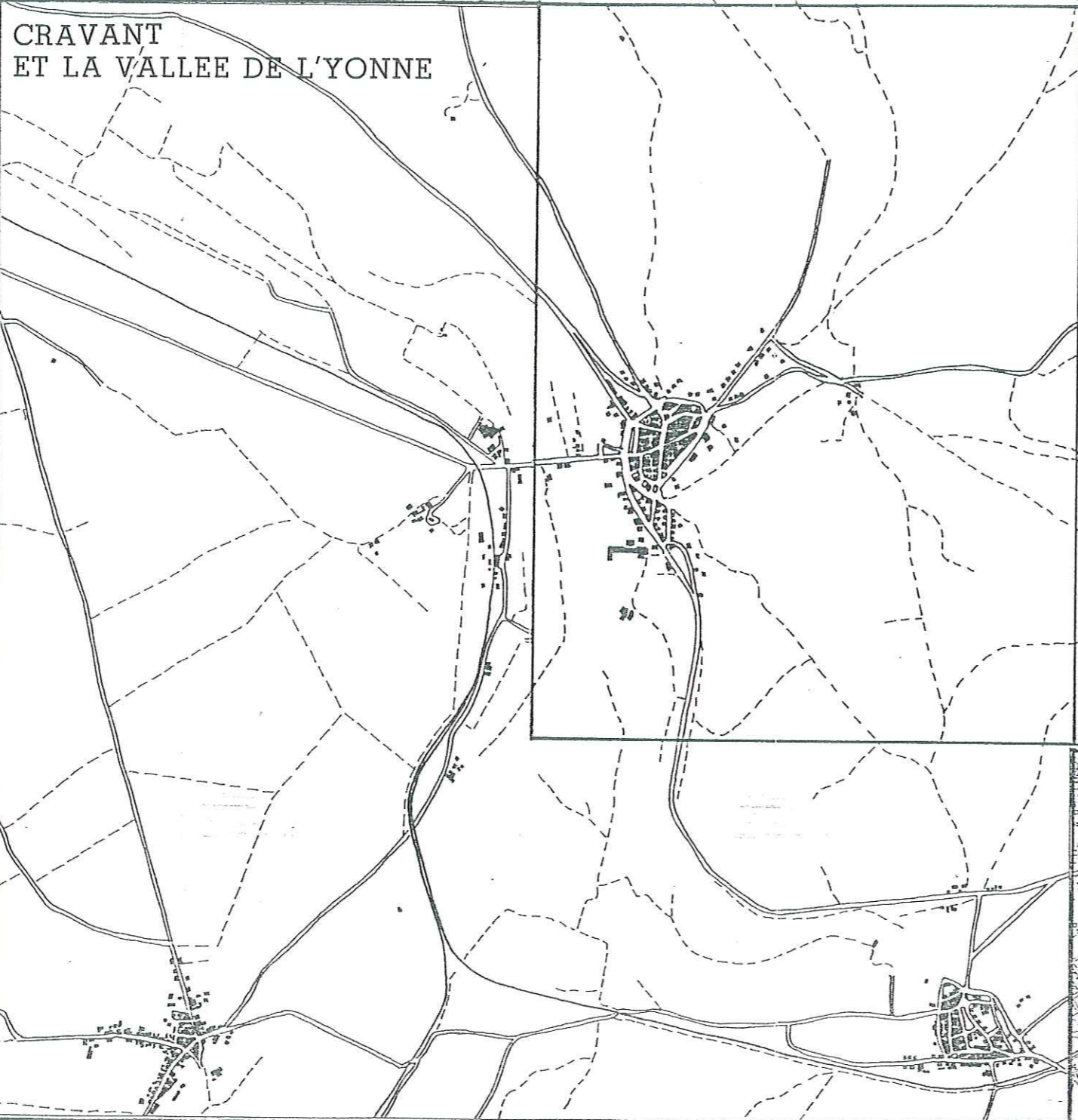
- .IV.01 Eléments de typologie
 - maisons de ville
 - maisons de ville à caractère rural
 - bâtiments de service
 - maisons de faubourgs
 - édifices exceptionnels
- .IV.02 Le recensement
 - les critères de jugement
 - les fiches de reconnaissance
 - répartition de l'intérêt architectural
- .IV.03 Le paysage des toits, repérage
- .IV.04 Protection et zonage



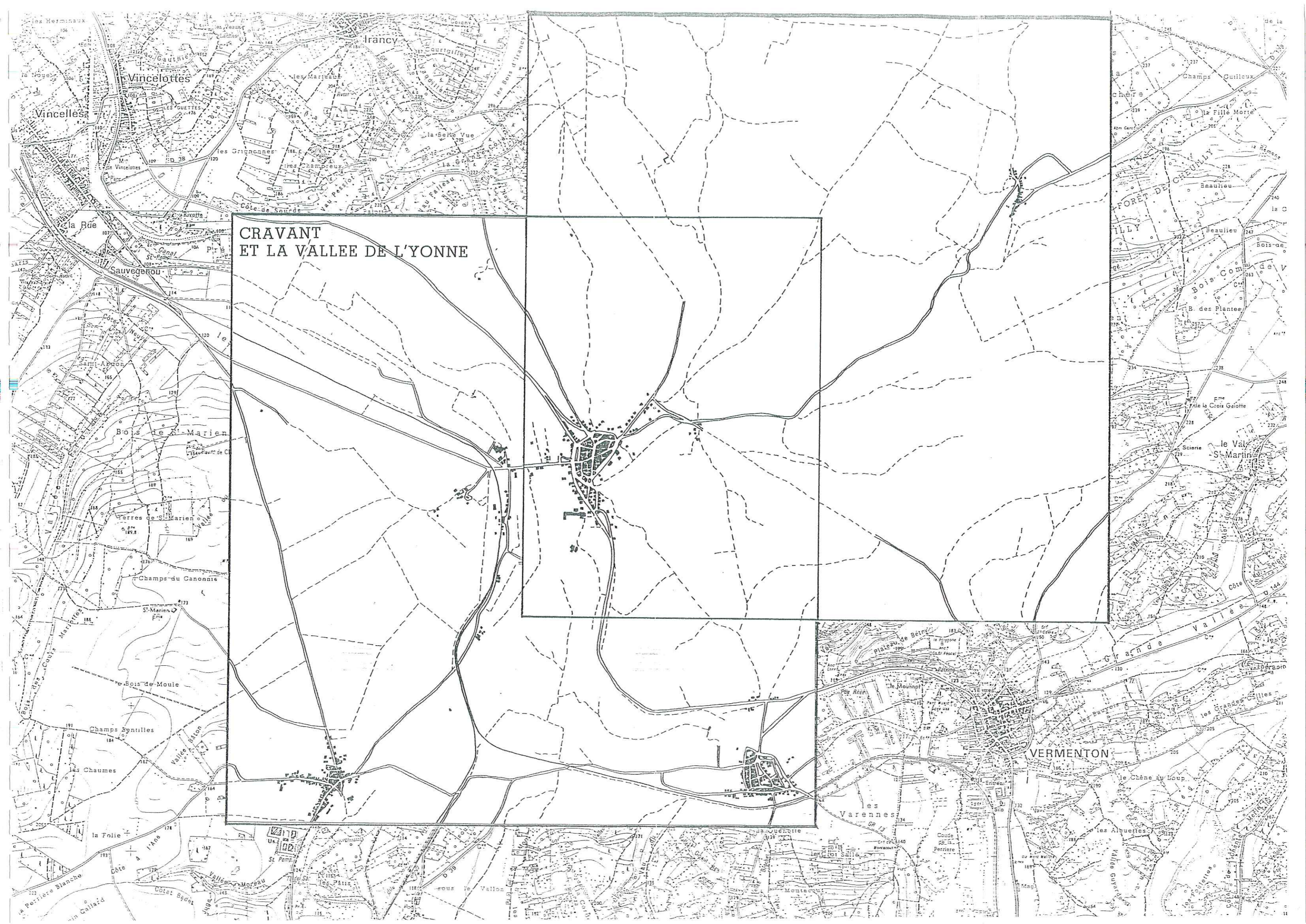
APPROCHE PAYSAGERE DU SITE







CRAVANT
ET LA VALLEE DE L'YONNE

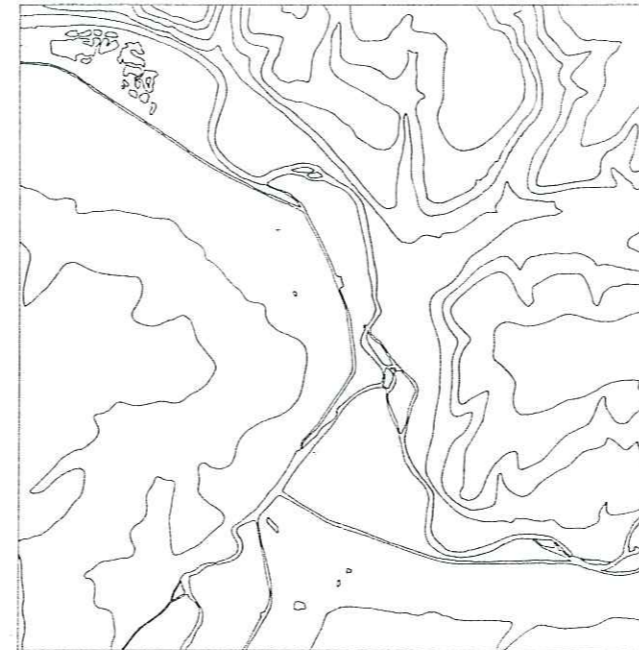


LA TOPOGRAPHIE

La topographie d'un site est le contexte de l'implantation de l'homme, de la ville, elle est le support d'un modelage accompli durant des millénaires à travers les activités humaines. Elle est une donnée fondamentale dans le choix qui préside à la sédentarisation.

A l'extérieur d'un méandre de l'Yonne, en aval de son confluent avec la Cure, le bourg de Cravant s'adosse sur la pente exposée au Sud-Ouest d'un vallon où coule le ru d'Arbault.

Le paysage est construit d'une large vallée alluvionnaire qui s'arrête au pied des vallonements qui bordent les monts de l'Auxerrois et la frange érodée du plateau du Chatillonnais.

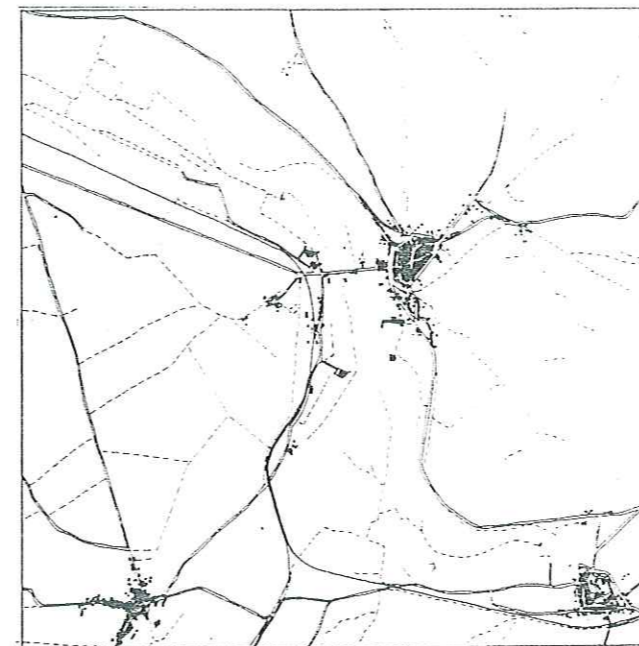


LES VOIES LE BATI

Le réseau des voies est le témoignage de l'histoire des communications de ville à ville. Il a ordonné le bâti comme les implantations urbaines ont fixé ses directions. Leur composition est le résultat de leurs influences réciproques. A Cravant l'organisation des voies dans le paysage se fait sur deux échelles :

- le linéaire de la voie qui débouche du Nord sur la ville par le Faubourg St Nicolas et la boucle qui ceinture le centre sur le tracé des anciennes enceintes, témoignant de l'urbanisation antérieure,
- le tracé de la RN6 support d'une urbanisation nouvelle mais dont l'ordonnement non encore exploité reste potentiel.

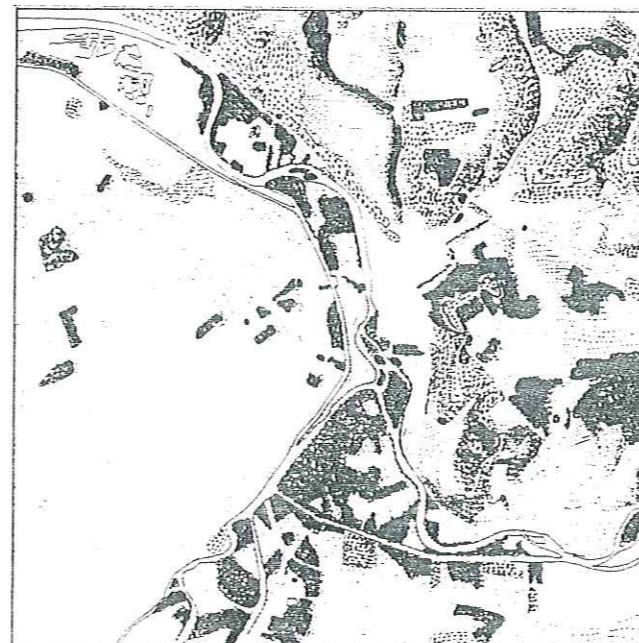
L'implantation erronée de la voirie des lotissements contemporains a eu pour conséquence le désordre de l'implantation du bâti dans la constitution du paysage, en particulier au Sud de la ville. Il conviendra d'en tenir compte dans les implantations futures du bâti.



LE VEGETAL

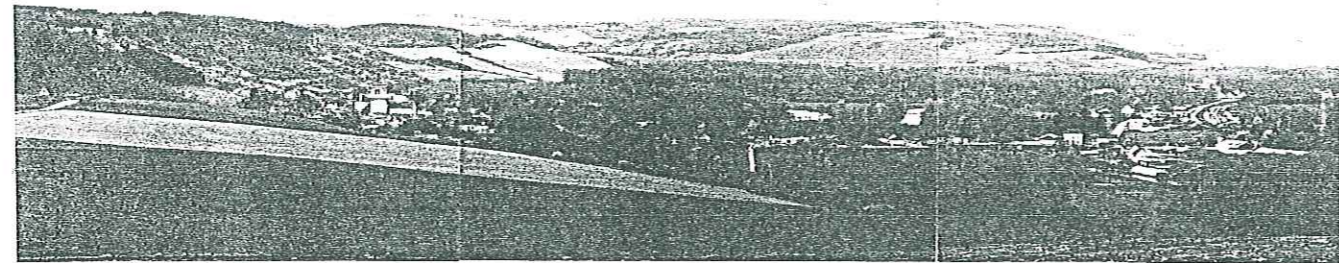
Le paysage végétal est fortement induit par la topographie. Il présente :

- une masse végétale importante dans la vallée. Cette masse très fournie en amont du pont présente un caractère naturel le long du cours d'eau. En aval du pont la présence de jardins et de plantations de peupliers en partie disparues, structure les plantations.
- les bords du plateau sont boisés de végétation moins luxuriante bois maigre et taillis, dont le couvert végétal est fragile, demandant un soin particulier de gestion pour éviter "les fausses notes". En effet, carrières, déboisement excessif, constructions mal contrôlés, auraient un impact visuel très lointain.
- les crêtes des collines présentent deux types de caractère : l'un végétal identique aux bordures du plateau, l'autre constitué de champs cultivés donnant aux crêtes une pureté de ligne se dégageant très finement sur l'horizon. Une maîtrise de l'urbanisation a permis que ces crêtes gardent un horizon vierge.

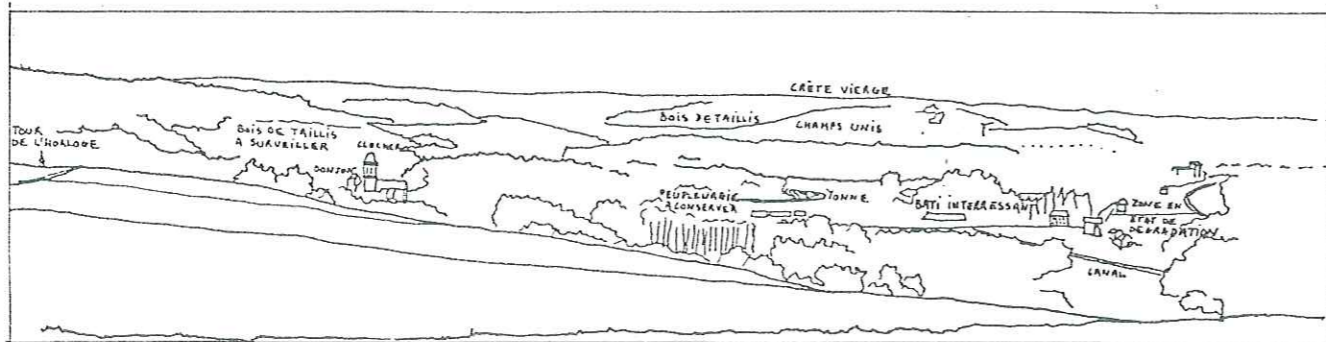


LE PAYSAGE

Le paysage de Cravant est le fruit de la longue maturation que la nature puis les hommes ont entrepris sur le site. Les générations de Cravantais ont magnifié ce paysage par une composition architecturale et urbaine qui est devenue l'élément le plus structurant qui s'offre à la vue. Les émergences monumentales du clocher de l'église et de la tour de l'horloge ponctuent de leur silhouette des horizons de vue successifs, repères permanents dans l'approche de la ville; il convient de préserver ou de remettre en valeur leur rôle de signal urbain dressé sur le fond des masses végétales.



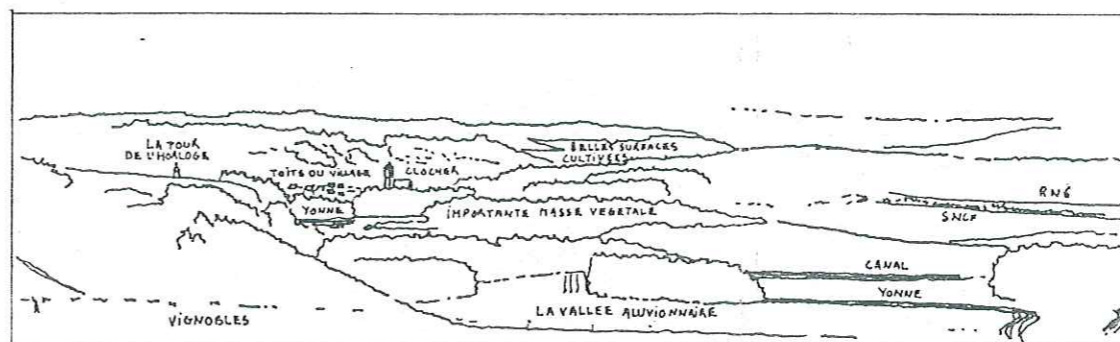
①



LE PAYSAGE A PRESERVER

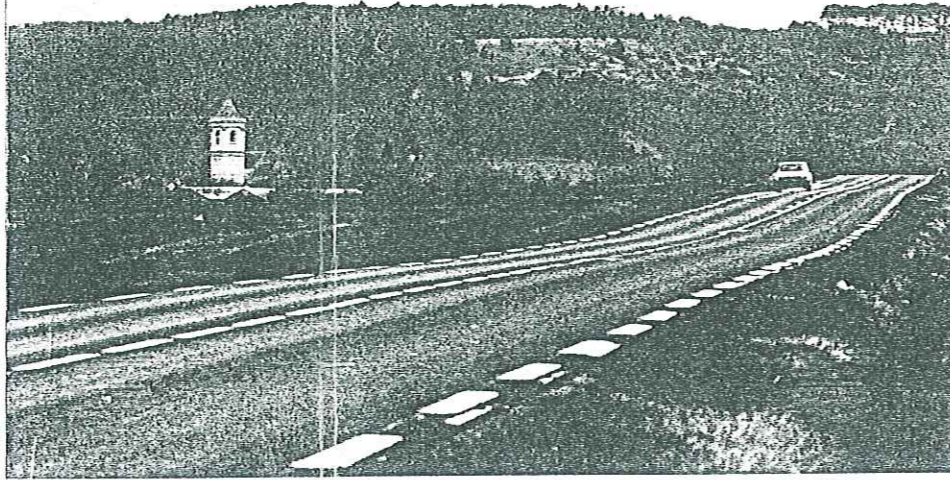


②



Le premier plan de champs cultivés se termine sur le talus planté de la voie ferrée qui dissimule les bâtiments d'activité implantés au-delà en contrebas. Cette ligne horizontale met en valeur la verticalité du clocher qui se détache des vallonnements boisés de l'horizon : une approche d'une grande qualité visuelle.

③



Le Bourg de Cravant se contient fermement dans le paysage, ponctué à ses deux extrêmes par les émergences de la Tour de l'Horloge et du clocher.

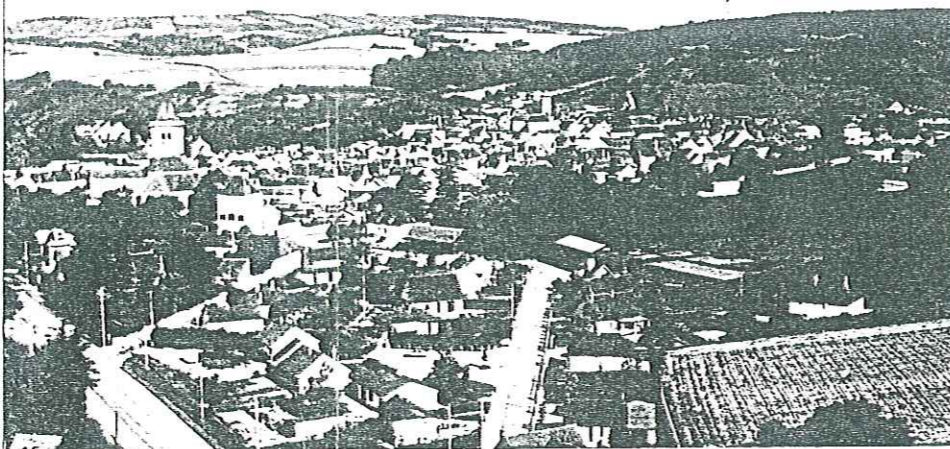
④



Les vallonnements ferment l'horizon de lignes de crêtes dont la virginité est à préserver des constructions : l'intérêt reste centré sur la ville. On remarque la végétation opulente de la vallée, le dessin paysager des cultures potagères, et un boisement plus fragile sur les pentes qui constituent les bords du Plateau érodé.

L'arrivée de la RN 6 constitue une percée dont la rigidité dans le paysage est à atténuer.

⑤

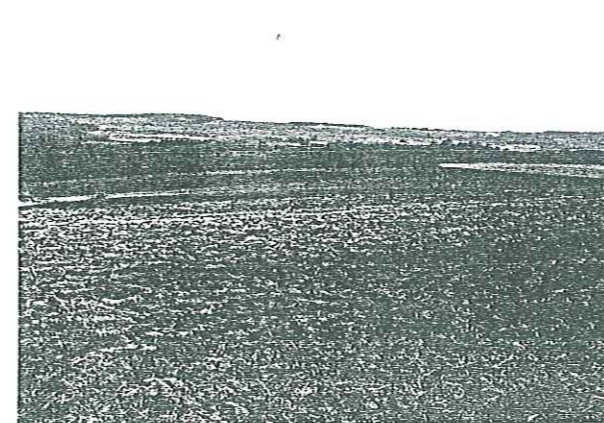
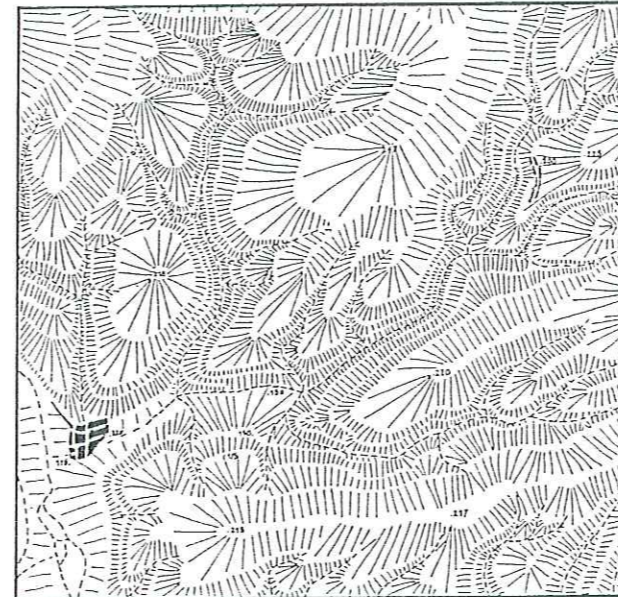
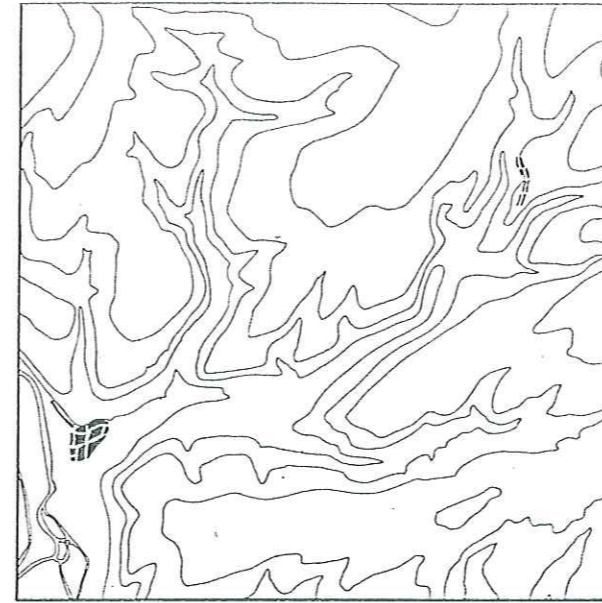


Au sud de Cravant la silhouette est perturbée par une voirie et un parcellaire qui raccordent mal les extensions au Bourg. Un traitement végétal de type avenue, pour la RN 6 en particulier permettrait de revaloriser cette entrée de ville en créant une liaison avec les "promenade" du tour de ville.

LE RELIEF

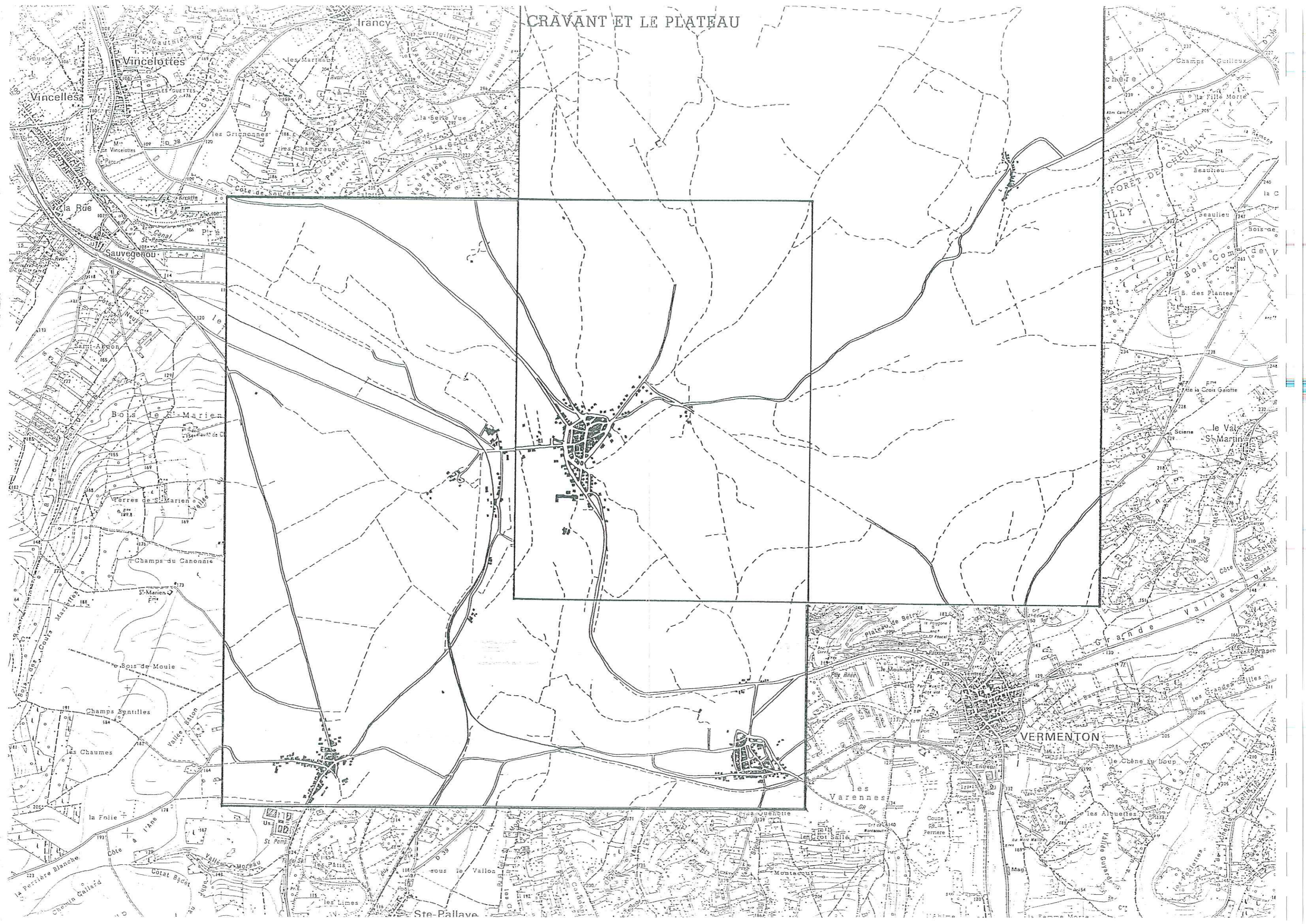
Cravant est situé au seuil entre la vallée de l'Yonne et le plateau, le périmètre de la Commune vient buter sur l'Yonne à l'ouest et s'étend plutôt sur le plateau à l'est, où le hameau de Cheuilly est situé. Une vallée principale conduit naturellement de Cheuilly à Cravant, avec un dénivelé d'environ 100 m entre les deux implantations

Les caractéristiques du relief sont donc un plateau légèrement incliné vers l'ouest incisé d'une multitude de petites sèches, toutes conduisant vers l'Yonne. Les grandes surfaces très légèrement vallonnées viennent se rompre sur des éboulis calcaires à partir desquels des pentes plus fortes conduisent au fond des vallées.



①

CRAVANT ET LE PLATEAU



Vincennes

Cravant

VERMENTON

les Varennes

Champs Guilleux
la Fille morte
Beaulieu
la C
BOIS de
de V
B. des Plantées
Sciense
le Val
St-Martin
Côte de la
Grande valée

la Rue
Sauvegerou

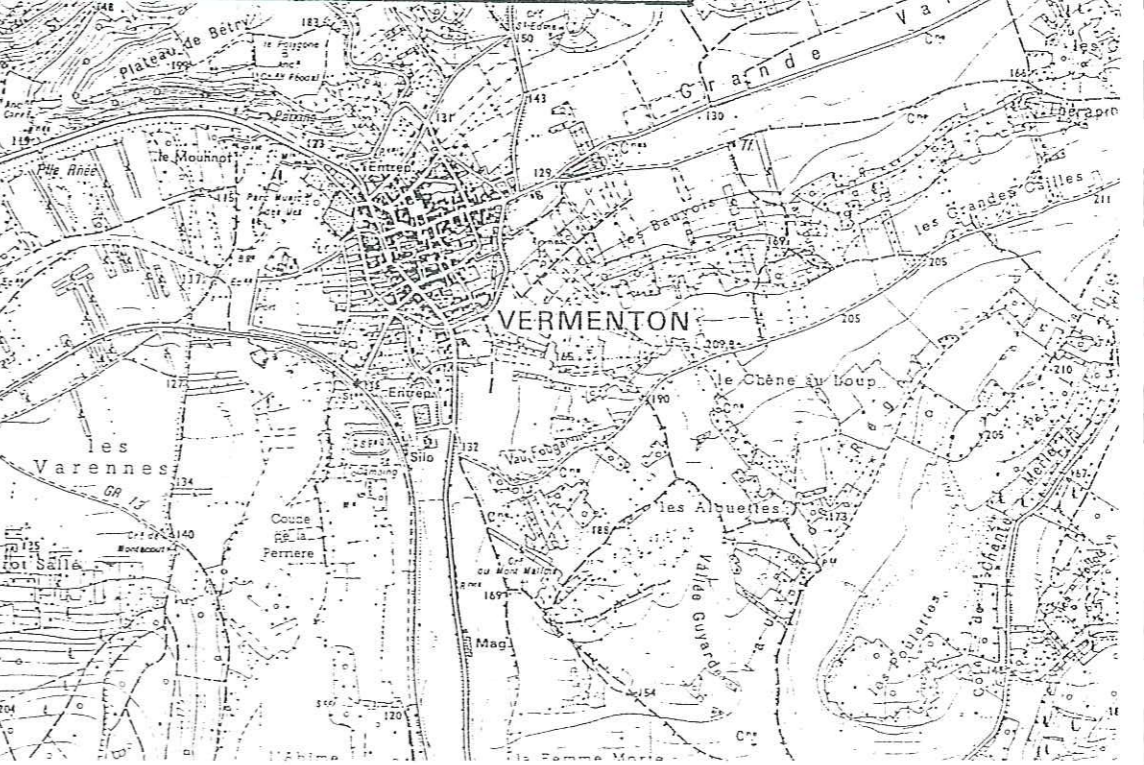
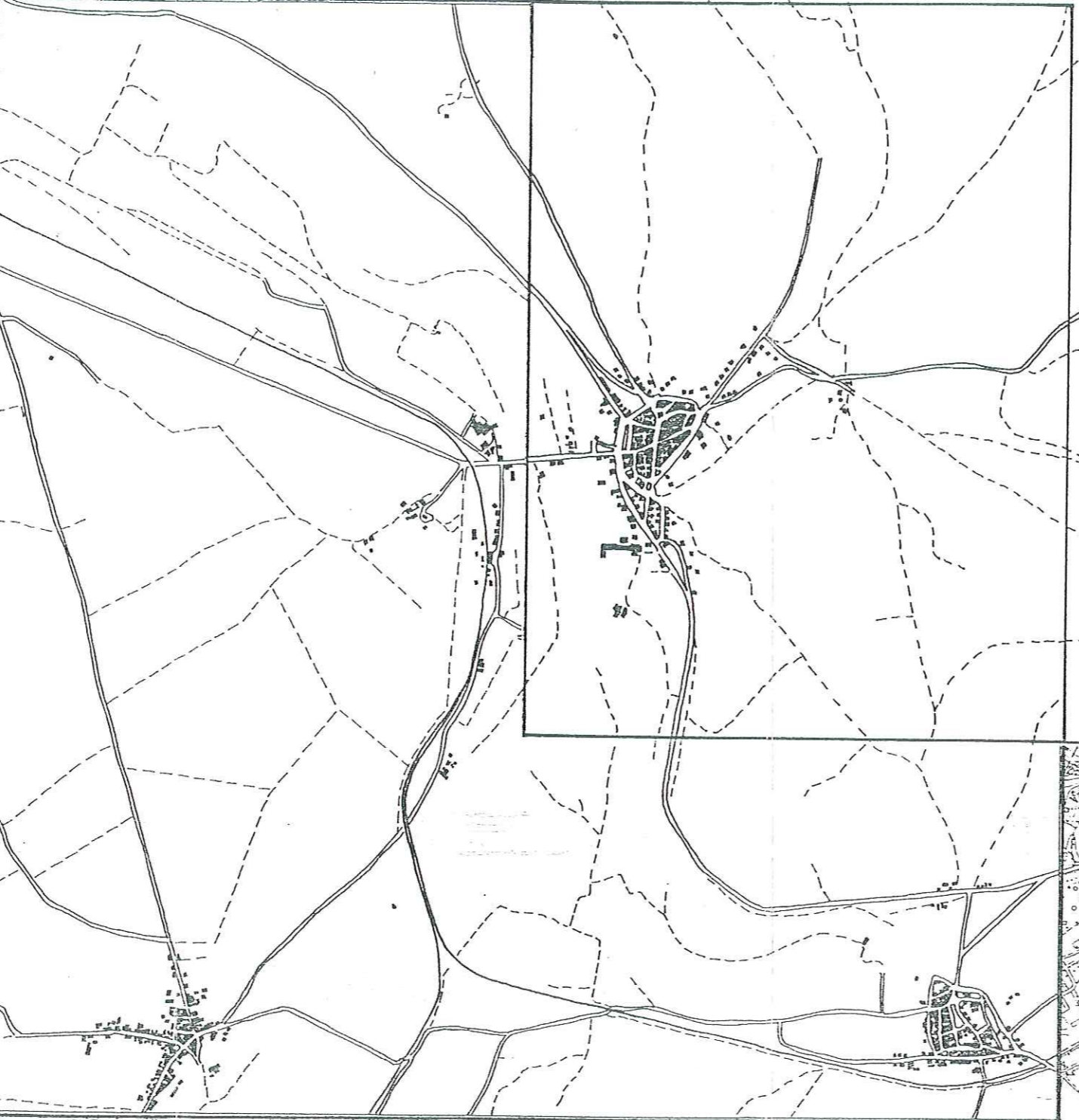
Bois de St-Marien

Champs du Canonnie

le Bois de Moule

la Folie
l'Ano

la Perrière Blanche
Cotat Bécot



LES VOIES LE BATI

Les voies de communication principales sont conduites par les événements majeurs du relief et retrouvent ici le cours de l'Yonne. Par contre, un fin et tenace réseau de chemins irrigue cette zone de territoire entre Cravant et Cheully, trouvant le plus souvent dans le relief son fil conducteur: les thalwegs.

Certains ont changé de statut et pris de l'importance, dont la départementale D 139 qui conduit de Cravant à Cheully.

Cheully s'est développé de façon linéaire selon un axe nord-sud, définissant une voie qui suit une courbe de niveau.

Le nouvel accès de la D 139 qui coupe cet axe vient tenter de créer un centre et oriente d'éventuelles extensions de part et d'autre.

Cheully rassemble un bâti essentiellement rural ou d'origine rurale et réinvesti en résidences secondaires. Une certaine unité de ce petit village a été remise en cause par l'implantation mal négociée de vastes hangars agricoles et par une forme de mitage dont les premiers signes apparaissent: appentis, caravanes ou maisons neuves, en marge du village et sur des terrains agricoles convertis.

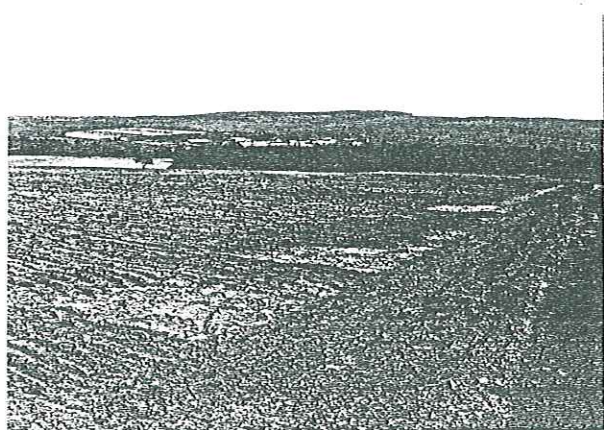
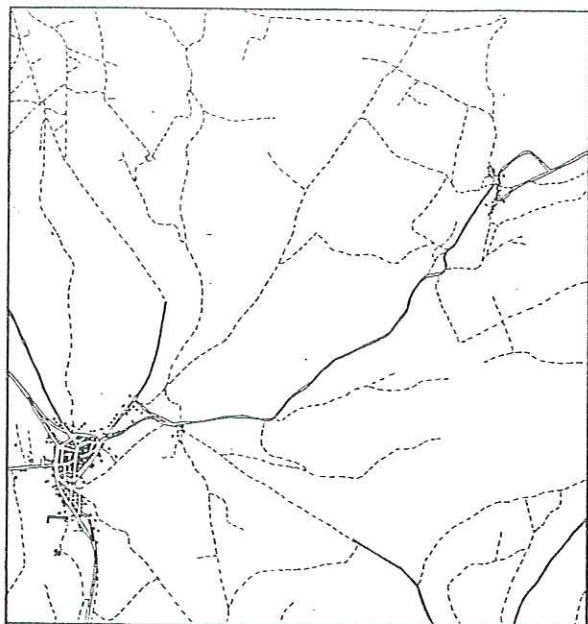
LE VEGETAL

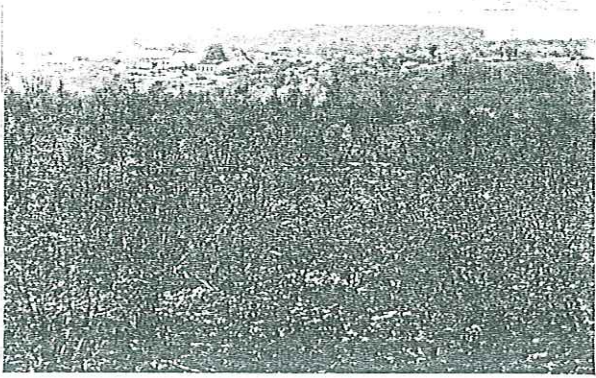
La couverture végétale que nous voyons aujourd'hui est à réinsérer dans une histoire du paysage, qui peut nous apprendre les multiples transformations que le territoire subit au cours des siècles. Ce n'est pas le but de cette étude, néanmoins, l'exemple des parcelles en lanières jadis consacrées à la culture de la vigne sur les pentes raides où le plateau se brise et s'incline vers les vallées et aujourd'hui envahies par des taillis sauvages et malingres témoigne des risques d'évolution dommageable du paysage.

Les reliefs les plus doux du plateau sont investis par de vastes champs à vocation principalement céréalière, là où la structure du parcellaire ancien a pu être modifiée et adaptée à de nouvelles rationalités économiques. Subsiste aussi sur ces terrains une activité ancienne, les pépinières de cerisiers.

Toutefois, la totalité des terrains plats n'a pas été défrichée, et de grandes surfaces restent boisées, Bois de la Provenchère, Plain de la Tramure, Bois Fourchu, etc... qui contribuent à la variété du paysage. Il est à remarquer que de nouvelles essences apparaissent, en particulier les pins noirs, participant elles aussi à la transformation du paysage.

Dès que le relief devient plus accidenté, et quand les taillis n'ont pas succédé à la vigne, de longues et sinueuses langues boisées séculaires continuent de lécher les flancs des vallées.

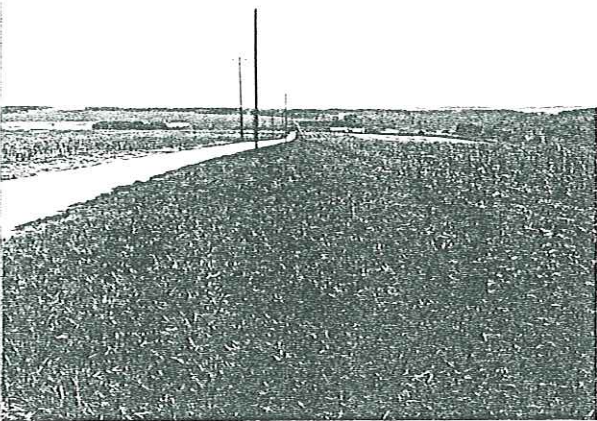




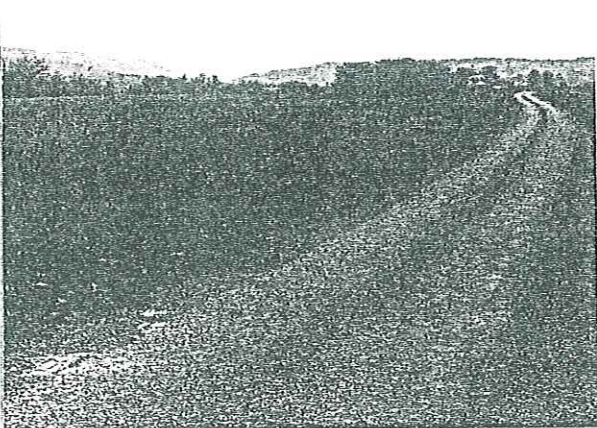
3



4

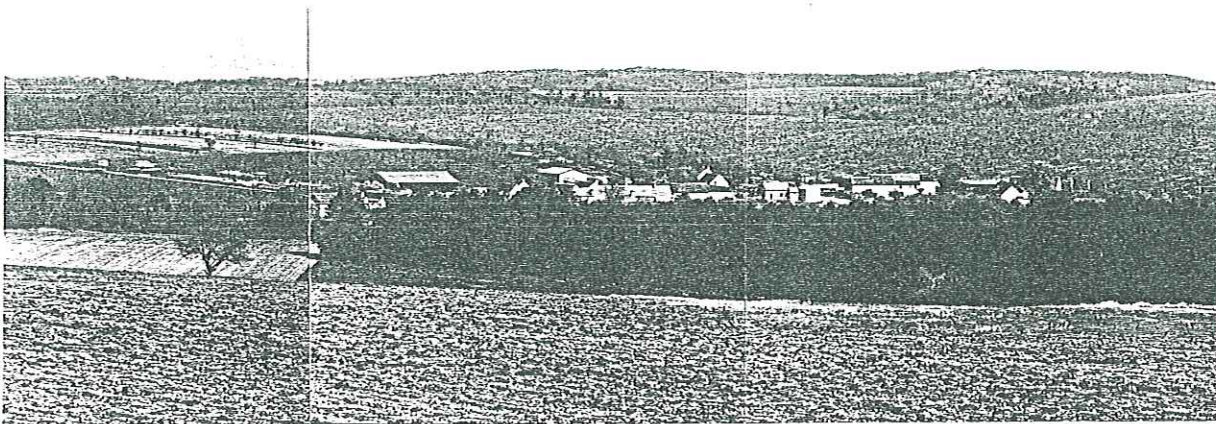
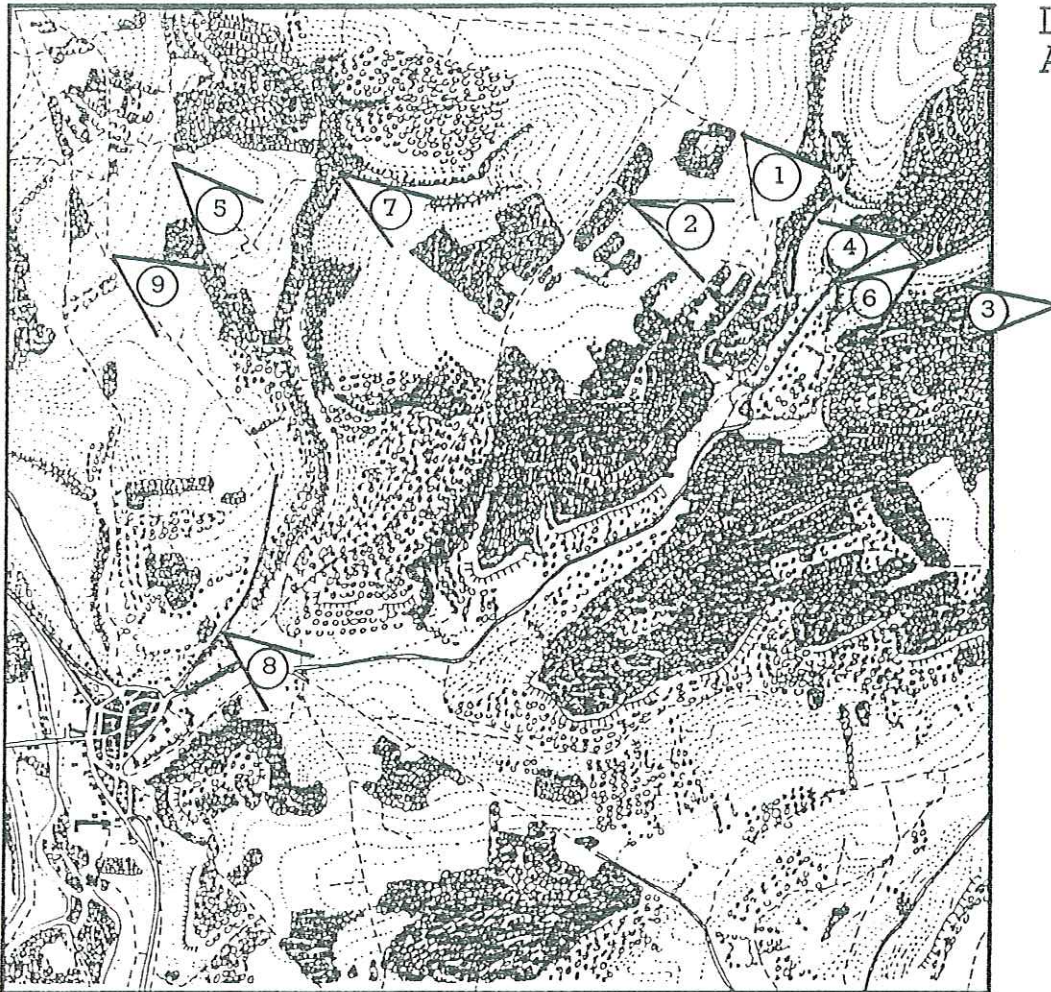


5

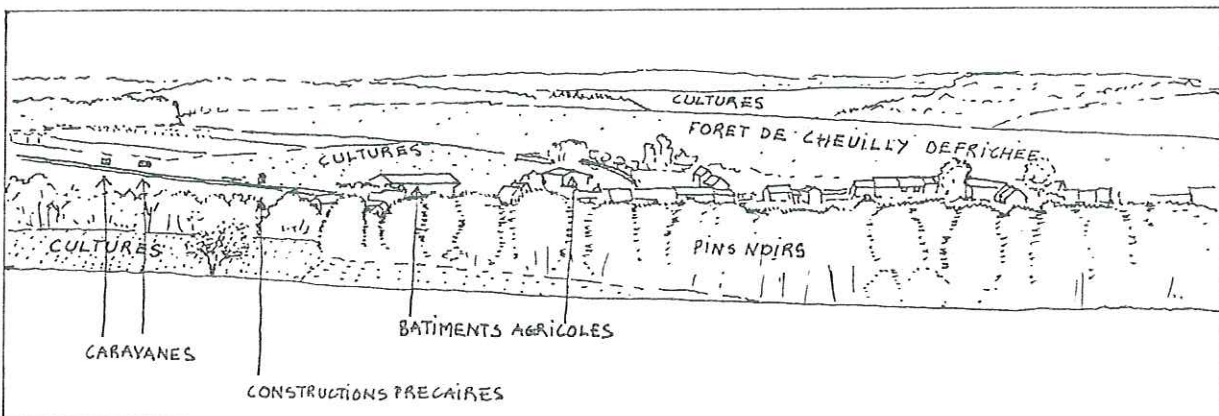


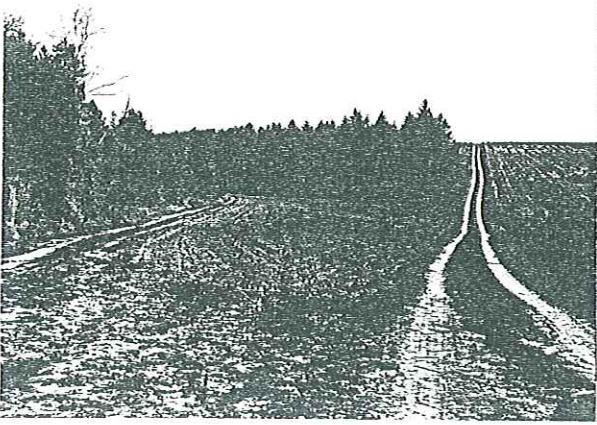
6

LE PAYSAGE A PRESERVER

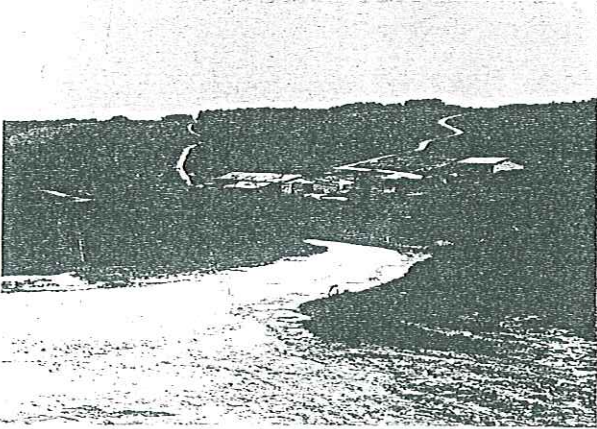


2 bis

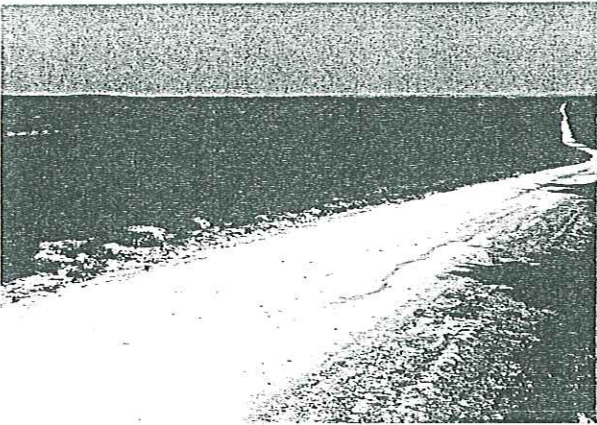




7



8

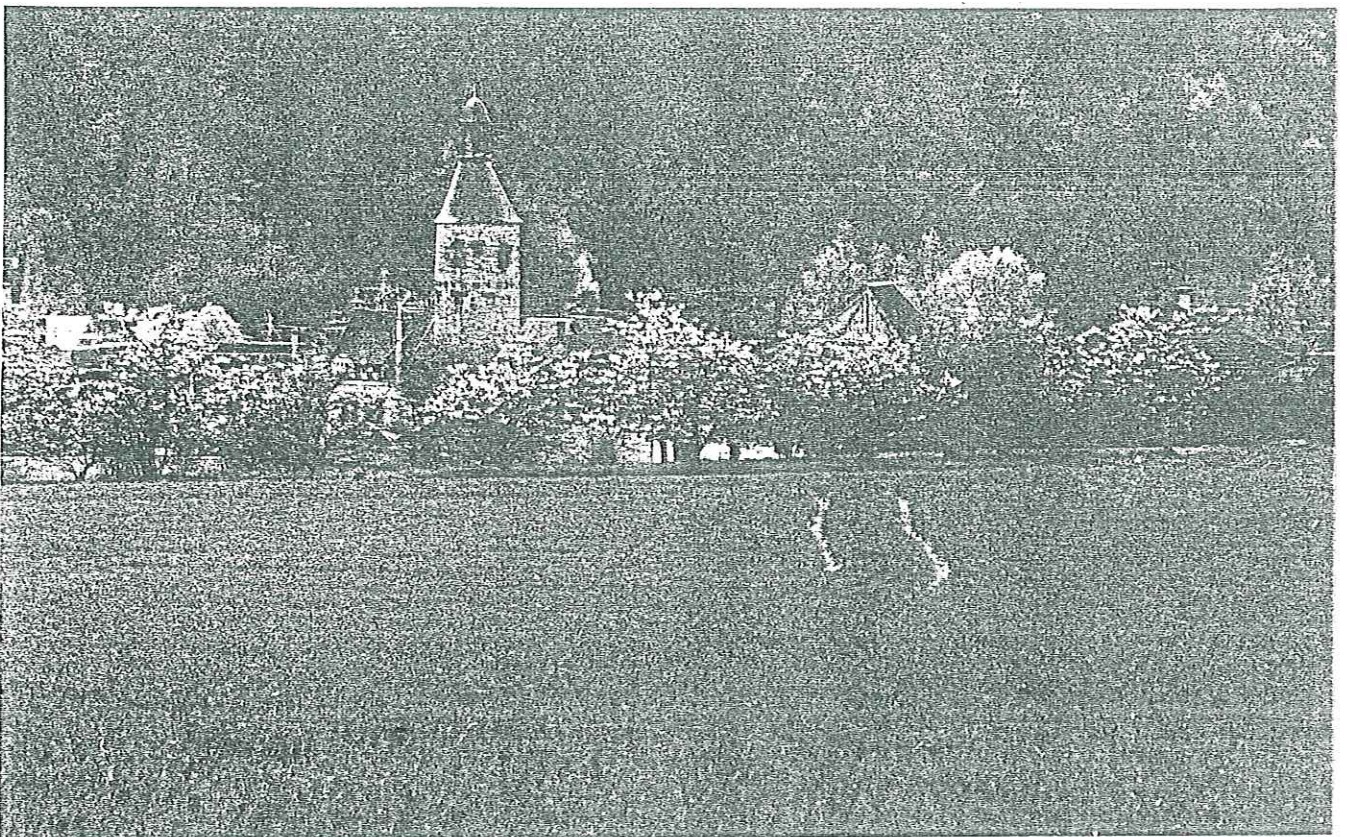


9

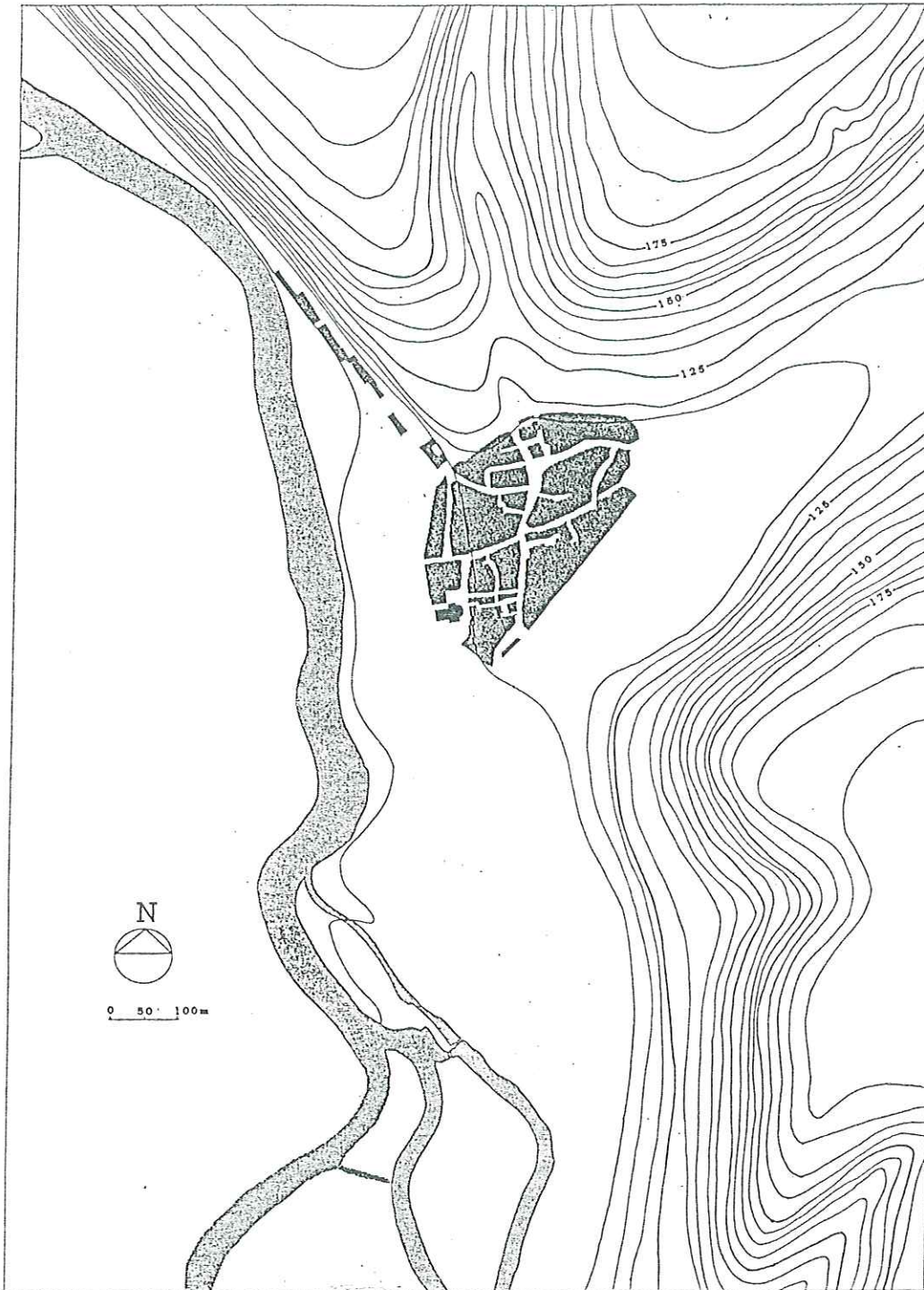
Photograph by
[illegible]
[illegible]

Photograph by
[illegible]
[illegible]

LES ABORDS



TOPOGRAPHIE



En retrait des pentes les plus accentuées, Cravant se niche sur un flanc de vallée, débouchant sur celle de l'Yonne, appuyé en partie basse sur l'Eglise et le Donjon qui délimitent la ville.

Le site urbain est nettement encadré par les évènements topographiques : le lit de l'Yonne à l'Ouest et les bords pentus et érodés du plateau au Nord-Est et Sud-Est, évènements qui ont proposé un terrain judicieusement exploité par l'implantation de la ville ancienne.

L'urbanisation linéaire du Faubourg St Nicolas rappelle la vocation portuaire de Cravant.

LES VOIES



Les voiries se sont superposées et complétées dans le temps jusqu'à proposer aujourd'hui à la lecture un réseau qui semble confus.

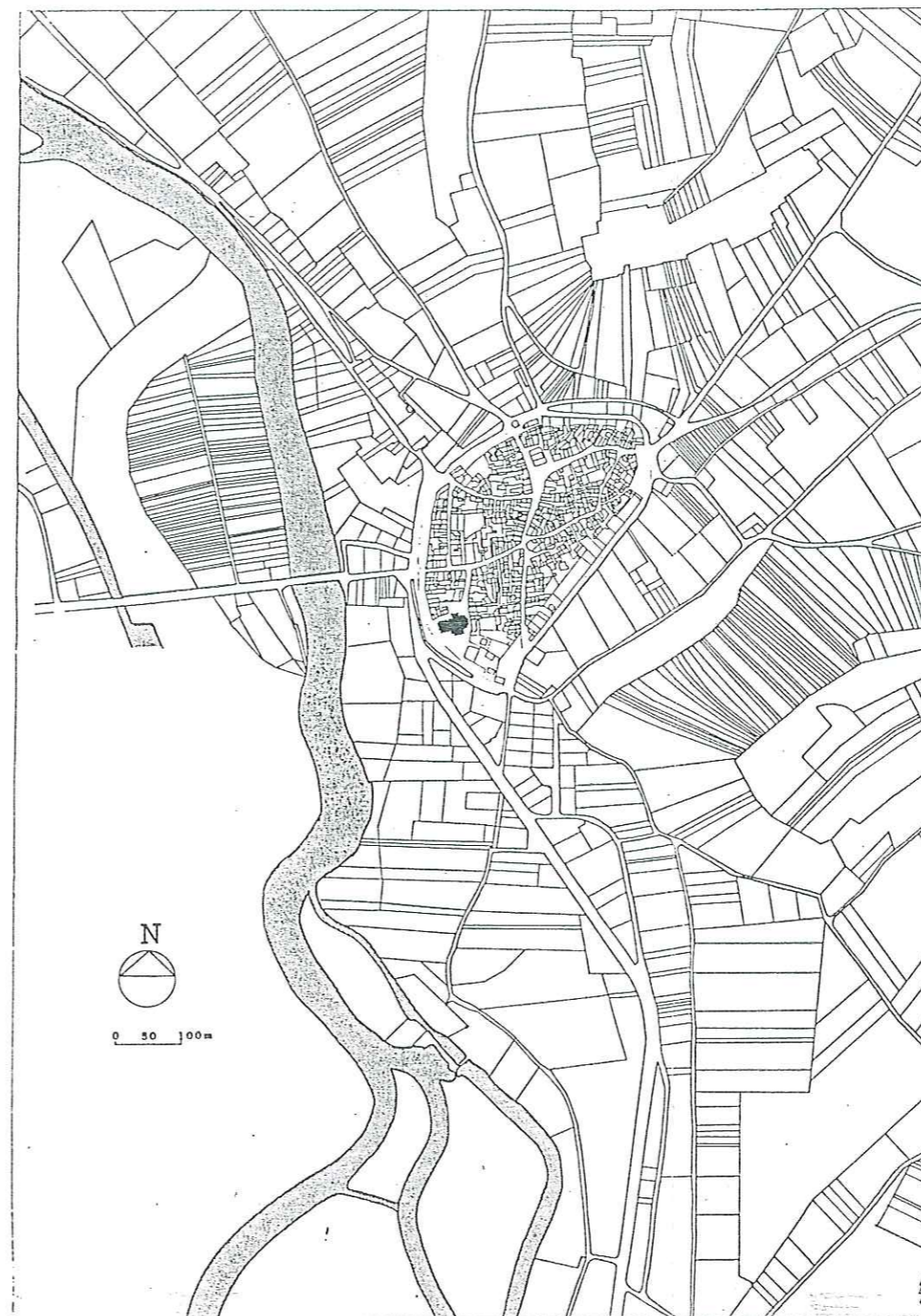
Néanmoins, en prolongeant les deux axes principaux de Cravant sensiblement d'axes Est-Ouest et Nord-Sud, accueillant les portes principales, on constate que pour le premier il se fait dans le prolongement selon la ligne de pente d'une petite vallée, le Val du Guette, et pour le second il se situe dans l'axe de la vallée du Ru d'Arbault pour franchir l'Yonne sur un pont dont l'emplacement est à peu de choses près probablement resté un point de franchissement stable depuis des temps reculés.

Les îlots bâtis qui constituent le centre ancien sont ceintrés par une voie périphérique qui s'est substituée au fossé de l'enceinte fortifiée.

A partir de cette voie qui permet de lire encore et de façon excessivement limpide, le tracé du rempart détruit, des voies rayonnantes, de desserte interurbaine ou agricole, prennent leur départ depuis les anciennes portes percées dans le rempart.

L'analyse historique nous éclaire sur la constitution de ce réseau.

PARCELLAIRE



Le parcellaire nous relate le résultat du partage du territoire. Le découpage foncier témoigne ici d'un long passé agraire. Il a la vertu d'organiser le paysage et sa morphologie répond à une structuration rigoureuse où l'économie rurale, les techniques agraires, la nature du sol, l'orientation ont autant d'importance que le relief.

Pour le site de Cravant on peut établir une première division entre deux types de parcelles, d'une part de grandes parcelles issues d'un carré déformé et d'autre part des séries de lanières très étroites.

Les premières occupent les terrains les plus plats, en vallée où sur le plateau, les secondes découpent le plus souvent les parties les plus pentues du relief dans le sens de la pente et correspondent alors à l'exploitation de la vigne

ou bien résultent de l'aménagement de terrains marécageux (La Gravelle) en jardins potagers pour les citadins.

Le parcellaire de Cravant, en tant que ville d'origine médiévale semble nous montrer la transcription d'une structure agraire très ancienne où l'on trouve dans la partie basse de la ville une trame relativement orthogonale, en prolongement de la trame agraire de la vallée, alors que la partie haute de la ville, au pied du plateau, retrouve les courbures du parcellaire en lanières inscrit en éventail depuis le sommet des collines.

LES VUES depuis Auxerre par la RN 6

La RN6, qu'elle arrive à Cravant depuis Auxerre ou depuis Avallon, est la voie qui draine le trafic le plus important et le plus varié.

Si avant le passage sous le pont de chemin de fer la vue est particulièrement belle, ponctuée par la silhouette du clocher, elle devient dégradée et informe après le passage du pont (1).

L'absence d'éléments bâtis ou végétaux structurant la conduite de l'entrée de ville, le traitement médiocre des bords de la voirie, le manque de contrôle de la publicité et de la signalisation rendent l'approche confuse où la vue est dominée par le revêtement de la voirie.

L'inexistence du marquage du pont, les approches du canal et des bords de l'Yonne, le relèvement du virage final réduisent les effets que cette avenue conduisant à la ville pourrait receller : ainsi les points de vision qui marquent l'approche sur le clocher, passage des voies d'eau, signe d'appel de la poterne.

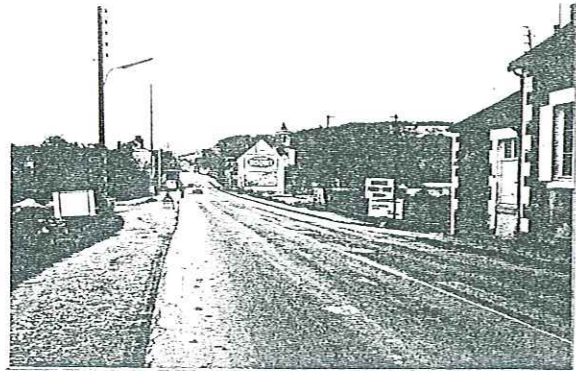
Il reste à noter le caractère dangereux du virage qui tourne devant l'entrée de ville ainsi que la différence de niveau qui en accuse la négation ; néanmoins, le traitement des abords en promenade plantée ainsi que la limite ferme du bâti sont des éléments qui mettent en valeur le centre ancien.

Un effort particulier est à prévoir sur cet accès lors du renforcement de la voirie et en prévision de la future déviation, la voie devenant alors plus urbains de fait.

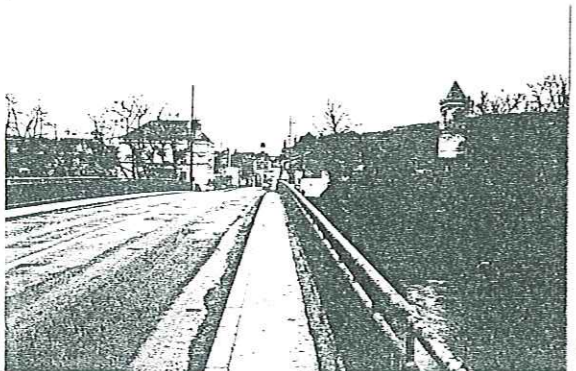
depuis le faubourg St Nicolas

L'arrivée sur Cravant depuis Vincelottes par le faubourg St Nicolas est intéressante et remarquable d'une part par l'originalité et la qualité des greniers qui le composent avec une transition très nette du paysage végétal au bâti du faubourg.

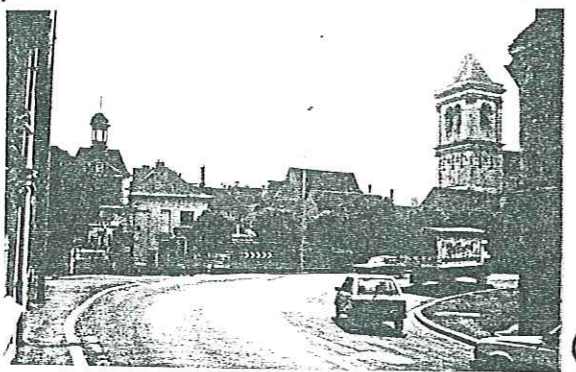
Toutefois, l'utilisation en régression de ces bâtiments met en péril leur conservation en même temps que certaines rénovations malhabiles ont été entreprises. On retrouve la qualité d'approche du centre par une percée en contre haut du faubourg sur le clocher qui offre une vue privilégiée.



①



②



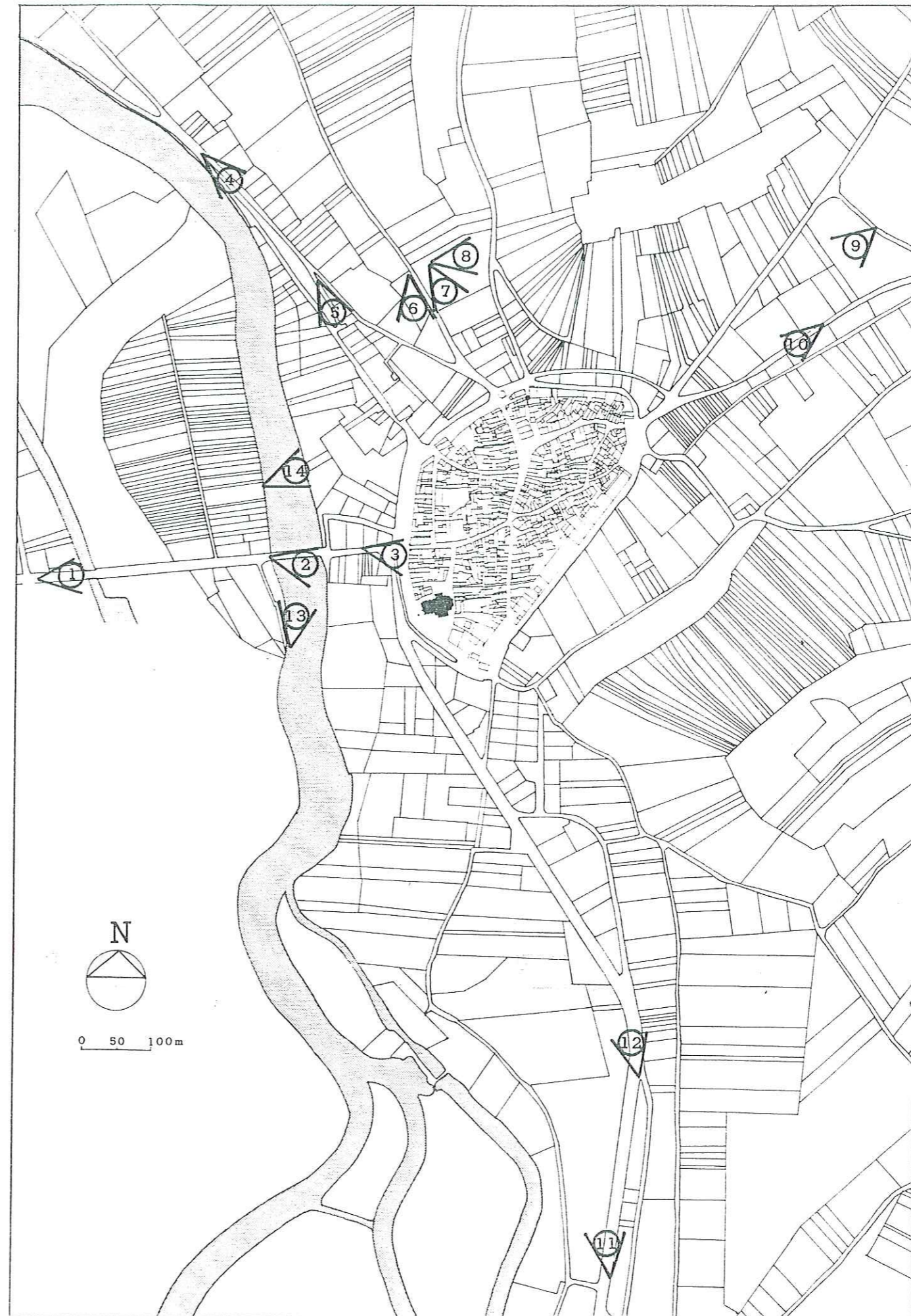
③



④

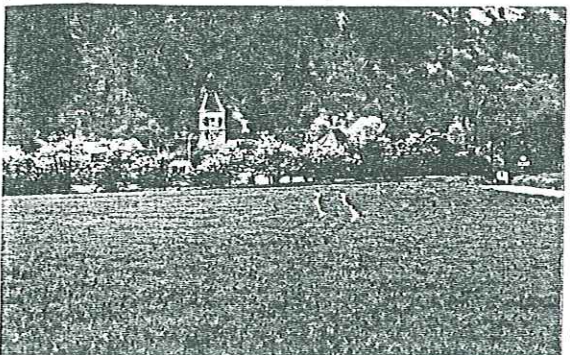


⑤

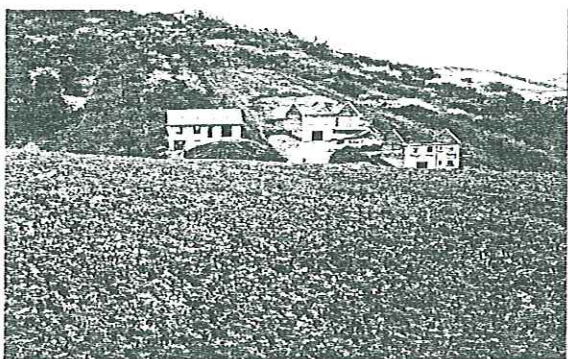




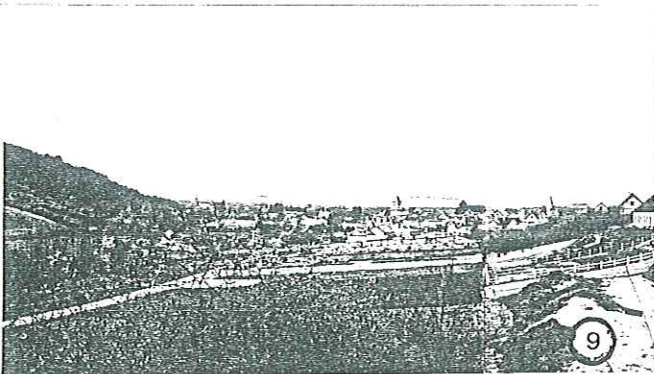
6



7



8



9



10

depuis Irancy

Il s'agit là de l'arrivée probablement la plus belle. De magnifiques parcelles cultivées mettent en valeur un relief doucement vallonné en premier plan, au-dessus desquelles se dégagent la tour de l'horloge et le clocher sur un fond végétal vierge. Les plantations de vergers viennent parfaire la composition de la vue en soulignant le paysage et dissimulant les pavillons récents de la proche périphérie du bourg. On apprécie donc ici la grande qualité et la présence nécessaire de ce type de plantations dont il faut se donner les moyens de préserver l'implantation ou de la renouveler.

La vue 8 confirme la nécessité de ces plantations de même que celle de contenir l'urbanisation en-dessous des crêtes.

depuis le faubourg d'Arbault

Cette arrivée située légèrement en contre haut du bourg et l'horizon très lointain de la plaine alluvionnaire n'offre pas les mêmes qualités d'approche, néanmoins les deux silhouettes des bâtiments classés se détachent nettement du paysage.

Le paysage de cette approche est en cours d'urbanisation pavillonnaire où s'intercalent des parcelles cultivées, le cimetière et des jardins potagers sur l'emplacement d'une zone INA réservée au POS le long du Ru d'Arbault. Le creux du vallon est marqué par une présence végétale importante à travers laquelle s'offre une percée visuelle sur le clocher.

La densification du bâti qui est prévue dans cette zone devra s'accompagner de toutes les mesures de protection paysagère nécessaires à la préservation de la qualité de l'approche depuis le paysage rural vers l'urbain.

depuis Avallon par la RN 6

Cet accès révèle une vision progressive relativement intéressante offrant deux vues successives, la première sur la tour de l'Horloge, la seconde sur le clocher puis une grande courbe contournant la masse végétale imposante qui cache la zone industrielle.

Par contre, la vision plus rapprochée sur le bourg se dégrade à cause de son manque d'aménagement qui crée une entrée de ville très diffuse.

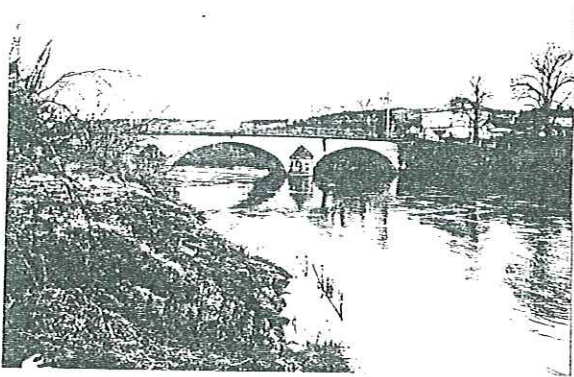
La réalisation de la zone industrielle devra donner l'occasion de mettre en valeur cet accès avec tous les attributs du caractère urbain d'avenue qu'il prendra à terme.



11



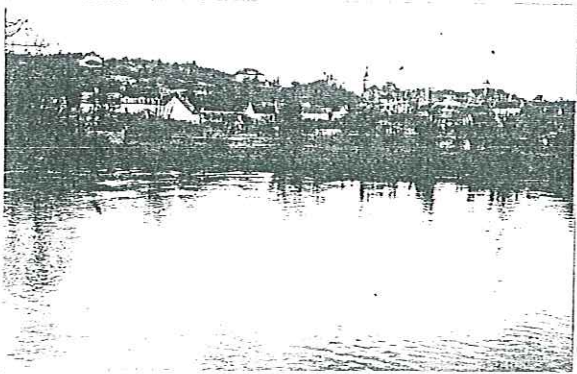
12



13

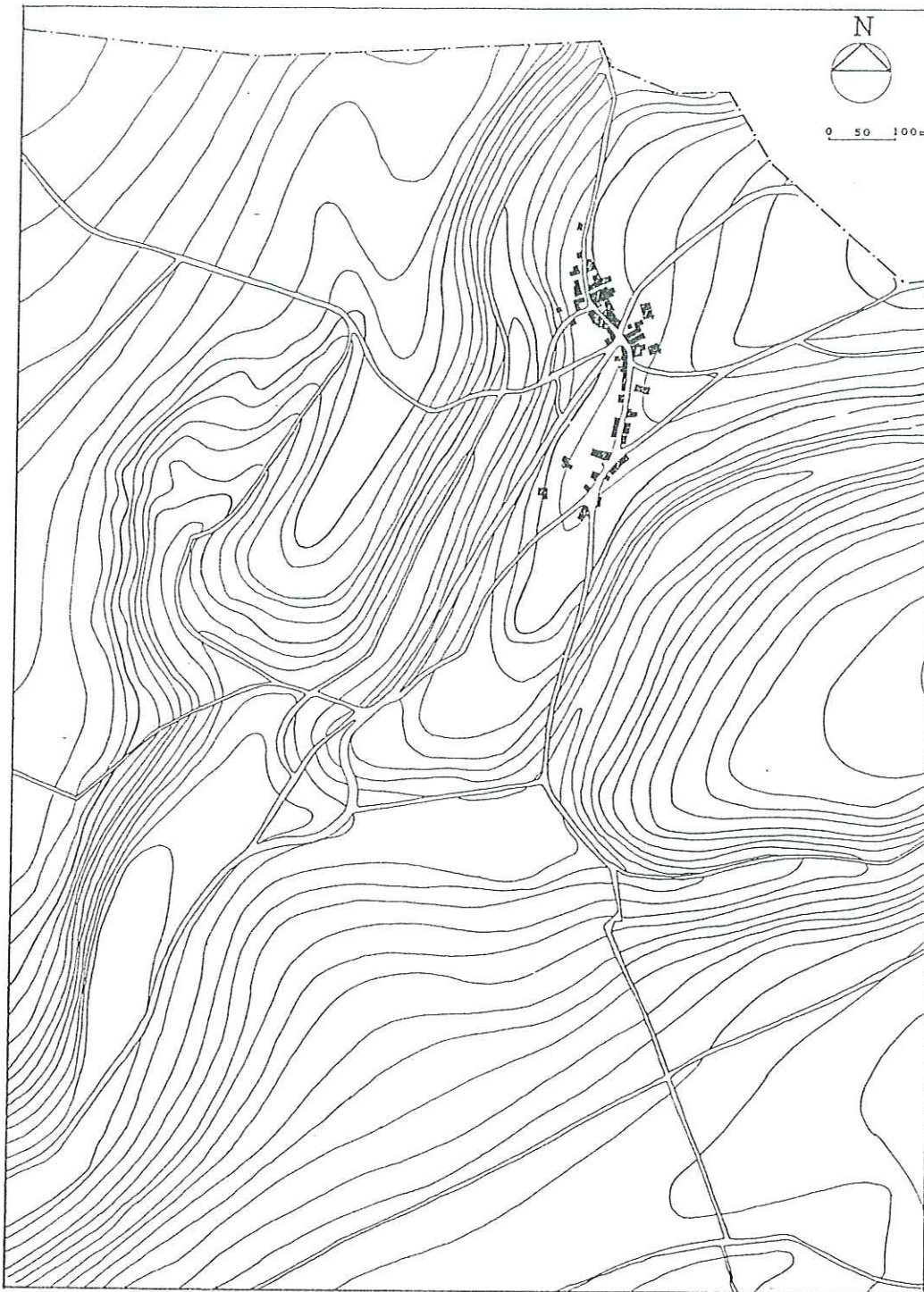
depuis les bords de l'Yonne

L'Yonne est un des éléments structurants forts du paysage proposant le calme de ses rives à une approche différente de la ville. Bordée d'une végétation souvent opulente, il pourra être envisagé à terme d'en mettre en valeur les abords ainsi que ceux du canal où se développe le tourisme fluvial pour lequel Cravant peut jouer le rôle d'étape.



14



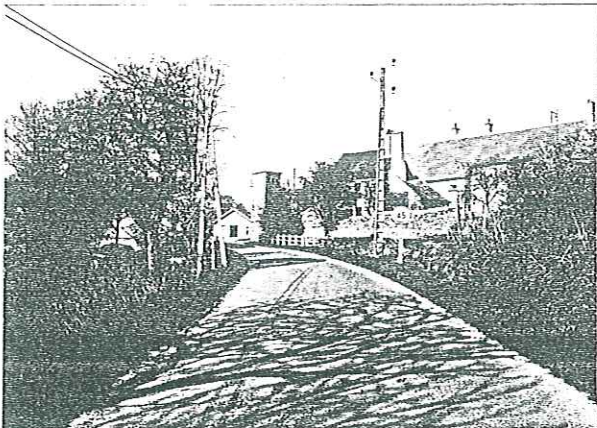


TOPOGRAPHIE ET BATI

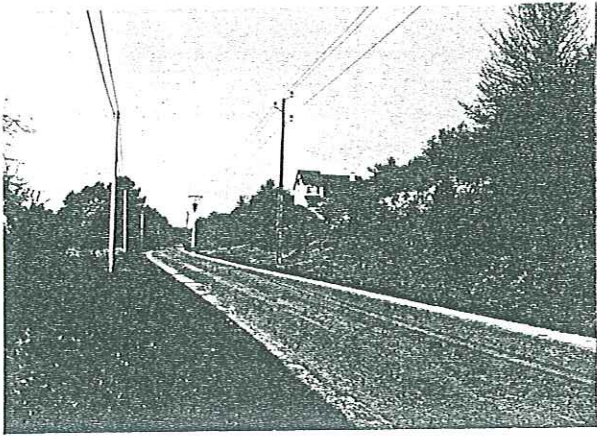
Cheuilly s'étire depuis la chapelle, première maison au sud à la croisée des chemins, le long d'une courbe de niveau sur une faible pente orientée à l'ouest, seules les petites tâches des constructions récentes s'écartent du tracé organisateur.

PARCELLAIRE ET VOIES

Le parcellaire nous offre une lecture très claire du paysage, parcelles en lanières sur les pentes, perpendiculaires aux courbes de niveau, et grandes surfaces rectangulaires organisées par rapport aux voies pour les terrains plus plats. Le tracé de la D 139, en contradiction avec le parcellaire, apparaît rapporté à postériori. photol

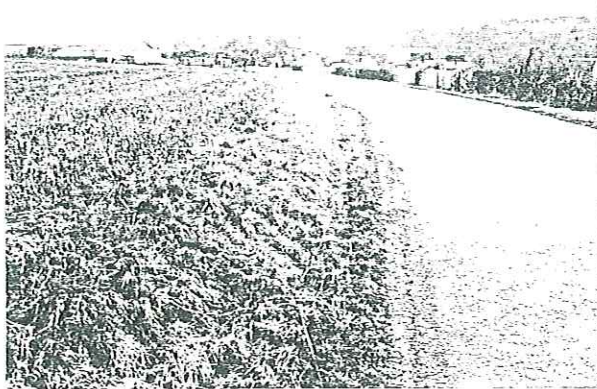


L'approche de Cheuilly depuis Cravant ne se signale par aucune vue lointaine, par contre les abords immédiats se révèlent d'une certaine confusion, on arrive à rebourds, sur l'arrière des maisons orientées sur la voie interne, dans un grand fouillis de fils aériens, PTT et EDF, avec pour vision principale dans l'axe de la route, un transformateur.



2

En aval, première construction qui signale le village, maison isolée, sans relations avec le bâti initial, premier témoin du "mitage"



3

En arrivant depuis l'est, on distingue au second plan les maisons qui s'alignent, au premier plan une caravane à demeure et un vaste hangar agricole. Ces deux arrivées sur Cheuilly montrent la résistance de certaines formes urbaines et de leur usage: le bâti est resté introverti sur la voie de desserte en longueur du village et la nouvelle arrivée se fait donc sur des espaces de service dépendances et cours de fermes, en quelque sorte, le dos des maisons.



4

Depuis la vallée de la Fontaine au nord, la vision première est celle d'une construction neuve, établie sur un terrain au relief moins favorable et nécessitant des remblais, elle est dessolidarisée du corps du village, et son intégration dans le paysage apparaît n'être redevable en rien à celle des maisons situées quelques mètres plus loin et présentées photo suivante.



5

ESSAI D'UNE GENEALOGIE
POUR LA COMPREHENSION
D'UN PATRIMOINE



CHRONOLOGIE

IIeAV JC
époque Romaine

IVe

Occupation présumée du site par les romains au bord de l'Yonne après son confluent avec la Cure. Probablement peu de passage puisque la voie Agrippa passait par Bazarnes.

IXe.

Développement probable de la vigne avec Dime et Nona à l'évêque d'Auxerre.

Place de transit pour les vins de Bourgogne vers Paris avec en retour importation de sel et autre produit vers le Morvan.

Xe.

Début de l'organisation politique de la ville mais sous la dépendance du Chapitre.

XIe.

Mention d'une lèproserie

XIIe.

Il existe un pont sur l'Yonne

XIIIe.

Organisation municipale de la ville d'Auxerre et d'autres cités dans la province.

XIVe.

La ville enrichie par son essort commercial comme premier port de flottage des bois vers Paris avec le transport des vins et du sel voit apparaître les convoitises. Le ROI de FRANCE cherchera à préserver ses intérêts par le biais du Chapitre d'Auxerre, mais le DUC de BOURGOGNE trouvera dans la volonté d'indépendance des bourgeois de la ville le meilleur argument de soumission pour ceux-ci.

XVe

CORE-BANUM

Ethymologie: -du celtique COR-BAN/ cor=confluent
ban=bourg

-en Romain CORE-BANUM

CREVANNUM

. 901 1ère date historique/

Sous CHARLES le Simple, l'évêque GUY lègue sa terre Cravantaise au Chapitre d'Auxerre.

.1220 Pillage de la place marchande par GEOFFROY D'ARCY.

.1280 Affranchissement du Chapitre d'Auxerre avec chartre donnant l'exemption de la taxe sur le sel.

.1308 Achèvement de la prison, (le Donjon) imposée par le chapitre pour l'affranchissement-

.1367 Mention de Crevan sans fortifications.

.1384 Autorisation pour la ville de se fortifier, sous le règne de CHARLES VI Le fou.

.1387 Première pierre de la muraille.

.1406 Réouverture de la porte de BONNYELLE

.1409 Première nomination du Capitaine de Crevan par le Chapitre (institution qui durera jusqu'à la révolution).

Le Duc de Bourgogne fit nommer Jean DONY Mais le Chapitre s'oppose et nomme Adam de DIGOIN

.1423 Les Batailles de CRAVANT. Les Bourguignons et les anglais s'y sont affrontés pour saisir la place, la reprendre ou la défendre en face des Français alliés aux écossais. La Ville devient sous la domination bourguignonne favorisant l'émancipation de la ville, du Roi de France, tout en développant l'activité commerciale bourguignonne.

Le chapitre et le Duc de Bourgogne poursuivent leur opposition.
La bourgeoisie cravantaise semble s'enrichir.
La ville fait construire l'église à trois neufs.

Présence de maisons avec sculpture en bois, maisons d'habitation nobles accompagnées d'un habitat de vigneron, de chais, nécessaires à l'exploitation de la vigne.

La ville développe ses faubourgs, mais la surdensité du bourg se fait sentir rendant difficile le passage dans la traversée du village. L'activité commerciale se concentre autour de la porte d'Arbault.

Implantation d'institutions religieuses, qui créeront un patrimoine immobilier important dont on peut supposer que l'école occupe maintenant.

Mutation du réseau Auxerre - Avallon avec transfert vers l'Est de la ville de l'activité.

Recentrement de l'activité vers les rives de l'Yonne.

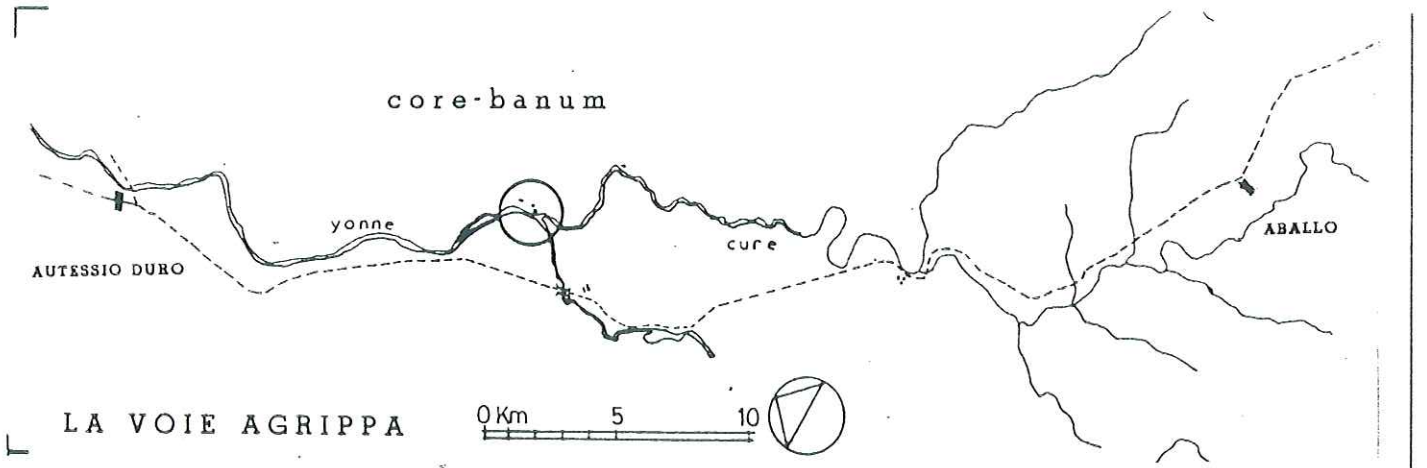
XVIe

XVIIe

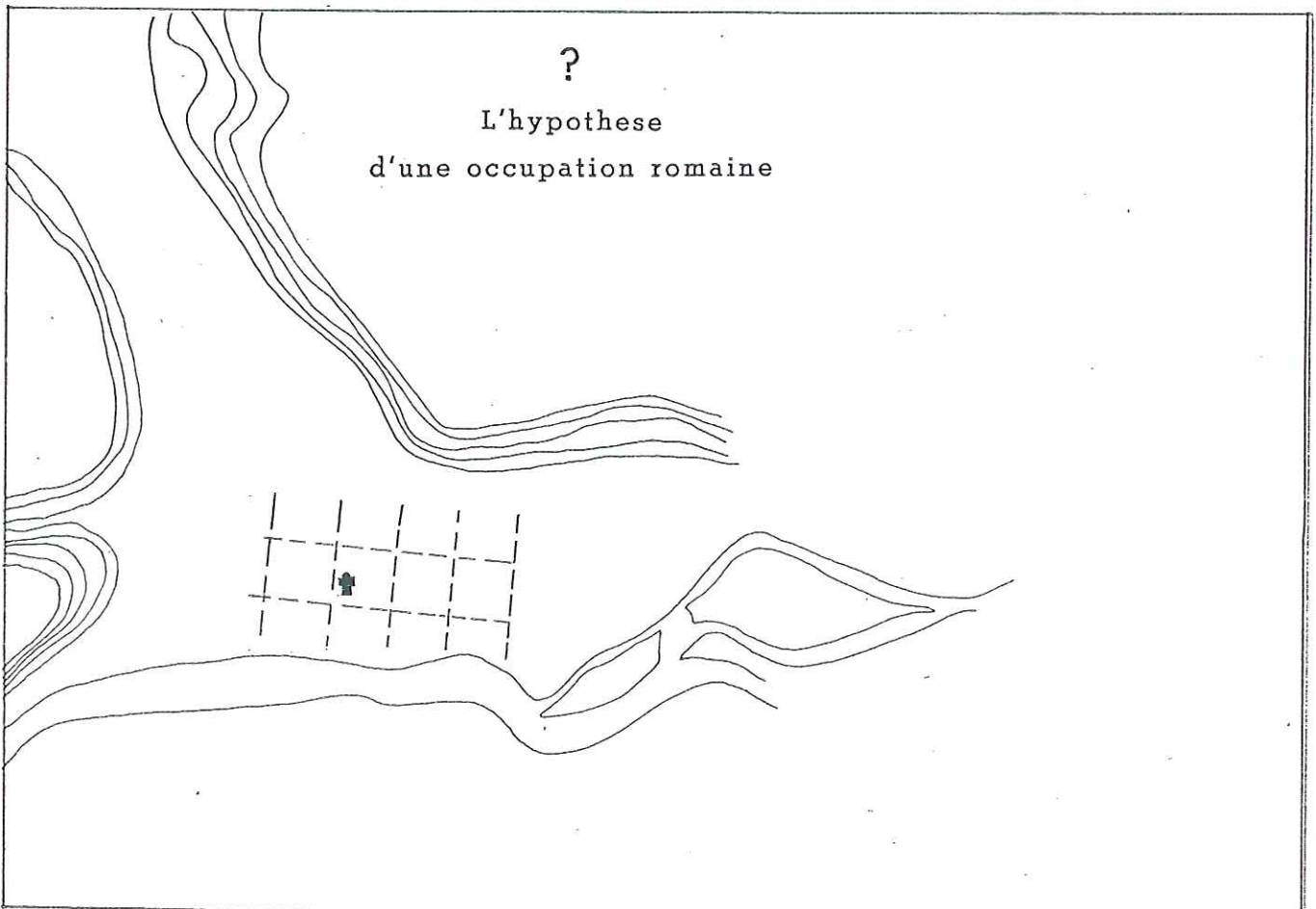
XVIIIe

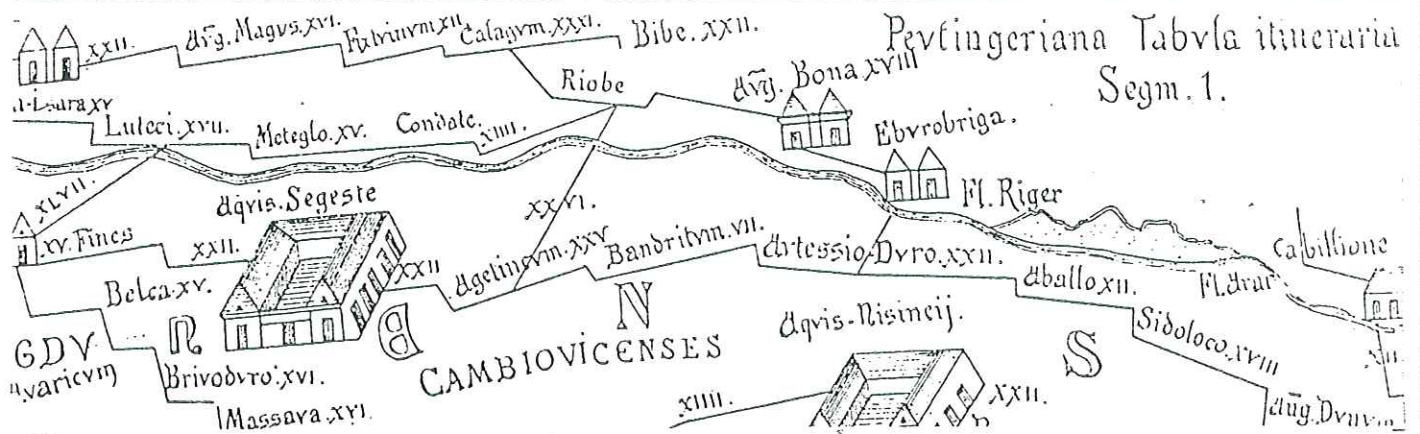
XIXe

- .1451 Construction d'une halle, mention de 3 foires.
- .1485 Mention d'une "porte d'en haut" et d'une "porte d'en bas".
- .1490 Le chapitre garde toutes les clefs du château et la moitié de celles de la ville.
- .1542 390 foyers, commerce du bois florissant.
- .1551 Fondation de la nouvelle église.
- .1564 Massacre des calvinistes réfugiés à Cravant, après dispersion d'un prêche huguenot.
- .1568 Trois chapelles rurales : Notre Dame d'Arbault, Saint Antoine sur la route de Vermé-
ton, Saint Nicolas.
- .1592 Construction d'une "tour neuve" à la
porte d'Arbault.
- .1602 Mention de la prison.
- .1614 Création du couvent des Ursulines.
- .1662 Destruction de la tuilerie d'Arbault.
- .1666 333 feux.
- .1690 Ebranlement du pont.
- .1695 Reconstruction de la chapelle d'Arbault.
- .1730 Destruction du pont.
- .1745 Bac.
- .1760 Reconstruction du pont.
- .1776 Création des portes St Martin et St Ni-
colas.
- .1778 Destruction du petit moulin.
- .1840 Destruction de la porte d'Arbault.
- .1845 Nouveau tracé de la N6



L'EPOQUE ROMAINE





L'Epoque Romaine ne nous permet pas de remonter aux origines de Cravant mais nous offre toutefois les premiers documents ou les premiers signes tangibles de l'existence d'une implantation dans le site de Cravant. "Core banum" du celtique "cor ban" romanisé "le bourg du confluent" indique donc la présence d'un établissement, au point de confluence entre la Cure et l'Yonne.

Le choix du site s'avère judicieux puisqu'en venant de l'amont il n'y a plus qu'une seule rivière à franchir, au-delà du confluent on peut donc supposer l'existence d'un gué voire même d'un pont.

Cette hypothèse de point de traversée du fleuve pourrait se voir confirmée par le passage sur la rive opposée de la voie Agrippa, voie romaine importante qui joint Auxerre à Avallon en passant par Bazarnes.

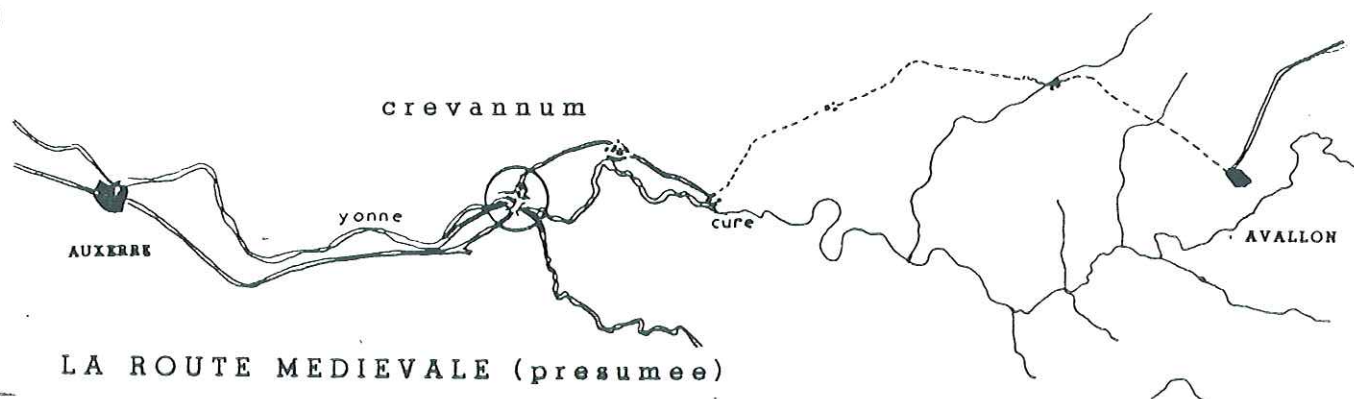
L'inexistence de documents et la rareté extrême d'informations contraint à l'élaboration de suppositions ou d'interprétations à partir d'indices.

En premier lieu, la découverte dans le "Val des Malades" de 16000 bronzes romains datant du III^e siècle confirmerait l'hypothèse d'une présence. D'autre part, l'examen du parcellaire dans la partie sud du bourg et au-delà sur les terrains plats; révèle une orthogonalité d'axes nord-sud et est-ouest qui font penser à une centuriation du sol et à une éventuelle permanence d'une cadastration romaine.

Par ailleurs et sur un plan plus général, le site présente tous les attraits qui déterminaient l'implantation de villae : des terrains de culture variés, des points d'eau, des prairies humides en proximité de rivière, la présence d'une voie navigable, et la proximité d'une grande voie de communication avec tout de même un certain retrait pour rester à l'écart des soldats ou des brigands.

Enfin cette hypothèse pourrait venir expliquer la position excentrée de l'église par rapport au bourg actuel. On remarque que l'édifice est pris dans les axes hypothétiques de la trame romaine or l'on sait que lors des débuts de l'évangélisation des sanctuaires se sont implantés dans les établissements romains et que la permanence des lieux de culte pourrait venir justifier cet emplacement de l'église, point fixe alors que le village se serait développé plus au Nord.

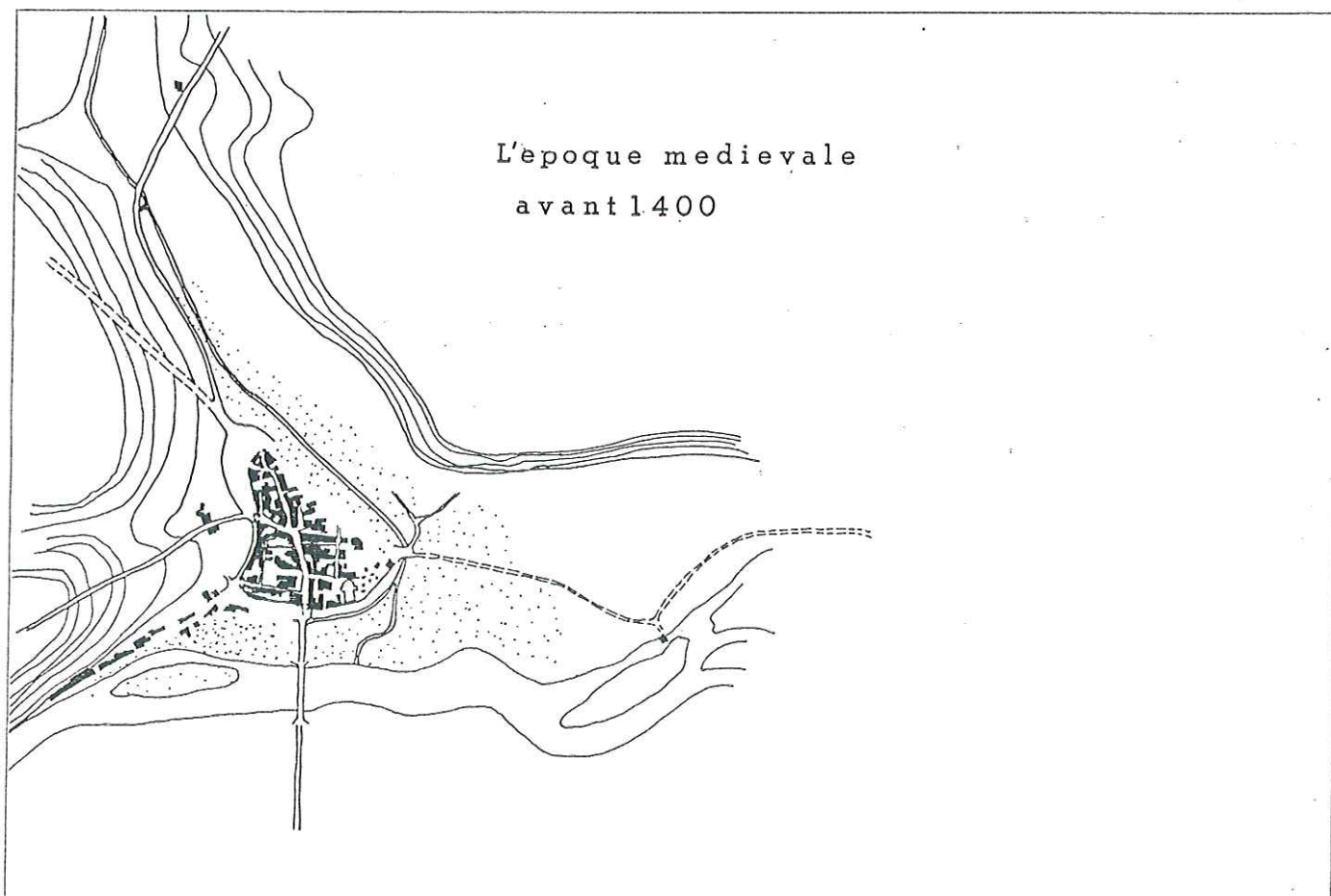
La tradition viticole de Cravant pourrait de même remonter à cette époque puisque les historiens nous enseignent que c'est vers le II^e siècle que le vignoble s'installa en Bourgogne, fruit d'une tradition beaucoup plus ancienne dans le sud et dans les pays méditerranéens, et particulièrement apprécié par les romains.



Cette dénomination générique couvre une période vaste qui pourrait courir de l'époque mérovingienne jusqu'à la première moitié du XIV^e siècle. Une nouvelle fois l'insuffisance d'informations poussera aux conjectures quant à la morphologie de la ville, néanmoins son histoire possède dès lors plus de jalons.

A l'époque carolingienne, le terme de Corebanum francisé est devenu Crevanum. Les terres appartiennent à l'Evêque Guy qui les légua en 901 sous Charles le Simple, au Chapitre d'Auxerre qui fut en quelque sorte la seigneurie foncière. Cette période marqua l'essor économique de Cravant fondé principalement sur deux activités, l'une agricole avec la vigne et l'autre portuaire et commerciale.

L'EPOQUE MEDIEVALE



Peu de renommées viticoles sont aussi bien attestées que celle d'Auxerre : au XIIIe siècle, "en un temps où les textes concernant le commerce d'exportation font encore silence sur Beaune et sur Bordeaux, les clercs usent d'adjectifs emphatiques... pour qualifier le vin d'Auxerre" (R. Dion) alors en pleine expansion sur les marchés lointains. Puis, au XIIIe siècle, aux dires de Fra Salimbene, et parce que les villes populeuses du Nord et les Anglais en accroissaient encore la demande, l'extension des vignes fut telle qu'on pourrait presque évoquer une notion toute moderne, celle de monoculture commerciale. Cependant, les vins de l'Auxerrois et ceux, moins célèbres, de Chablis et de Tonnerre souffraient d'un lourd handicap : ils devaient obligatoirement passer par Paris avant de descendre la basse Seine ou de remonter l'Oise jusqu'à Compiègne, lieu de transbordement, sur route ; les bourgeois de la capitale capétienne - comme plus tard les Bordelais à l'encontre des hauts pays de la Garonne - on fait de ce vignoble un "satellite" dont les produits ne pouvaient aller vers leurs acheteurs qu'une fois achevées les expéditions de vins "Français", parisiens au premier chef, et qui perdait ainsi les débouchés les plus fructueux et l'espoir de vendre aux plus hauts cours". Tout l'auxerrois devint donc une région au vin réputé et à l'activité viticole importante. La proximité de l'Yonne en tant que voie navigable fut un atout important pour l'exportation de ces produits de la vigne.

Cravant profita de sa situation exceptionnelle de bourg du confluent pour construire une activité portuaire dont le développement du faubourg St Nicolas, qui aligne ses greniers le long de l'Yonne, en porte encore le témoignage.

Premier port de l'Yonne, Cravant prit une place considérable dans le tri et le rassemblement en radeaux des bois flottés descendant du Morvan. Ainsi assemblés, ils servaient pour le transport du vin et des pierres de carrière de la région vers Paris. Nous savons que bois et pierres servirent à l'édification de la capitale des Rois de France, participant même semble-t-il à l'édification de Notre Dame de Paris.

Le vin était déchargé à la hauteur de Bercy et les bois vers l'Arsenal, alimentant l'industrie du meuble du Faubourg St Antoine, l'industrie du bâtiment et l'Arsenal proprement dit.

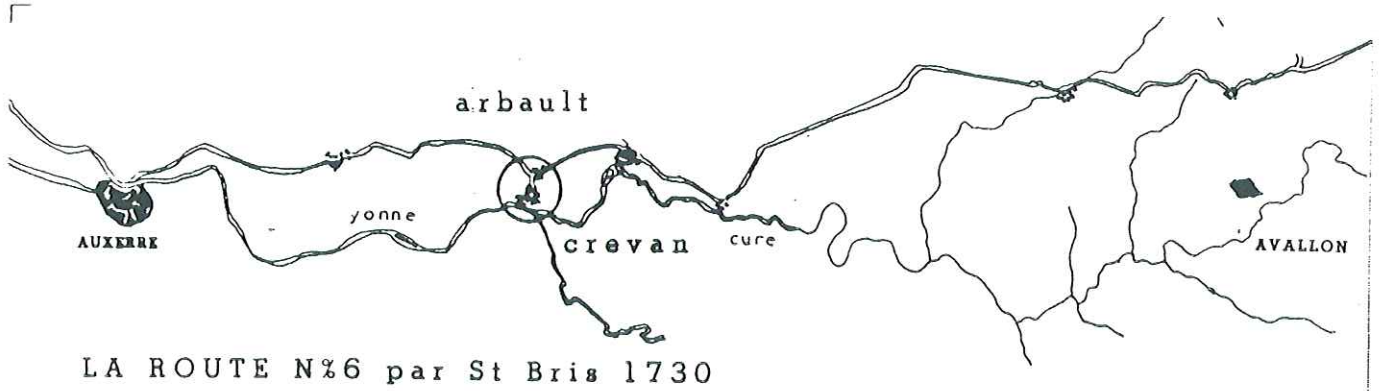
Cravant acquit donc une position stratégique dans la chaîne économique, où se combinaient des activités de production, de transformation et de négoce. Ce statut lui valut d'être l'objet de pillages dont celui de Geoffroy d'Arcy en 1220, mais aussi permit aux habitants de constituer une structure politique qui débouchera en 1280 sur son affranchissement du Chapitre d'Auxerre assorti de diverses dispositions dont l'exemption de la taxe sur le sel, mais aussi la contribution à l'édification d'une prison du Chapitre qui est l'actuel "Donjon", à proximité de l'église, et dont la construction fut achevée en 1308.

Sous l'égide du Chapitre d'Auxerre, c'est une ville fondée sur une activité agricole riche et prospère et sur le commerce qui s'est développée faisant de Cravant plus une ville de bourgeois qu'une place militaire. L'importance prise par le rôle de Cravant a nécessité la construction, ou la reconstruction d'un pont sur l'Yonne pour rejoindre l'ancienne voie romaine depuis Auxerre toujours fréquentée. Dès lors la route pour Avallon passera à travers Cravant pour rejoindre Vermenton par l'intérieur. Un plan détenu par les archives d'Auxerre nous montre un pont d'époque médiévale avec octroi et un mur qui semble condamner l'accès à la rive droite de l'Yonne vers l'amont. Il est probable que cette zone mise en valeur à l'époque romaine reprit un aspect marécageux y compromettant les circulations.

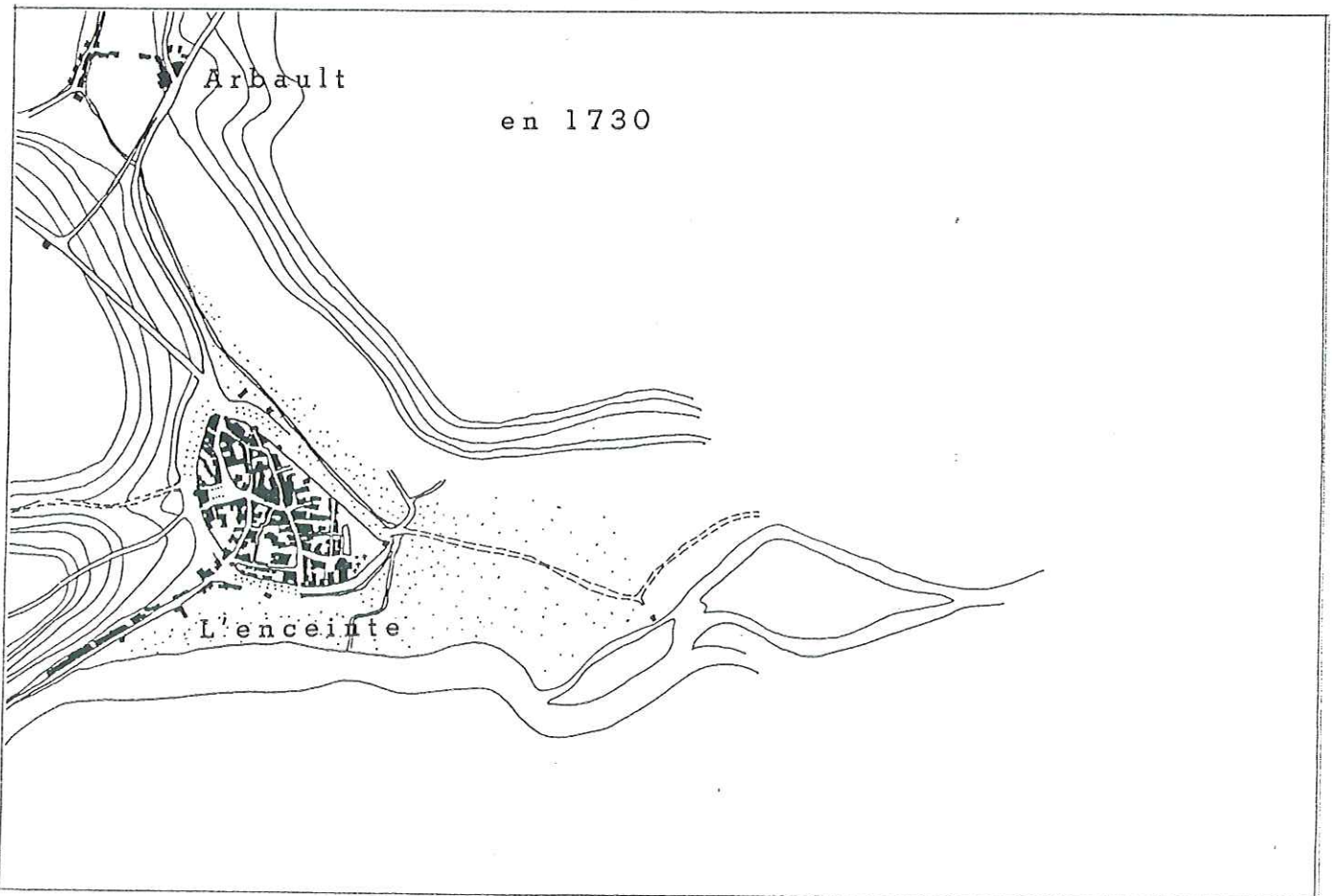
La ville primitivement inscrite dans la partie basse autour de l'église s'est excentrée vers le nord et l'est. L'activité marchande terrestre a dû se concentrer sur deux pôles au débouché du pont sur l'Yonne à la porte basse avec le Faubourg St Jean et au carrefour de la route d'Irancy et de Vermenton à la porte haute. Au nord le Faubourg St Nicolas s'est développé alors qu'au sud une église, et la prison fermaient le village avec peut être un moulin sur le Ru d'Arbault. Il est fait mention d'une léproserie dès le XIIe siècle au-dessus du pont du Faubourg St Jean. Ainsi naquirent les rues d'Orléans, Bleue, d'Arbault et du Port constituant l'ossature de la ville actuelle.

De cette époque on peut penser qu'il ne reste aucun bâti sinon des traces imprimées dans le parcellaire et certaines parties de l'église. On peut toutefois penser que les différents types de parcelles, grandes parcelles issues de la seigneurie foncière religieuse, parcelles moyennes d'habitation bourgeoise, petites parcelles pour les remises liées à l'activité agricole et viticole principalement, ont pour origine cette époque.

La ville se développant, elle devenait plus vulnérable d'autant plus que sa situation géographique la plaçait au centre des conflits entre Bourguignons et Roi de France. Cette conjoncture conduisit les Cravantais à demander l'autorisation de fortifier la ville. Charles VI Le fou l'autorise dans ces termes : "fortifier partie de ladite ville en laquelle partie sera enclot un petit fort qui dès maintenant est en y celle ville" il est ici fait mention de la prison. La première pierre de la muraille est posée en 1387. L'enceinte structure alors définitivement la forme de la ville englobant les constructions déjà édifiées et se réservant des terrains qui servirent de réserves foncières pour la densification du tissu.



DU XVeme AU XVIIIeme SIECLE



Epoque charnière dans l'histoire de la ville qui vit sa prospérité s'accroître puis le déclin s'amorcer.

Cravant devenue place forte suscita de plus en plus les convoitises de la Bourgogne et du Chapitre allié au Roi de France. En 1409 le Capitaine fut nommé à Crevan par le Duc de Bourgogne, le chapitre s'y opposa en faisant nommer un autre capitaine Adam de Dogoine.

Les oppositions se développèrent jusqu'à déboucher sur la date historique des 31 juillet et 1er août 1423 de la Bataille de Cravant. Episode sanglant où s'affrontèrent l'armée des Bourguignons alliés aux Anglais contre l'armée française soutenue par le Conétable d'Ecosse d'où la dénomination d'une rue des Ecosseis.

L'enceinte a été édifée percée des trois portes, la porte d'en-bas ouvrant sur l'Yonne, la porte d'Irancy et la porte d'Arbault. En 1406 un texte mentionne la "réouverture de la porte de BONNIELLE" mettant en rapport le foubourg St Nicolas avec ce qui se constitue comme un nouveau centre, l'actuelle place de la mairie où une halle fut construite en 1451 où trois foires annuelles sont recensées, et le faubourg St Nicolas dont l'activité reste florissante.

Au-delà des vicissitudes politiques la ville du XV^e XVI^e siècle prend de l'ampleur et se densifie intra-muros la construction de la halle manifestant un rééquilibrage de la ville vers le Nord Est.

En 1542 la ville compte 390 foyers soit près de 1300 habitants. Il semble que ce soit du XVI^e siècle que datent les maisons les plus anciennes de Cravant, dont la maison à Pans de bois de la rue d'Orléans, qui attestent de la confirmation d'une bourgeoisie prospère.

1551 marque la date des fondations de la nouvelle église édifée à partir de l'ancienne dont trois nefs originales datent du XV^e siècle choeur, sanctuaire chapelles richement ornés et tour carrée pour le clocher sont édifés par des maçons italiens qui trouvent là l'occasion de démontrer leur savoir-faire.

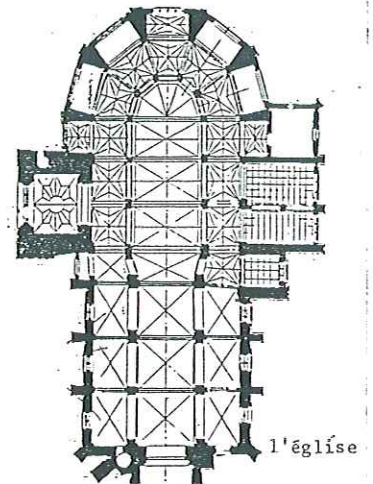
L'ampleur des modifications apportées à l'église et la magnificence de l'ornementation démontrent l'ambition et la prospérité des Cravantais au XVI^e siècle, et justifient le caractère imposant de l'édifice dans une ville qui n'a que très peu aujourd'hui dépassé ses limites de l'époque.

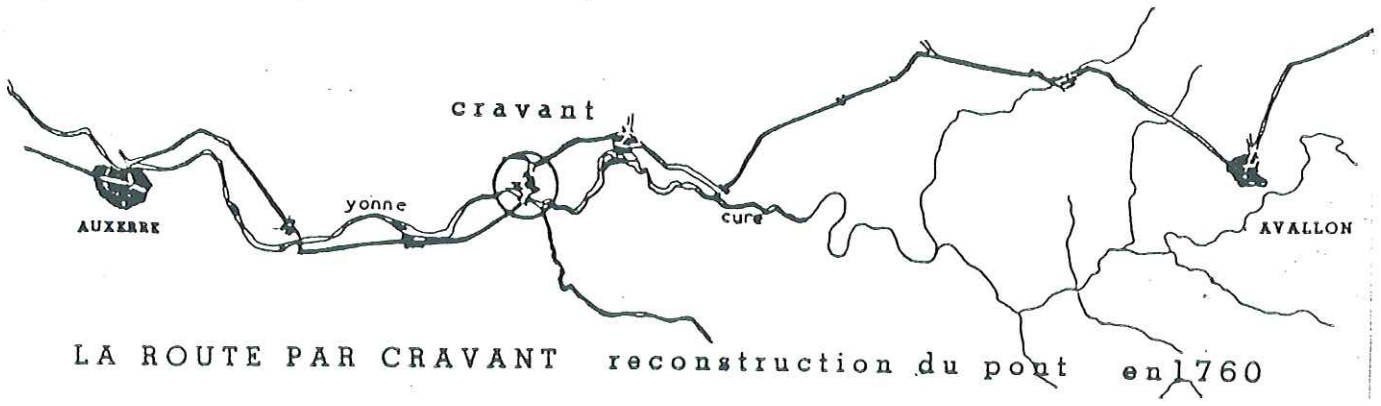
La constitution du bourg et de ses environs se poursuit avec en 1568 la mention des trois chapelles rurales qui rayonnent autour de Cravant celle de Foubourg St Nicolas, Notre Dame d'Arbault à l'Est puis sur la route de Vermenton la Chapelle St Antoine. Dans le mouvement de développement vers l'Est de la ville en 1592 on note la construction d'une "Tour Neuve" à la porte d'Arbault.

La mention fréquente des portes n'autorise pas de penser de façon formelle que l'emplacement aura toujours été exactement le même, plusieurs indications relevées dans le découpage parcellaire pourrait donner à penser que la "porte d'en-bas" pouvait se trouver légèrement plus au Nord dans l'axe de la rue de la Ginguette prolongé dans la ville par un flot de deux parcelles bordés de deux venelles et d'une largeur approximativement égale à celle d'une rue et débouchant sur un espace alors libre aujourd'hui, la cour de l'école et dès 1614 un terrain lié à la création du couvent des ursulines.

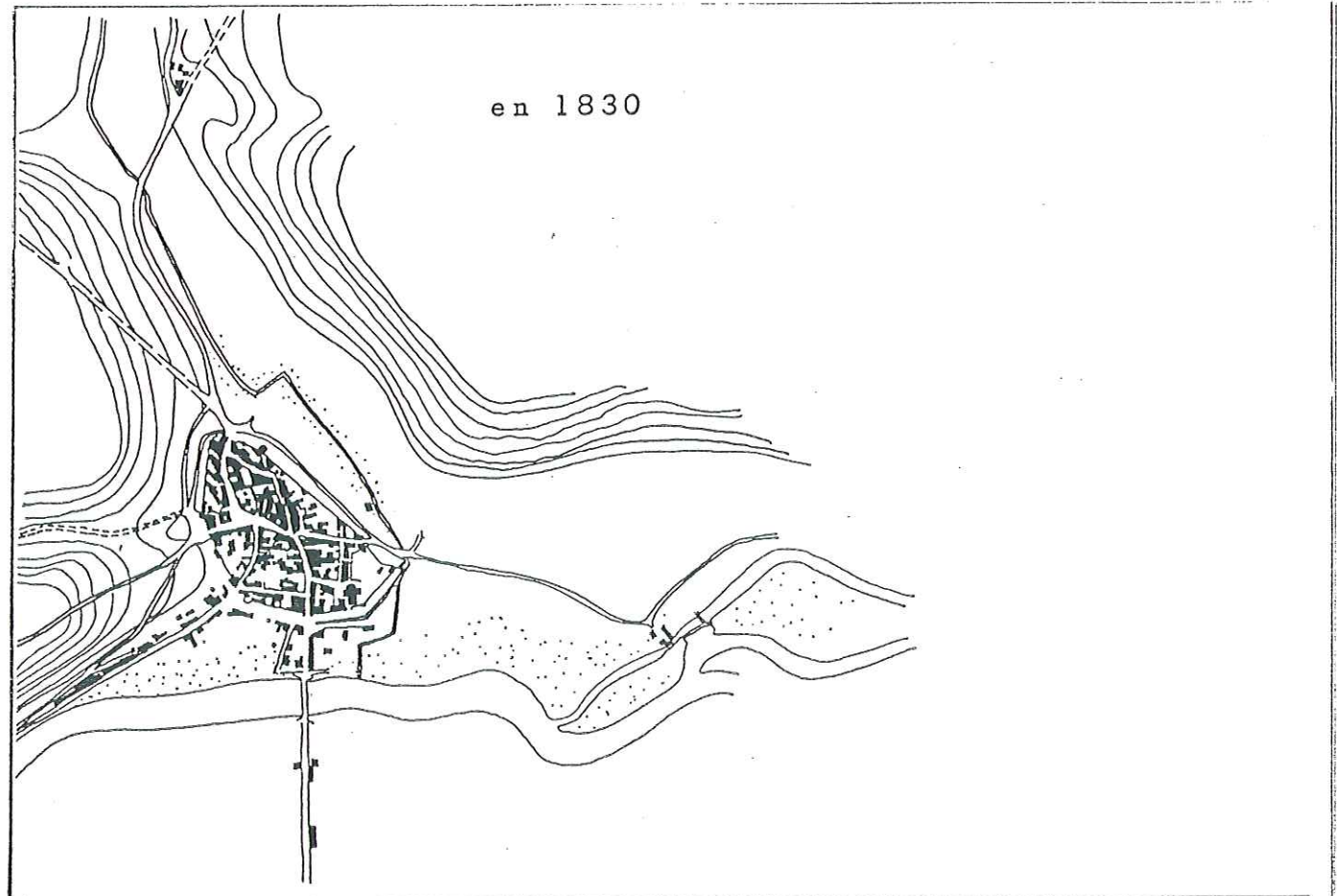
Dès 1666 apparaissent les signes qui sont peut-être les deux d'un déclin. A cette date la population de Cravant a probablement baissé jusqu'on y dénombre alors 333 feux. Puis en 1760 l'ébranlement du pont qui ralentit le trafic sur la voie Auxerre Avallon. Manque d'entretien, difficultés financières, en 1730 sa destruction fut complète et il a fallu attendre 1745 pour voir la mise en place d'un bac.

Mais dès avant cette date, la route Auxerre-Avallon fut déviée par St Bris passant à quelques centaines de mètres à l'Est de Cravant par Arbault. Là le Faubourg se développe jusqu'à rassembler 39 feux, un relais de poste s'y établit la chapelle ayant été reconstruite en 1695 cette étape supplanta Cravant, dans le parcours des "rouliers", qui vit alors déclin au profit de Vermenton mieux situé sur la nouvelle route.





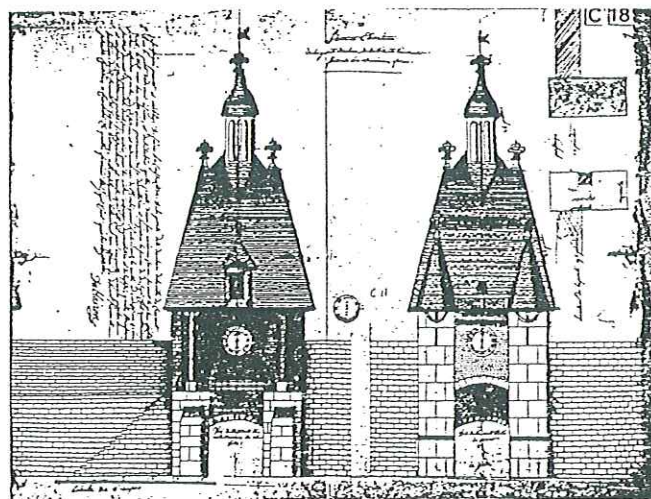
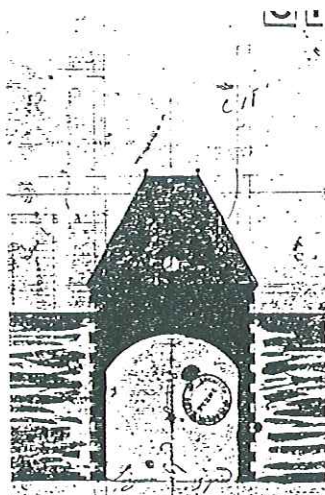
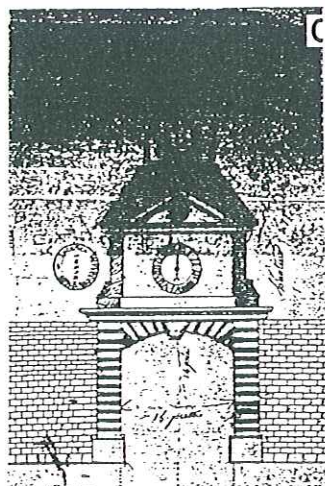
DE 1760 A 1830

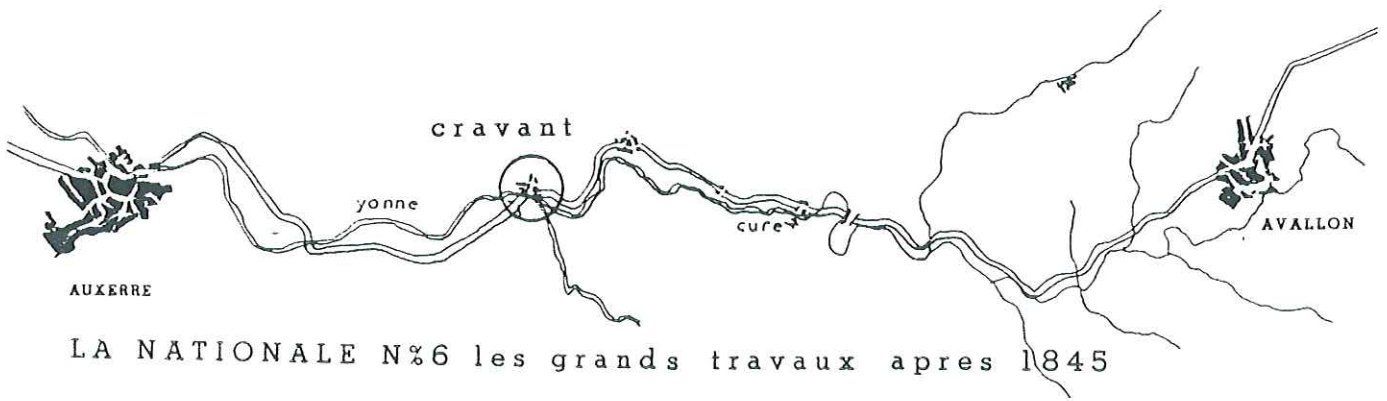


Mais cette nouvelle route, tracée sur d'anciens chemins acquit rapidement une très mauvaise réputation, véritable "tue cheveaux" aux dires des rouliers et postillons. De nombreuses et longues rampes aux pentes très accentuées (13 % pour la côte de St Antoine entre Arbault et Vermeton) ralentissaient le trafic nécessitant des "cheveaux de reconduite" et occasionnant de nombreux accidents. Dès son achèvement en 1742 des travaux d'aménagement furent entrepris, on remarque en particulier à Cravant le remblai à l'est du cimetière en arrivant à Arbault depuis St Bris destiné à amoindrir la rampe. Compte tenu de ce parcours périlleux, et de l'augmentation du trafic la reconstruction du pont s'imposait pour reprendre une route meilleure pour la vallées, elle eut lieu en 1760. Le problème ne fut pas réglé pour autant dans la mesure où la traversée de Cravant, par des rues relativement étroites engendra de nombreux encombrements dont tout le monde se plaignait.

D'autres transformations furent entreprises, dont le but fut d'ouvrir la ville avec le percement des portes St Martin et St Nicolas en 1776.

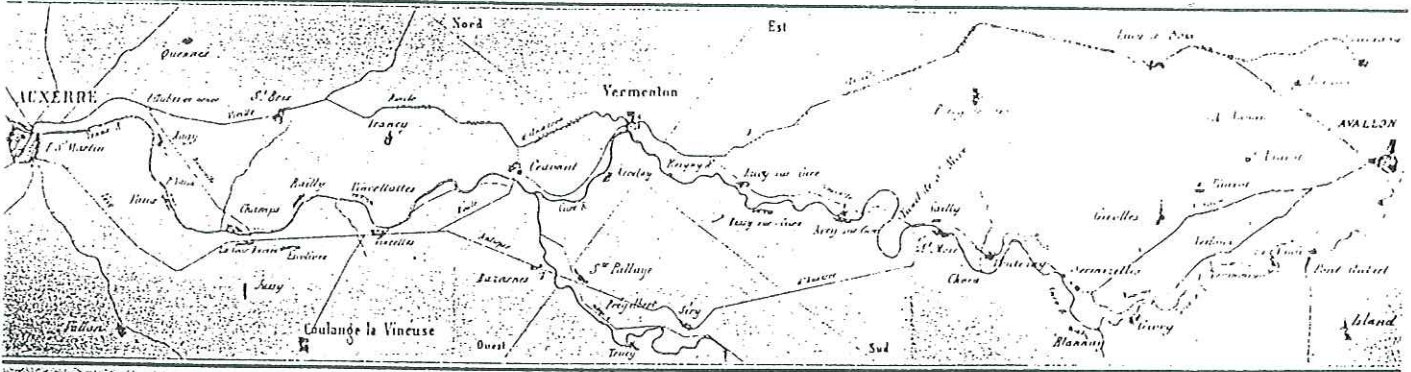
En 1778 le petit moulin fut détruit et la construction du grand moulin au confluent de la Cure et del'Yonne fut entreprise. A cette époque et dans la direction du moulin des travaux de percement ou d'agrandissement de la rue St Martin auront été entrepris ; cette rue, légèrement en biais par rapport au parcellaine et au rempart apparait comme rapportée. Un plan cadastral de 1823 nous fournit un document très précis sur la ville intramuros peu avant la destruction de l'enceinte. Dès 1840 on note la destruction de la porte d'Arbault.





LA NATIONALE N°6 les grands travaux apres 1845

ANNUAIRE DE LA YONNE 1851

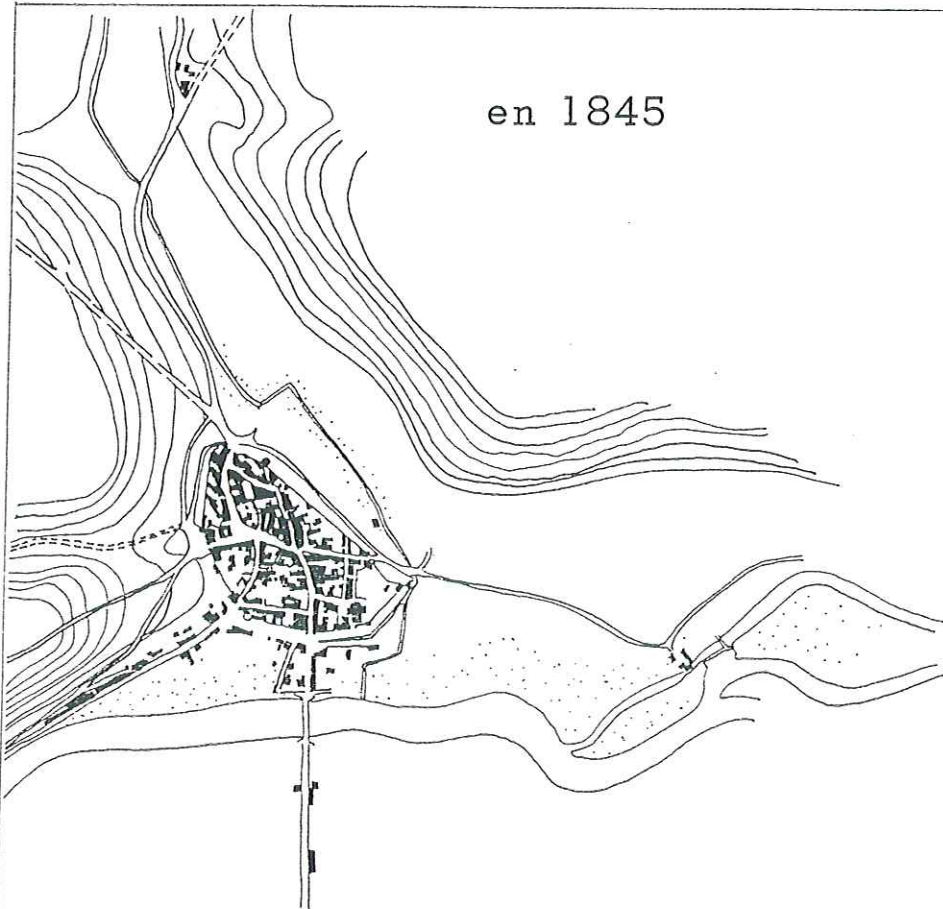


Carte des anciennes et de la nouvelle route d'Auxerre a Avallon

2 lieues de poste

APRES 1830

en 1845



Le procès de la périlleuse route de Saint Bris ayant été fait, le Département envisagea, à la demande de la ville d'Avallon le tracé d'une route plus commode.

A partir de trois propositions de projets les débats durèrent une dizaine d'année avant que certaines phases des travaux ne fussent entreprises.

Depuis l'effondrement du pont sur l'Yonne en 1730, les rouliers ne passaient plus par Cravant ; d'autres routes les conduisaient en particulier par Saint Bris où le relais de poste était renommée et la reconstruction du pont en 1760 ne modifia pas sensiblement leurs trajets.

A l'occasion des grands travaux de rectification du tracé de la route Royale N° 6, une ordonnance de 1844 autorisa l'élargissement du pont de Cravant, qui, après 118 années d'exclusion permit que la circulation des marchands repassât par Cravant, sur cette route dont la RN° 6 actuelle reprend le tracé.

Ce fut le projet de la route passant par les vallées qui fut retenu, nécessitant de grands travaux et ouvrages d'arts il fallu entailler l'éperon rocheux entre Cravant et Vermenton, construire un mur de soutènement avec parapet le long de la Cure et autres ponts et tunnels.

Ces travaux qui représentaient des investissements très élevés furent considérés comme un signe de progrès qui finit par rallier ses anciens détracteurs tant le trafic fut facilité.

Cravant renoua donc avec la route des voyageurs et des marchands, mais sa mise à l'écart de plus d'un siècle lui fit perdre la prééminance qui s'établit au profit de Vermenton puis sur des villes beaucoup plus importantes dans le cadre de l'armature urbaine et des grandes voies nées au 19e siècle.

La Route Royale N° 6 était un grand projet d'intérêt national pour développer le "commerce de la capitale" et "celui de nos établissements d'Algérie".

Dans le même temps, Cravant voyait des transformations qui lui faisaient perdre son profil de ville médiévale pour nous montrer le visage que la ville prend aujourd'hui. Les enceintes sont démolies, la mairie est construite à la place de l'ancienne halle, des aménagements sont fait au niveau des accès pour rendre la ville plus perméable.

Les premiers documents l'urbanisme apparaissent, avec un plan d'alignement qui vise à reprendre ces prospects du centre ancien pour élargir les voies, soumettre les décrochements et les "irrégularités du bâti" et un plan d'embellissement qui prévoit les plantations des promenades qui cernent la ville sur son flanc ouest dessinant une façade de ville sur son entrée principale remise en valeur par la nouvelle route.

Ce nouveau tracé prendra petit à petit de l'importance en structurant les nouvelles extensions de la ville depuis Bazarnes après le passage du pont jusqu'aux quartiers résidentiels au sud.

Le paysage du Cravant d'aujourd'hui porte très lisiblement les traces du projet urbain du XIXe siècle dont la destruction de l'enceinte reste le fait majeur.

L'HISTOIRE PROCHE

Les documents sur la morphologie de Cravant au cours de son histoire font défaut, le plus ancien porté à notre connaissance est le plan cadastral de 1823.

Il présente néanmoins l'intérêt exceptionnel de nous montrer le dessin de la ville avant la destruction de l'enceinte et témoigne du périmètre tracé au 14^e siècle, délimitant un espace dans lequel Cravant s'est contenu durant 5 siècles.

La confrontation de ce plan avec le plan cadastral actuel nous permet de révéler des informations concernant la ville antérieure et de mettre en évidence les orientations que le développement de Cravant a pris depuis 150 ans.

Le fait le plus spectaculaire est la suppression de l'enceinte fortifiée ponctuée de ses tours de défense. A une limite ferme, qui détermine une ville intra-muros bâtie et dense opposée à un espace extérieur principalement voué à l'agriculture, s'est substitué une ceinture plus ou moins diffuse marquée par une voie qui fait le tour de ville, concentriquement à l'ancien rempart et à ses fossés.

A une barrière construite, franchissable en certains points particuliers et contrôlables que sont les portes, constituant aussi un obstacle au regard, s'est substitué un espace qui forme maintenant charnière entre la croissance interne du centre ancien et les extensions nouvelles structurées à la fois par la voie périphérique et les principaux accès routiers à la ville.

Si les processus d'urbanisation des terrains agricoles en limite de ville et de renouvellement du tissu ancien s'appéhenent ici clairement, le traitement de la frange de ville à recréer après destruction de l'enceinte pose un autre problème d'aménagement dont la résolution est déterminante pour la préservation ou la mise en valeur des qualités de la composition urbaine.

A Cravant, les résultats sont inégaux quoique tous issus d'une même procédure : l'enceinte du rempart et des fossés jadis édifiés sur des terrains au propriétaire unique, la Commune, et assurant la défense collective des habitants a été remplacée par une série de parcelles privées qui sanctionne la division de l'espace public.

Cette opération voit le paysage des abords de ville changer complètement, l'austère unité du mur périphérique est remplacée par l'appropriation privée des parcelles et le morcellement d'un espace collectif.

Toutefois l'aspect est divers selon les parties de la ville considérée. Sur tout le pourtour Ouest de Cravant les maisons semblent avoir été reconstruites sur les fondations mêmes du rempart permettant de conserver à la ville les qualités exceptionnelles de son approche.

Le traitement des anciens abords du rempart en promenades plantées permettent de réaffirmer l'ancienne limite de la ville tout en permettant une articulation avec les nouvelles zones d'urbanisation en transformant cet espace en voie urbaine.

Les espaces publics conservés aux abords des portes permettront de jouer le double rôle de petite place urbaine et rappel d'anciennes entrées de ville.

A l'Est où le bâti est moins dense, où le terrain en pente douce avec le lit du ru d'Arbault la limite est beaucoup plus confuse et presque totalement privatisée et occupée par des jardins.

A l'intérieur, le tracé des voies principales reste inchangé et les trois portes anciennes restent nettement marquées conservant leur image d'entrée de ville. Le débouché de la rue St Martin dans le rempart et la rupture que cette rue crée dans le parcellaire montre que ce tracé et ce percement sont postérieurs aux fortifications de la ville.

Au niveau des voies secondaires, plus petites et sans doute trace des cheminements les plus anciens, des modifications sont sensibles. Ces rues de desserte intime du tissu et d'accès au chemin de ronde du rempart, bordées le plus souvent de bâtiments plus modestes, ateliers ou réserves, ont été transformées en impasses par appropriation privée d'une ou plusieurs parcelles, rue des Ecossais par exemple.

Ce phénomène, lié à la transformation des activités agricoles qui a entraîné la désaffectation des bâtiments secondaires provoque la dégradation du tissu par manque d'irrigation. L'accès de ces parcelles devenant plus difficile, leur utilité et leur valeur décroissent, conduisant au dépérissement de ces parties plus discrètes du tissu urbain.

Le parcellaire change peu, sauf en lisière de ville où de grandes parcelles ont été taillées sur les anciens fossés. On constate parfois une tendance à l'agrandissement dû au rassemblement de petites parcelles et à une légère densification liée à des reconstructions plus grandes et à des adjonctions de bâtiments neufs.

OU L'APPROPRIATION D'UNE ENCEINTE

1826



1985





Cette exploration rapide de la morphologie de Cravant à travers l'histoire aura permis de repérer les différents projets urbains qui se sont succédés pour offrir le paysage de la ville actuelle et d'en dégager d'une part les qualités, mais aussi les principes structurants.

Nombre de décisions, prises il y a des siècles, continuent de marquer de leur empreinte le paysage de Cravant et de lui donner sa personnalité, les interventions contemporaines doivent se définir par rapport à un projet urbain qui combinerà à une vision projective l'intégration des projets antérieurs.

Le fait majeur de l'histoire contemporaine reste la démolition de l'enceinte et l'éparpillement des constructions en périphérie avec pour conséquences:

- consommation irréfléchie des terres agricoles
- émiettement de la ville le long des voies de circulation
- surcoûts en équipements de desserte
- perte de la maîtrise de l'espace urbain en croissance
- gestion au coup par coup du territoire condamnant à terme des projets de plus grande envergure
- désaffectation de certaines parties du centre vouées à la dégradation.

A travers l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols puis de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain, la Commune de Cravant se constitue les outils nécessaires au respect des qualités de son paysage tout en se donnant les moyens de son développement:

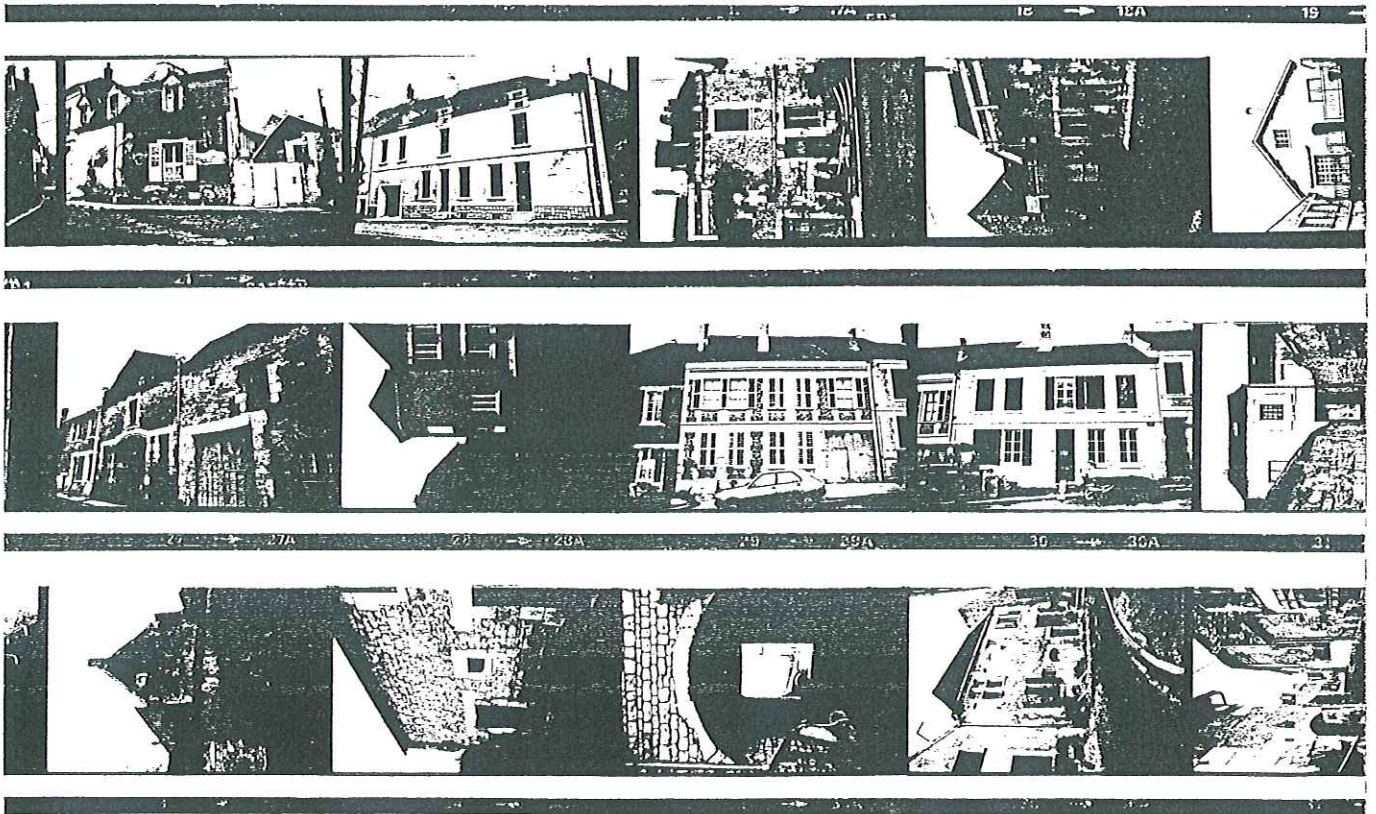
- confirmer le centre dans son statut en aménageant les entrées de ville et la circulation qui le ceinture (Porte d'Arbault, Porte d'Irancy, Porte de Bonnielle, Porte St Martin)
- structurer les périphéries en affirmant le caractère urbain des voies qui conduisent au centre (RN 6, D 139, etc...)
- équiper ces périphéries à travers des zones aménagées en relation avec le centre (zone UE, zones NA)
- protéger les qualités du paysage en contrôlant les implantations nouvelles
- mettre en valeur les monuments historiques, points de repère dans la ville et le paysage
- conduire et assurer le renouvellement et l'entretien du patrimoine bâti qui contribue à la mise en valeur des édifices classés.



Le parcellaire de Cravant étendu à ses abords



ANALYSE DU BATI



Le patrimoine bâti témoigne de l'histoire de sa commune. Différentes phases historiques ont déposé leurs traces et suscité modifications et remaniements sur les structures et types antérieurs.

Le plan de Cravant et de ses abords laisse voir deux zones où la structure du parcellaire et l'occupation des parcelles sont tout à fait différentes.

Le tour de ville, défini aujourd'hui par des voies de circulation et jadis par l'enceinte, dessine la coupure entre deux formes urbaines qui s'opposent sur des registres à la fois morphologiques et typologiques.

Le centre, noyau ancien conservant la texture dense et complexe de l'ancien bourg médiéval s'est complété, après saturation des possibilités de croissance interne, par des extensions périphériques ordonnées par le tour de ville et les voies conduisant aux anciennes portes.

Le but de cette analyse proposera en premier lieu des éléments de typologie du patrimoine bâti urbain pour mettre en évidence sa variété et ses qualités. En deuxième lieu, un inventaire exhaustif permettra de recenser le patrimoine sous un angle qualitatif complété par un dossier de fiches relatives aux cas les plus démonstratifs.

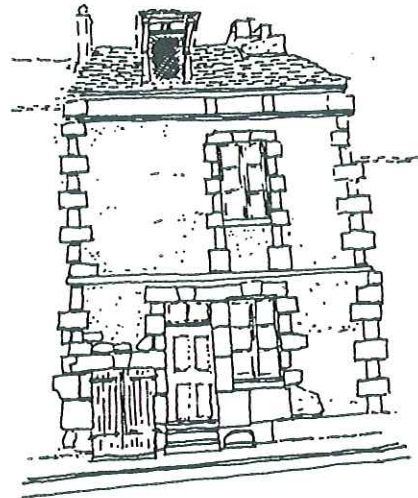
Le premier terme de l'analyse dégagera les caractères garants de l'identité du patrimoine bâti qui seront à la base de prescriptions réglementaires, le deuxième terme fera émerger, en désignant chaque bâtiment, les ensembles homogènes ou hétérogènes où les actions sont à entreprendre.

ELEMENTS DE TYPOLOGIE

Le bâti de Cravant et de Cheuilly portent de manière très lisible le souvenir des activités qui l'animent pendant des siècles.

En premier lieu, dépendance du Chapitre d'Auxerre, la trace en reste présente à travers les vastes parcelles enserrées dans la ville et les bâtiments édifiés à son initiative, église, "donjon", presbytère, couvent des Ursulines, l'activité de Cravant se partagea aussi entre le commerce et l'agriculture, en particulier la vigne, pour aujourd'hui inaugurer sur son territoire une nouvelle occupation de l'espace à travers la future zone industrielle ou l'aménagement de zones résidentielles qu'elle a prévu dans son POS.

L'ensemble des bâtiments observés peut se diviser grossièrement en deux types: les "maisons de ville" et les maisons qui, bien que prises dans la structure urbaine, n'en restent pas moins fortement marquées par leur caractère rural tant par leur destination que par leur forme. Mais cette division reste grossière, en particulier elle est moins opérante quand nous étudions les maisons de faubourgs, demande à être complétée par la présentation des bâtiments de service liés aux activités agricoles et artisanales qui complètent le tissu urbain, ainsi que par les édifices exceptionnels qui font figure de repères dans le paysage.



maison de ville

Ce type de maison témoigne de par son aspect, ordonnancement des façades, qualité et mise en oeuvre des matériaux, mais aussi de par sa fonction, habitation essentiellement, les bâtiments de service étant des volumes annexes, d'un caractère principalement urbain. Situées sur les rues principales ces maisons forment la lisière des îlots tels qu'ils se sont trouvés réorganisés au XIX^{ème}, c'est à dire agrandis par le regroupement d'îlots plus petits découpés antérieurement par des venelles qui ont progressivement été bouchées.

1. Occupation de la parcelle

a) occupation totale de la parcelle
une façade sur rue, la construction est mitoyenne par trois de ses cotés, la croissance est bloquée

b) occupation partielle de la parcelle
-une façade sur rue, mitoyenneté du bâtiment principal sur un ou deux cotés, le reste de la parcelle est occupé par une cour et un ensemble plus ou moins complexe de constructions annexes de service, hangars, remises dont certaines sont anciennes, d'autres récentes ou précaires, le plus souvent, la surface est occupée jusqu'à saturation, la cour restante étant nécessaire pour l'ensoleillement de la façade arrière, la croissance est bloquée.

-Bâtiment avec façade en retrait de la rue et mitoyenneté sur un, deux ou aucun côté, la croissance est le plus souvent condamnée par la présence de bâtiments annexes ou par la composition des façades (perçements) qui compromettent les possibilités d'association. La relation à la rue est alors marquée par une clôture ou un mur maçonné percé d'un porche.

2. Volumétrie

Le volume dominant est celui de la maison la plus simple et courrante, un parallélépipède avec un toit à deux pentes. Un élément de la volumétrie qui semble le plus fréquent et invariant est celui de sa hauteur ; dans la majorité des cas du type, la maison comporte un niveau de rez de chaussée, un niveau en étage, et un grenier, les percements se superposent et déterminent des travées verticales qui s'additionnent jusqu'à 5 ou 6 travées pour les maisons les plus grandes.

Les volumes se coiffent de leur toiture dont les pentes se nuancent entre 42 et 50° et dont les faitages alignés assurent la continuité du corps urbain, les exemples en sont multiples rue d'Orléans et rue Bleue. Dans les angles de rue, le mouvement des toitures s'interrompt sur un pignon ou s'arondit sur une croupe.

MODIFICATIONS: les interventions qui viennent modifier la volumétrie se concentrent principalement au niveau de la toiture où l'adjonction de chiens assis altère la qualité du volume.

3. Couverture

Le matériau de couverture est dans la très grande majorité des cas la tuile plate petit moule de terre cuite. Les solins sont réalisés au mortier de chaux grasse délimitant précisément le raccord entre maçonnerie et couverture. L'égout est constitué de tuiles scellées sur une corniche discrète en pierre, l'absence de débords de toiture contribue systématiquement à une définition de volumes aux arrêtes nettes.

Les souches de cheminées ont des sections d'environ 40 x 75 à 80 cm, leur corps est enduit celui-ci formant solin à la base.

MODIFICATIONS: Les modifications qui interviennent au niveau de la couverture sont les plus fréquentes, elles concernent en premier lieu le matériau, la tuile mécanique rouge à emboîtement venant malheureusement remplacer la tuile d'origine, la mise en oeuvre change au niveau de l'exécution des rives et des égouts où des débords apparaissent. Les souches massives disparaissent au profit de petits conduits malingres surmontés d'appareillages complexes destinés à séduire le vent.

4. Murs, percements, façades

Les murs sont, dans le cas général, composés de moellons de calcaire ourdés au mortier de chaux; toutefois, pour ce type de maisons, l'adjonction de pierres de taille y est très fréquente sous forme de nervures qui assurent la cohésion de la maçonnerie: chainages d'angle, chainages intermédiaires pour l'assise des planchers, encadrement des baies, corniches etc... La maçonnerie de moellons est soit enduite d'un crépi de chaux grasse, soit à joints largement "beurrés" laissant la pierre apparaître.

Les façades sont ordonnancées et recherchent un effet de composition qui reste néanmoins modeste. La symétrie des percements est de règle parfois rompue par la position de la porte ou du porche d'accès à la cour.

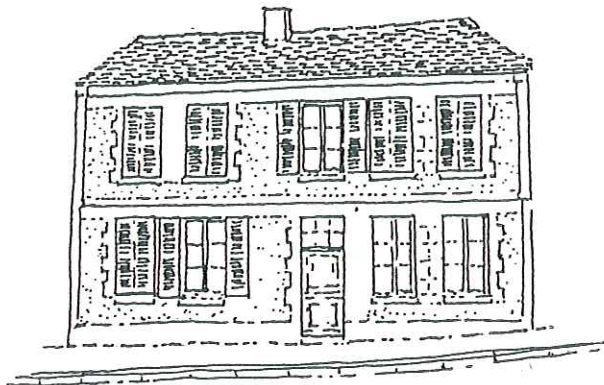
Les percements s'alignent horizontalement et se superposent verticalement, leurs proportions font apparaître une largeur de 2/3 pour une hauteur.

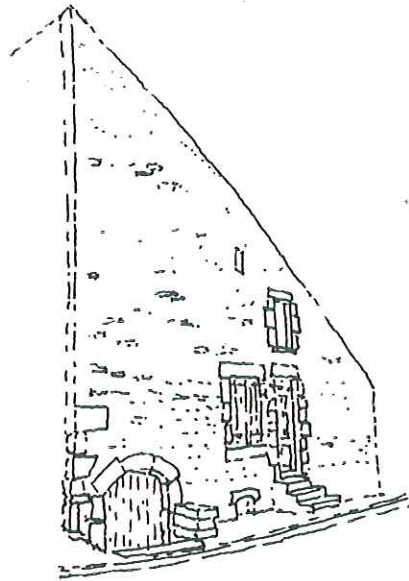
Les toits sont fréquemment munis de lucarnes, lucarnes à la capucine, lucarnes en bois de ventilation des combles, ou lucarnes à foin avec auvent.

Les maisons s'appuient sur un soubassement qui peut être important dans le cas de rues en pente. Elles sont en général construites sur cave avec soupiraux en façade et descente de cave.

MODIFICATIONS: Les percements restent le plus souvent respectés sauf sur la rue d'Orléans quand des vitrines ont été percées sans respecter la composition de la façade. La porte de cave est parfois condamnée. Les changements les plus visibles sont aussi les plus réversibles, ils concernent le traitement des surfaces, les crépis anciens étant souvent remplacés par des enduits de ciment gris peints ou non, ou par des façades d'appareillage artificielles avec joints saillants.

VARIANTES DANS LE TYPE: La majorité des maisons de ce type peut être datée des XVIII^e et XIX^e èmes, mais il faut noter quelques exceptions que l'on pourrait qualifier d'origine "médiévale" bien qu'il fût hasardeux de faire remonter leur origine au delà du XVI^e ème siècle, ce sont les quelques maisons à pans de bois qui sont encore présentes.





maison de ville a caractere rural

Ce type de bâtiment à la fois plus modeste et plus discret dans le tissu urbain apparait en principe sur des voies d'importance moindre et sur les rue de desserte internes plutôt que sur les parcours principaux traversants.

1. Occupation de la parcelle

a) occupation totale
dito type précédent

b) occupation partielle
l'espace restant est en général de faible surface occupé par des apentis orientés sur des cours ou passages communs.

2. Volumétrie

Volume parallélépipédique avec toit à deux pentes et fréquemment à une seule pente.

De dimensions plus réduites, le modèle le plus simple est celui dont les dimensions sont commandées par la longueur des pannes portant de pignon à pignon, ceci simplifiant grandement tous les travaux de charpente.

La hauteur du volume est commandée par la présence de deux niveaux, un en rez de chaussée et un autre en grenier.

L'alignement d'éléments de ce type permet de retrouver l'alignement des faitages, l'angle de deux rues étant formé par un pignon.

MODIFICATIONS: Les changements de pente de toiture interviennent pour pouvoir aménager le grenier.

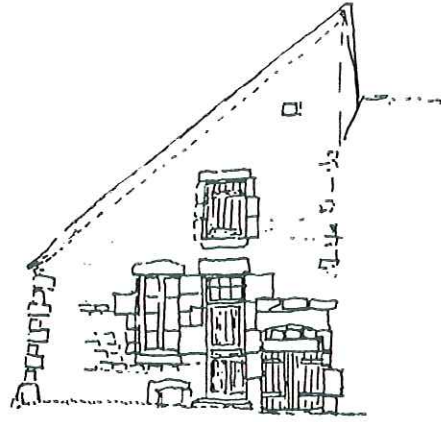
3. Couverture

dito type précédent

4. Murs, percements, façades

Les maçonneries sont en moellons ourdés au mortier de chaux, l'utilisation de pierres taillées est réduite aux éléments minimum requis pour la stabilité de l'édifice, cainage d'angle, linteau monolythe, et piédroit des baies. Les murs sont crépis ou les joints largement écrasés.

Les percements sont ordonnancés de façon classique avec les éléments suivants que l'on retrouve systématiquement pour la desserte des trois niveaux: descente de cave et soupirail, entrée du rdc avec une fenêtre, ces deux éléments sont le plus souvent joints avec piédroit commun et linteau filant,

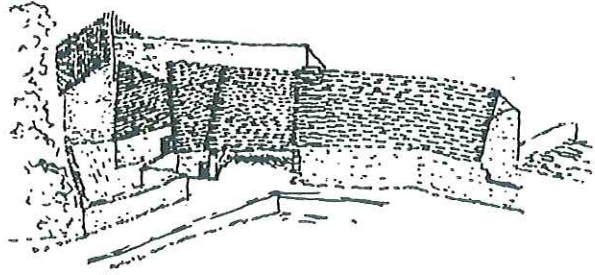


l'accès au grenier se faisant par une lucarne "à foin" ou d'une baie si la façade est sur le pignon, ce qui là aussi économise les travaux de charpente et couverture.

MODIFICATIONS: Outre celles énoncées à propos du type précédent, les remaniements principaux concernant ce type se localisent sur les percements qui sont agrandis et multipliés.

maisons de faubourg

Les maisons de faubourgs gardent, pour les plus anciennes, des caractéristiques très proches de celles des maisons de ville, la différence réside essentiellement dans la taille de la parcelle et la position de la construction sur celle-ci. Là, la trame agricole reste très présente, elle a été petit à petit conquise par des lotissements dont les maisons, outre la banalité interchangeable de leur volumétrie, se manifestent surtout par une implantation dans la parcelle souvent mal gérée, entraînant la désagrégation de l'urbanité, il n'est pas prévu de possibilités d'association et les annexes précaires gagnent du terrain.



batiments de depot et d'activite

Ces bâtiments furent exclusivement destinés au dépôt de produits et matériels et ont pu accueillir diverses activités artisanales.

1. Occupation de la parcelle

a) occupation totale

ce sont alors de petits ateliers ou remises de vigneron ou des dépôts plus importants comme il en figure rue St Martin

b) occupation partielle

ce sont des bâtiments annexes inclus dans des parcelles plus grandes et qui abritent les services attenants à la "maison de ville", ils sont le plus souvent en fond de parcelle et donnant en coeur d'ilot sur des vennelles.

2. Volumétrie

Apparentée à l'un des deux types précédents.

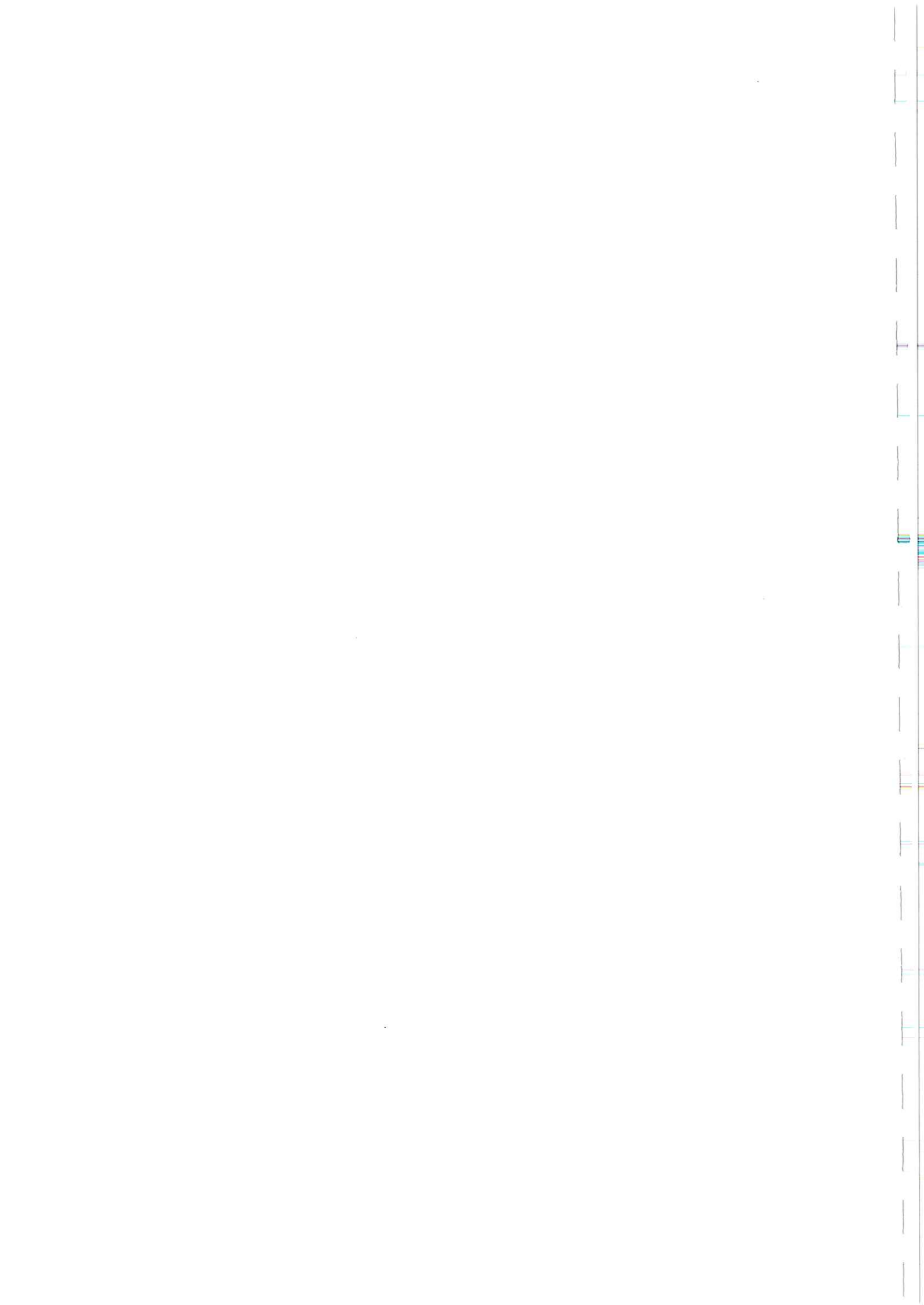
3. Couverture

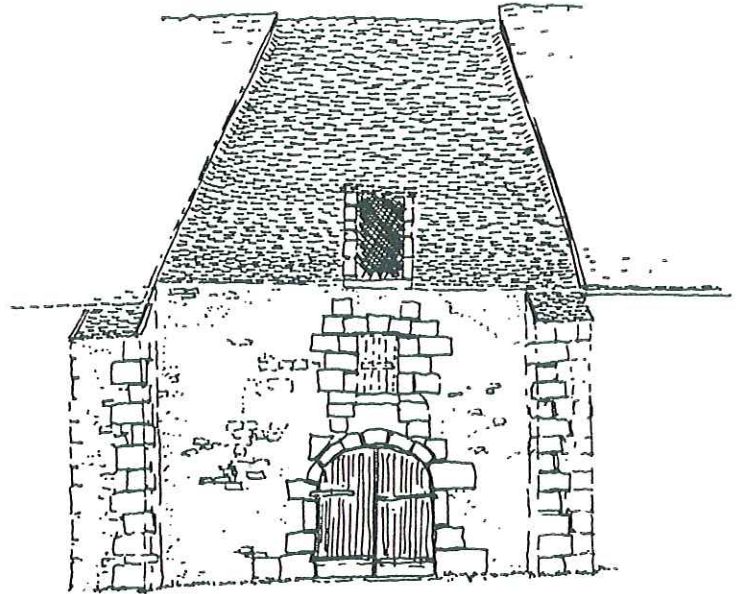
Identique aux cas précédents.

4. Murs, percements, façades

Les mises en oeuvre sont ici les mêmes mais simplifiées, l'utilisation de la pierre taillée plus rare, les percements plus grands mais moins nombreux, les linteaux peuvent être en bois.

MODIFICATIONS: Perdant leur fonction liée à une activité agricole ou artisanale tombée en désuétude, situés au coeur d'ilots dont les dessertes se sont petit à petit étranglées, ces bâtiments de construction plus sommaire sont les premières victimes de la dégradation. Quand ces bâtiments sont transformés en habitations, ils combinent des transformations nombreuses.





magasins du faubourg st nicolas

Au confluent de la Cure et de l'Yonne, Cravant acquit tôt dans l'histoire une certaine notoriété en tant que "premier port de l'Yonne" où "l'on embarquait les vins et les marchandises de Bourgogne et du Midi pour Paris et le Nord". Cette position mentionnée au XIII^{ème} siècle aura sans doute été acquise bien antérieurement.

Les péripéties de l'histoire ont favorisé diversement ces activités économiques. En 1597 la ville est mentionnée "ruinée et écrasée", "le Faubourg St Nicolas coupé autrefois par plusieurs rues, dont une appelée rue des Tanneries et une autre rue St Cosme tirait à l'ancien pont, la seule qui reste à côté du pont ne contient plus que neuf maisons". Entre 1758 et 1763 le lit de la rivière fut redressé et construit le nouveau pont, c'est ainsi que les greniers se trouvèrent séparés de la rivière. Mais ces travaux ne reconduirent pas les marchands vers Cravant et "les magasins déserts tombèrent en ruine".

L'Annuaire de 1840 mentionne: "on remarque, sur le bord de l'Yonne, à l'extrémité du Faubourg St Nicolas, en descendant du côté d'Auxerre, une longue suite de bâtiments voutés à portes cintrées et dont plusieurs sont en ruine... il n'y a plus aujourd'hui qu'un petit nombre de ces ports occupés".

Ce préambule permet d'apprécier l'extrême importance du témoignage historique que représentent les "greniers de St Nicolas", à la fois traces d'une activité séculaire et représentants d'une réponse originale à un programme particulier: premier port de l'Yonne, c'est dans une exploitation judicieuse du site que les magasins, "les ports", ont été alignés adossés sur l'escarpement qui conduit au plateau.

La chute de Cravant en tant que lieu stratégique des échanges fluviaux a entraîné la désaffectation de ces bâtiments qui, ayant perdu leur vocation, ont subi remaniements, restaurations maladroites ou dégradation.

1. Occupation de la parcelle

Les constructions, alignées en série, sont mitoyennes et solidaires, chacune occupe la totalité de sa parcelle de plan rectangulaire de 6 à 8m de large sur 12 à 14m de long et gagnée sur la pente.

2. Volumétrie

L'aspect volumétrique est dominé par la forte présence du rampant unique de toiture incliné vers l'Yonne et soulignant l'effondrement du plateau au bord de la vallée.

la façade, haute d'environ 4m est coiffée d'un long versant dont le faitage est à une douzaine de mètres de hauteur et offrant dans le paysage la très belle surface de sa couverture.

MODIFICATIONS: Les modifications constatées visent à rendre utilisables les vastes volumes sous charpente, ceux-ci étant peu lumineux la pente de la toiture est modifiée et affaiblie pour permettre un deuxième niveau de percements, ou bien la pente est carrément interrompue et remplacée par une terrasse qui vient en appui sur le mur de façade.

3. Couverture

La couverture est réalisée en tuile plate petit moule. Le contraste entre la petite dimension du matériau de base et la grande surface de la toiture offre un effet de matière que les matériaux de substitution utilisés dans les rénovations maladroites n'arrivent pas à égaler. Chaque toiture s'individualise discrètement par rapport aux autres par une légère différence dans la pente ou par le niveau du faîtage, chaque volume est ainsi mis en valeur par ses arrêtes.

MODIFICATIONS: En cas de travaux la tuile plate semble être systématiquement abandonnée.

4. Murs, percements, façades

Les techniques de construction utilisées pour les magasins restent fidèles aux mises en oeuvre en vigueur dans le bourg. La façade est composée de façon symétrique, les percements étant situés dans l'axe.

Au niveau de la rue, une porte cintrée donne accès à la salle voutée du rez de chaussée, cette porte est surmontée d'un jour rectangulaire situé sous l'égout, au dessus, une lucarne permet l'accès au grenier.

Les pignons se prolongent en saillie du volume par des contreforts dont certains sont décorés (mouluration, niche).

MODIFICATIONS: Les modifications apparaissent au niveau des percements qui ont été agrandis pour la plupart.

L'état des magasins du Faubourg St Nicolas est extrêmement préoccupant; en effet, les propriétaires ne savent comment aménager les vastes volumes qui se déploient sous les combles obscurs, dès lors deux attitudes se font jour, soit l'abandon et la dégradation, soit la mise en oeuvre de modifications, dont certaines sont anciennes, qui compromettent la silhouette de cet ensemble, partie prenante du patrimoine de Cravant, pour y substituer un bricolage hétérogène.

edifices excetionnels

1. L'Eglise

Eglise paroissiale St Pierre et St Paul, bâtiment classé monument historique ; l'édifice se signale en premier lieu par sa grande ampleur au regard de l'importance du bourg. Il est vrai que le bâtiment aura acquis sa taille actuelle à une époque où Cravant était une ville connaissant un certain essor, 1551 selon une inscription placée sur la partie inférieure de la tour, relatant sa fondation.

Une autre remarque mettra en évidence sa singularité, c'est sa position totalement excentrée dans le tissu urbain et placée en limite de ville contre l'ancien tracé de l'enceinte.

Se tour imposante la signale de loin dans le paysage (h=33,40 m) et s'élève au dessus de l'imposant ensemble des pans de toiture qui couvrent le vaisseau et le chevet.

L'édifice est hétérogène, trois nefs ogivales sont datées du XVème, mais il a subi à la renaissance d'importants remaniements qui lui donnent son aspect actuel. On trouve dans l'annuaire de l'Yonne de 1840 une description détaillée de l'église.

2. La Tour de l'Horloge

Bâtiment classé monument historique, la Tour de l'Horloge est le dernier témoin important de l'enceinte de la ville édifiée en 1387. Cette tour, située près de la porte d'Irancy se présente en un long fût dont la face interne à la ville est plat, elle est couverte d'une toiture d'ardoise surmontée d'un campanile. On distingue sur ses flancs la naissance de l'ancienne fortification.

3. "Le donjon" (proposé à l'inscription à l'inventaire)

En 1280, les bourgeois de la ville obtiennent son affranchissement, parmi les diverses contreparties exigées par le Chapitre d'Auxerre figura la construction d'une prison qui sera achevée en 1308. Au cours de chroniques diverses, l'édifice apparaîtra sous le nom de "donjon" ou château.

Prison du Chapitre, la construction se présente en une grosse tour de plan rectangulaire surmontée d'un toit à quatre pentes avec un clocheton sur l'arrête nord. Bâtiment intimement lié à l'histoire de Cravant, il aura abrité les représentants des autorités de tutelle successives, Chapitre, duché de Bourgogne, Roi de France.

Prison, il garde sur ses murs les traces des anciens prisonniers qui y ont sculpté de véritables bas-reliefs, appelés les "graffiti", et dont le symbolisme, souvent hermétique, égare les chroniqueurs qui auront abandonné en ces lieux leurs dilettantes conjectures desquelles aucune signification définitive n'aura pu échapper.

4. La porte d'en bas (proposé à l'inscription à l'inventaire)

La porte actuelle a été reconstruite en 1782 à l'emplacement de l'ancienne. Cette porte aura donc été édifiée avant la destruction de l'enceinte. Sans être monumentale, elle domine les maisons avoisinantes et se signale dans le paysage par son campanile.

5. Le lavoir

Situé sur le ru d'arbault, au pied du donjon, petit bâtiment simple aux chaînages d'angle en pierre, avec bandeau à mi hauteur des murs surmontés de cintres moulurés aveugles. Son état de dégradation (de même que celui de Chevilly) fait regretter que ces petits édifices humbles et anonymes qui contribuent à établir la qualité d'un paysage urbain risquent de disparaître du fait du manque d'entretien.

6. Ecole 9 rue d'Orléans

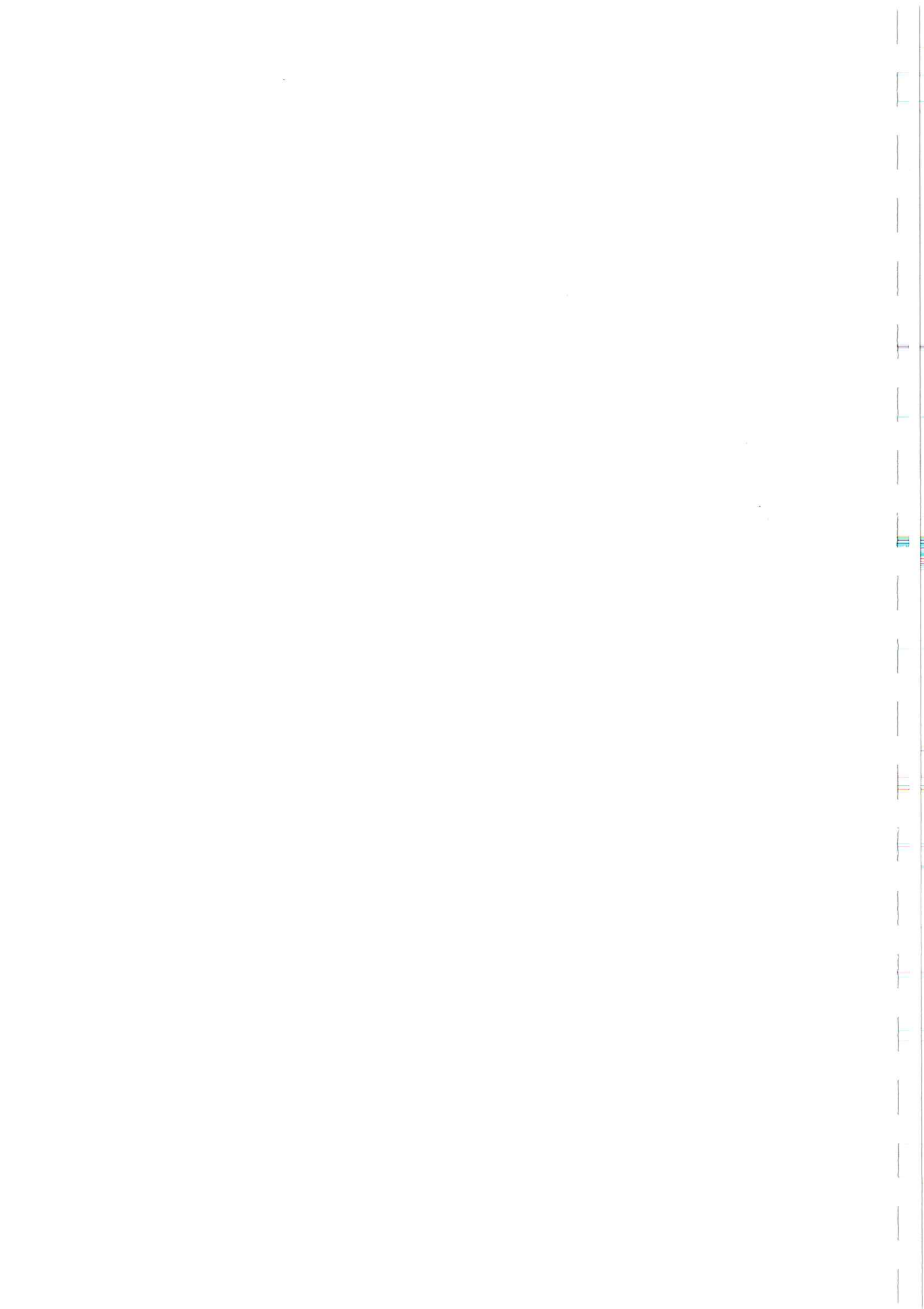
Sur la plus vaste parcelle de la ville, ensemble de bâtiments très remaniés, dont un comporte des fenêtres en ogive. Cet ensemble, en tout ou en partie, abrita probablement les Ursulines présentes à Cravant au XVIIème.

7. Portes d'Arbault et d'Irancy

Ces bornes ont été placées après la démolition de l'enceinte; de pierre taillée, coiffées d'un couronnement pyramidal et surmontées d'une boule en pierres, elles marquèrent le seuil de la ville, aujourd'hui moins circonscrit.

8. Mairie

Située au carrefour central de Cravant, bâtiment fin XIXème, sa façade ordonnancée et austère offre de l'Etat, ici décentralisé, un visage des plus respectables.



LE RECENSEMENT

les criteres de jugement

Cette étape de l'étude propose un recensement des qualités du bâti à partir de deux niveaux d'analyse d'une part sous l'angle de l'intérêt architectural, qui rejoint dans la majorité des cas l'intérêt historique, et d'autre part sous l'angle de l'état de conservation et de vieillissement du bâti.

L'enquête se fait maison par maison pour obtenir la somme nécessaire des informations qui permettent le diagnostic urbain, elle porte sur l'ensemble des bâtiments intra-muros du centre ancien.

La grille d'appréciation qualitative en légende du plan différencie quatre types d'évaluation du bâtiment par rapport à sa silhouette urbaine.

- . bâtiments d'intérêt majeur : s'applique à toute construction ayant une valeur architecturale importante susceptible d'une protection au titre des monuments historiques et qui prend une place exceptionnelle dans le tissu urbain
- . bâtiments d'intérêt reconnu : s'applique à tout bâtiment dont l'architecture est significative, digne d'être conservée et mise en valeur, la mise en mitoyenneté de ces bâtiments constitue des "façades homogènes de qualité".
- . bâtiments à valoriser : bâtiments dont l'architecture est potentiellement de qualité mais a été dégradé par des transformations qui compromettent son aspect, ou indifférente et mal intégrée dans l'alignement.
- . bâtiments à corriger : s'applique à des bâtiments présentant un certain degré d'incompatibilité avec l'environnement, soit qu'il dépasse un ensemble de qualité, soit qu'il nuise à l'appréhension d'un bâtiment d'intérêt majeur.

Par ailleurs outre le repérage des monuments classés, on trouve un repérage de bâtiments dont l'inscription à l'inventaire peut être proposée.

les fiches de reconnaissance

La représentation en plan et la définition de quatre catégories d'appréciation qualitative permet une approche synthétique de l'ensemble urbain, mais peut apparaître quelque peu simplificatrice quand il s'agit d'envisager plus précisément qualités et faiblesses d'un bâtiment.

Aussi les "fiches de reconnaissance" permettent-elles de préciser nuancer à la fois les éléments d'une typologie des édifices de Cravant en même temps que de présenter les bâtiments qui sont apparus les plus marquants dans le tissu urbain.

Le dossier des fiches constitue un témoignage et aussi un outil pour les structures chargées de la gestion des dossiers de demande de permis de construire en particulier l'Architecte des bâtiments de France.

Elles permettent non seulement de montrer les édifices les plus représentatifs mais aussi de répertorier les éléments discrets de l'architecture anonyme qui qualifient et enrichissent l'espace de la ville.

Située par rapport au cadastre la maison est présentée en détail à travers l'ensemble de ses éléments d'architecture façade, toiture, clôture, présence végétale où sont détaillés les caractéristiques générales, les détails significatifs et les détails à reprendre

REPARTITION DE L'INTERET ARCHITECTURAL

Les résultats du recensement cartographiés permettent une analyse qui porte sur l'ensemble du centre ancien intra-muros.

On constate généralement des répartitions où les deux types intermédiaires, "intérêt reconnu" et "à valoriser" se regroupent en ensembles, les types extrêmes, bâtiment d'"intérêt majeur" et à "corriger" apparaissant l'un et l'autre de façon exceptionnelle.

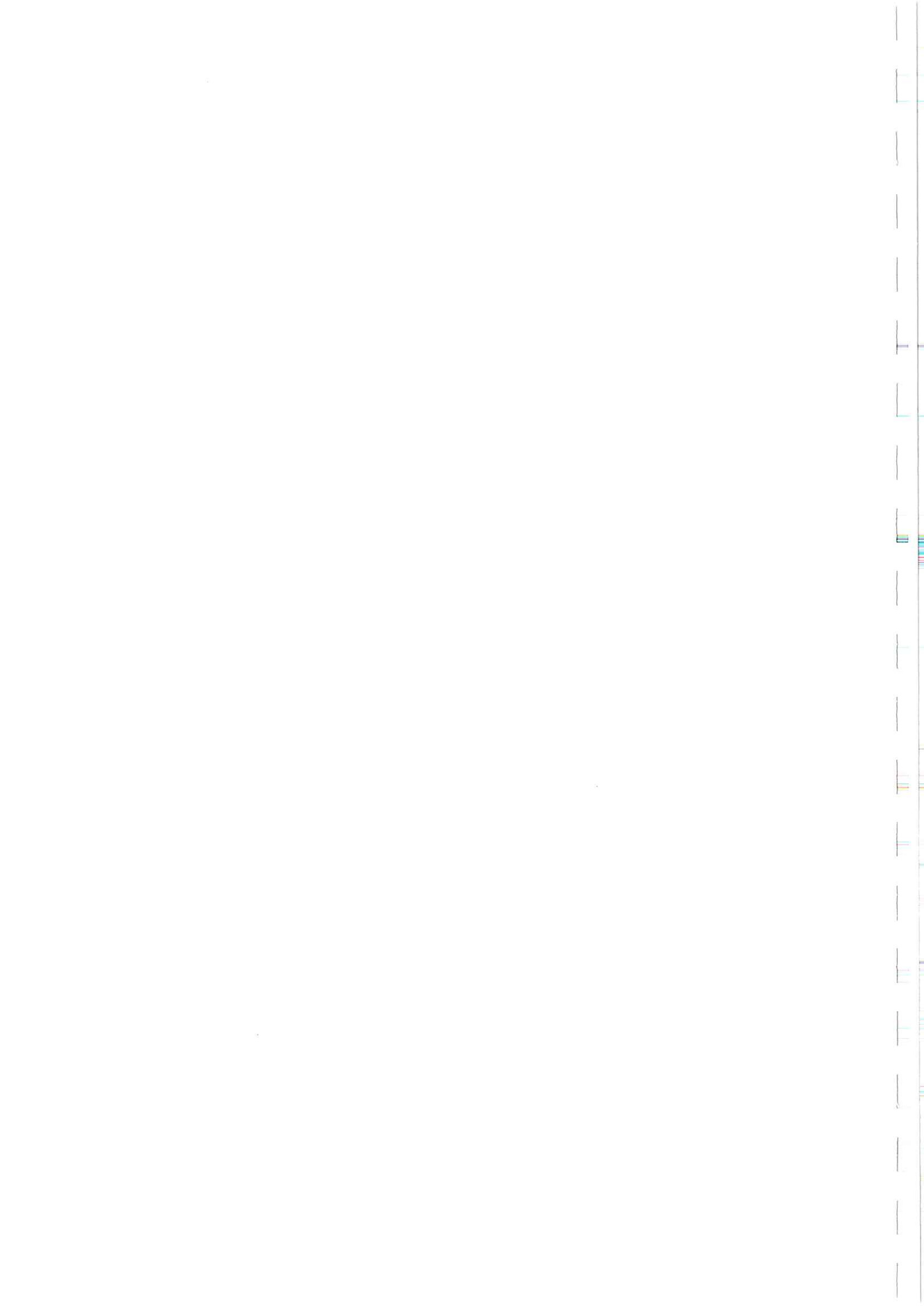
A partir de ce repérage une hiérarchie qualitative des espaces urbains peut être exprimée on distingue d'une part :

- . les façades homogènes de qualité : alignement de façades présentant une unité d'aspect et une bonne conservation donnant un ensemble dont la valeur transcende celle de ses parties. on peut répertorier :
 - . L'alignement des façades le long de la promenade St Jean qui constitue la façade de ville sur la RN 6 depuis l'église jusqu'à la porte de Bonnielle avec la poterne de la "porte d'en-bas" comme élément d'intérêt majeur.
 - . l'alignement d'un ensemble de corps de bâtiments rue de la Tour
 - . l'alignement des façades de cinq maisons petite rue St Martin.
 - . des alignements successifs rue d'Orléans dont l'un se retrouve dans l'impasse du feu au Clair.
 - . deux alignements en dialogue de part et d'autre de la Mairie.
 - . l'alignement de l'impasse qui ouvre dans la rue Bleue
 - . l'alignement de quatre maisons au début de la rue Bleue

d'autre part :

- . les zones homogènes de qualité : îlots ou portions d'îlots qui rassemblent une majorité de constructions d'"intérêt reconnu" qui créent un ensemble exceptionnel quand il est renforcé par la présence d'un bâtiment d'"intérêt majeur" mais où la présence d'une construction à "corriger" devient particulièrement discordante. Les zones délimitées au plan la englobent le plus souvent des îlots dont les façades sont reconnues de qualité.

Il est à noter que le Faubourg St Nicolas qui du fait des moyens accordés jusqu'alors à l'étude, reste en dehors du périmètre doit être compté impérativement dans cette classification.



LE PAYSAGE DES TOITS, REPERAGE

La situation géographique de Cravant, construit dans un vallon sur un terrain légèrement en pente fait que la nappe de couverture est très présente à la vue.

Leur état de conservation dans l'ensemble bon, la préservation pour la grande majorité des toitures de la tuile plate traditionnelle offrent au paysage une palette de couleurs étendue du rose clair au brun rouge d'une qualité exceptionnelle et dont la protection doit figurer au premier plan des servitudes.

Au plan ont été repérées les toitures qui apparaissent comme des éléments particulièrement discordants (couverture tôle ondulée couverture fibro toiture terrasses "chien assis"...) ou comme des éléments dissonnants (couverture tuiles mécaniques, rives débordantes...)

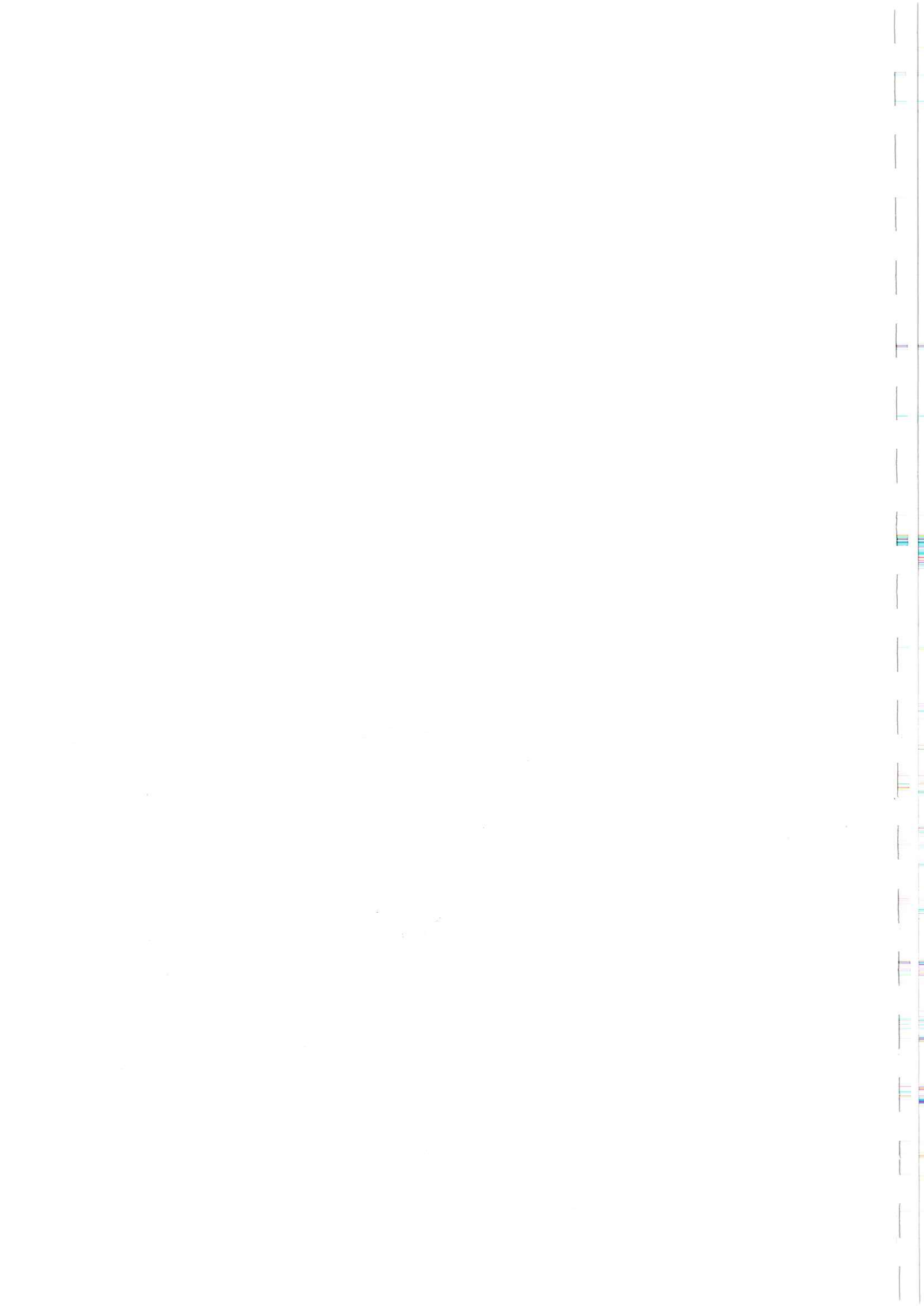
Les lignes de faitages contribuent à créer l'homogénéité d'ensembles, des linéaires de toitures remarquables sont notés, rue d'Orléans face à la Mairie, aux abords de la poste de Bonnielle et au Faubourg St Nicolas.

Des ensembles intéressants sont repérés rue Bleue, rue d'Orléans aux abords de la Mairie, et rue de la Tour dans l'environnement de la Tour de l'Horloge, les jeux de toiture y sont remarquables mais entachés d'éléments discordant à reprendre.

Enfin deux ensembles exceptionnels viennent parfaire la composition la croupe de l'église et les fortes et longues pentes des toitures mitoyennes qui couvrent les greniers du Faubourg St Nicolas.

Il est à noter que la plupart des toitures des constructions neuves en secteur diffus ont des pentes trop plates et des couvertures en matériaux dissonnants.



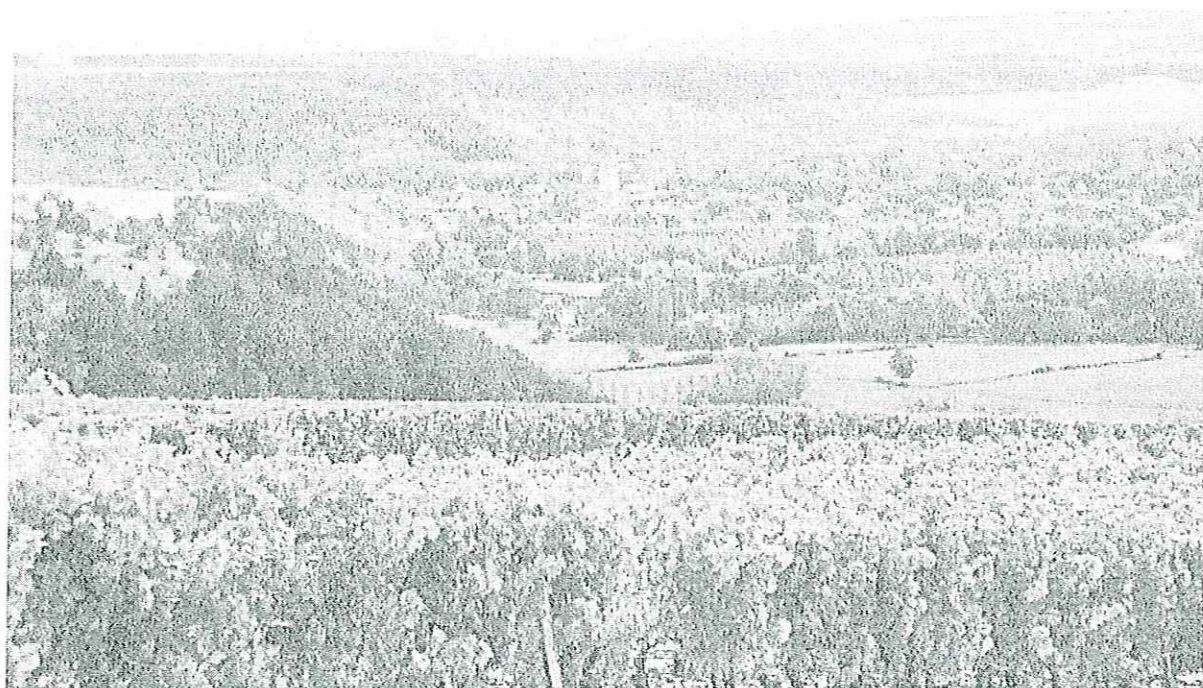


PROTECTION ET ZONAGE

Le principe de ce type d'étude repose sur la volonté d'associer étroitement le monument avec son environnement pour une mise en valeur réciproque.

Le présent document d'analyse a mis en évidence des zones de qualité qui constituent des références, et par ailleurs des principes de qualité qu'il conviendra de conserver.

La ZPPAUP étant un document réglementaire, opposable aux Tiers, ces zones de qualité doivent donc être définies par des limites et hiérarchisées selon leur intérêt, les principes de qualités se trouveront explicités dans le corps des articles du document réglementaire.





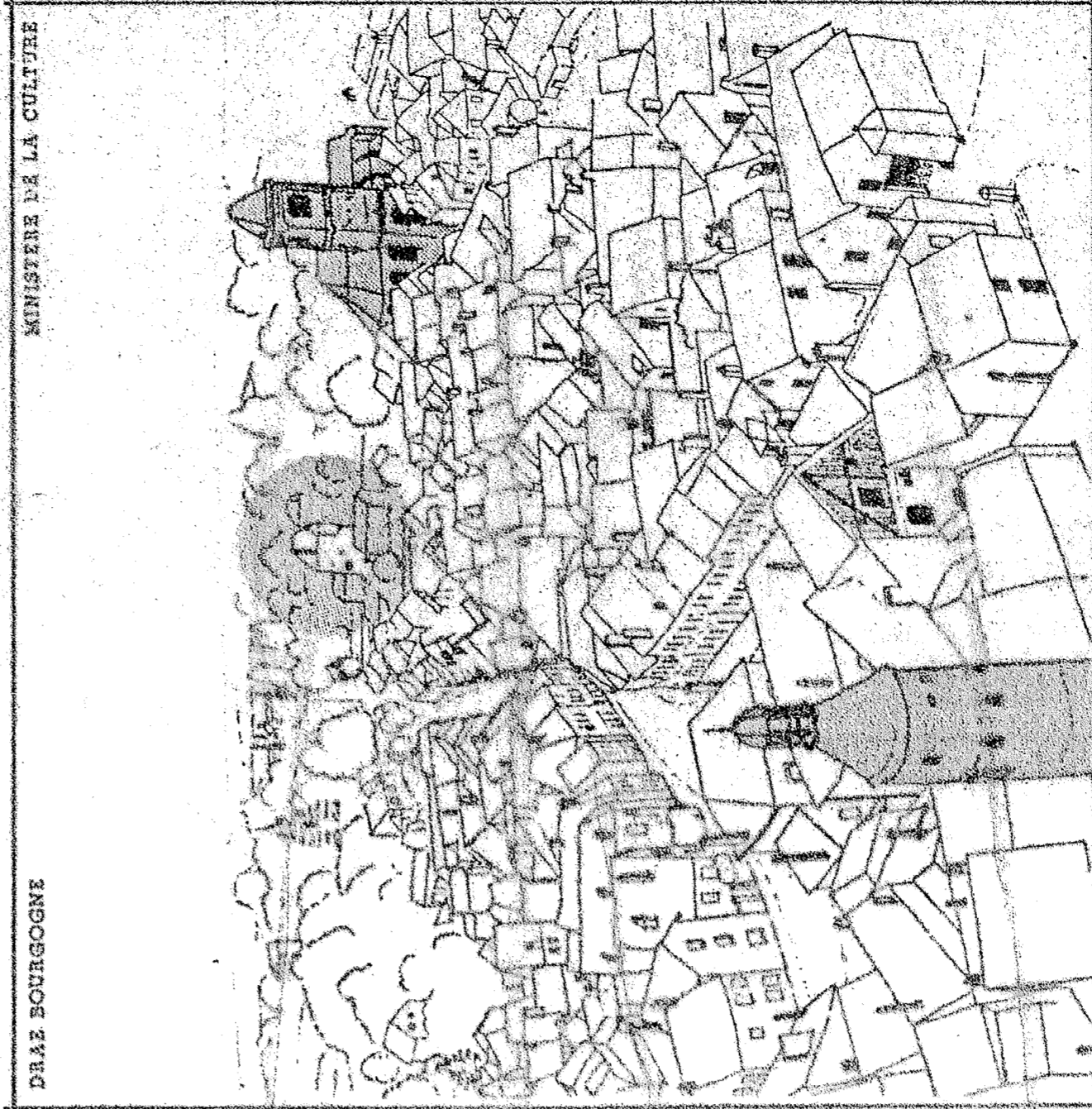


CRAVANT

DOSSIER ZONE DE PROTECTION
DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

DRAP BOURGOGNE

MINISTRE DE LA CULTURE



VUE DU SITE
EXPRESSION
DES POINTS FORTS

date
JANVIER 1990

échelle
A3

PLAN

ANALYSE

HUBERT RIO
CHRISTIAN BOUSQUET
ARCHITECTES D.P.C.

L'ATELIER DES GOBELINS

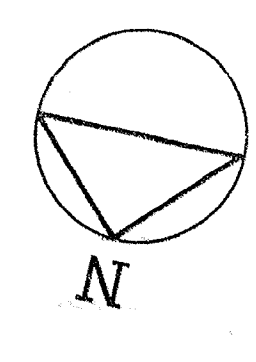
4 RUE DE LAZARUS GUSTAVE 75013 PARIS TEL 707 11 99

LEGENDE

- interet majeur
- ▨ interet reconnu
- ▧ a valoriser
- ▩ a corriger
- facades homogene de qualite
- batiments a inscrire a l'inventaire
- monument protege au titre de la loi sur les monuments historiques
- zone homogene de qualite

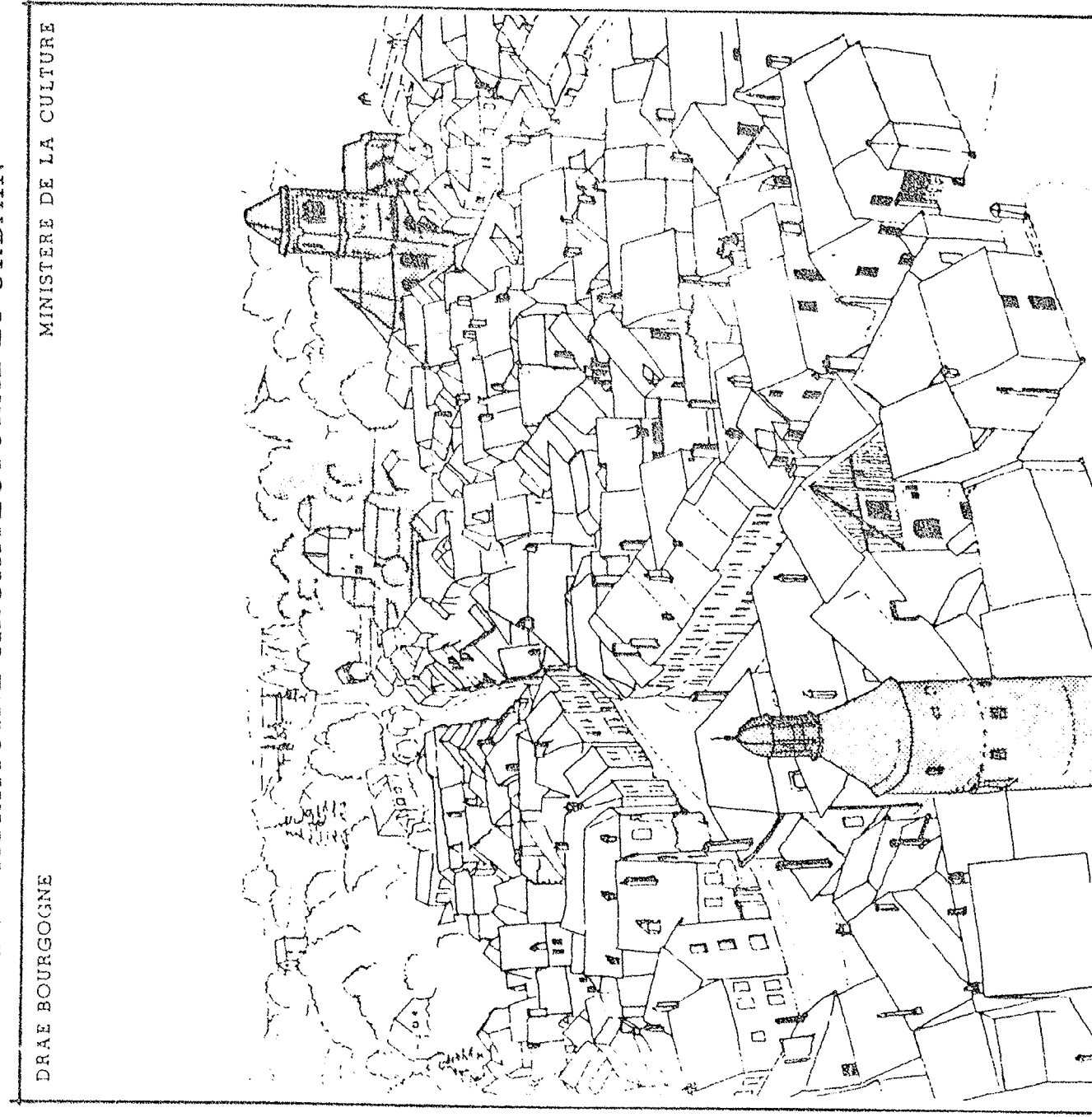


CENTRE ANCIEN



CRAVANT

DOSSIER ZONE DE PROTECTION
DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN
DRABE BOURGOGNE



PLAN D'INTERET
ARCHITECTURAL

date

JANVIER 1990

echelle

1/1 000

PLAN

ANALYSE

A4

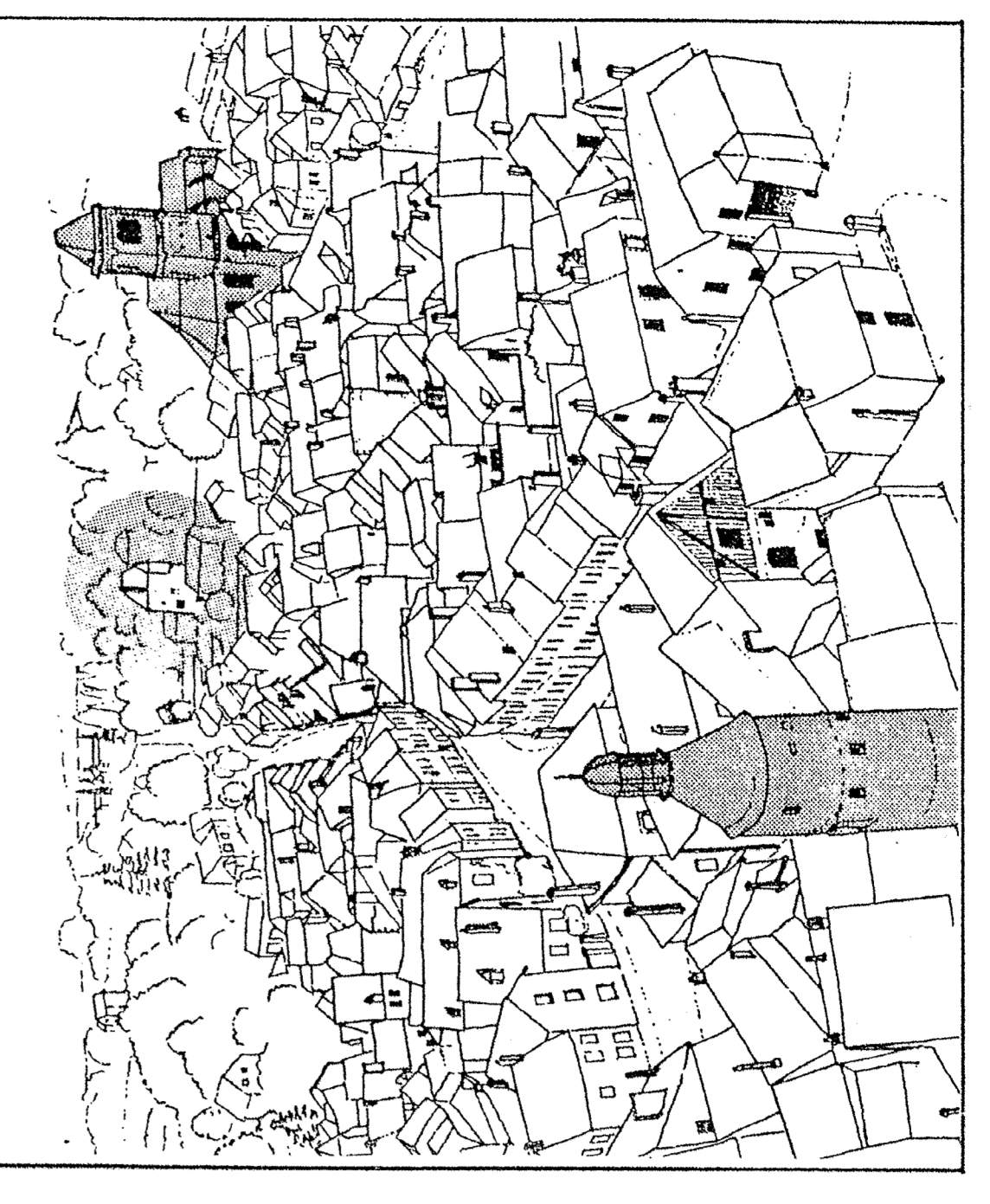
LEGENDE

- * ELEMENT PARTICULIEREMENT DISCORDANT
- ELEMENT DISSONNANT
- LINEAIRE DE TOITURES REMARQUABLE



CRAVANT

DOSSIER ZONE DE PROTECTION
DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN
MINISTRE DE LA CULTURE
DATE SOUSCRITE



PLAN DE TOITURES

date
JANVIER 1990

PLAN
A5

echelle
1/1 600
ANALYSE

ARCHITECTES
CHRISTIAN BOUQUET
ARCHITECTES DPLG
L'ATELIER DES GOBELINS
4 RUE GUSTAVE GIFFROY 75013 PARIS TEL 707 11 90

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 30. rue St. Nicolas...
 N° PARCELLE: 718
 P.O.S. actuel: UA UB autres. UC
 P.O.S. projeté: UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>
peinture <input checked="" type="checkbox"/>		peinture <input checked="" type="checkbox"/>
		Feronneries <input checked="" type="checkbox"/>

NOTES

.. CF. photo fiche 82 ..

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné <input type="checkbox"/>	pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTRE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 32. rue St. Nicolas.....
 N° PARCELLE: 717
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres U.C.
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>
peinture <input checked="" type="checkbox"/>		peinture <input checked="" type="checkbox"/>

NOTES

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise <input checked="" type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné <input type="checkbox"/>	pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 34.rue...S^t.Nicolas...
 N° PARCELLE: 716
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres UC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>
peinture <input checked="" type="checkbox"/>	contreforts <input type="checkbox"/>	peinture <input checked="" type="checkbox"/>
		balcon terrassé <input checked="" type="checkbox"/>
		placage pierres <input checked="" type="checkbox"/>

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise <input type="checkbox"/>	faîte: <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboîd de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

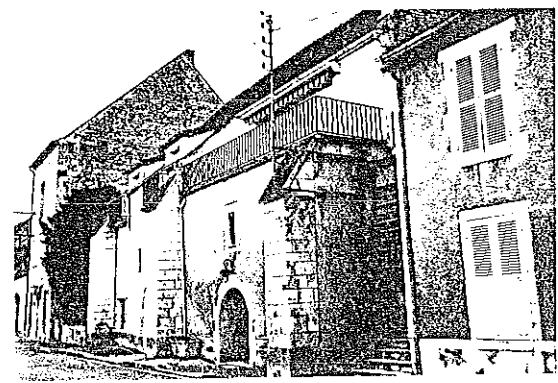
CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



NOTES

ALTERATION... Dommageable
 DU TYPE DES GRENIERS
 RUPTURE DE PENTE... AVEC BALCON
 TERRASSE
 TOUS LES ARTIFICES DU PAVILLONNAIRE
 PLAQUES SUR UN EDIFICE QUI...
 FUT REMARQUABLE

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 36 rue St Nicolas
 N° PARCELLE: 715
 P.O.S. actuel: UA UB autres U.C.
 P.O.S. projeté: UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input checked="" type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau vouté <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input checked="" type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>



NOTES

.....
 .. SAUVALEMENT. REFLECTION DES ENDUIT
 .. DEBUT 85 ..

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

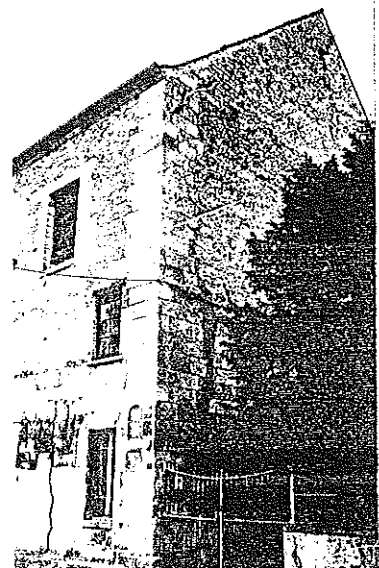
ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input checked="" type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input checked="" type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input checked="" type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



FICHE D'IDENTITE DU BATIMENT No 86bis

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 38. rue St. Nicolas.....
 N° PARCELLE: 714
 P.O.S. actuel: UA UB autres UC
 P.O.S. projeté: UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

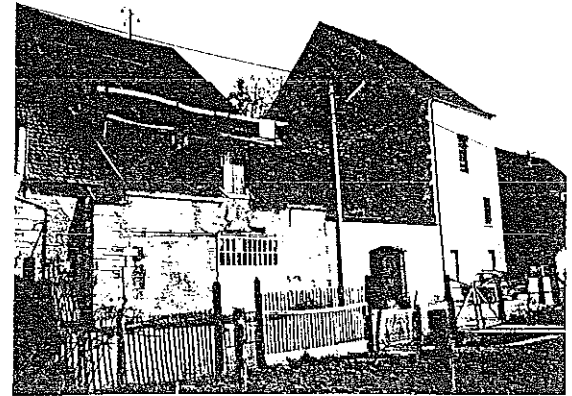
INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input checked="" type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr ^t baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>
		porte sur rail <input checked="" type="checkbox"/>



TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise <input type="checkbox"/>	faîte: <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboîrd de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input checked="" type="checkbox"/>
bardeau <input checked="" type="checkbox"/>		égout <input checked="" type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input checked="" type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

NOTES

RENOUATION. EXTREMEMENT MALADROITE
 D'UNE PARTIE DE LA TOITURE.....
 QUI PREPARE PEUT ETRE LA SOLU-
 TION DE LA PARTIE BASSE.....
 CONSTRUCTION D'UN GARAGE SUR LE TERRAIN.....
 EN FACE PRES DE L'YONNE.....

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTRE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 4.A. me. St. Nicolas...
 N° PARCELLE: 713
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres UC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input checked="" type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>	contreforts <input checked="" type="checkbox"/>	peinture <input type="checkbox"/>

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboit' de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input checked="" type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>
bois <input checked="" type="checkbox"/>		

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



NOTES

APPAREILLEMENT TYPE PAR.....
 DU GRENIER DU FAUBOURG ST. NICOLA
 EXCEPTIONNEL ENCE. SENS.....
 RISQUES DE DEGRADATIONS.....
 A CORRIGER TOITURE TOILE PLATE.....
 BIGARRÉE DE TOILE MECANIQUE
 ROUGE.....



SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: ..42.rue.St.Nicolas...
 N° PARCELLE: 712
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres.U.C.
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonant <input checked="" type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>	Contrefort <input checked="" type="checkbox"/>	peinture <input type="checkbox"/>
		remise <input checked="" type="checkbox"/>

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input checked="" type="checkbox"/>		pente <input checked="" type="checkbox"/>

CLOTURES

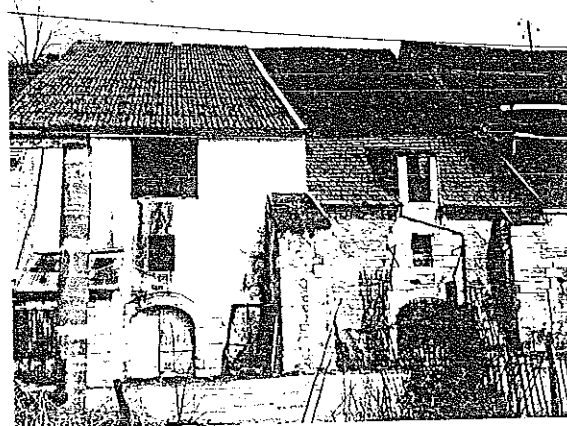
ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input checked="" type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



NOTES

PEUTE DE TOITURE MODIFIEE.....
 FAÇADE REHAUSSEE AUTANT.....
 ALTERATION DU TYPE QUI CON-
 TIENT A UNE HETEROGENEITE
 RECENTE DU FAUBOURG... A CORRIGER
 OU RETRAIT PAR RAPPORT.....
 A L'ALIGNEMENT.....

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTRE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 42 rue St. Nicolas.....
 N° PARCELLE: 712
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres...DC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :

DETAILS SIGNIFICATIFS : A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr ^t baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES

DETAILS SIGNIFICATIFS : A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboîd de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

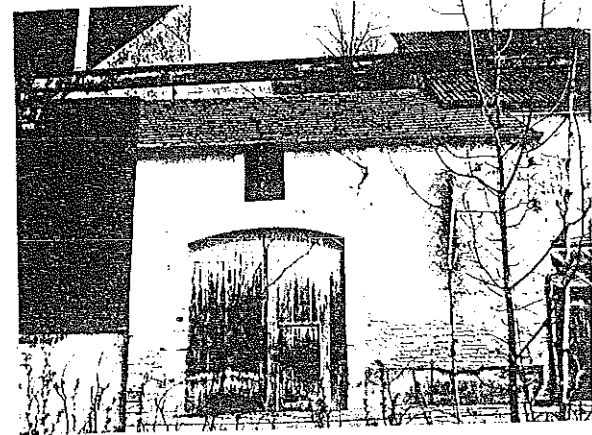
CARACTERISTIQUES GENERALES

DETAILS SIGNIFICATIFS : A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input checked="" type="checkbox"/>

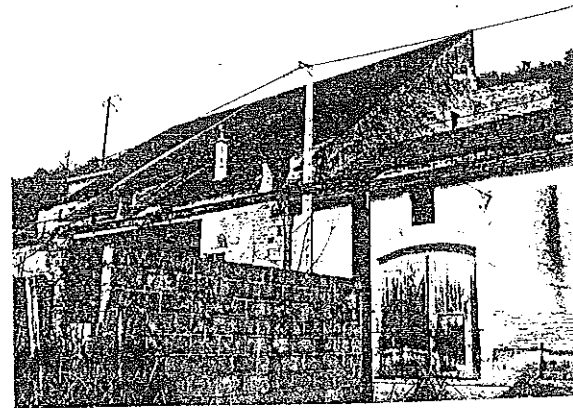
LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



NOTES

LE BATIMENT N'OCCUPE PAS TOUTE LA PACELE. TOIT A DEUX PENTES. PROBABLEMENT UNE RECONSTRUCTION PLUS RECENTE A LA PLACE D'UN ANCIEN GRENIER. ON POURRAIT SOUHAITER LA RECONSTITUTION DE L'ANCIENNE TOITURE... CLOTURE DU TERRAIN EN FACE PARTICULIEREMENT DISSONNANTE.



SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 44.rue.S.Nicolas...
 N° PARCELLE: 711
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres. UC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboîd de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input checked="" type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input checked="" type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

NOTES

BATIMENT TRES INTERESSANT.....
 FAUTANT QUE LE MENIT D'UN.....
 ENSEMBLE EN COURS DE.....
 DEGRADATION.....
 cf. photo. fiche 91

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 46.rue.S^t.Nicolas...
 N° PARCELLE: 710
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres UC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>
pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr ^t baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input checked="" type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>	contreforts <input checked="" type="checkbox"/>	peinture <input type="checkbox"/>
		détails baies

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input checked="" type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input checked="" type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



NOTES

BATIMENTS INCLUS DANS
 UN ENSEMBLE TRÈS INTÉRESSANT
 MAIS DÉGRADÉ ET
 ALTÉRÉ A SURVEILLER
 CLOTURE PRÉCAIRE SUR
 LE TERRAIN EN FACE LE
 LONG DE L'YONNE

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 ADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 monument historique
 inscrit à l'inventaire
 inscrire

ADRESSE: 46.rue.S^t.Nicolas.....
 N° PARCELLE: 710
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres.U.C.
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input checked="" type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>	contreforts <input checked="" type="checkbox"/>	peinture <input type="checkbox"/>
		balcon terrasse <input checked="" type="checkbox"/>

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

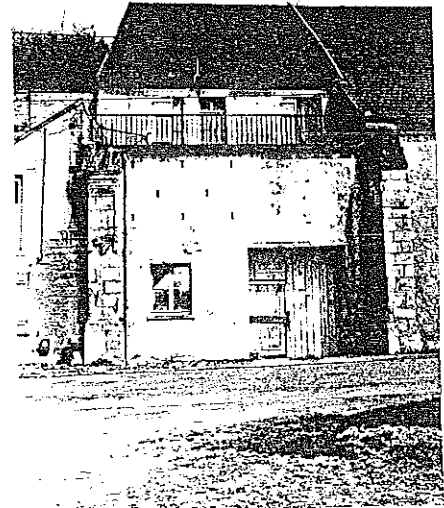
CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

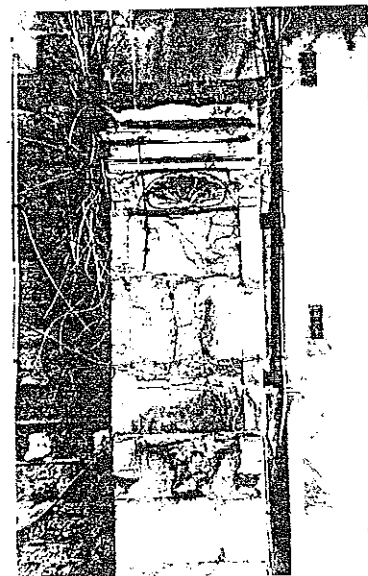
LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



NOTES

ÉLÉMENT D'UN ENSEMBLE TRÈS.....
 INTÉRESSANT. DONT LES FAÇADES
 SONT ÉTAYÉES DE CONTRE-FORTS
 D'ORIGINE DONT UN DÉCORE
 D'UNE NICHE COUVRAGEE.....
 ALTERATION DU TYPE AVEC BALCON
 TERRASSE. ETAT DEGRADÉ A SURVEILLER



SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTRE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 46 rue St Nicolas
 N° PARCELLE: 710
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres UC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
pierre maçonnée <input type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>
parpaing <input checked="" type="checkbox"/>		

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

ardoise <input checked="" type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboîd de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input checked="" type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

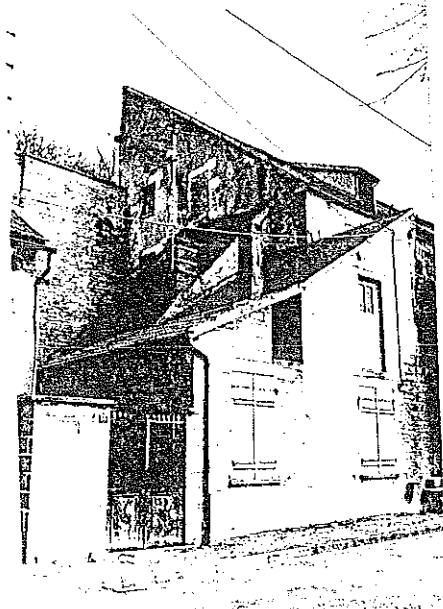
ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input checked="" type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



NOTES

BATIMENT D'ASPECT PRECAIRE
 EN PAR PAING. NON EN DUIT
 PENTE DU TRIT. DISSONNANTE
 CONSTRUIT DEVANT LAIE
 REUSE PLUS ANCIENNE
 "DENT CREUSE" DANS L'ALIGNE
 MENT DES FACADES

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 48.rue.S^t.Nicolas.....
 N° PARCELLE: 709
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres U.C.
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	réseaux apparents <input checked="" type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>
		porte sur rail <input checked="" type="checkbox"/>



NOTES

BATIMENT DEGRADE, ALTERE
 DE FAÇON SUPERFICIELLE ET
 REVERSIBLE

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboîd de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 48.rue.St.Nicolas.....
 N° PARCELLE: 709
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres.UC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres...../

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau vouste <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr ^t baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture appuis <input checked="" type="checkbox"/>



NOTES

ÉVOLUTION DOMAGEABLE DU TYPE
 DUE A LA MODIFICATION DE
 LA PENTE DE LA TOITURE

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboird de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		rampant <input checked="" type="checkbox"/>

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 40 rue St-Nicolas.....
 N° PARCELLE: 709
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres UC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>
		terrasse balcon <input checked="" type="checkbox"/>

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faïte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

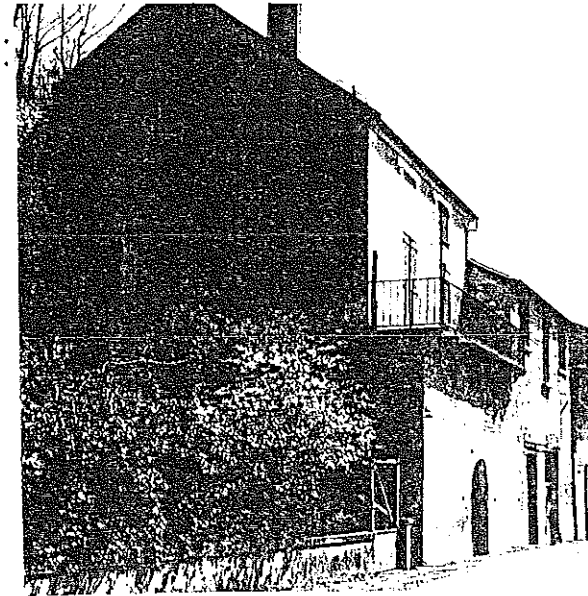
ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input checked="" type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input checked="" type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



NOTES

BATIMENT. TERNIN. DE. L'EVOLUTION. DE...
 LA TYROLOGIE. DES. GRENIERS. DU...
 FAUBOURG. ST. NICOLAS...
 POSITION. CLEF. A. LA. CESURE. ENTRE
 LE RURAL. ET. L'URBAIN...
 A TERME. SUPPRESSION. DU. BALCON.
 ET. REPRISE. DU. RAMPEANT...

FICHE D'IDENTITE DU BATIMENT No 98

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION:
 Zone protégée //
 Bâtiment protégé //
 Monument historique //
 Inscrit à l'inventaire //
 A inscrire //

ADRESSE:
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA // UB // autres. N.B. //
 P.O.S. projeté:
 UA // UB // autres..... //

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage //
 - sa qualité architecturale //
 - sa qualité urbaine //
 - la mise en valeur d'un ensemble //
 - sa valeur historique //
 - les risques de dégradation //
 - pour le corriger //

NATURE DU BATIMENT

habitation // équipement //..... commerce //.....
 hangar/remise // industrie //..... autres //.....
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant // réhabilitation légère // réhabilitation moyenne //
 réhabilitation lourde // rénovation //

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 indifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

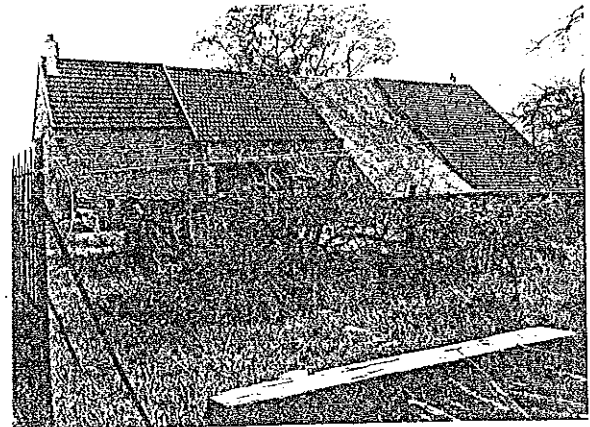
INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 indifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

FACADES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois //	mouluration //	publicité //
Pierre de taille //	linteaux //	perçement dissonnant //
Pierre maçonnée //	corniches //	vitrine //
brique //	linteau voute //	réseaux apparents //
béton //	encadr. baie //	coffret EDF //
enduit //	appareillage //	mauvais enduit //
peinture //		peinture //



NOTES

.. BATIMENTS AGRICOLES ..
 .. ENTREES DE GRANGES A ..
 .. REPRENDRE ..
 .. BEAUX PANS DE TOITURE OU ..
 .. LA TUILE PLATE A ETE ..
 .. MALHEUREUSEMENT ABANDONNEE ..

TOITURES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise //	faîte //	chien assis //
tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
tuile moulée //	déboîd de toit //	antenne //
tuile mécanique rouge //	lucarne //	rive //
zinc //	cheminée et souche //	descente E.P. //
bardeau //		égout //
fibro-ciment //		

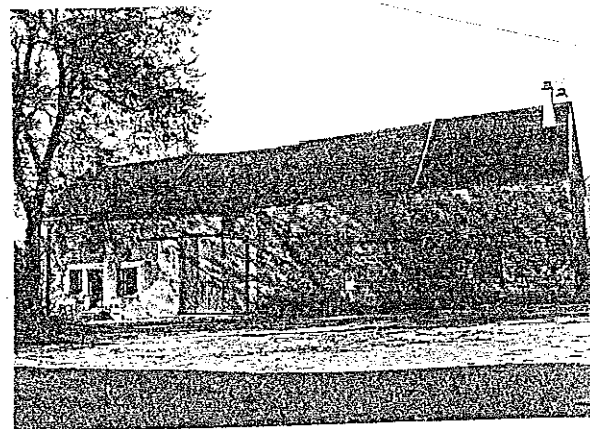
CLOTURES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné //	Pierre de taille //	enduit //
mur brique //	porche //	grillage //
grille //	portail //	palissade //
haie //		précaire //

LE VEGETAL

bel arbre // jardin // plante grimpante //



FICHE D'IDENTITE DU BATIMENT No 99

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION:
 Zone protégée //
 bâtiment protégé //
 monument historique //
 inscrit à l'inventaire //
 à inscrire //

ADRESSE:
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA // UB // autres NB. //
 P.O.S. projeté:
 UA // UB // autres..... //

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage //
 - sa qualité architecturale //
 - sa qualité urbaine //
 - la mise en valeur d'un ensemble //
 - sa valeur historique //
 - les risques de dégradation //
 - pour le corriger //

NATURE DU BATIMENT

habitation // équipement // commerce //
 hangar/remise // industrie // autres //
 époque de construction:
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant // réhabilitation légère // réhabilitation moyenne //
 réhabilitation lourde // rénovation //

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 indifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

INTERET ARCHITECTURAL

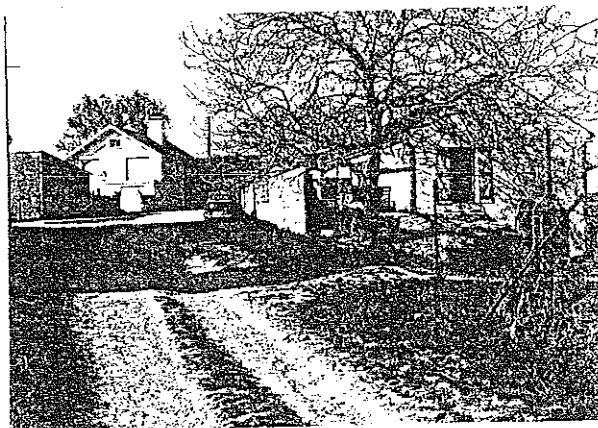
très intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 indifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

FACADES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois //	mouluration //	publicité //
pierre de taille //	linéaux //	perçement dissonnant //
pierre maçonnée //	corniches //	vitrine //
brique //	linteau voute //	réseaux apparents //
béton //	encadr. baie //	coffret EDF //
enduit //	appareillage //	mauvais enduit //
peinture //		peinture //



NOTES

MAISON... DONT... L'ASPECT...
 NE RESPECTE PAS LA TYPOLO-
 GIE ET L'HARMONIE DU...
 VILLAGE...

TOITURES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

ardoise //	faîte //	chien assis //
tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
tuile moulée //	déboîd de toit //	antenne //
tuile mécanique rouge //	lucarne //	rive //
zinc //	cheminée et souche //	descente E.P. //
bardeau //		égout //
fibro-ciment //		

CLOTURES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

mur maçonné //	pierre de taille //	enduit //
mur brique //	porche //	grillage //
grille //	portail //	palissade //
haie //		précaire //

LE VEGETAL

bel arbre // jardin // plante grimpante //

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION:
 Zone protégée //
 Bâtiment protégé //
 Monument historique //
 Inscrit à l'inventaire //
 A inscrire //

ADRESSE:
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA // UB // autres. NB. //
 P.O.S. projeté:
 UA // UB // autres.....//

SYNTHESE DE GESTION

- BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
- la préservation du paysage //
 - sa qualité architecturale //
 - sa qualité urbaine //
 - la mise en valeur d'un ensemble //
 - sa valeur historique //
 - les risques de dégradation //
 - pour le corriger //

NATURE DU BATIMENT

habitation // équipement //..... commerce//.....
 hangar/remise// industrie //..... autres//.....
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant// réhabilitation légère// réhabilitation moyenne//
 réhabilitation lourde// rénovation//

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant// intéressant// d'accompagnement// à préserver//
 indifférent// gênant// à corriger //
 à détruire //

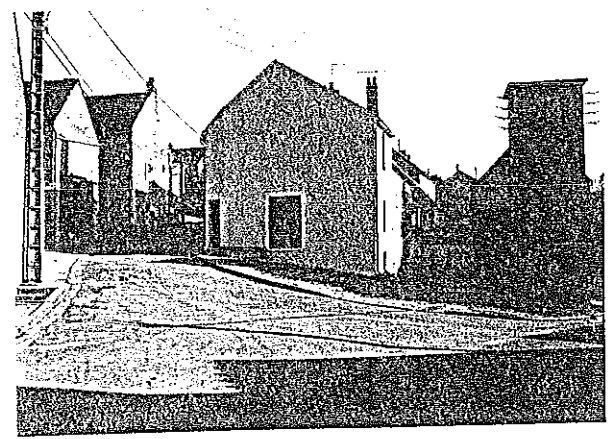
INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant// intéressant// d'accompagnement// à préserver//
 indifférent// gênant// à corriger //
 à détruire //

FACADES

ETAT: bon// moyen// dégradé// à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel// intéressant// gênant// à préserver//
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois //	mouluration //	publicité //
Pierre de taillé//	linteaux //	perçement dissonnant//
Pierre maçonnée//	corniches //	vitrine //
brique //	linteau voute//	réseaux apparents//
béton //	encadr ^e baie //	coffret EDF //
enduit //	appareillage //	mauvais enduit //
peinture //		peinture //



NOTES

.....
 ENDOIT ET PEINTURE DISSONNANTS.
 TRANSFORMATEUR... E.D.F.
 TRÈS GÉNANT.

TOITURES

ETAT: bon// moyen// dégradé// à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel// intéressant// gênant// à préserver//
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise //	faîte: //	chien assis //
tuile plate //	rive //	cheminée et souche//
tuile moulée //	déboîd de toit //	antenne //
tuile mécanique rouge//	lucarne //	rive //
zinc //	cheminée et souche//	descente Z.P.//
bardeau //		égout //
fibro-ciment //		

CLOTURES

ETAT: bon// moyen// dégradé// à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel// intéressant// gênant// à préserver//
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné//	Pierre de taille//	enduit //
mur brique //	porche //	grillage //
grille //	portail //	palissade//
haie //		précaire //

LE VEGETAL

bel arbre // jardin // plante grimpante //

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION:
 Zone protégée //
 Bâtiment protégé //
 Monument historique //
 Inscrit à l'inventaire //
 A inscrire //

ADRESSE:
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA // UB // autres NB //
 P.O.S. projeté:
 UA // UB // autres..... //

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage //
 - sa qualité architecturale //
 - sa qualité urbaine //
 - la mise en valeur d'un ensemble //
 - sa valeur historique //
 - les risques de dégradation //
 - pour le corriger //

NATURE DU BATIMENT

habitation // équipement //..... commerce//.....
 hangar/remise // industrie //..... autres//.....
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant// réhabilitation légère // réhabilitation moyenne//
 réhabilitation lourde// rénovation//

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant// intéressant// d'accompagnement// à préserver//
 indifférent // gênant// à corriger //
 à détruire //

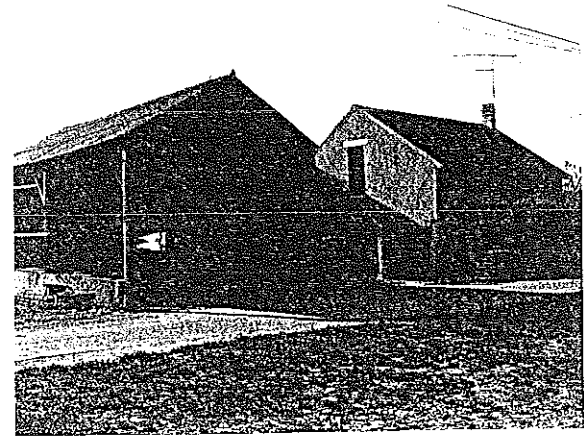
INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant// intéressant// d'accompagnement// à préserver//
 indifférent // gênant// à corriger //
 à détruire //

FACADES

ETAT: bon// moyen // dégradé// à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel// intéressant// gênant// à préserver//
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois //	mouluration //	publicité //
Pierre de taillé //	linteaux //	perçement dissonnant//
Pierre maçonnée//	corniches //	vitrine //
brique //	linteau voute//	réseaux apparents//
béton //	encadr baie //	coffret EDF //
enduit //	appareillage //	mauvais enduit //
peinture //		peinture //



NOTES

.....
 PETITE MAISON RURALE
 MODIFIEE DE FAÇON UN PEU
 MALADROITE

TOITURES

ETAT: bon// moyen // dégradé// à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel// intéressant// gênant// à préserver//
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise //	faîte: //	chien assis //
tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
tuile moulée //	déboît de toit //	antenne //
tuile mécanique rouge //	lucarne //	rive //
zinc //	cheminée et souche//	descente E.P. //
bardeau //		égout //
fibro-ciment //		

CLOTURES

ETAT: bon// moyen // dégradé// à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel// intéressant// gênant// à préserver//
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné//	Pierre de taille//	enduit //
mur brique //	porche //	grillage //
grille //	portail //	palissade//
haie //		précaire //

LE VEGETAL

bel arbre // jardin // plante grimpante //

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION:
 Zone protégée //
 Bâtiment protégé //
 Monument historique //
 Inscrit à l'inventaire //
 A inscrire //

ADRESSE:
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA // UB // autres NB //
 P.O.S. projeté:
 UA // UB // autres //

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage //
 - sa qualité architecturale //
 - sa qualité urbaine //
 - la mise en valeur d'un ensemble //
 - sa valeur historique //
 - les risques de dégradation //
 - pour le corriger //

NATURE DU BATIMENT

habitation // équipement // commerce //
 hangar/remise // industrie // autres //
 époque de construction:
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant // réhabilitation légère // réhabilitation moyenne //
 réhabilitation lourde // rénovation //

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 indifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 indifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

FACADES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES :

DETAILS SIGNIFICATIFS :

DETAILS A CORRIGER

pan de bois //	mouluration //	publicité //
Pierre de taillé //	linteaux //	perçement dissonnant //
Pierre maçonnée //	corniches //	vitrine //
brique //	linteau voute //	réseaux apparents //
béton //	encadr' bale //	coffret EDF //
enduit //	appareillage //	mauvais enduit //
peinture //		peinture //



NOTES

.....
 EN DOUTE A REPRENDRE
 APPENDICES PRECAIRES A
 SUPPRIMER

TOITURES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES

DETAILS SIGNIFICATIFS

DETAILS A CORRIGER

ardoise //	faîte: //	chien assis //
tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
tuile moulée //	déboît de toit //	antenne //
tuile mécanique rouge //	lucarne //	rive //
zinc //	cheminée et souche //	descente E.P. //
bardeau //		égout //
fibro-ciment //		

CLOTURES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES

DETAILS SIGNIFICATIFS

DETAILS A CORRIGER

mur maçonné //	Pierre de taillé //	enduit //
mur brique //	porche //	grillage //
grille //	portail //	palissade //
haie //		précaire //

LE VEGETAL

bel arbre // jardin // plante grimpante //

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION:
 Zone protégée //
 Bâtiment protégé //
 Monument historique //
 Inscrit à l'inventaire //
 A inscrire //

ADRESSE:
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA // UB // autres NB. //
 P.O.S. projeté:
 UA // UB // autres..... //

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage //
 - sa qualité architecturale //
 - sa qualité urbaine //
 - la mise en valeur d'un ensemble //
 - sa valeur historique //
 - les risques de dégradation //
 - pour le corriger //

NATURE DU BATIMENT

habitation // équipement //..... commerce //.....
 hangar/remise // industrie //..... autres //.....
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant // réhabilitation légère // réhabilitation moyenne //
 réhabilitation lourde // rénovation //

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 indifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 indifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

FACADES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois //	mouluration //	publicité //
Pierre de taille //	linteaux //	perçement dissonnant //
Pierre maçonnée //	corniches //	vitrine //
brique //	linteau voute //	réseaux apparents //
béton //	encadr. baie //	coffret EDF //
enduit //	appareillage //	mauvais enduit //
peinture //		peinture //

TOITURES

ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

ardoise //	faîte: //	chien assis //
tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
tuile moulée //	déboîrd de toit //	antenne //
tuile mécanique rouge //	lucarne //	rive //
zinc //	cheminée et souche //	descente E.P. //
bardeau //		égout //
fibro-ciment //		

CLOTURES

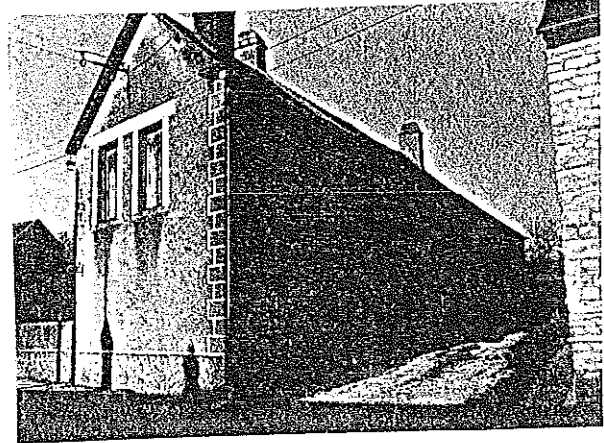
ETAT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

mur maçonné //	Pierre de taille //	enduit //
mur brique //	porche //	grillage //
grille //	portail //	palissade //
haie //		précaire //

LE VEGETAL

bel arbre // jardin // plante grimpante //



NOTES

..CORPS DU BATIMENT..TRES.....
 ..CARACTERISTIQUE..SUR RUE..LE
 ..PERPENDICULAIRE..ALA..RUE..PRINCIPALE.....
 ..REAPPAREILLAGE..DE..MOELLONS.....
 ..SILLONS.....
 ..RIGNON..SUR..RUE..A..PRENDRE.....

FICHE D'IDENTITE DU BATIMENT No 104

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTRE SECTION:
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE:
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres N.B.
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input checked="" type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
tuile moulée <input checked="" type="checkbox"/>	déboîd de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input checked="" type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input checked="" type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

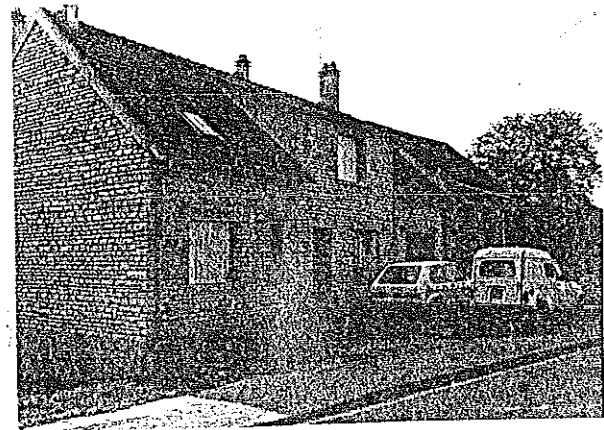
ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante



NOTES

.....
 .. RESTAURATION MALADRONTE ..
 .. "CHIEN ASSIS" ..
 .. JOINTS CREUX ..

 ..
 ..
 ..
 ..
 ..
 ..

SITUATION

MUNE: CRAVANT
 DASTREE SECTION:
 e protégée //
 bâtiment protégé //
 onument historique //
 crit à l'inventaire //
 nscrire //

ADRESSE:
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA // UB // autres. NB. //
 P.O.S. projeté:
 UA // UB // autres..... //

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage //
 - sa qualité architecturale //
 - sa qualité urbaine //
 - la mise en valeur d'un ensemble //
 - sa valeur historique //
 - les risques de dégradation //
 - pour le corriger //

NATURE DU BATIMENT

itation // équipement //..... commerce //.....
 gar/remise // industrie //..... autres //.....
 poque de construction:.....
 tat du bâti nécessitant:
 retien courant // réhabilitation légère // réhabilitation moyenne //
 abilitation lourde // rénovation //

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

és intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 ifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

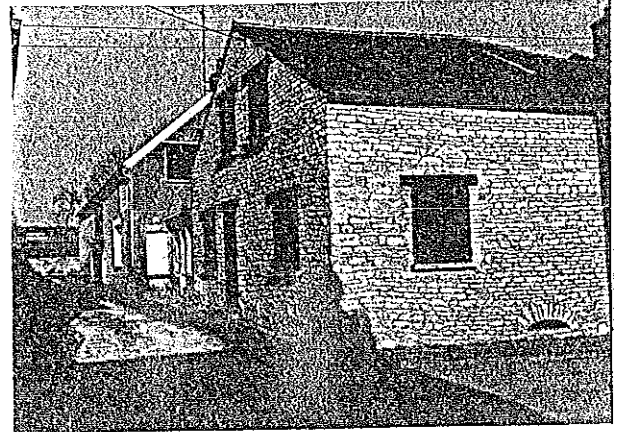
INTERET ARCHITECTURAL

és intéressant // intéressant // d'accompagnement // à préserver //
 ifférent // gênant // à corriger //
 à détruire //

FACADES

AT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 ERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CHARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER :
La de bois //	mouluration //	publicité //
ierre de taille //	linteaux //	perçement dissonnant //
ierre maçonnée //	corniches //	vitrine //
ique //	linéau voute //	réseaux apparents //
ton //	encadr baie //	coffret EDF //
enduit //	appareillage //	mauvais enduit //
peinture //		peinture //
		détails baies



NOTES

.....
 L'INTE AUX BOIS ET APPUIS.....
 DE FENETRE DISSONNANTS.....

OITURES

AT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 INTERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CHARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise //	faite //	chien assis //
ile plate //	rive //	cheminée et souche //
ile moulée //	déboîd de toit //	antenne //
uille mécanique rouge //	lucarne //	rive //
inc //	cheminée et souche //	descente E.P. //
ardeau //		égout //
bro-ciment //		

CLOTURES

AT: bon // moyen // dégradé // à mettre en valeur //
 ERET: exceptionnel // intéressant // gênant // à préserver //
 à corriger //

CHARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
c maçonné //	ierre de taille //	enduit //
ur brique //	porche //	grillage //
grille //	portail //	palissade //
rie //		précaire //

LE VEGETAL

el arbre // jardin // plante grimpante //

FICHE D'IDENTITE DU BATIMENT No 106

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION:
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE:
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres NB
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres BÂTIMENT AGRICOLE
 époque de construction:
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input checked="" type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>



NOTES

BÂTIMENT AGRICOLE INTERESSANT
 A PRESERVER

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

ardoise <input checked="" type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboîrd de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

FICHE N° 1

SITUATION

Commune : CRAYANT
Cadastrée section : H

Rue : rue d'Orléans
N° parcelle :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU
batiment protégé :

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :	
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	fronton <input checked="" type="checkbox"/>		

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :	
Ardoise <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	campanile <input checked="" type="checkbox"/>		

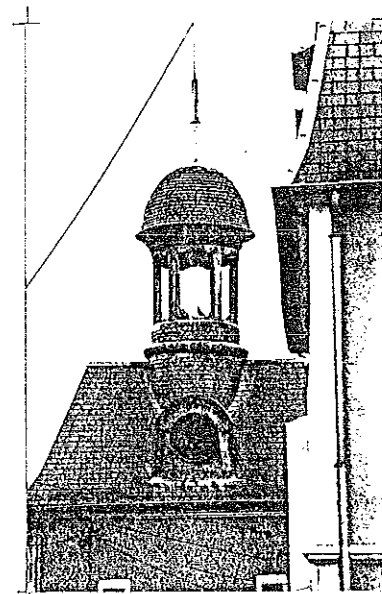
CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné dissonnante grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ Plus importante porte de la ville
fin XVIII^{ème}
construite avant la destruction
de l'enceinte.



FICHE N° 2

SITUATION

Commune : **CRIVANT**
Cadastrée section : **H**

Rue : *3 me d'otiens*
N° parcelle : *38 et 29*

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

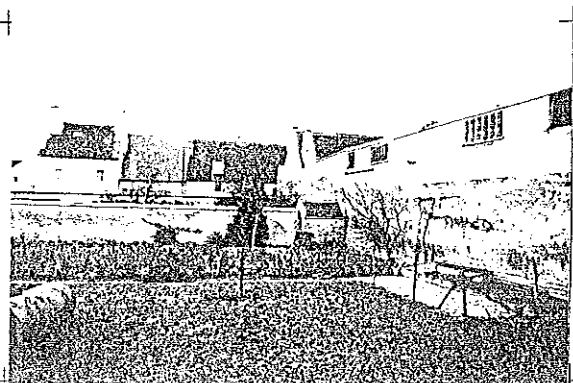
+ +
- fenêtre ogivale à mettre en valeur
- mauvais enduit.
- grand terrain public à valoir.
- probablement couvert des visulines

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



FICHE N° 3

SITUATION

Commune : *C. P. A. V. A. N. T.*
Cadastrée section : *H*

Rue : *9 rue d'Orléans (école)*
N° parcelle : *37*

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

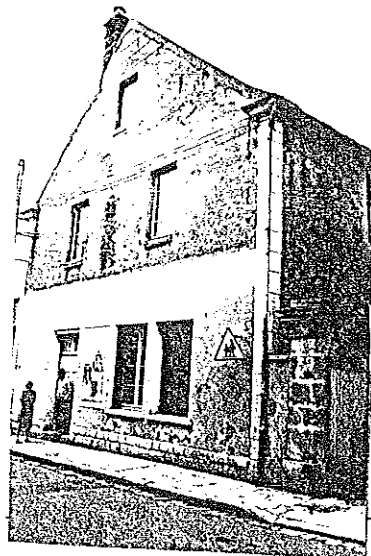
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonant <input checked="" type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture <input checked="" type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>



CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille baie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+
- enduit à usage pulvérisé sur rue
- proportion des baies des étages
- porche exceptionnel.
+



FICHE N° 4

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 10 rue d'offians
N° parcelle : 367

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

bâtiment protégé :

Bâtiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input checked="" type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

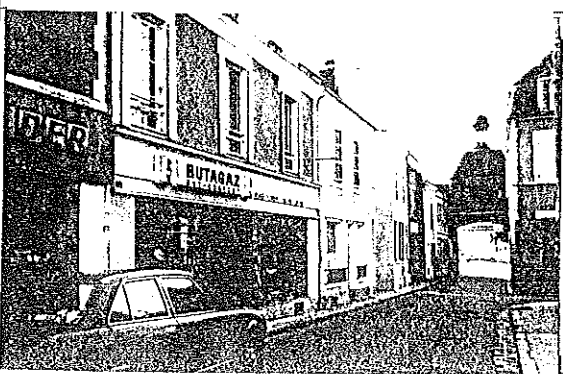
+
vitrine en disharmonie
avec le bâtiment et
le caractère de la rue

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



FICHE N° 5

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : #

Rue : 12 rue d'Alais
N° parcelle : 331

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçage dissonant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

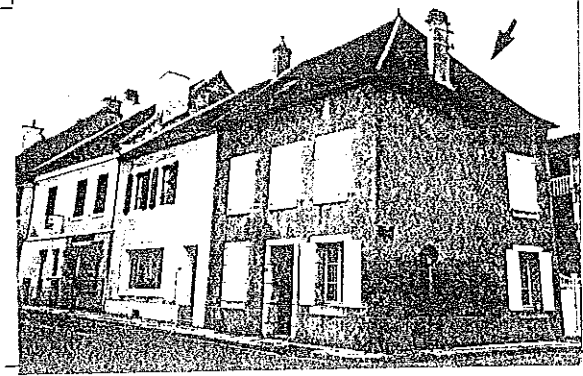
*maison dont les
qualités sont estompées
par le caractère
extrêmement sec
et austère de l'enduit*

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



FICHE N° 6

SITUATION

Commune : CRAYANT
Cadastrée section : H

Rue : 14 rue d'Orléans
N° parcelle : 332

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment protégé :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>		
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>	+	+
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>		
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>		
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>		
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>		

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>		
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>		
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>		
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>		
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>		
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

voir photo n° 12 rue d'Orléans

FICHE N° 7

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 18 rue d'Orléans
N° parcelle : 323

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

batiment protégé :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

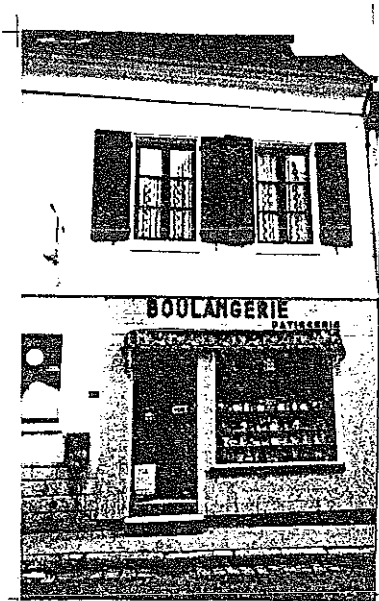
Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input checked="" type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input checked="" type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+

+

+

+

+

+

+

+

FICHE N° 8

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 20 rue d'Aleau
N° parcelle : 322

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

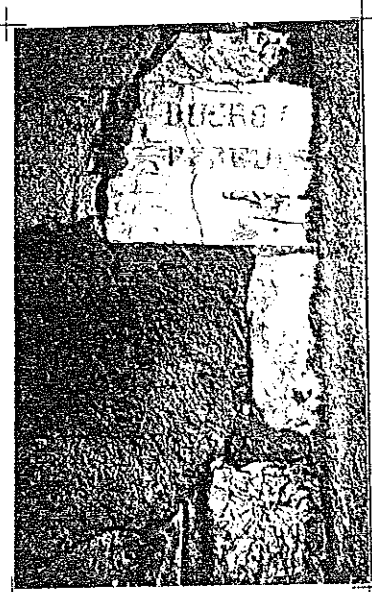
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input checked="" type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noeu <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>



CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante
+ + +

- Belle Toue sur cour à mettre en valeur (au 22)
- enduit peint pas très heureux.
- pierre avec inscription sous le passage couvert

FICHE N°9

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue :
N° parcelle : 322.393

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

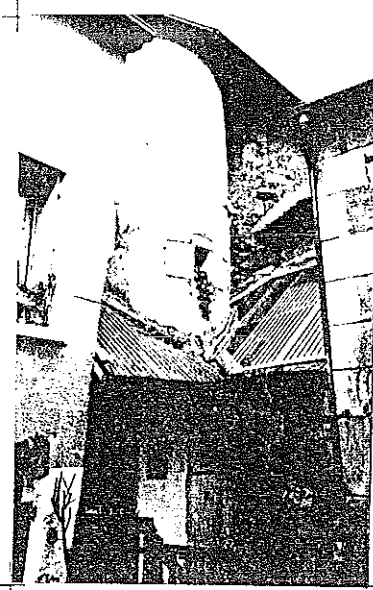
Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

*Belle ton dans la cour mais mal mise en valeur
à cause de "vérandas" précaires.*

FICHE N°10

SITUATION

Commune : **CRAYANT**
Cadastrée section : **H**

Rue : **27/29 rue d'Orléans**
N° parcelle : **47 et 418**

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

batiment protégé :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>		
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>		
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>		
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>		
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>		
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de bois <input checked="" type="checkbox"/>	réseau apparent <input checked="" type="checkbox"/>		
pan de bois <input checked="" type="checkbox"/>	Sculptés <input type="checkbox"/>			

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>		
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>		
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>		
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noue <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>		
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>		
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

Maison du XVI^{me} siècle
unique à Cravant
d'un intérêt exceptionnel
mais dont l'état semble
préoccupant.



FICHE N° 11

SITUATION

Commune : CRAVANT.
Cadastrée section : 41

Rue : 28 rue d'Orléans.
N° parcelle : 443

Bâtiment à surveiller :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input checked="" type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input checked="" type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input checked="" type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

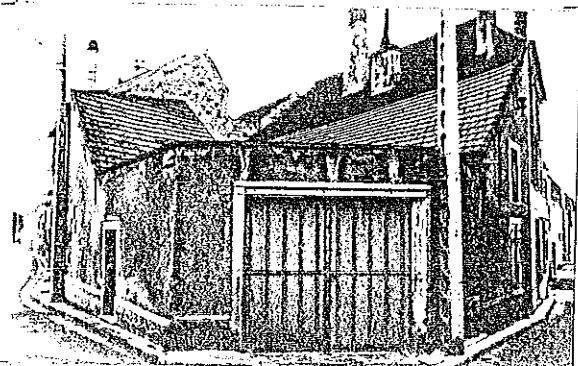
CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

mauvais enduit, soubassement en opus incertum artificiel, corn qui forme dent creuse à l'angle des deux rues. Couverture hétérogène



FICHE N°12

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 31 rue d'Orléans
N° parcelle : 418

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver

à corriger

sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	vitrine <i>dissonante</i> <input checked="" type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

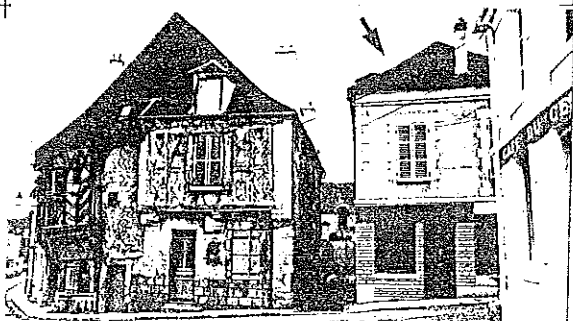
CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques :	porche <input type="checkbox"/>	mur maçonné <input type="checkbox"/>
	précaire <input type="checkbox"/>	dissonnante <input checked="" type="checkbox"/>
	grille <input type="checkbox"/>	haie <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



+ - belle perspective sur la
lucarne depuis la rue bleu
- vitrine à revoir.

FICHE N° 13

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H.

Rue : 32 rue d'Aléans
N° parcelle : 237

zone protégée : actuellement
si ZPPAU
Bâtiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Bâtiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonant <input checked="" type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input checked="" type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonante
grille hale

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

FICHE N° 14

SITUATION
 Commune : CRAVANT
 Cadastree section : H

Rue : 34 rue d'Orléans
 N° parcelle : 501

Batiment à surveiller :
 Pour la préservation du paysage
 Pour sa qualité
 Pour les risques de dégradation
 Pour le corriger

zone protégée : actuellement
 si ZPPAU
 bâtiment protégé :
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 à inscrire

INTERET ARCHITECTURAL
 Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
 à corriger
 sans intérêt dégradant à corriger

FACADES
 Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>		
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>		
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>		
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>		
Peinture <input checked="" type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>		
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input checked="" type="checkbox"/>		

TOITURES
 Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>		
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>		
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche bois <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>		
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>		
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>		
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>		

CLOTURES
 Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé
 Caractéristiques : porche mur maçonné
 précaire dissonnante
 grille haie

LE VEGETAL
 Bel arbre Jardin plante grimpante

dufo N° 38 (photo)
 N° 36 rue d'Orléans

FICHE N°15

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 36 me d'Orléans
N° parcelle : 500

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

Soubassement en fausse pierre / linteau et Tableau
pierre peinte

Photo photo au 38 me d'Orléans

FICHE N°16

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 38 me d'Orléans
N° parcelle : 233

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input checked="" type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

Ex. Traditionnel urbain à peindre les deuffamahe



FICHE N°17

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 43 rue d'Albans
N° parcelle : 381

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

batiment protégé :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de bois <input checked="" type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>
	corbeau bois <input checked="" type="checkbox"/>	

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

maison humble et ancienne qui témoigne
de caractère rural d'une partie du
bâti de Cravant.



FICHE N° 18

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 44 rue d'Orléans
N° parcelle : 225

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input checked="" type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

Photo fiche n°

FICHE N°19

SITUATION

Commune :
Cadastrée section :
zone protégée : actuellement
si ZPPAU
batiment protégé :

Rue : 46 rue d'Orleans
N° parcelle :

Oui // Non //
Oui // Non //
Monument historique //
Inscrit à l'inventaire //
à inscrire //

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage //
Pour sa qualité //
Pour les risques de dégradation //
Pour le corriger //

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation // équipement // commerce // remise // hangar //

primordial // d'accompagnement à préserver //
à corriger //
sans intérêt // dégradant à corriger //

FACADES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille / <input checked="" type="checkbox"/> /	modénature moulurée / <input checked="" type="checkbox"/> /	publicité //
Maçonnerie / <input checked="" type="checkbox"/> /	encadrement baie / <input checked="" type="checkbox"/> /	perçement dissonant //
Bon enduit / <input checked="" type="checkbox"/> /	linteau voute / <input checked="" type="checkbox"/> /	vitrine //
Mauvais enduit //	volet / <input checked="" type="checkbox"/> /	détails baies //
Peinture //	belle vitrine //	tons agressifs //
Peinture dissonante //	pan de baies //	réseau apparent //

TOITURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

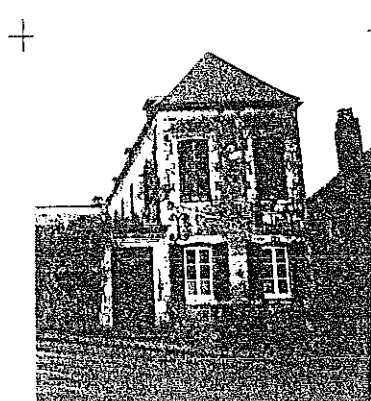
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise //	faîtage //	Noue zinguée //
Tuile plate / <input checked="" type="checkbox"/> /	rive //	cheminée et souche / <input checked="" type="checkbox"/> /
Tuile moulée //	corniche //	antenne //
Tuile mécanique rouge //	noe //	rive //
Bardeau //	lucarne / <input checked="" type="checkbox"/> /	faîtage //
Toile //	cheminée et souche //	égout //

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //
Caractéristiques : porche // mur maçonné //
précaire // dissonante //
grille // haie //

LE VEGETAL

Bel arbre // Jardin // plante grimpante //



maison intéressante,
de belle allure mais
dont l'état nécessitera
de travaux de
ravalement à surveiller



FICHE N° 20

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H.

Rue : 48 rue d'Orléans
N° parcelle : 211

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Neue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noue <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

FICHE N° 21

SITUATION

Commune : **CRAMANT**
Cadastrée section : **H**

Rue : **49 rue d'Orléans**
N° parcelle : **66**

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input checked="" type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	comiche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

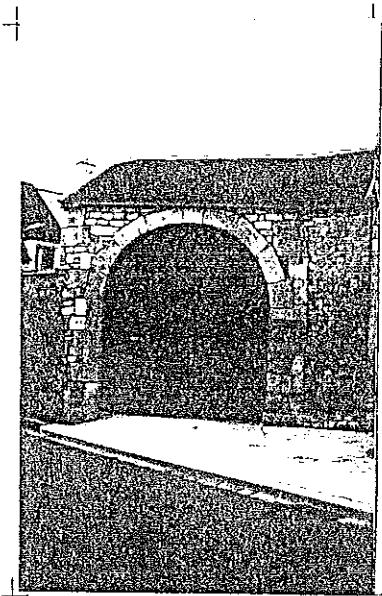
CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ +
Ponche d'accès au
13 rue du Port



FICHE N° 22

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 51 rue d'Orléans
N° parcelle : 68

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger

sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>
		jointifs artificiels <input checked="" type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



FICHE N°23

SITUATION

Commune : CLAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 53 rue d'Aléans
N° parcelle : 69

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

batiment protégé :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input checked="" type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

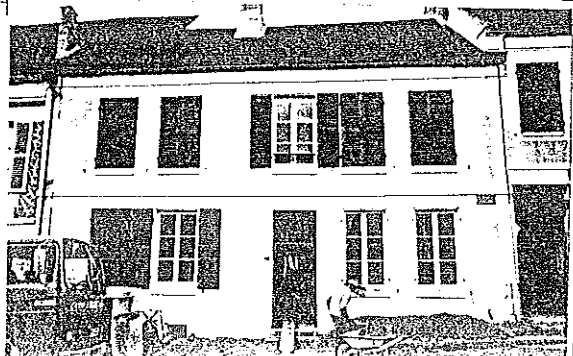
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



FICHE N° 24

SITUATION

Commune : CRAVANT.
Cadastrée section : H

Rue : 2^{ème} coul Baluze
N° parcelle : 441

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

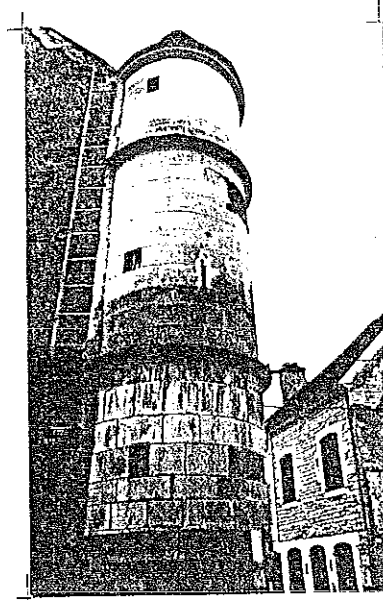
Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

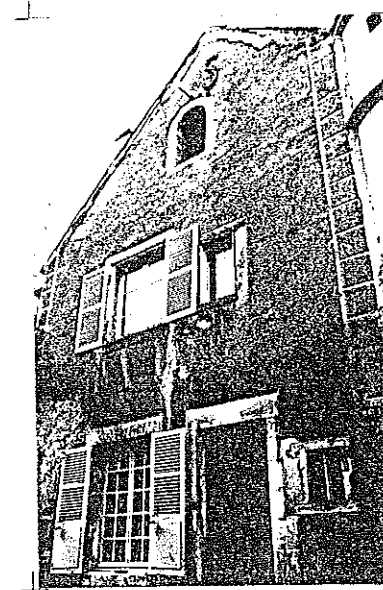
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input checked="" type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>



CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

maison exceptionnelle dans le paysage de la rue marquant l'angle de la coule Baluze, présentant un caractère historique certain.

En cas de Travaux prévoir le traitement des menuiseries et enduit.

FICHE N° 25

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 8 Cour Balouze
N° parcelle : 453

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

batiment protégé :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input checked="" type="checkbox"/>	linéaire voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

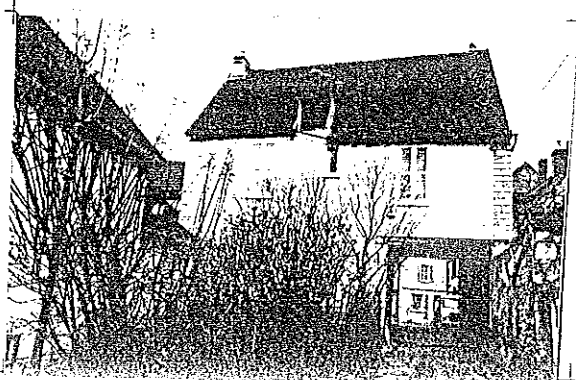
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche couvert mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : -1 rue des ecotiaux
N° parcelle : 233

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input checked="" type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

Charpente "à la
Mansard" rare
à Cravant

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille halle

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



SITUATION

Commune :
Cadastrée section :

Rue : 2 rue des Ecosais
N° parcelle :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

batiment protégé :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger

sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input checked="" type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

ensemble intéressant
très caractéristique
du type des maisons
urbaines de Cravant
surveiller les travaux
de restauration.

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



SITUATION

Commune :
Cadastrée section :
zone protégée : actuellement si ZPPAU
bâtiment protégé :

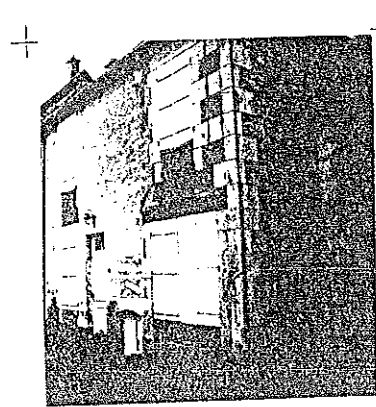
Rue : 1 impasse du Feu au Clair
N° parcelle :
Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Bâtiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar



primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input checked="" type="checkbox"/>	linteau voûte <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tous agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

maison "typique"
linteau bois malheureux

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : #

Rue : 2 impasse feu au clair
N° parcelle : 224

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>		
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>		
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>		
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>		
Peinture <input checked="" type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>		
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>		

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>		
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>		
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>		
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>		
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>		
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>		

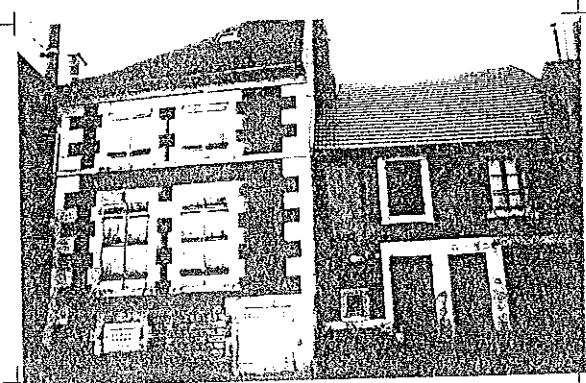
CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

Soubassement en fausse pierre à usure.



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 2 rue St Martin
N° parcelle : 461

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitat équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input checked="" type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input checked="" type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille baie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

*rejointement et
mise en évidence de
l'appareil du rebasement
maladroits
dité pom enduit et
encadrements des percements*



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H.

Rue : 7 rue St Martin
N° parcelle : 523

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

bâtiment protégé :

Bâtiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input checked="" type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille baie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

le pignon sur rue
apparaît être une
modification postérieure
à l'édification du
bâtiment transformant,
actuellement il est vide,
la corniche en balcon
A terme on peut envisa-
ger de remplacer le
faitage parallèle à la
rue
+ composition et
proportions judicieuses
des percements pour
un bâtiment de service.



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 9 rue ST Martin
N° parcelle : 486

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	percement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input checked="" type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

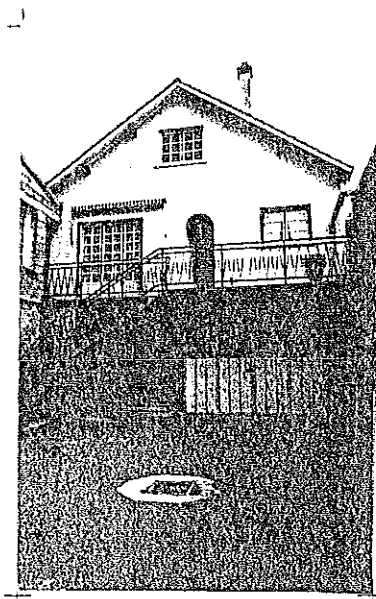
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input checked="" type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input checked="" type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input checked="" type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



+ +
banalité et ostentation un modèle néfaste

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 10 rue de St Martin
N° parcelle : 344

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

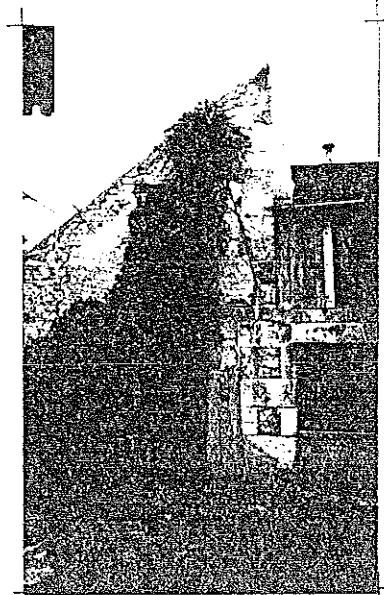
Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

+
type caractéristique
d'un bâti lié aux
activités agricoles
+

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

dito fiche n°

SITUATION

Commune :
Cadastrée section :

Rue : 15 me St Martin
N° parcelle : 285

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

+
desserte interne
d'ilot,uelle
caractéristique
+

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille hâte

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ + + + +

SITUATION

Commune : Rue : 14 rue St Martin
 Cadastree section : N° parcelle : 304
 zone protégée : actuellement
 si ZPPAU Oui Non
 bâtiment protégé : Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 à inscrire

Batiment à surveiller :
 Pour la préservation du paysage
 Pour sa qualité
 Pour les risques de dégradation
 Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

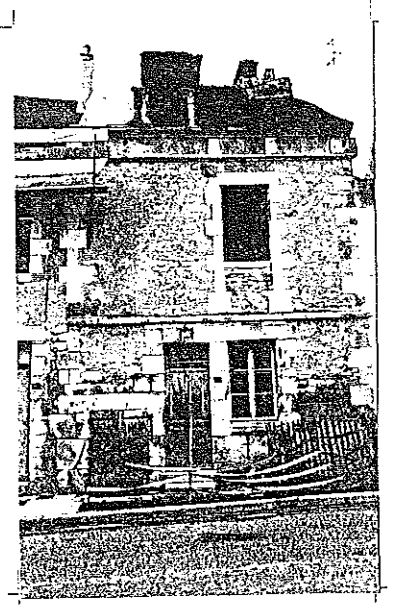
Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
 à corriger
 sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Neue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noue <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

+ +
 maison typique
 avec accomplissement
 de la porte d'entrée et
 d'une fenêtre avec
 linteau filant

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé
 Caractéristiques : porche mur maçonné
 précaire dissonnante
 grille hale

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ + +

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 16^{me} S^t MARTIN
N° parcelle : 303

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :
Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

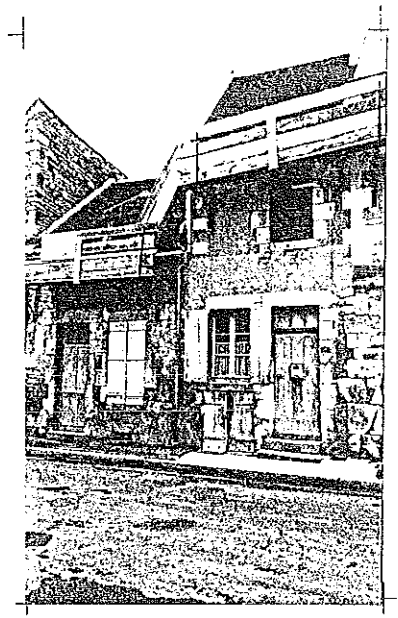
Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Neue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

+ +
dito n° 14 me
S^t Martin

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ + + +

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 24 meuble St Martin
N° parcelle : 2A2

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	percement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input checked="" type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noeu <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

remise de signeton typique, toiture à une seule pente, poutre d'affut, linteau
tableau en pierre, sacrie traditionnelle.

SITUATION

Commune : CLAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 3^{me} de l'église
N° parcelle : 333

zone protégée : actuellement si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

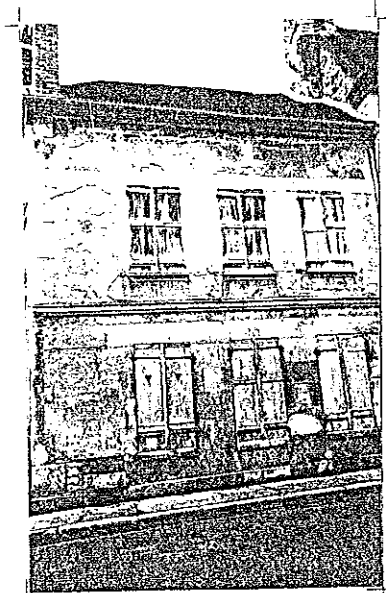
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES *incendie début 1985*

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>



CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ Sur rue maison de qualité dont l'état est préoccupant
+ au second plan, pigeon imposant d'une maison plus
+ ancienne (mauvais enduit)

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 5 me de l'église
N° parcelle : 334

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

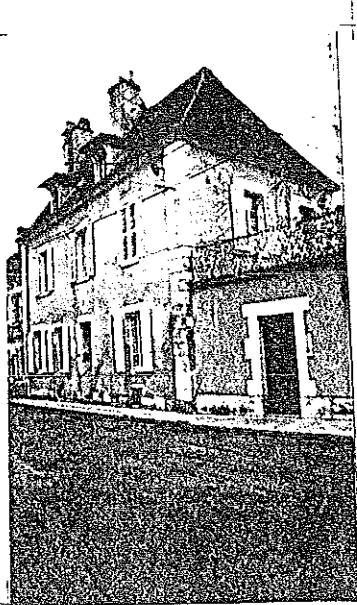
Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

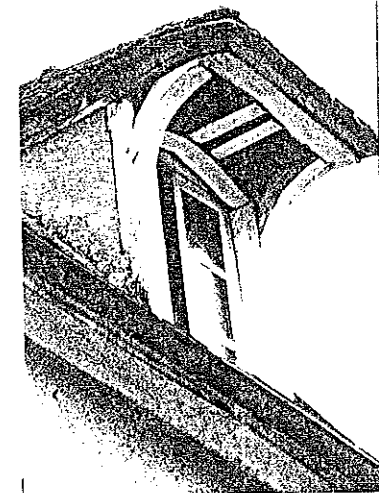
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>



CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

SITUATION

Commune : CRAVANT.
Cadastrée section : H

Rue : 7 rue de l'église
N° parcelle : 337

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

Zone protégée : actuellement si ZPPAU
Batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

INTERET ARCHITECTURAL

habitation équipement commerce remise hangar

Primitif d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

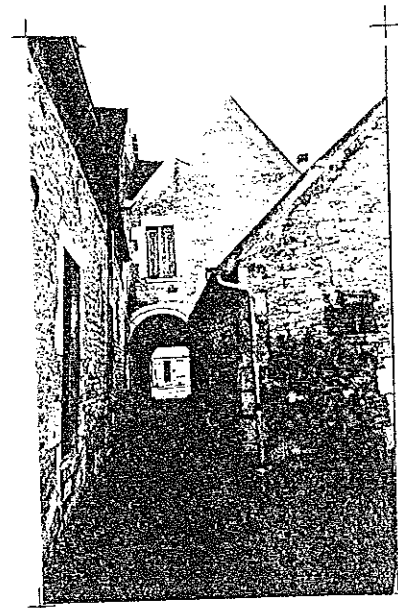
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture <input checked="" type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input checked="" type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Non zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input checked="" type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>



CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ passage couvert avec voute en plein cintre
Contraste saisissant entre façade sur rue et
façade arrière, l'enduit 'neuf' peint est d'une
extrême rigidité, le balcon un ornement coûteux
et inutile, restauration maladroite

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section :

Rue : 8 rue de l'Eglise
N° parcelle :

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noeu <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

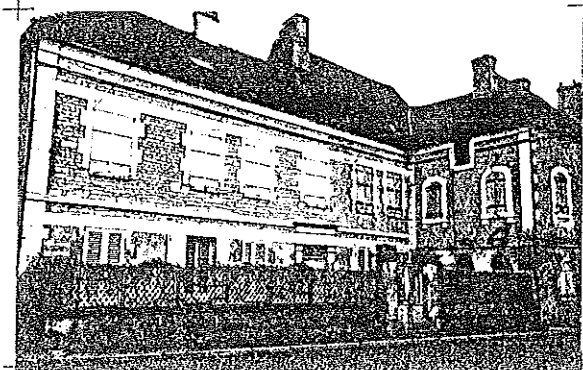
CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

façade hétérogène avec pierre apparente et rejointoiement maladroit, et enduit terre au rdc.



SITUATION

Commune : CRAVANT
 Cadastree section : H
 zone protégée : actuellement si ZPPAU
 bâtiment protégé :

Rue : 15 me de l'église
 N° parcelle : 346
 Oui // Non //
 Oui // Non //
 Monument historique //
 Inscrit à l'inventaire //
 à inscrire //

Bâtiment à surveiller :
 Pour la préservation du paysage /
 Pour sa qualité /
 Pour les risques de dégradation //
 Pour le corriger //

INTERET ARCHITECTURAL

habitation // équipement // commerce // remise // hangar //
 primordial // d'accompagnement à préserver //
 à corriger //
 sans intérêt // dégradant à corriger //

FACADES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
 Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille //	modénature moulurée //	publicité //
Maçonnerie / <input checked="" type="checkbox"/> /	encadrement baie / <input checked="" type="checkbox"/> /	perçement dissonant //
Bon enduit / <input checked="" type="checkbox"/> /	linteau voute //	vitrine //
Mauvais enduit //	volet //	détails baies //
Peinture //	belle vitrine //	tons agressifs //
Peinture dissonnante //	pan de baies //	réseau apparent //

TOITURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
 Etat : bon // moyen // dégradé //

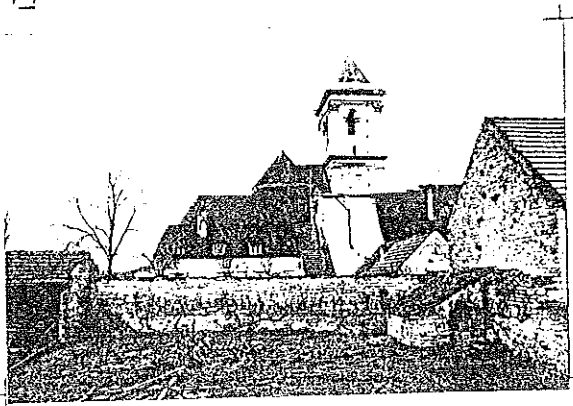
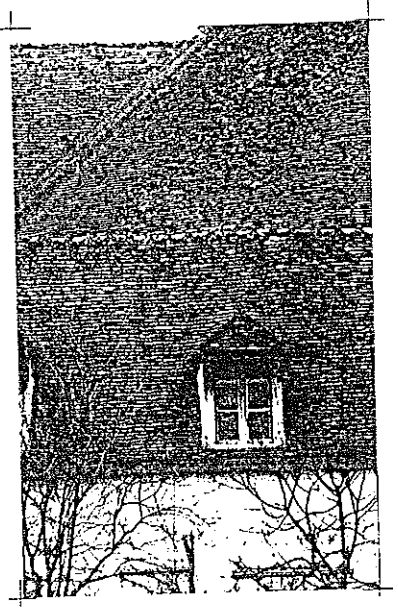
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise //	faitage //	Noe zinguée //
Tuile plate / <input checked="" type="checkbox"/> /	rive //	cheminée et souche //
Tuile moulée //	corniche / <input checked="" type="checkbox"/> /	antenne //
Tuile mécanique rouge //	noe //	rive //
Bardeau //	lucarne / <input checked="" type="checkbox"/> /	faitage //
Toile //	cheminée et souche //	égout //
		faux tuile mécanique

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
 Etat : bon // moyen // dégradé //
 Caractéristiques : porche // mur maçonné // dissonnante //
 précaire // grille // hale //

LE VEGETAL

Bel arbre // Jardin // plante grimpante //



Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage //
 Pour sa qualité //
 Pour les risques de dégradation //
 Pour le corriger //

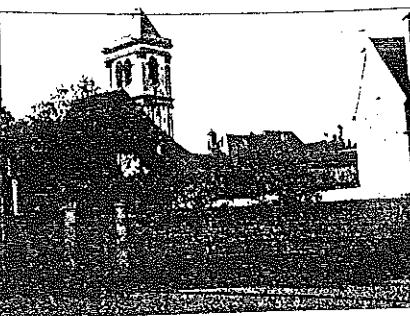
+ +

+ +

+ +

+ +

+ +



- maison dans la perspective
de l'église, à reprendre

SITUATION

commune : CRAVANT
 Cadastree section :
 zone protégée : actuellement si ZPPAU
 batiment protégé :

Rue : 3 rue du Donjon
 N° parcelle : 350
 Oui // Non //
 Monument historique //
 Inscrit à l'inventaire //
 à inscrire //

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation // équipement // commerce // remise // hangar //

primordial // d'accompagnement à préserver //
 à corriger //
 sans intérêt // dégradant à corriger //

FACADES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
 Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille //	modénature moulurée //	publicité //
Maçonnerie //	encadrement baie //	perçement dissonant //
Bon enduit //	linteau voute //	vitrine //
Mauvais enduit //	volet //	détails baies //
Peinture //	belle vitrine //	tons agressifs //
Peinture dissonnante //	pan de baies //	réseau apparent //

TOITURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
 Etat : bon // moyen // dégradé //

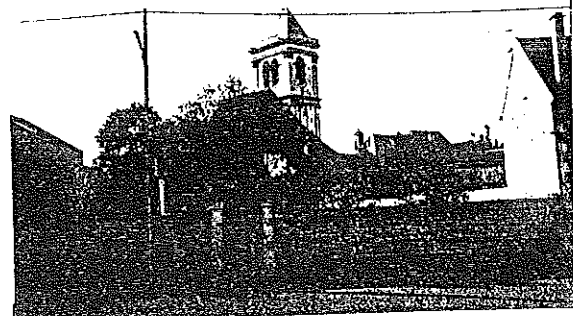
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise //	faitage //	Noue zinguée //
Tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
Tuile moulée //	corniche //	antenne //
Tuile mécanique rouge //	noe //	rive //
Bardeau //	lucarne //	faitage //
Toile //	cheminée et souche //	égout //

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
 Etat : bon // moyen // dégradé //
 Caractéristiques : porche // mur maçonné //
 précaire // dissonnante //
 grille // hale //

LE VEGETAL

Bel arbre // Jardin // plante grimpante //



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : d'Arbault
N° parcelle :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>		
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>	+	+
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>		
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>		
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>		
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>		

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>		
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>		
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>		
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>		
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>		
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

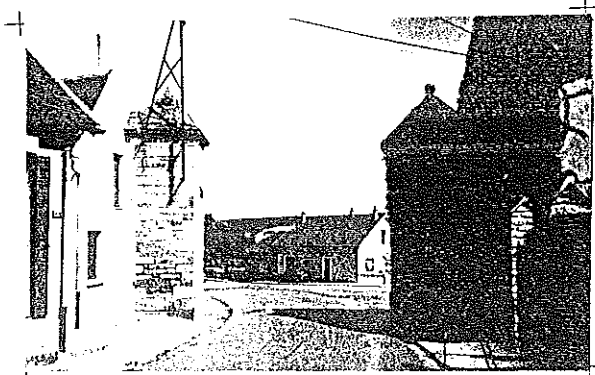
Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

Porte d'Arbault

Marquage de l'entrée de ville après la démolition de l'enceinte, défigurée par le support de réseau.



FICHE N°45

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 2 rue d'Arbauld
N° parcelle : 210

zone protégée : actuellement si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

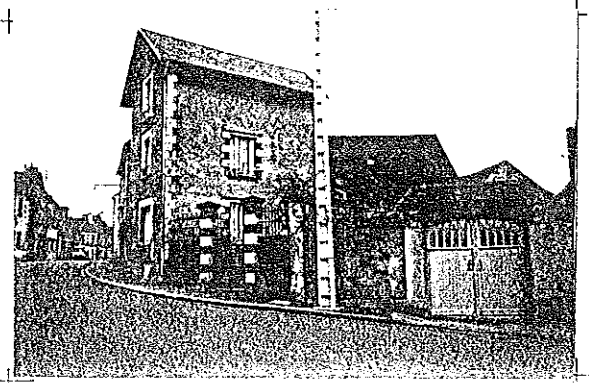
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input checked="" type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input checked="" type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input checked="" type="checkbox"/>

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



*Volume aux proportions
maladroites dans le contexte
toiture à reprendre..*

SITUATION

Commune :
Cadastrée section :
zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Rue : 3 rue d'Arbaud
N° parcelle :
Oui // Non //
Monument historique //
Inscrit à l'inventaire //
à inscrire //

Batiment à surveiller :
Pour la préservation du paysage //
Pour sa qualité //
Pour les risques de dégradation //
Pour le corriger //

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation // équipement // commerce // remise // hangar //

primordial // d'accompagnement à préserver //
à corriger //
sans intérêt // dégradant à corriger //

FACADES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille //	modénature moulurée //	publicité //
Maçonnerie //	encadrement baie //	perçement dissonnant //
Bon enduit //	linteau voute //	vitrine //
Mauvais enduit //	volet //	détails baies //
Peinture //	belle vitrine //	tons agressifs //
Peinture dissonnante //	pan de baies //	réseau apparent //

TOITURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

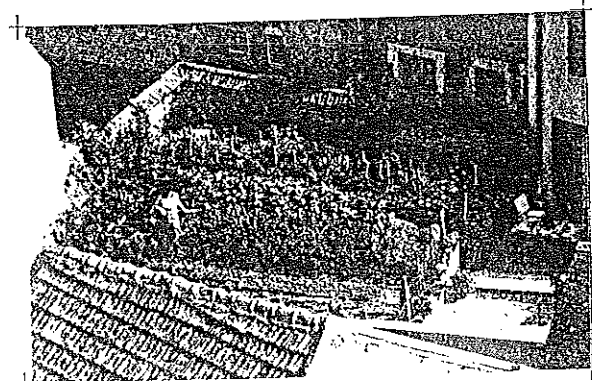
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise //	faitage //	Noue zinguée //
Tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
Tuile moulée //	corniche //	antenne //
Tuile mécanique rouge //	noe //	rive //
Bardeau //	lucarne //	faitage //
Toile //	cheminée et souche //	égout //

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //
Caractéristiques : porche // mur maçonné //
précaire // dissonnante //
grille // baie //

LE VEGETAL

Bel arbre // Jardin // plante grimpante //



+ Petite parcelle cultivée dans le bon sens
contribuant à la variété et à l'entretien
de l'espace urbain. Ces activités de culture
domestique peuvent trouver leur place
intra muros contribuant au maintien
d'habitants qui auraient pu souhaiter
sortir de la ville.

SITUATION

Commune : CRAVANT
 cadastrée section : H
 zone protégée : actuellement si ZPPAU
 bâtiment protégé :

Rue : 15/17 rue d'Arbalet
 N° parcelle : 133
 Qui Non
 Qui Non
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 à inscrire

Bâtiment à surveiller :
 Pour la préservation du paysage
 Pour sa qualité
 Pour les risques de dégradation
 Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
 à corriger
 sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linéaire voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input checked="" type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input checked="" type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

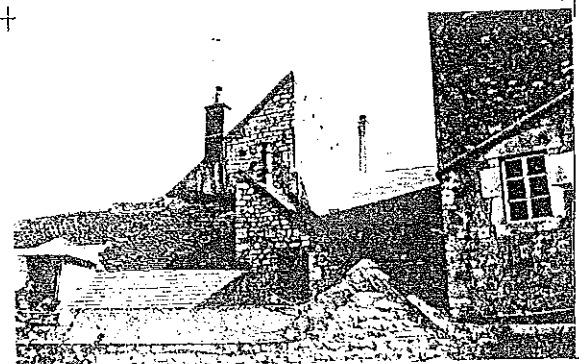
belle tour sur l'arrière dont la toiture a été reprise de façon extrêmement maladroite

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé
 Caractéristiques : porche mur maçonné
 précaire dissonnante
 grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 5^{me} des semailles
N° parcelle : 168

zone protégée : actuellement si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>		
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>	+	+
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>		
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>		
Peinture <input checked="" type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>		
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input checked="" type="checkbox"/>		

TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>		
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>		
Tuile moulée <input checked="" type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>		
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>		
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>		
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille baie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ beau pan de toiture malheureusement recouvert d'une tuile inadéquate
soubassement pierre et joints neufs
à reprendre -



SITUATION

Municipalité : CRAVANT
 Cadastreuse section : H

Rue : *me/la caractéristique*
 N° parcelle : 432 *sur me Bleue*

me protégée : actuellement si ZPPAU
 bâtiment protégé :

Oui Non
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 à inscrire

Bâtiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
 Pour sa qualité
 Pour les risques de dégradation
 Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
 sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	percement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

+
 Ruelles de desserte interne d'ilot, sur lesquelles le bâti a peu évolué ou s'est dégradé parce que transformées en impasse à réhabiliter pour revitaliser le tissu et offrir un parcours piétonnier de la ville.
 +

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé
 Caractéristiques : porche mur maçonné
 précaire dissonnante
 grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+

+

+

+

SITUATION

Commune : CRAYANT
Cadastrée section : H

Rue : 6 rue de l'Horloge
N° parcelle : 120

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage //
Pour sa qualité //
Pour les risques de dégradation //
Pour le corriger

zone protégée : actuellement //
si ZPPAU //
batiment protégé :

Oui // Non //
Oui // Non //
Monument historique //
Inscrit à l'inventaire //
à inscrire //

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation // équipement // commerce // remise // hangar //

primordial // d'accompagnement à préserver //
à corriger //
sans intérêt // dégradant • à corriger //

FACADES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille //	modénature moulurée //	publicité //
Maçonnerie //	encadrement baie //	perçement dissonnant //
Bon enduit //	linteau voute //	vitrine //
Mauvais enduit //	volet //	détails baies //
Peinture //	belle vitrine //	tons agressifs //
Peinture dissonnante //	pan de baies //	réseau apparent //

TOITURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise //	faitage //	Noue zinguée //
Tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
Tuile moulée //	corniche //	antenne //
Tuile mécanique rouge //	noe //	rive //
Bardeau //	lucarne //	faitage //
Toile //	cheminée et souche //	égout //

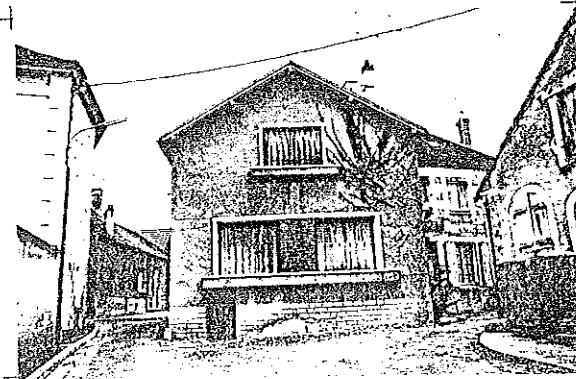
CLOTURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //
Caractéristiques : porche // mur maçonné //
précaire // dissonnante //
grille // haie //

LE VEGETAL

Bel arbre // Jardin // plante grimpante //

Maison particulièrement dissonnante dans l'ensemble de ses caractéristiques vu sa situation au cœur du bourg à proximité de maisons intéressantes et de la tour de l'Horloge



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 8/10 rue de l'Écolage
N° parcelle : 119

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage //
Pour sa qualité //
Pour les risques de dégradation //
Pour le corriger //

Zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui // Non //
Oui // Non //
Monument historique //
Inscrit à l'inventaire //
à inscrire //

batiment protégé :

INTERET ARCHITECTURAL

habitation // équipement // commerce // remise // hangar //

primordial // d'accompagnement à préserver //
à corriger //
sans intérêt // dégradant à corriger //

FACADES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille //	modénature moulurée //	publicité //
Maçonnerie //	encadrement baie //	percement dissonant //
Bon enduit //	linteau voute //	vitrine //
Mauvais enduit //	volet //	détails baies //
Peinture //	belle vitrine //	tons agressifs //
Peinture dissonnante //	pan de baies //	réseau apparent //

TOITURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise //	faîtage //	Noe zinguée //
Tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
Tuile moulée //	corniche //	antenne //
Tuile mécanique rouge //	noe //	rive //
Bardeau //	lucarne //	faîtage //
Toile //	cheminée et souche //	égout //

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //
Caractéristiques : porche // mur maçonné //
précaire // dissonnante //
grille // baie //

LE VEGETAL

Bel arbre // Jardin // plante grimpante //



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H.

Rue : 1 rue de la Totême
N° parcelle : 24

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :

Détails significatifs :

Détails à reprendre :

Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>
		enduit <input checked="" type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :

Détails significatifs :

Détails à reprendre :

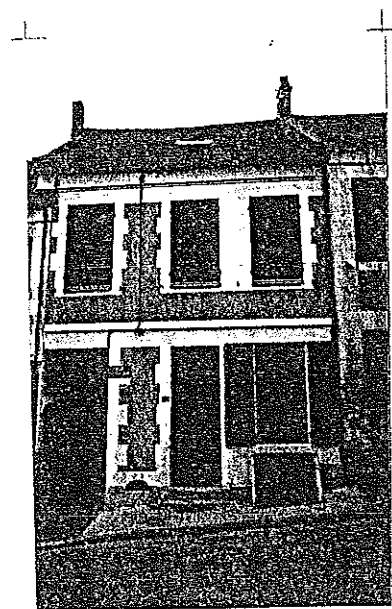
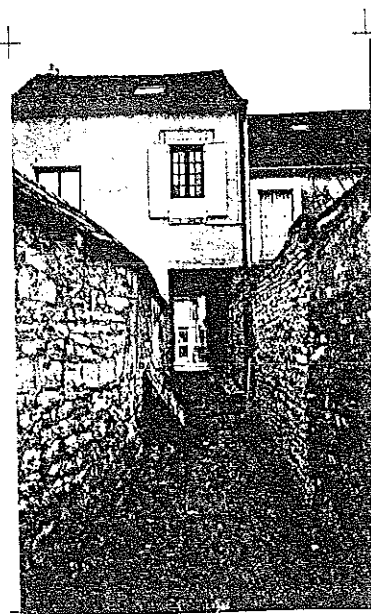
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie
passage couvert

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 2 rue de la Poterne
N° parcelle : 39

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage //
Pour sa qualité //
Pour les risques de dégradation //
Pour le corriger

zone protégée : actuellement //
si ZPPAU //
batiment protégé : //

Qui Non //
Qui Non //
Monument historique //
Inscrit à l'inventaire //
à inscrire //

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement // commerce // remise // hangar //

primordial // d'accompagnement à préserver //
à corriger
sans intérêt // dégradant à corriger //

FACADES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger
Etat : bon // moyen dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille //	modénature moulurée //	publicité //		
Maçonnerie //	encadrement baie //	perçement dissonnant <input checked="" type="checkbox"/>		
Bon enduit //	linteau voute //	vitrine <input checked="" type="checkbox"/>		
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet //	détails baies <input checked="" type="checkbox"/>		
Peinture //	belle vitrine //	tons agressifs //		
Peinture dissonnante //	pan de baies //	réseau apparent <input checked="" type="checkbox"/>		
		perron <input checked="" type="checkbox"/>		

TOITURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur
Etat : bon // moyen dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise //	faitage //	Noe zinguée //		
Tuile plate //	rive //	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>		
Tuile moulée <input checked="" type="checkbox"/>	corniche //	antenne //		
Tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	noe //	rive //		
Bardeau //	lucarne //	faitage //		
Toile //	cheminée et souche //	égout //		

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur //
Etat : bon // moyen //
Caractéristiques : porche // à corriger
précaire // dégradé //
grille // mur maçonné //
// dissonnante //
// haie //

LE VEGETAL

Bel arbre // Jardin // plante grimpante //

- maison dissonante dans un cadre en cours de rénovation.



FICHE N° 55

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 13 rue de l'hologe
N° parcelle : 37 et 38

zone protégée : actuellement si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

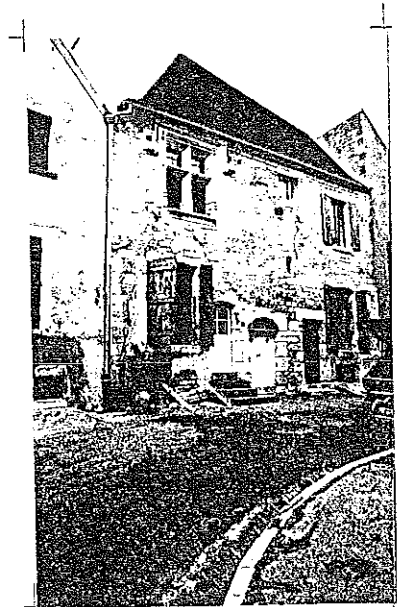
Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :

Pierre de taille modénature moulurée
Maçonnerie encadrement baie
Bon enduit linteau voule
Mauvais enduit volet
Peinture belle vitrine
Peinture dissonnante pan de baies

Détails à reprendre :

publicité
perçement dissonnant
vitrine
détails baies
tons agressifs
réseau apparent



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur
Etat : bon moyen

à corriger dégradé

Caractéristiques générales :

Ardoise faitage
Tuile plate rive
Tuile moulée corniche
Tuile mécanique rouge noue
Bardeau lucarne
Tole cheminée et souche

Détails à reprendre :

Noue zinguée
cheminée et souche
antenne
rive
faitage
égout

particulier +

Maison très intéressante
remise en état, mais
dont le traitement d'un
garage avec porte au
ma enduit et mur
en enduit vient un
feu gachés, surtout
dans la continuité
du mur de renfort,
la ligne de ville.

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur
Etat : bon moyen

à corriger dégradé

Caractéristiques :
porche
précaire
grille

mur maçonné dissonnante
haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin

plante grimpante



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 3 rue de la poterne
N° parcelle : 53

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

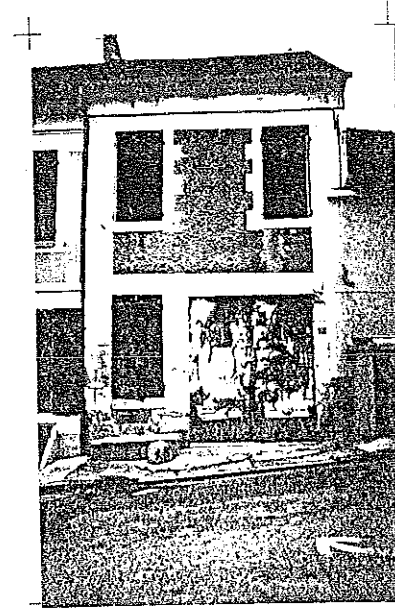
Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>
		enduit <input checked="" type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input checked="" type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+

+

+

+

+

+

+

+

SITUATION

Commune : CRAVANT
 Cadastree section : H
 Rue : 6 rue de la poterne
 N° parcelle : 100
 zone protégée : actuellement si ZPPAU
 Qui Non
 Qui Non
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 à inscrire

Batiment à surveiller :
 Pour la préservation du paysage
 Pour sa qualité
 Pour les risques de dégradation
 Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
 à corriger
 sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>		
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>		
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>		
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>		
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>		
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>		

TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>		
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>		
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>		
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>		
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>		
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé
 Caractéristiques : porche mur maçonné
 précaire dissonnante
 grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ Lucarne mal restaurée au niveau de l'épout
 - veiller à la bonne facture de l'enduit lors de sa reprise (joints trop creux actuellement)



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 9 rue de la poterne
N° parcelle : 91

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

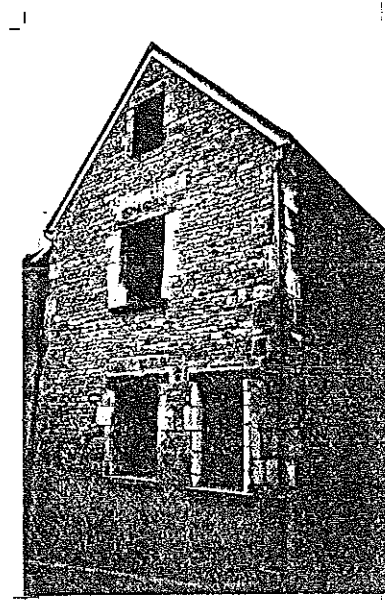
Habitat équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

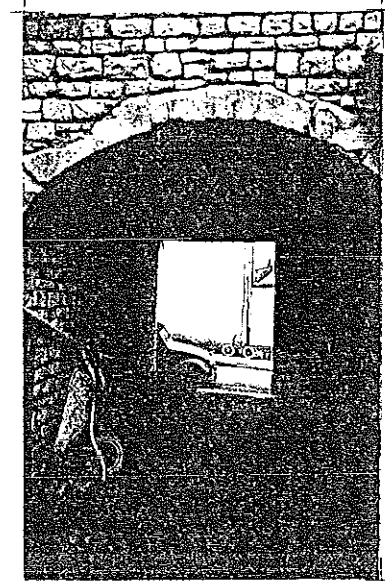
Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input checked="" type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>



CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ maison en cours de restauration
enduit de soubassement plutôt
malheureux
au n°7 beau porche cintré
joint creux à corriger

FICHE N° 59

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H.

Rue : 10 impasse de la poterne
N° parcelle : 79

zone protégée : actuellement si ZPPAU

Qui Non
Qui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

batiment protégé :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>		
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>		
Bon enduit <input checked="" type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>		
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>		
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>		
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input checked="" type="checkbox"/>		

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>		
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>		
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>		
Tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>		
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>		
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>		

maison de type rural
caractéristique des cours
d'îlots

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage //
 Pour sa qualité //
 Pour les risques de dégradation //
 Pour le corriger //

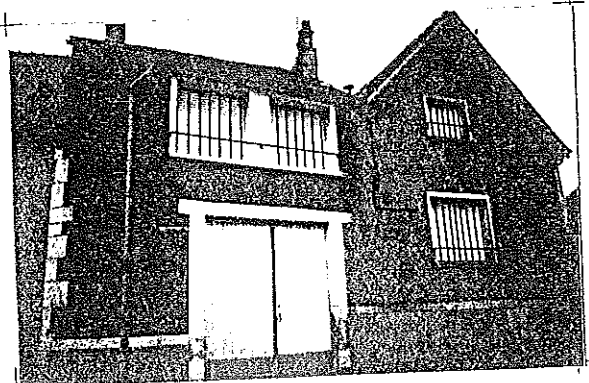
+ +

+ +

+ +

+ +

+ +



UATION

ne : *CRAVANT*
 trée section : #
 otégée : actuellement
 si ZPPAU
 ent protégé :

Rue : *3 rue du port*
 N° parcelle : *72*
 Qui // Non //
 Qui // Non //
 Monument historique //
 Inscrit à l'inventaire //
 à inscrire //

TERET ARCHITECTURAL

tion // équipement // ~~_____~~ // remise // hangar //

dial // d'accomp_____ // à préserver //
 à corriger //
 'ntéret // dégradant // à corriger //

CADES

ret : exceptionnel // à mettre // // à corriger //
 : bon // moyen // dégradé //

ctéristiques ales :	Détails signific_____	Détails à reprendre :
rrre de taille //	modénature //	publicité //
mée //	encadrement //	perçement dissonnant //
nduit //	linteau //	vitrine //
vais enduit //	volet //	détails baies //
nture //	belle vitre //	tons agressifs //
ure dissonnante //	pan de //	réseau apparent //

OTITURES

ret : exceptionnel // à mettre // // à corriger //
 : bon // moyen // dégradé //

ctéristiques rales :	Détails signific_____	Détails à reprendre :
doise //	faitage //	Noue zinguée //
le plate //	rive //	cheminée et souche //
le moulée //	corniche //	antenne //
lle mécanique rouge //	noe //	rive //
ardeau //	lucarne //	faitage //
= //	cheminée //	égout //

CLOTURES

éret : exceptionnel // à mettre // // à corriger //
 t : bon // moyen // dégradé //
 aractéristiques : porche // mur maçonné //
 précaire // dissonnante //
 grille // haie //

LE VEGETAL

el arbre // Jardin // plante grimpante //

maison rustique, à rénover

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : 41

Rue : 9 rue du Parc
N° parcelle : 436

zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Oui // Non //
Oui // Non //
Monument historique //
Inscrit à l'inventaire //
à inscrire //

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage //
Pour sa qualité //
Pour les risques de dégradation //
Pour le corriger //

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation // équipement // commerce // remise // hangar //

primordial // d'accompagnement à préserver //
à corriger //
sans intérêt // dégradant à corriger //

FACADES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille //	modénature moulurée //	publicité //
Maçonnerie //	encadrement baie //	perçement dissonnant //
Bon enduit //	linteau voute //	vitrine //
Mauvais enduit //	volet //	détails baies //
Peinture //	belle vitrine //	tons agressifs //
Peinture dissonnante //	pan de baies //	réseau apparent //



TOITURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise //	faitage //	Noue zinguée //
Tuile plate //	rive //	cheminée et souche //
Tuile moulée //	corniche //	antenne //
Tuile mécanique rouge //	noe //	rive //
Bardeau //	lucarne //	faitage //
Toile //	cheminée et souche //	égout //

+
maison mal restaurée
à reprendre

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //
Caractéristiques : porche // mur maçonné //
précaire // dissonnante //
grille // haie //

LE VEGETAL

Bel arbre // Jardin // plante grimpante //

+ + + + +

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : 11 rue du Port
N° parcelle : 67

zone protégée : actuellement si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

batiment protégé :

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faîtage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques : porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille baie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

+ +

*maison intéressante,
il a n'est la qualité
de l'enduit de façade -*



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H.
zone protégée : actuellement si ZPPAU
batiment protégé :

Rue : 48 rue petite du port
N° parcelle : 40
Oui // Non //
Oui // Non //
Monument historique //
Inscrit à l'inventaire //
à inscrire //

Batiment à surveiller :
Pour la préservation du paysage //
Pour sa qualité //
Pour les risques de dégradation //
Pour le corriger //

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation // équipement // commerce // remise // hangar //

primordial // d'accompagnement à préserver //
à corriger //
sans intérêt // dégradant à corriger //

FACADES

Intéret : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Pierre de taille //	modénature moulurée //	publicité //		
Maçonnerie //	encadrement baie //	perçement dissonant //	+	+
Bon enduit //	linteau voute //	vitrine //		
Mauvais enduit //	volet //	détails baies //		
Peinture //	belle vitrine //	tons agressifs //		
Peinture dissonante //	pan de bois //	réseau apparent //		

TOITURES

Intéret : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :		
Ardoise //	faitage //	Noue zinguée //		
Tuile plate //	rive //	cheminée et souche //		
Tuile moulée //	corniche //	antenne //		
Tuile mécanique rouge //	noe //	rive //		
Bardeau //	lucarne //	faitage //		
Toile //	cheminée et souche //	égout //		

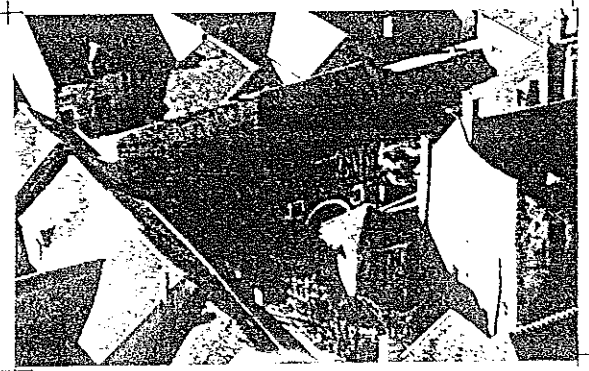
maison dissimulée
en coeur d'ilot
avec petite tour
à préserver de toute
altération

CLOTURES

Intéret : exceptionnel // à mettre en valeur // à corriger //
Etat : bon // moyen // dégradé //
Caractéristiques : porche // mur maçonné //
précaire // dissonante //
grille // haie //

LE VEGETAL

Bel arbre // Jardin // plante grimpante //



SITUATION

Commune : **CRAWANT**
 Cadastree section : **H**

Rue : **18 me de Bonnicelle**
 N° parcelle : **504**

zone protégée : actuellement si ZPPAU
 batiment protégé :

Oui Non
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 à inscrire

Batiment à surveiller :

Pour la préservation du paysage
 Pour sa qualité
 Pour les risques de dégradation
 Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
 à corriger
 sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input checked="" type="checkbox"/>	encadrement baie <input checked="" type="checkbox"/>	perçement dissonant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input checked="" type="checkbox"/>	linteau voule <input checked="" type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input type="checkbox"/>	volet <input checked="" type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Neue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input checked="" type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Tole <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

CLOTURES

Intéret : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
 Etat : bon moyen dégradé
 Caractéristiques : porche mur maçonné
 précaire dissonnante
 grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

+ + + +

SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : H

Rue : rue de la Tour
N° parcelle : 492

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement
si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques
générales :

Détails
significatifs :

Détails
à reprendre :

Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input checked="" type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>

TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques
générales :

Détails
significatifs :

Détails
à reprendre :

Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noue zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
Tuile moulée <input checked="" type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	égout <input type="checkbox"/>

bâtiment étranger
à la typologie régionale
très mal implanté
au pied de la tour de
l'Horloge.

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

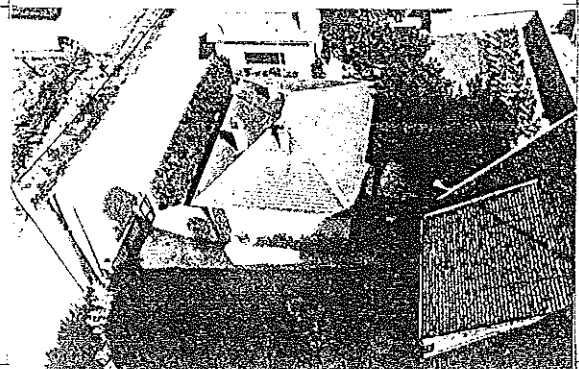
Caractéristiques :

porche
précaire
grille

mur maçonné
dissonnante
haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante



FAUBOURG SAINT NICOLAS



SITUATION

Commune : CRAVANT
Cadastrée section : ZC

Rue : S^t Nicolas
N° parcelle : 651

Batiment à surveiller :

zone protégée : actuellement si ZPPAU

Oui Non
Oui Non
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
à inscrire

Pour la préservation du paysage
Pour sa qualité
Pour les risques de dégradation
Pour le corriger

INTERET ARCHITECTURAL

Habitation équipement commerce remise hangar

primordial d'accompagnement à préserver
à corriger
sans intérêt dégradant à corriger

FACADES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	modénature moulurée <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Maçonnerie <input type="checkbox"/>	encadrement baie <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Bon enduit <input type="checkbox"/>	linteau voule <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>	volet <input type="checkbox"/>	détails baies <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>	belle vitrine <input type="checkbox"/>	tons agressifs <input type="checkbox"/>
Peinture dissonnante <input checked="" type="checkbox"/>	pan de baies <input type="checkbox"/>	réseau apparent <input type="checkbox"/>



TOITURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé

Caractéristiques générales :	Détails significatifs :	Détails à reprendre :
Ardoise <input type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>	Noe zinguée <input type="checkbox"/>
Tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
Tuile moulée <input type="checkbox"/>	corniche <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
Tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	noe <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
Bardeau <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	faitage <input type="checkbox"/>
Toile <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	égout devant lucarne <input checked="" type="checkbox"/>

peinture et enduit
à reprendre

CLOTURES

Intérêt : exceptionnel à mettre en valeur à corriger
Etat : bon moyen dégradé
Caractéristiques :
porche mur maçonné
précaire dissonnante
grille haie

LE VEGETAL

Bel arbre Jardin plante grimpante

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTRE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 à inscrire

ADRESSE: 14 rue St Nicolas.....
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres MEDELAN.....
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

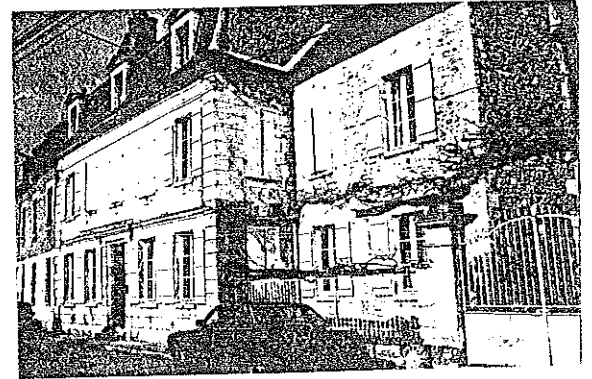
INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input checked="" type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input type="checkbox"/>	appareillage <input checked="" type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>



NOTES

..... MAISON DE GRANDE
 QUALITE

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise <input checked="" type="checkbox"/>	faîte: <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboîd de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné <input checked="" type="checkbox"/>	Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input checked="" type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTRE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 16. rue. St. Nicolas.....
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres UC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input checked="" type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
pierre de taillé <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input checked="" type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>

NOTES

PRESENCE D'UNE PETITE TOUR.....
 INTERRESSANTE DANS LE JARDIN.

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise <input checked="" type="checkbox"/>	faîte: <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît' de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné <input checked="" type="checkbox"/>	pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input checked="" type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
baie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 11.rue.S.Nicolas.....
 N° PARCELLE:
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres.VL.
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taillé <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input checked="" type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input checked="" type="checkbox"/>

NOTES

BATIMENT ACCOMPAGNE.....
 DE HANGARS... L'ENSEMBLE.....
 DETONNE PAR RAPPORT A.....
 L'UNITE RECHERCHEE DANS.....
 LE FG ST NICOLAS.....

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input checked="" type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES DETAILS SIGNIFICATIFS DETAILS A CORRIGER

mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

SITUATION

MUNICIPALITE: CRAVANT
 DASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 Inscire

ADRESSE: 18. rue. St. Nicolas.....
 N° PARCELLE: 643
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres. UC.
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

Habitat Équipement Commerce
 Hangar/remise Industrie autres
 époque de construction:.....
 État du bâti nécessitant:
 Entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 Réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

Intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 Indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

Intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 Indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ÉTAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
Brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
Béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input checked="" type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
Enduit <input checked="" type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
Peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>



TOITURES

ÉTAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise <input checked="" type="checkbox"/>	faîte: <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ÉTAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

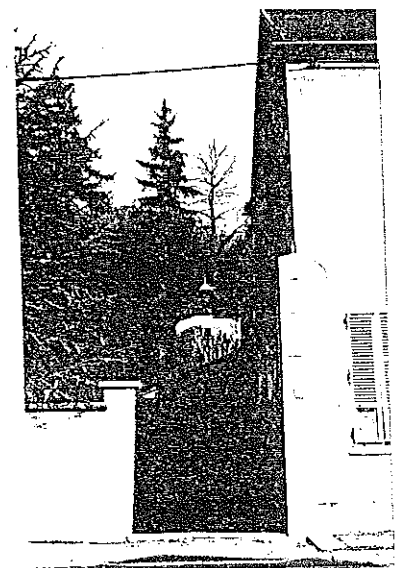
CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné <input checked="" type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input checked="" type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
grille <input type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

NOTES

BATIMENT DE BELLE QUALITE
 ACCOMPAGNE D'UNE TOUR INTERRES-
 SANTE DANS UN BEAU JARDIN



SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
CADASTREE SECTION: ZC
Zone protégée
Bâtiment protégé
Monument historique
Inscrit à l'inventaire
A inscrire

ADRESSE: 24 rue St Nicolas
N° PARCELLE: 722
P.O.S. actuel:
UA // UB // autres UC
P.O.S. projeté:
UA // UB // autres

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
- la préservation du paysage
- sa qualité architecturale
- sa qualité urbaine
- la mise en valeur d'un ensemble
- sa valeur historique
- les risques de dégradation
- pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
hangar/remise industrie autres
époque de construction:
état du bâti nécessitant:
entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
indifférent gênant à corriger à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
indifférent gênant à corriger à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

pan de bois // mouluration // publicité //
pierre de taille // linteaux // percement dissonnant //
pierre maçonnée // corniches // vitrine //
brique // linteau voute // réseaux apparents //
béton // encadr baie // coffret EDF //
enduit // appareillage // mauvais enduit //
peinture // peinture //

NOTES

cf. photo fiche 79

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

ardoise // faite // chien assis //
tuile plate // rive // cheminée et souche //
tuile moulée // débord de toit // antenne //
tuile mécanique rouge // lucarne // rive //
zinc // cheminée et souche // descente E.P. //
bardeau // égout //
fibro-ciment //

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES : DETAILS SIGNIFICATIFS : DETAILS A CORRIGER

mur maçonné // pierre de taille // enduit //
mur brique // porche // grillage //
grille // portail // palissade //
haie // précaire //

LE VEGETAL

bel arbre // jardin // plante grimpante //

SITUATION

MUNICIPALITE: CRAVANT
 ASTREE SECTION: 2C
 e protégée
 iment protégé
 onument historique
 rscrit à l'inventaire
 ascrire

ADRESSE: 24 rue St. Nicolas
 N° PARCELLE: 722
 P.O.S. actuel: UA UB autres UG
 P.O.S. projeté: UA UB autres

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

itiation équipement commerce
 gar/remise industrie autres
 que de construction:
 tat du bâti nécessitant:
 ntretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 abilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

és intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 ifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

és intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 ifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

T: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 ERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
de bois <input type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
erre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
ierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
'que <input type="checkbox"/>	linteau voute <input checked="" type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
on <input type="checkbox"/>	encadr' baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
uit <input type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
einture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>

NOTES

g. photo fiche 7.9

COITURES

T: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

ACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
rdoise <input type="checkbox"/>	faîte: <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
'ie plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input checked="" type="checkbox"/>
le moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
le mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
inc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
ardeau <input checked="" type="checkbox"/>		égout <input checked="" type="checkbox"/>
ro-ciment <input type="checkbox"/>		lucarne <input type="checkbox"/>
		bardau <input type="checkbox"/>

LOTURES

TAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 ERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

ANCTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
maçonné <input checked="" type="checkbox"/>	Pierre de taille <input type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input type="checkbox"/>
rille <input checked="" type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
aie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

E VEGETAL

ei arbre jardin plante grimpante

SITUATION

COMMUNE: CRAVANT
 CADASTREE SECTION: ZC
 Zone protégée
 Bâtiment protégé
 Monument historique
 Inscrit à l'inventaire
 A inscrire

ADRESSE: 26.rue.St.Nicolas.....
 N° PARCELLE: 721
 P.O.S. actuel:
 UA UB autres.UC
 P.O.S. projeté:
 UA UB autres.....

SYNTHESE DE GESTION

BATIMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR:
 - la préservation du paysage
 - sa qualité architecturale
 - sa qualité urbaine
 - la mise en valeur d'un ensemble
 - sa valeur historique
 - les risques de dégradation
 - pour le corriger

NATURE DU BATIMENT

habitation équipement commerce
 hangar/remise industrie autres
 époque de construction:.....
 état du bâti nécessitant:
 entretien courant réhabilitation légère réhabilitation moyenne
 réhabilitation lourde rénovation

QUALITE POUR LE PROJET URBAIN

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

INTERET ARCHITECTURAL

très intéressant intéressant d'accompagnement à préserver
 indifférent gênant à corriger
 à détruire

FACADES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES :	DETAILS SIGNIFICATIFS :	DETAILS A CORRIGER
pan de bois <input checked="" type="checkbox"/>	mouluration <input type="checkbox"/>	publicité <input type="checkbox"/>
Pierre de taille <input type="checkbox"/>	linteaux <input type="checkbox"/>	perçement dissonnant <input type="checkbox"/>
Pierre maçonnée <input checked="" type="checkbox"/>	corniches <input type="checkbox"/>	vitrine <input type="checkbox"/>
brique <input type="checkbox"/>	linteau voute <input type="checkbox"/>	réseaux apparents <input type="checkbox"/>
béton <input type="checkbox"/>	encadr. baie <input type="checkbox"/>	coffret EDF <input type="checkbox"/>
enduit <input type="checkbox"/>	appareillage <input type="checkbox"/>	mauvais enduit <input type="checkbox"/>
peinture <input type="checkbox"/>		peinture <input type="checkbox"/>

NOTES

TOITURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
ardoise <input type="checkbox"/>	faîte <input type="checkbox"/>	chien assis <input type="checkbox"/>
tuile plate <input checked="" type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>
tuile moulée <input type="checkbox"/>	déboît de toit <input type="checkbox"/>	antenne <input type="checkbox"/>
tuile mécanique rouge <input type="checkbox"/>	lucarne <input type="checkbox"/>	rive <input type="checkbox"/>
zinc <input type="checkbox"/>	cheminée et souche <input type="checkbox"/>	descente E.P. <input type="checkbox"/>
bardeau <input type="checkbox"/>		égout <input type="checkbox"/>
fibro-ciment <input type="checkbox"/>		

CLOTURES

ETAT: bon moyen dégradé à mettre en valeur
 INTERET: exceptionnel intéressant gênant à préserver
 à corriger

CARACTERISTIQUES GENERALES	DETAILS SIGNIFICATIFS	DETAILS A CORRIGER
mur maçonné <input type="checkbox"/>	Pierre de taille <input checked="" type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
mur brique <input type="checkbox"/>	porche <input type="checkbox"/>	grillage <input checked="" type="checkbox"/>
grille <input checked="" type="checkbox"/>	portail <input type="checkbox"/>	palissade <input type="checkbox"/>
haie <input type="checkbox"/>		précaire <input type="checkbox"/>

LE VEGETAL

bel arbre jardin plante grimpante

REGION : Bourgogne

DEPARTEMENT : Yonne

MAITRE D'OUVRAGE: Commune de CRAVANT

55 rue d'Orléans

89460 Cravant

Tél.: 03.86.42.23.34

Fax: 03.86.42.29.67

REVISION DE LA Z.P.P.A.U.P.



INVENTAIRE DU BÂTI FICHES DE RECONNAISSANCE

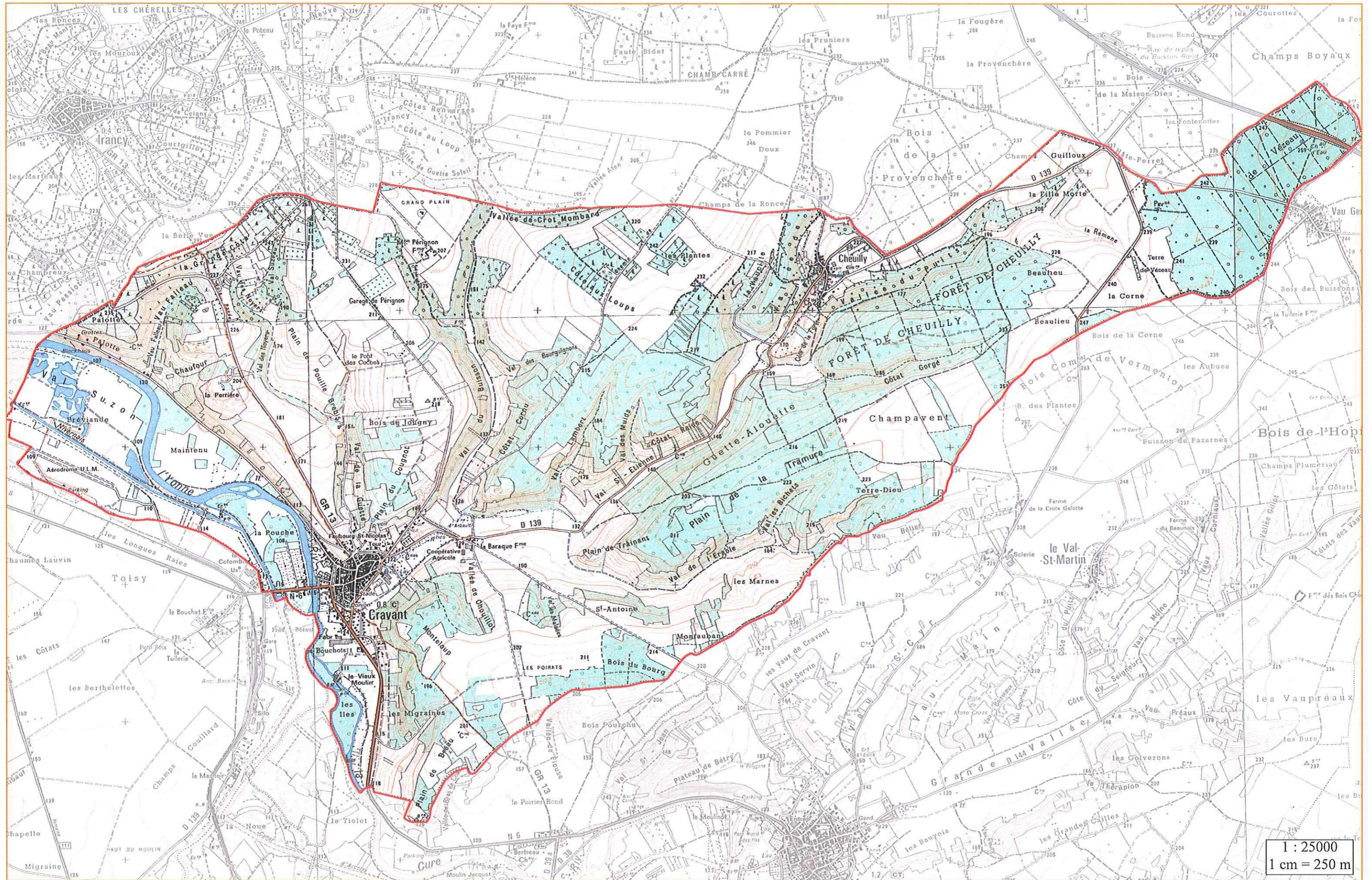
Octobre 2003

Atelier Prieur et Associés - S.A.R.L. d'Architecture

Louis PRIEUR : Architecte du Patrimoine, DPLG

Olivier FABRY : Architecte DPLG et Urbaniste

52 rue Sadi Carnot - 77810 Thomery - Tél. : 01.64.70.54.70 - Fax : 01.64.70.54.70

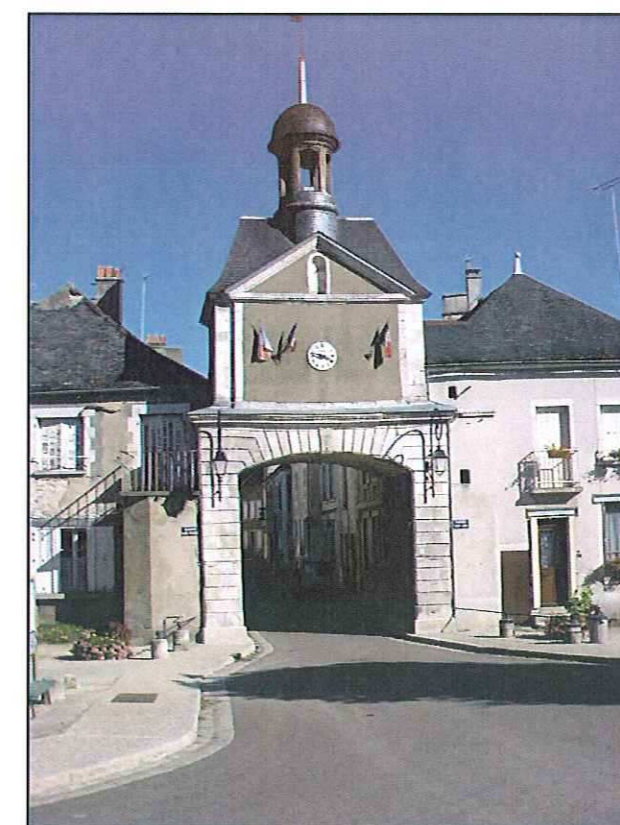
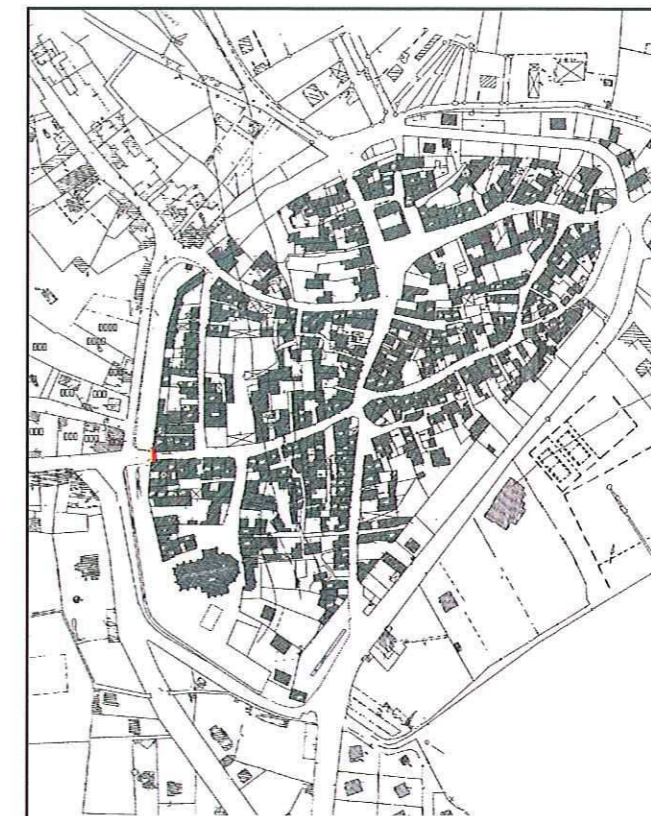


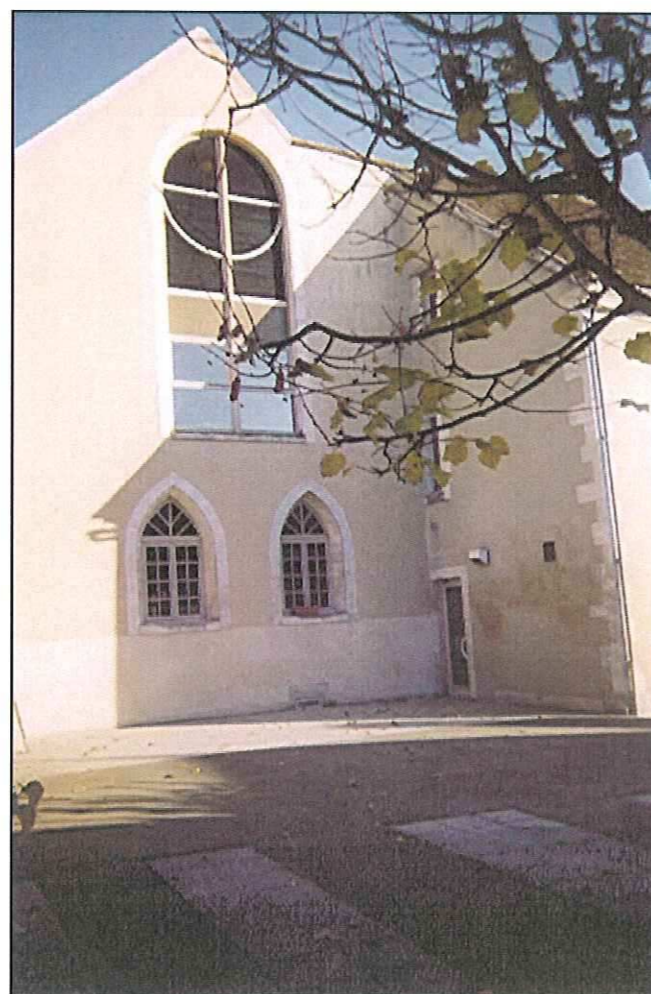
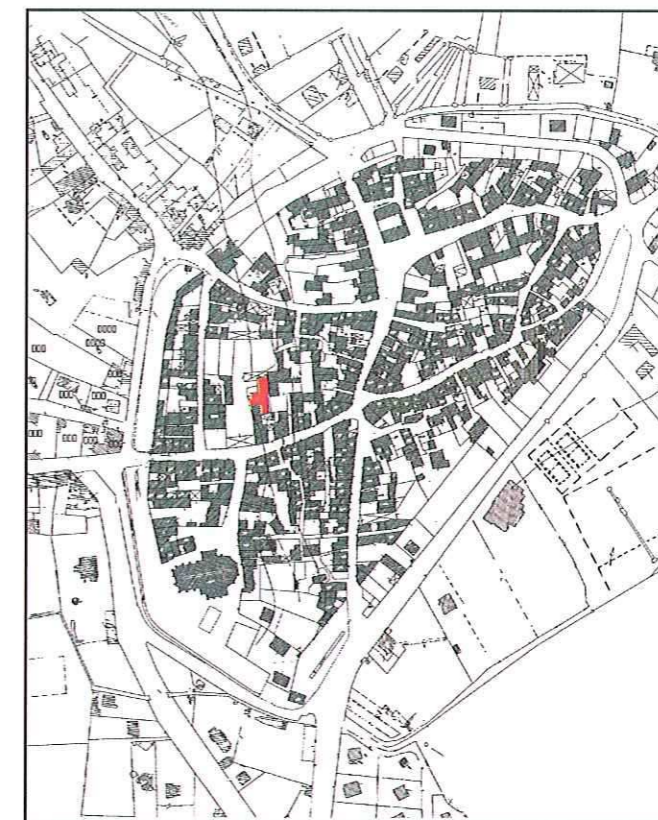
Révision de la Z.P.P.A.U.P. de Cravant (89)
Atelier PRIEUR et associés - Octobre 2003



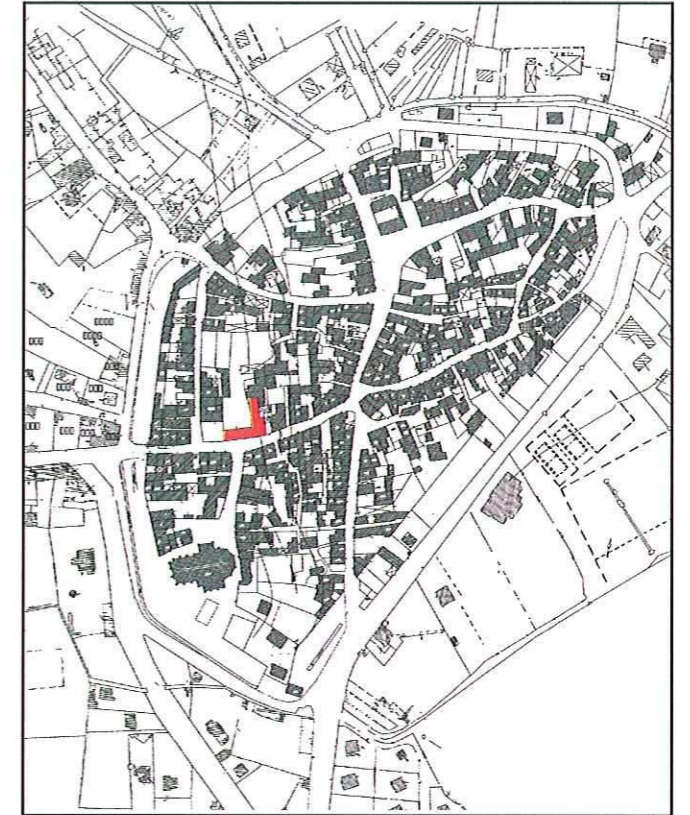
Révision de la Z.P.P.A.U.P. de Cravant (89)
Atelier PRIEUR et associés - Octobre 2003

Rien à signaler.



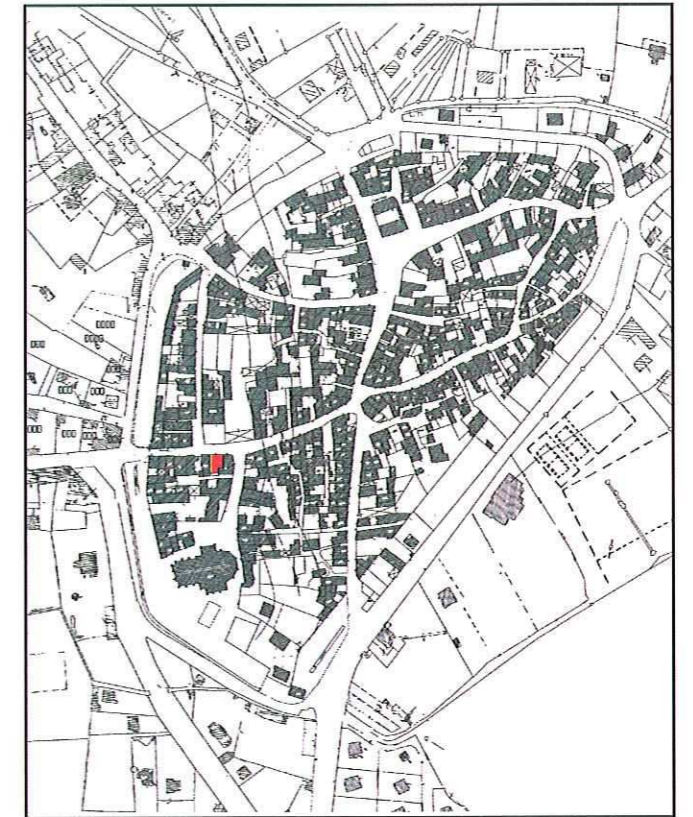


L'édifice a fait l'objet d'une réhabilitation de qualité et accueille aujourd'hui les écoles maternelles et primaires de Cravant. Les aménagements sous le porche d'accès auraient pu néanmoins être plus discrets.

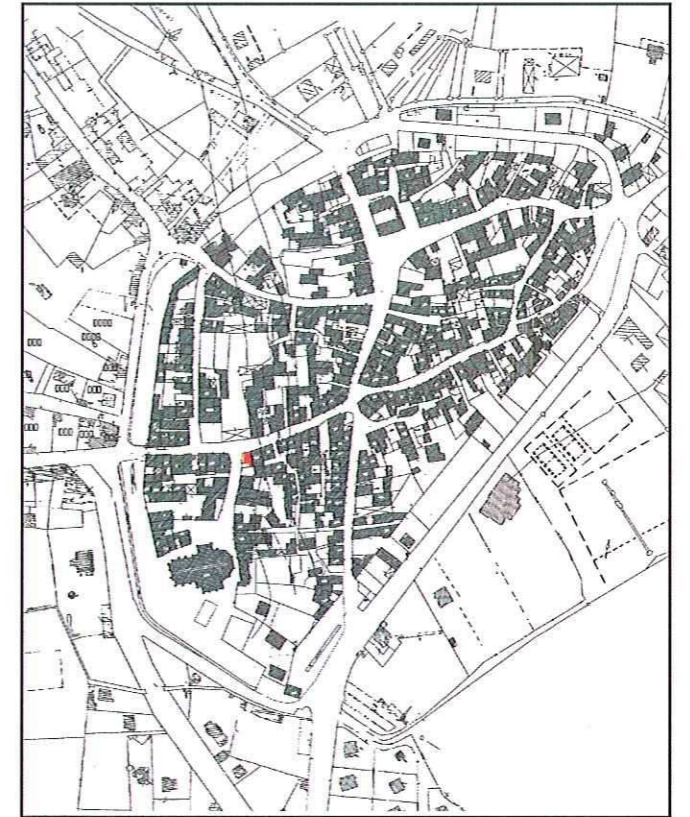


Remarque:

L'enseigne s'avère aujourd'hui plus discrète que par le passé, la vitrine de façade demeure cependant discordante.



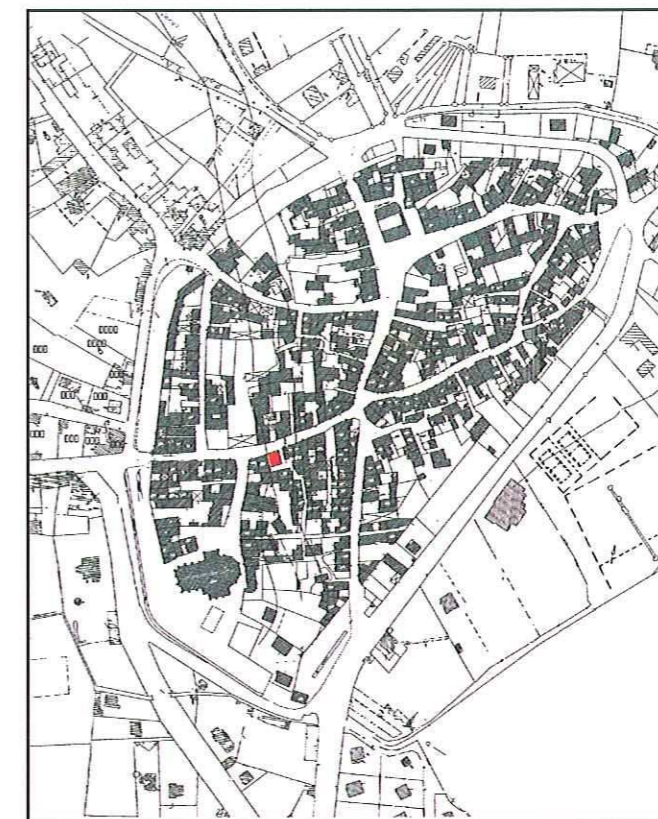
Enduit refait sur la maison d'angle



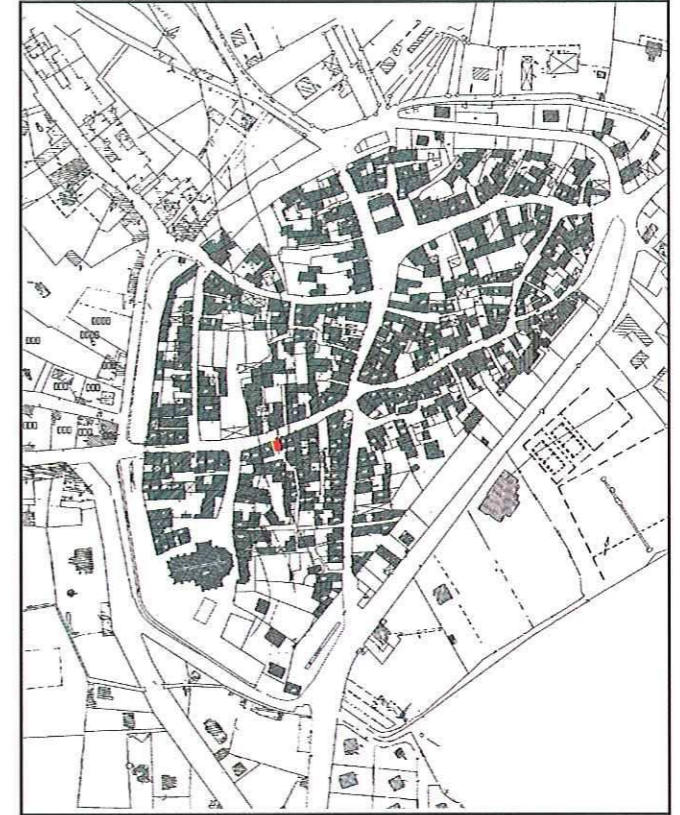
Rien à signaler.



Rien à signaler.

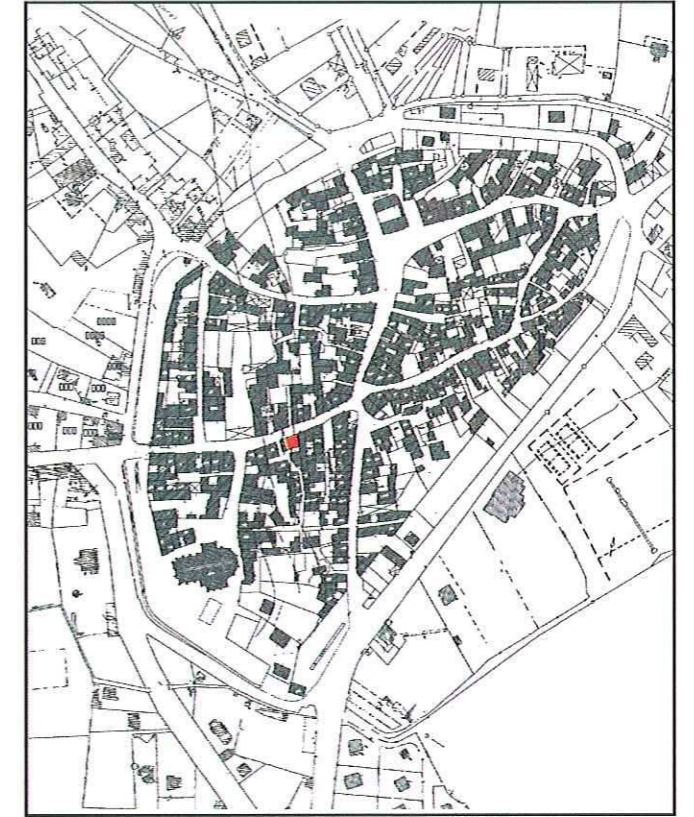


Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation d'ensemble de bonne qualité. Les volets métalliques sont néanmoins malheureux.

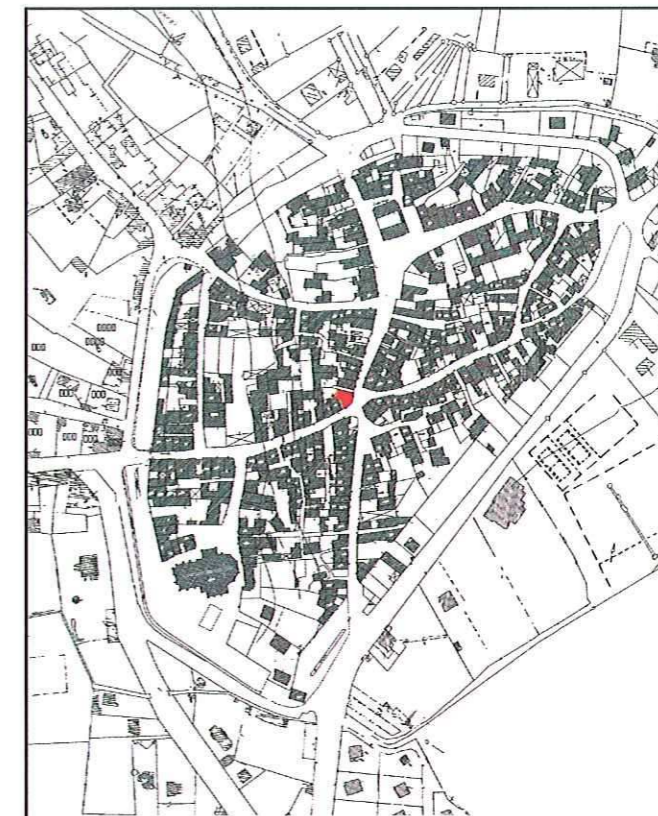


Remarque:

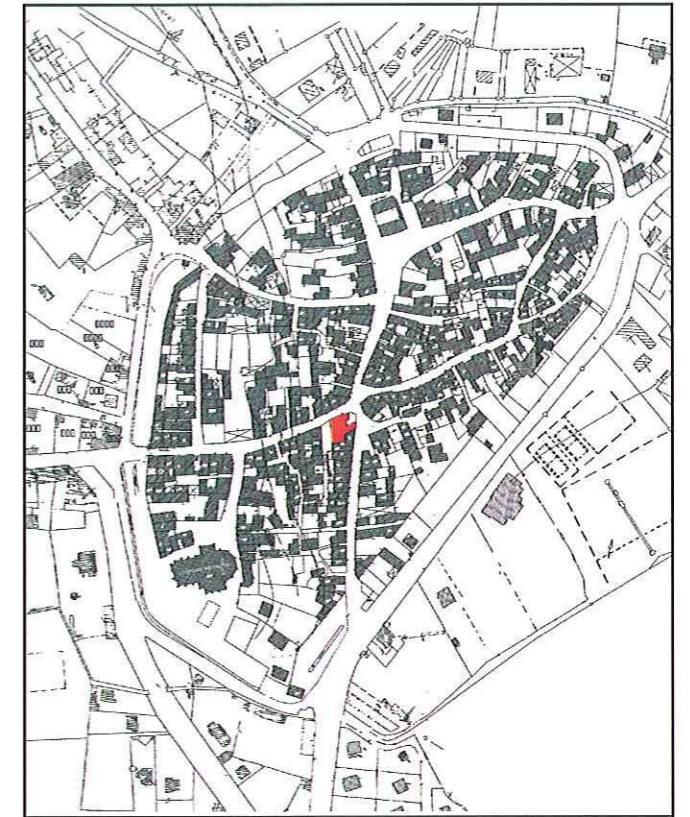
Le bâtiment a été récemment rénové. Les "vérandas" précaires ont été démontées.



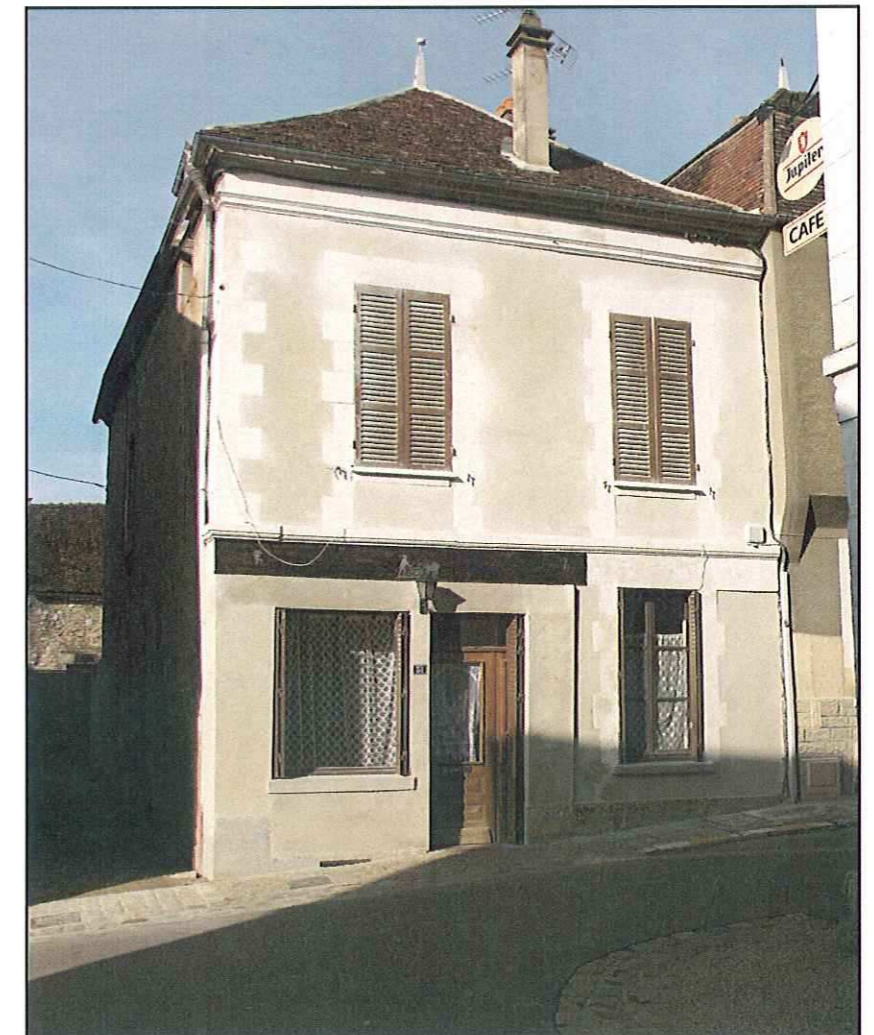
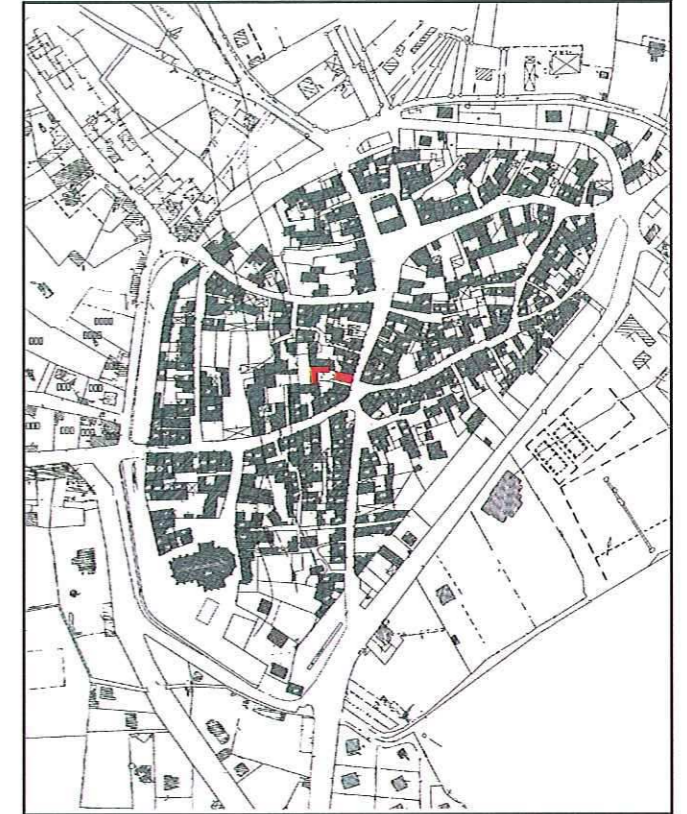
Le bâtiment a été récemment subi une profonde restauration. L'ouverture d'une place urbaine magnifie son impact visuel.



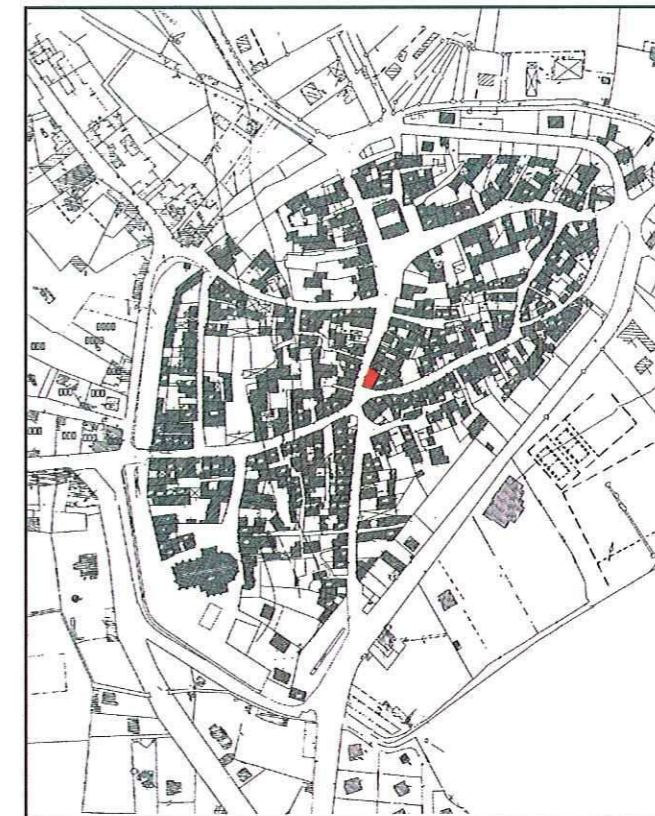
L'organisation de la parcelle a été complètement repensée. Un espace public s'est substitué à la dent creuse préalablement existante. L'esprit de l'organisation antérieure du bâti a été conservé comme l'attestent les pans de toitures des nouveaux auvents. En revanche, le mobilier urbain (plots) s'il est nécessaire n'est pas pour autant très heureux.



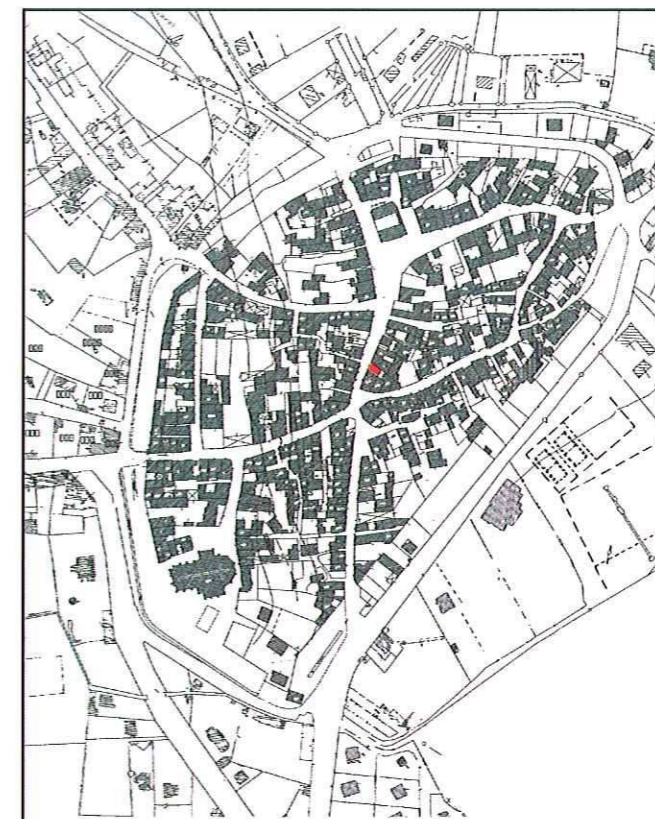
Le bâtiment a été rénové en octobre 2003. La vitrine a été corrigée. L'usage commercial a semble-t-il cédé le pas à un usage résidentiel.



Le bâtiment a été rénové il y a peu de temps et participe au nouveau visage de la place. La vocation commerciale du bâtiment a été conservée. Les fenêtres en trompe-l'oeil au premier étage s'intègrent relativement bien.



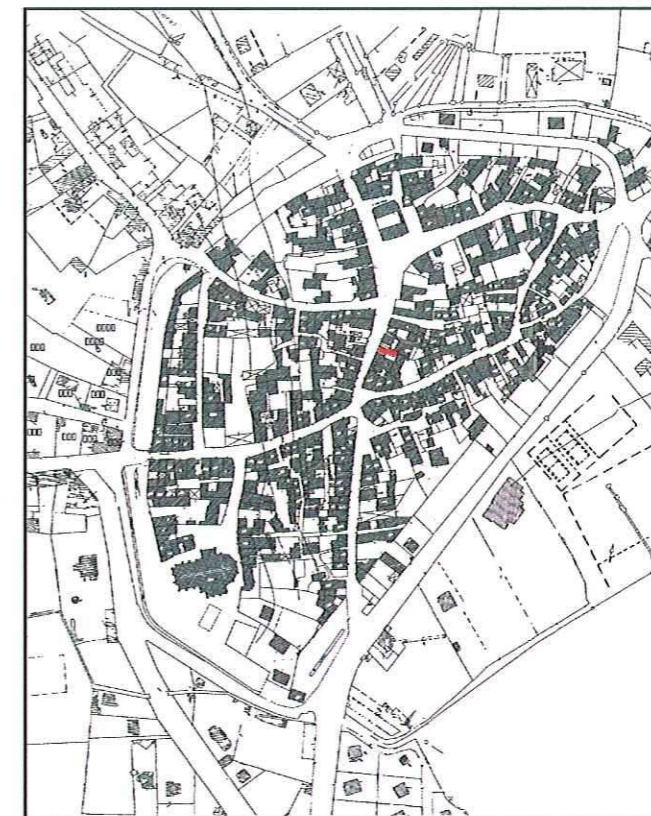
L'installation d'antennes paraboliques sur la rue contrecarre quelque peu les efforts réalisés lors de l'enfouissement des réseaux. Une implantation côté cour aurait été moins dommageable.



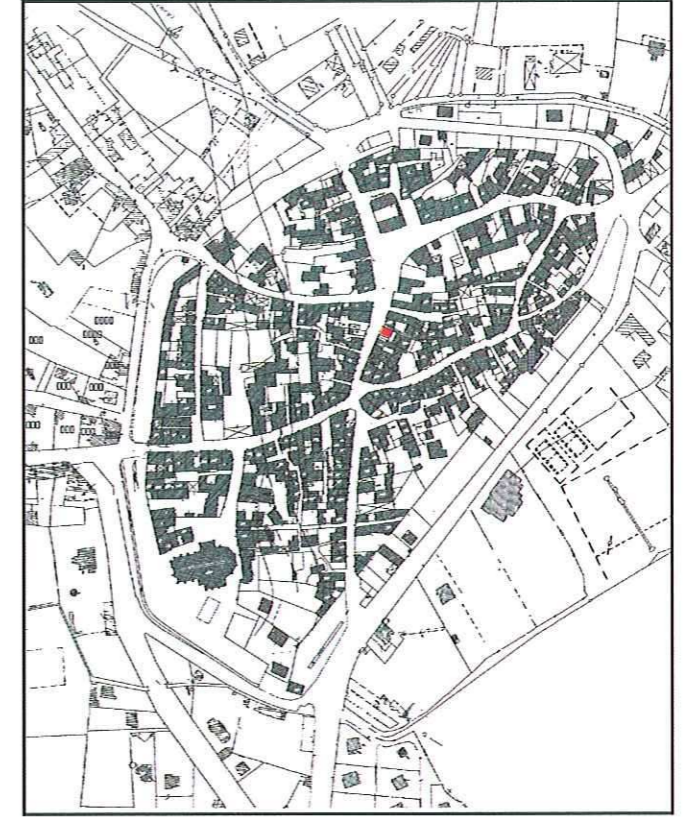
Le bâtiment a été semble-t-il partiellement réhabilité. Les soubassements disgracieux ont été conservés.



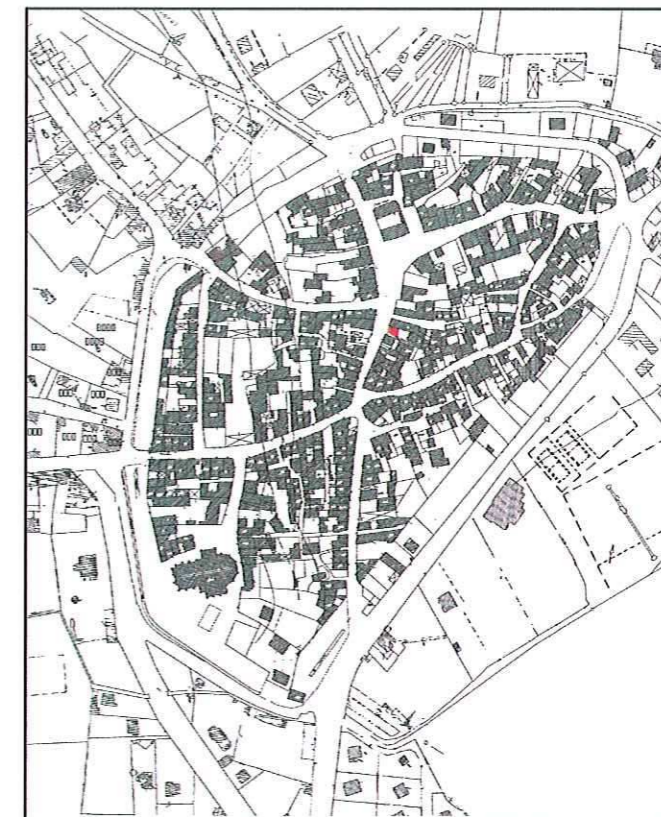
Le bâtiment a été remis en état mais la facade est largement dégradée par des "tags" et autres graffitis...



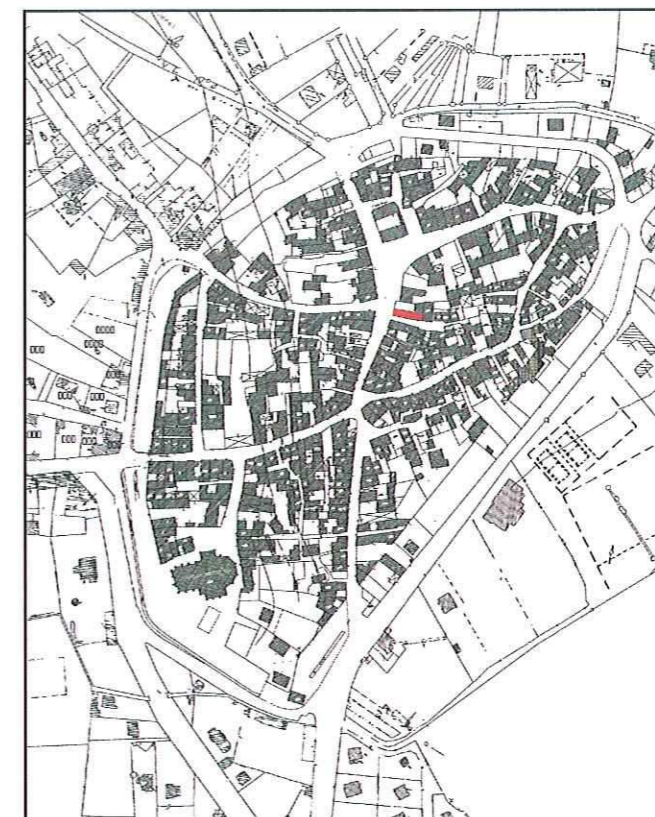
Rien à signaler.



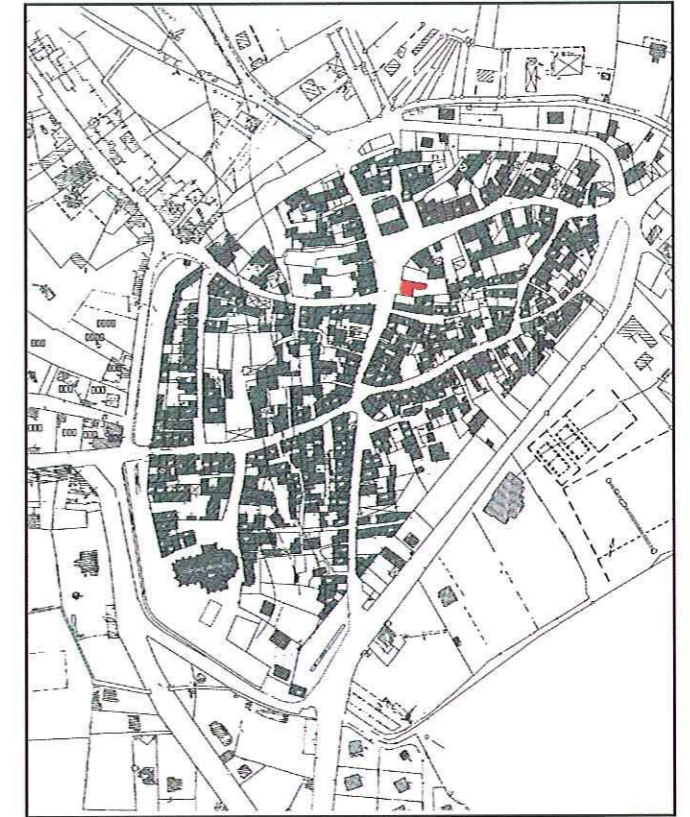
Restauration récente du bâtiment



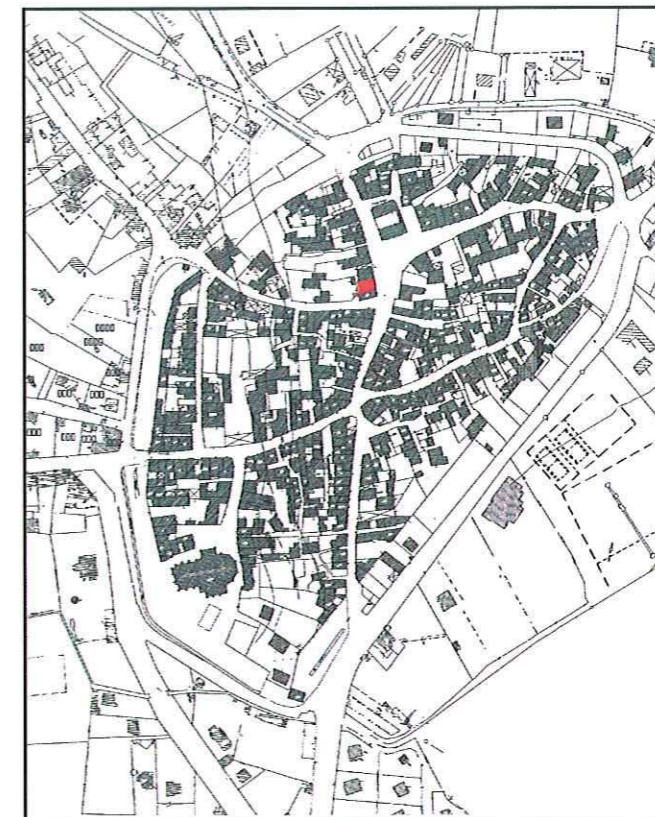
La maison a fait l'objet d'un ravalement de facade. Son état actuel est très satisfaisant.



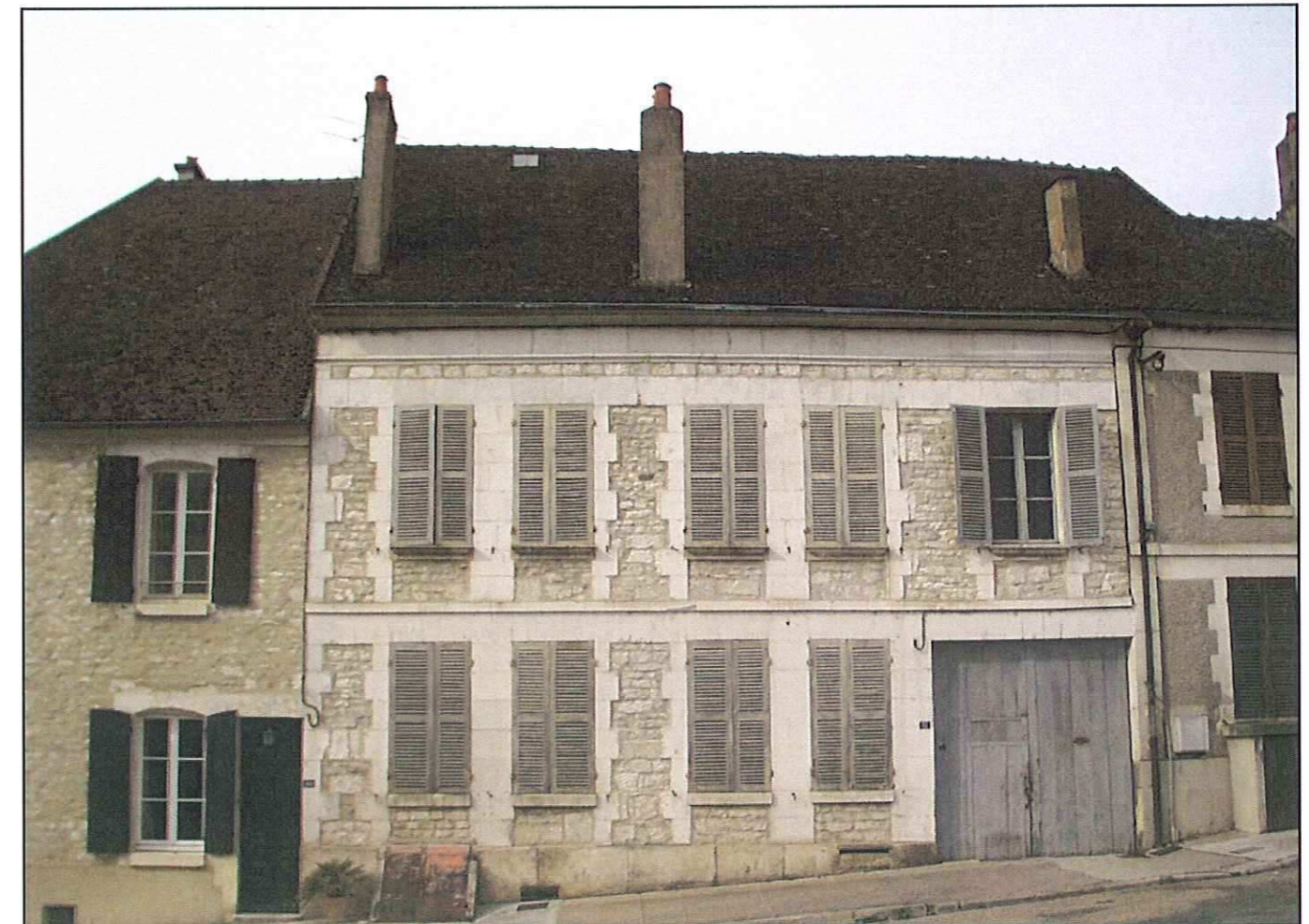
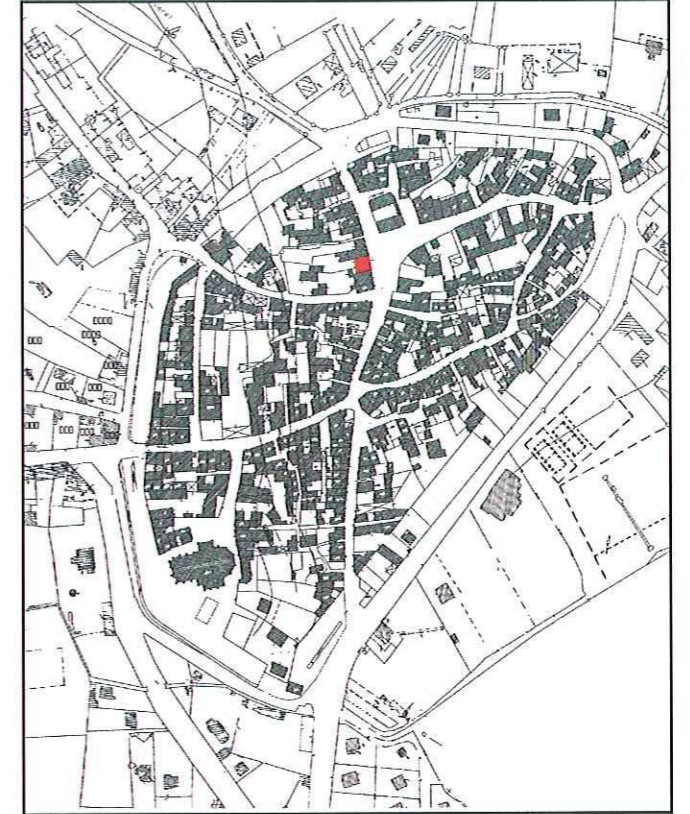
Une des rares maisons du centre de Cravant a n'avoir pas connu de travaux. Les percements restent mal dimensionnés et l'enduit de façade est en bien mauvais état.



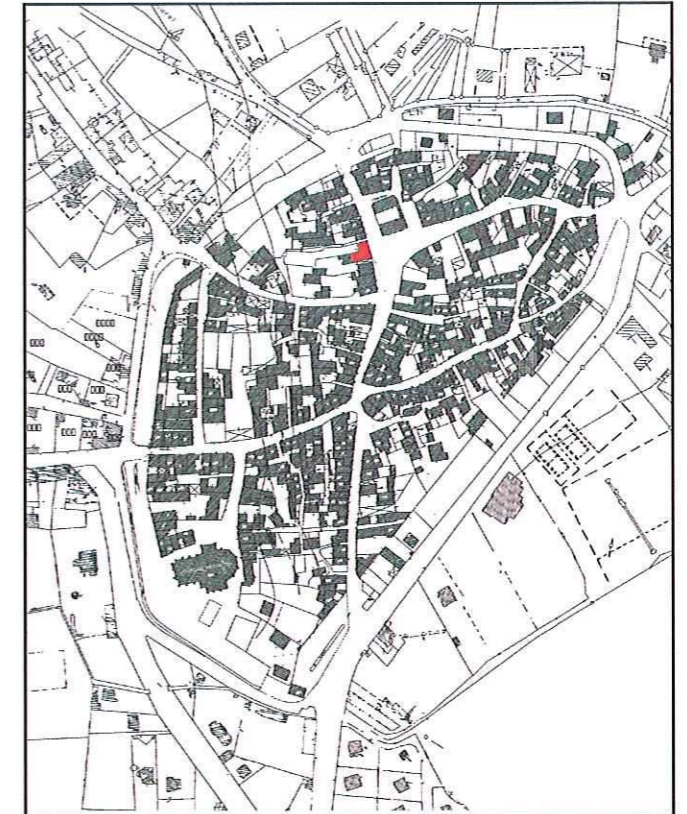
Les façades ont fait l'objet d'un rejointoiement qui respecte l'aspect originel du bâtiment. La photo montre néanmoins que des travaux de dissimulation sont nécessaires sur les équipements électriques en façade.



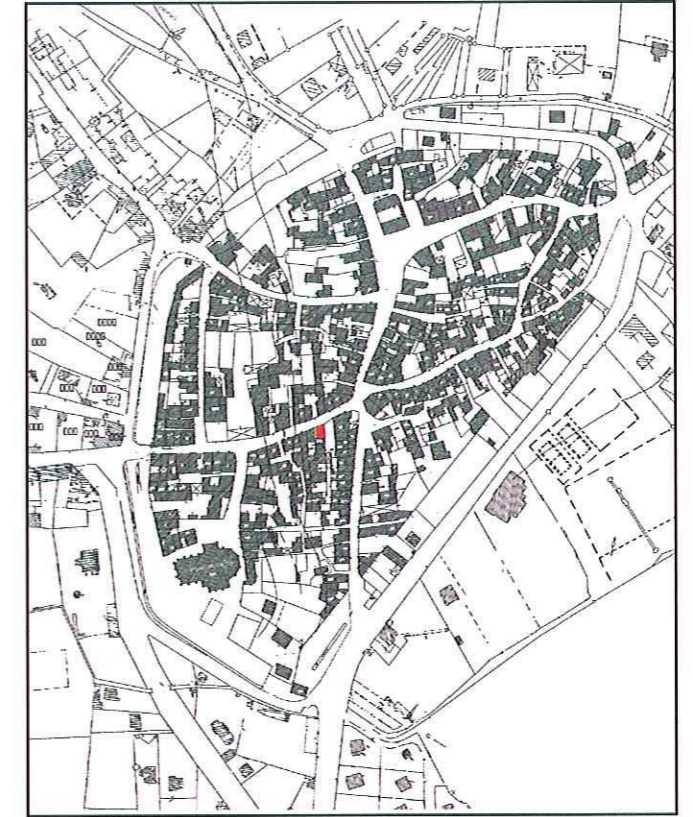
La façade a été reprise et les enduits et parements de façade initiaux ont été déposés, rendant au bâtiment son aspect d'origine. Ce bâtiment participe dorénavant à l'unité architecturale et urbaine de la Place de la Mairie.



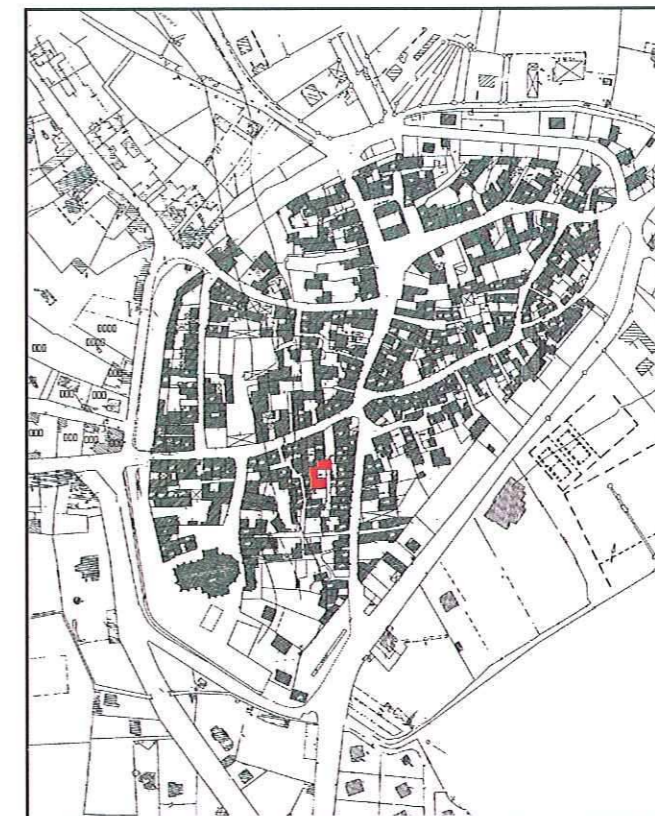
L'armoire électrique disgracieuse, à gauche de l'édifice, pourrait être intégrée à l'intérieur des bâtiments.



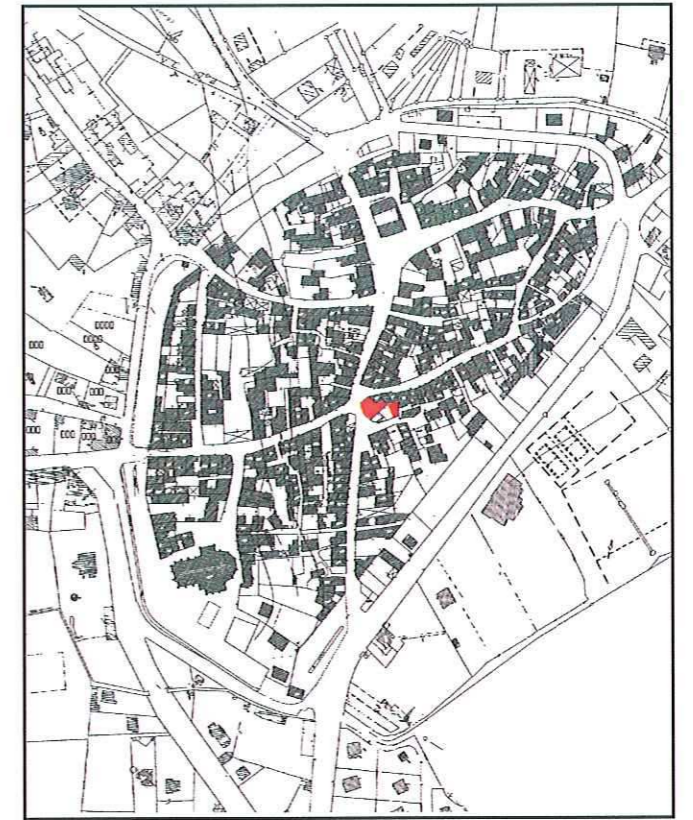
Le bâtiment a été semble-t-il partiellement remis en état.



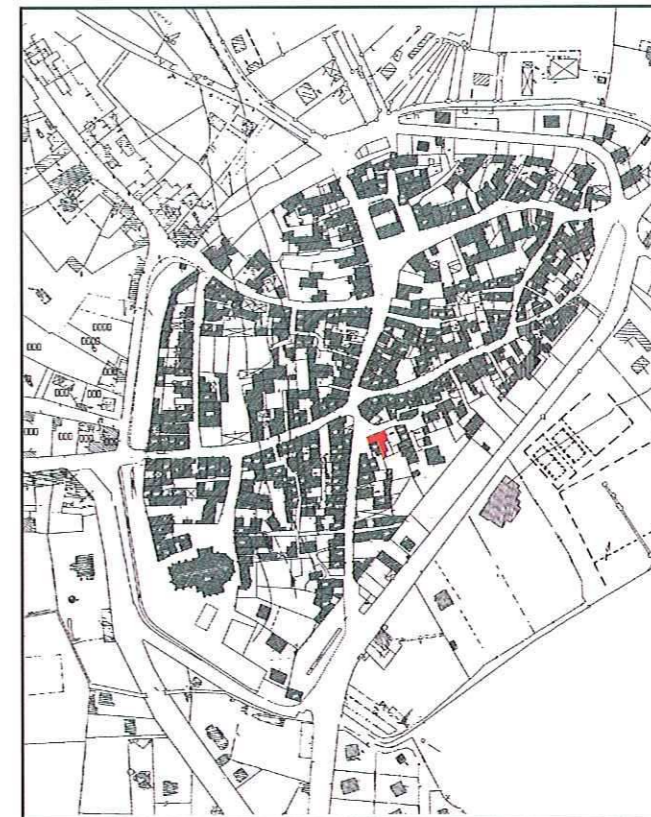
Les bâtiments ont été intégralement rénovés. Le porche a été conservé.



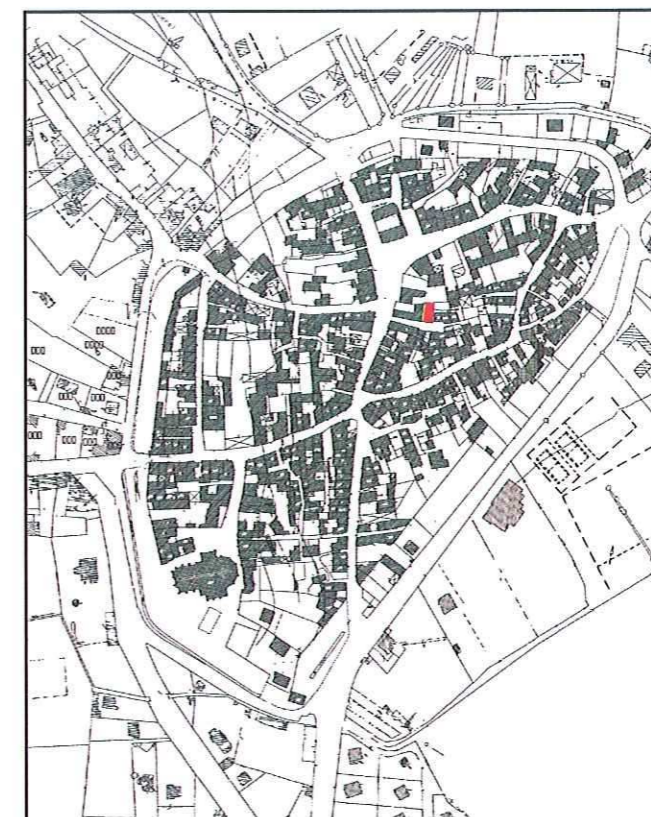
C'est ici toute la pointe d'un îlot qui a fait l'objet d'une rénovation profonde. Si les bâtiments ont été bien traités, le choix des revêtements de sol est plus discutable. La réhilitation reste à achever, les obstructions d'ouvertures par des parpaings bruts s'avérant fort peu esthétiques.



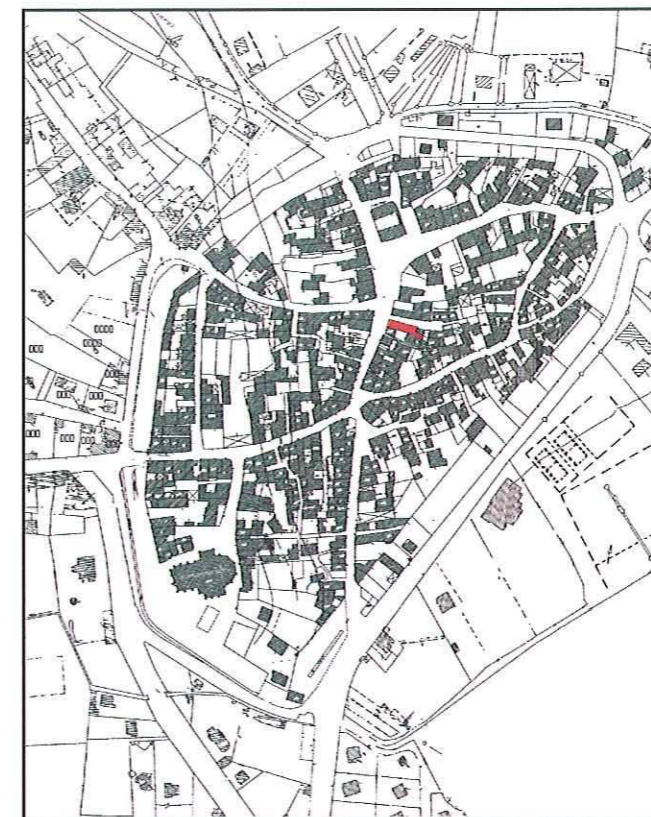
La restauration du bâtiment est de bonne qualité.



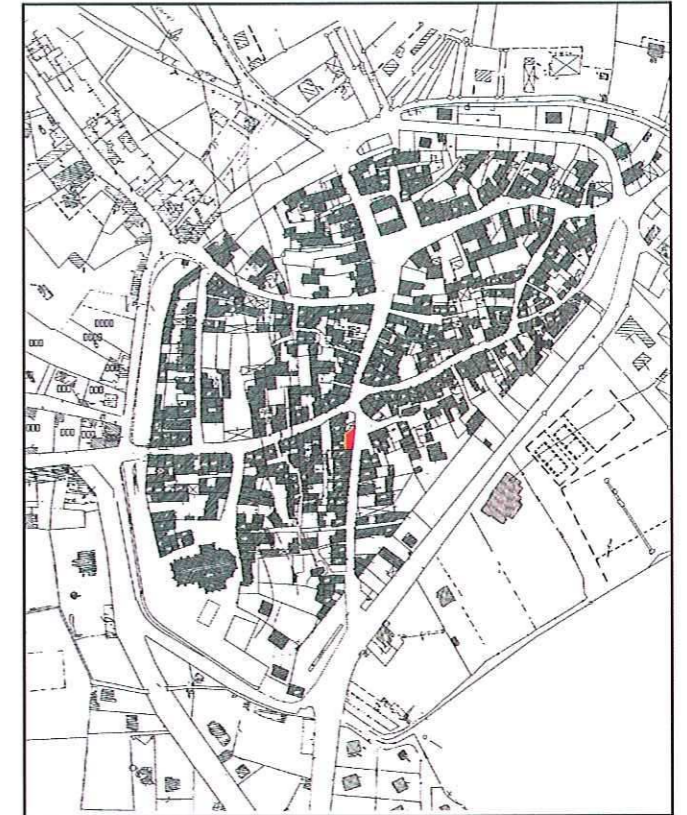
Rien à signaler



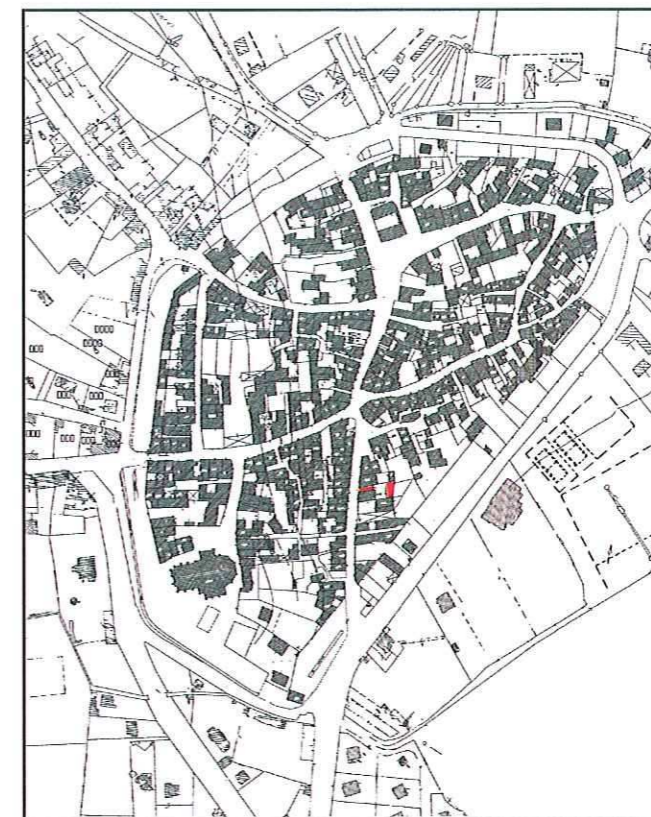
Rien à signaler.



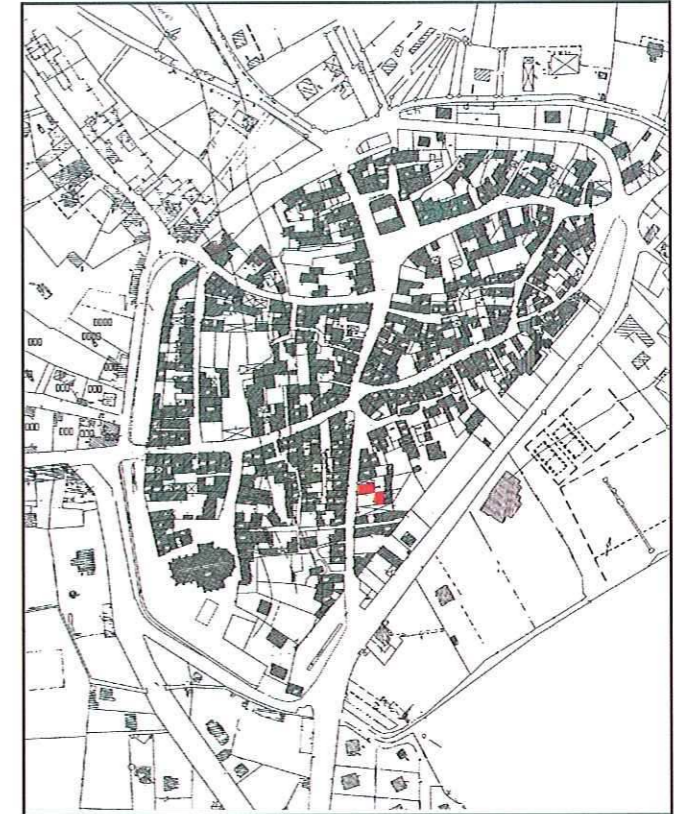
Impact négatif des volets roulants posés en façade.



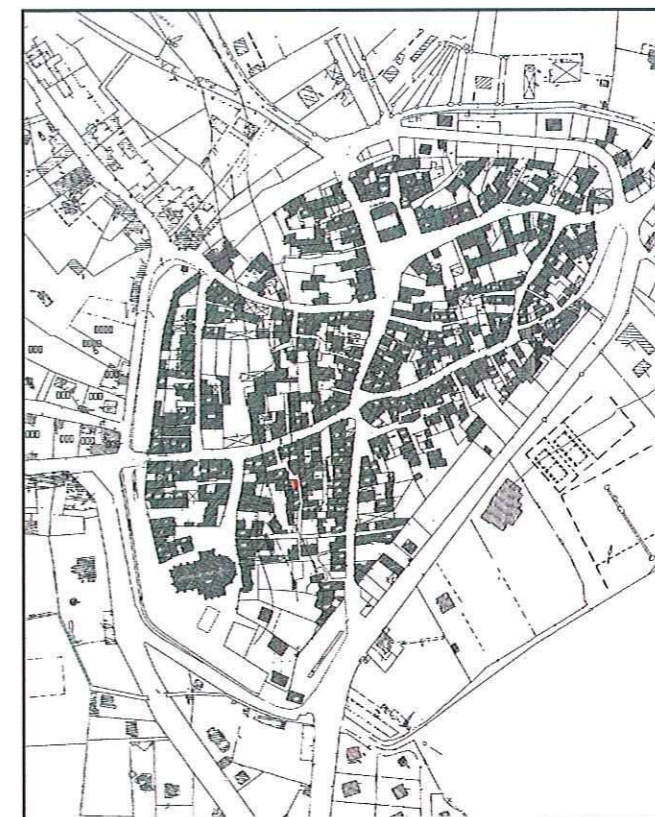
Rien à signaler.



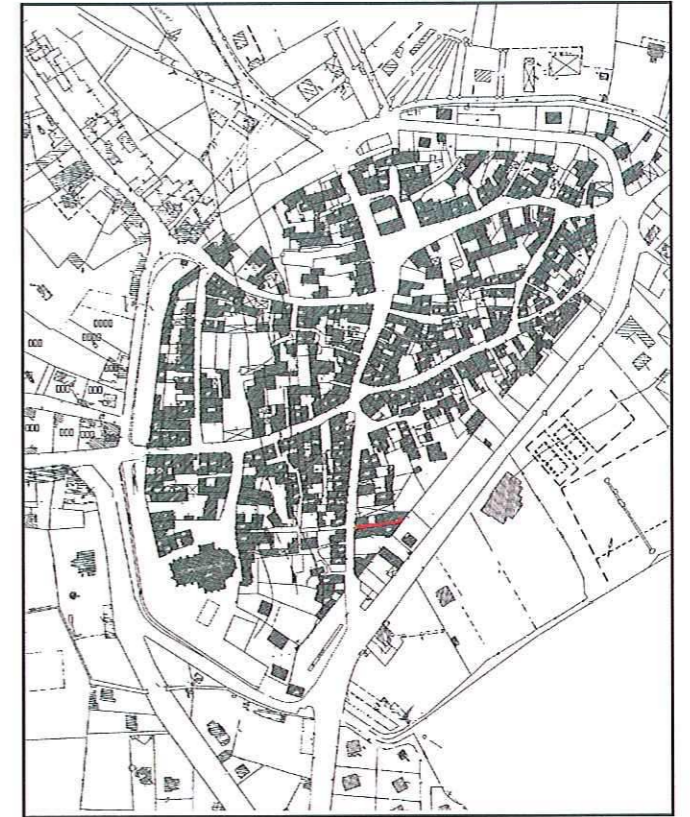
Les enduits du bâtiment de service (fiche n°31) adjacent ont été refaits sur la cour, masquant les pierres apparentes et banalisant ainsi un édifice intéressant.



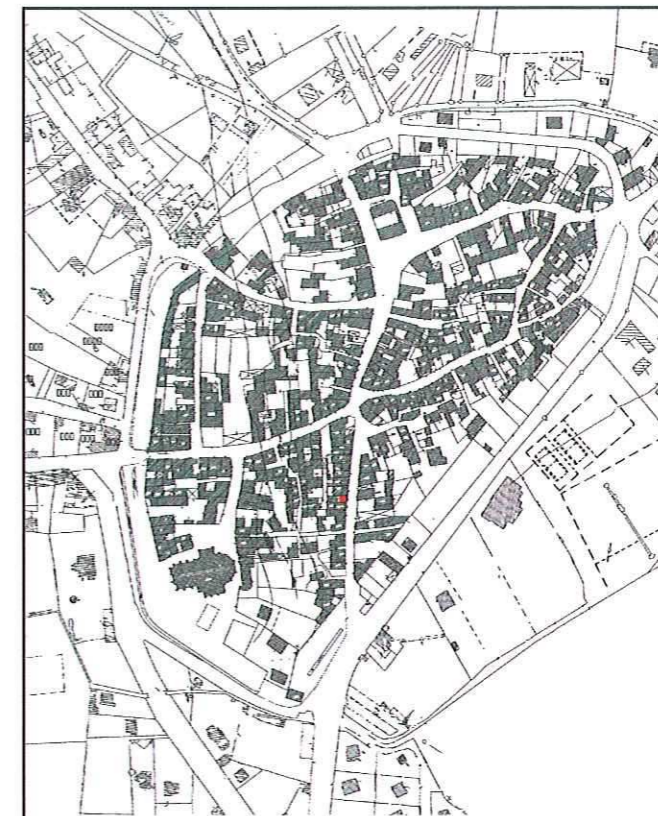
Le bâtiment semble se dégrader peu à peu.



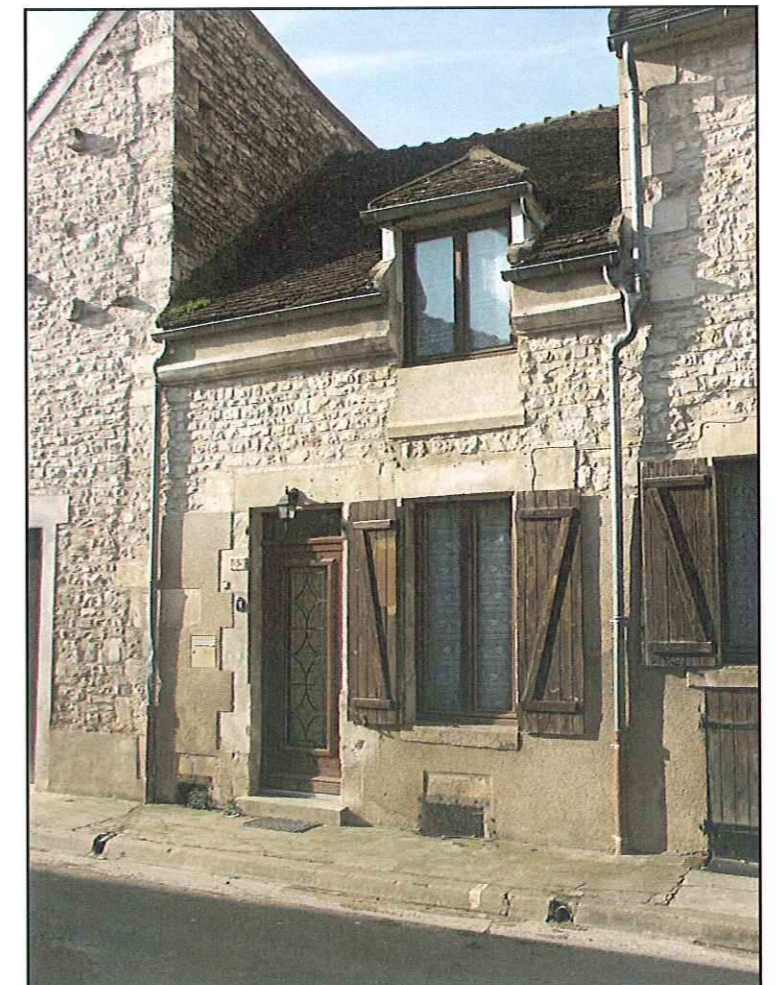
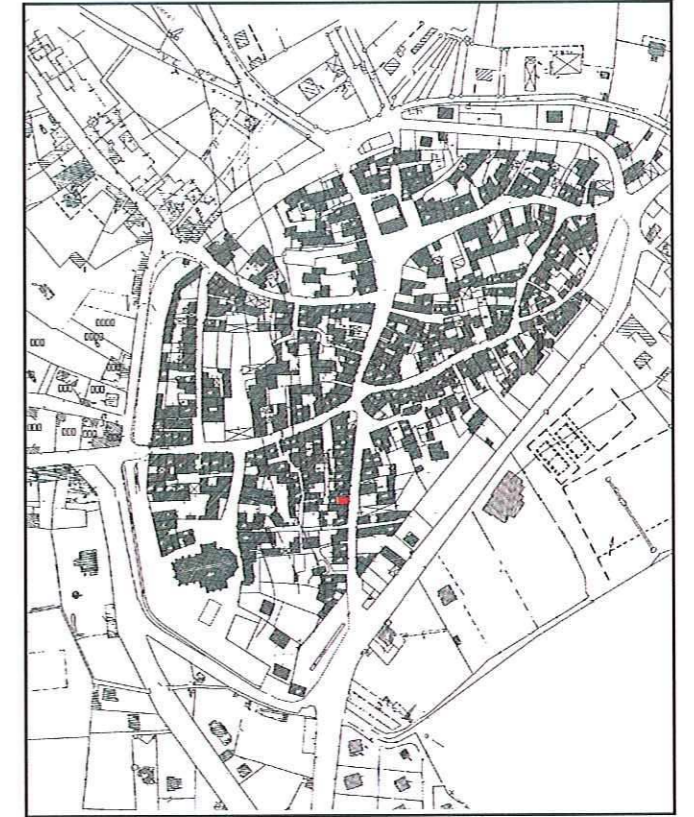
Les enduits des façades ont été récemment repris.



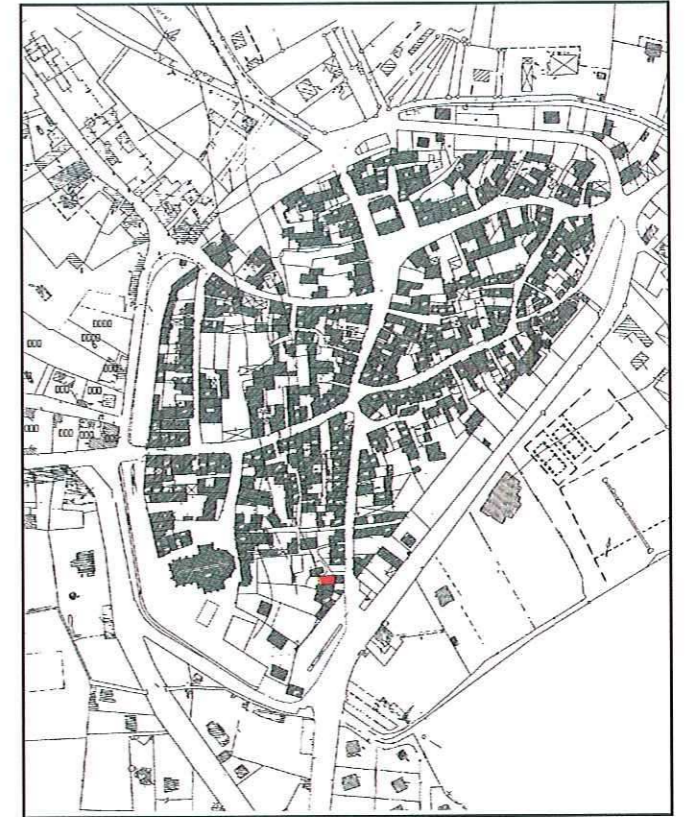
Le bâtiment a fait l'objet d'une complète réhabilitation. Désormais relié au n°16 de la rue Saint-Martin, le rez-de-chaussée de l'édifice est dorénavant un garage (entrée de garage créée, malencontreuse).



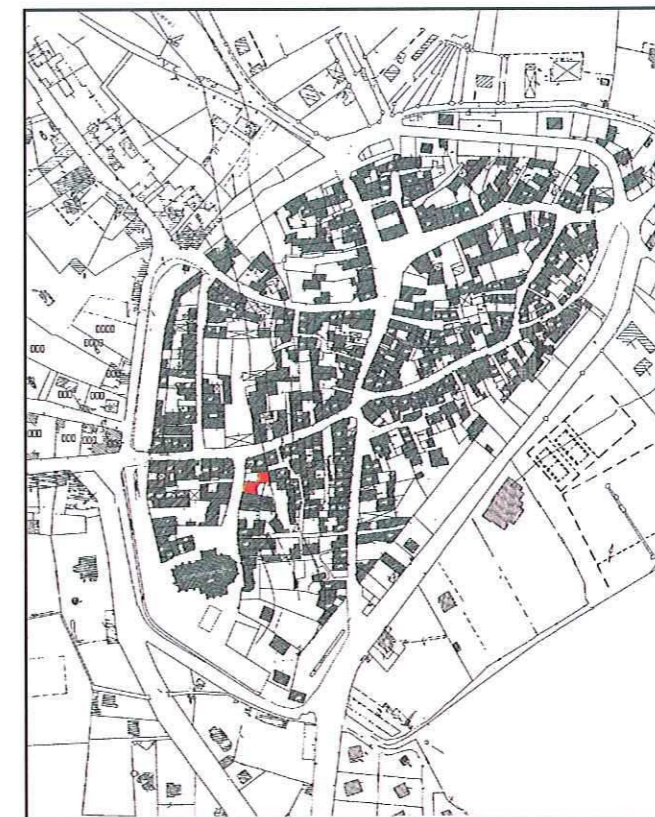
Le bâtiment a fait l'objet d'une complète réhabilitation. Il est désormais constitué de ce qui était précédemment quatre bâtiments. (voire fiche n°35).



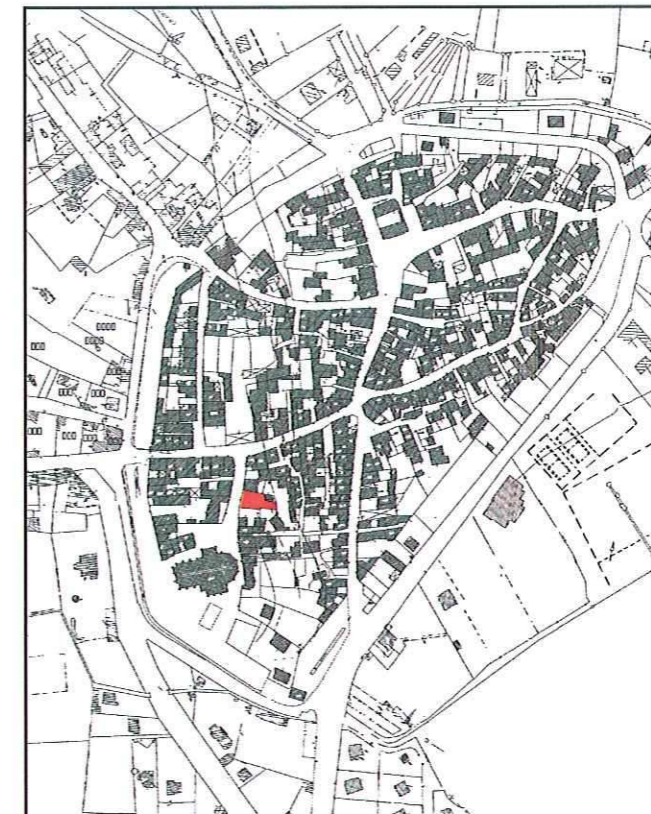
Rien à signaler.



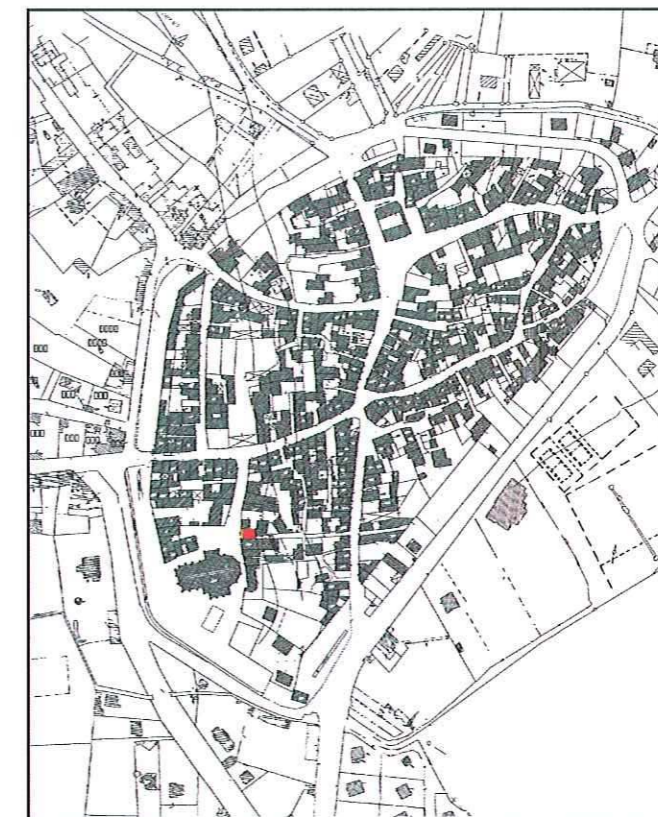
Rien à signaler.



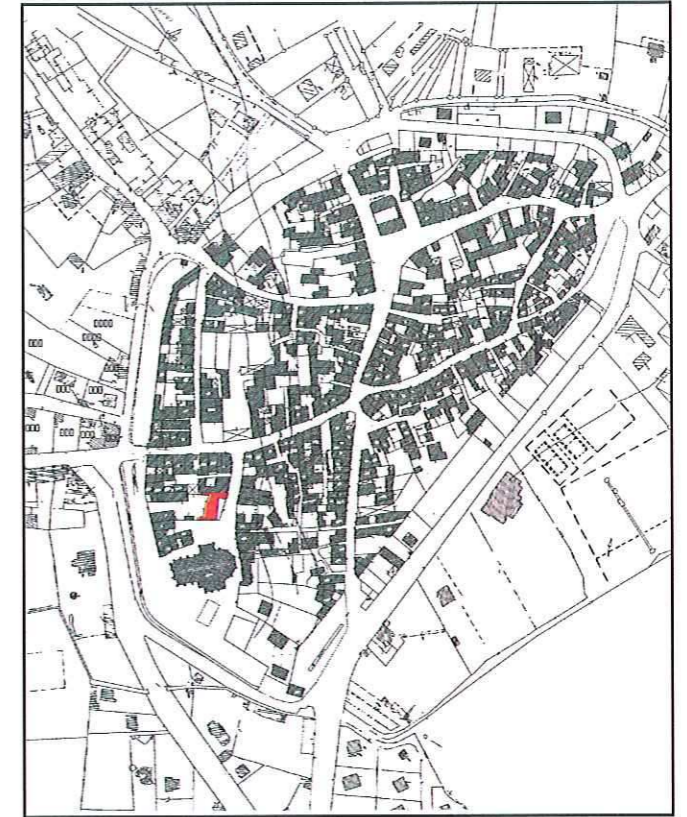
Le bâtiment, globalement en bon état, accueille aujourd'hui un restaurant. Le mur accueillant initialement la porte sur cour a été abattu et remplacé par un muret bas prolongé d'une grille.



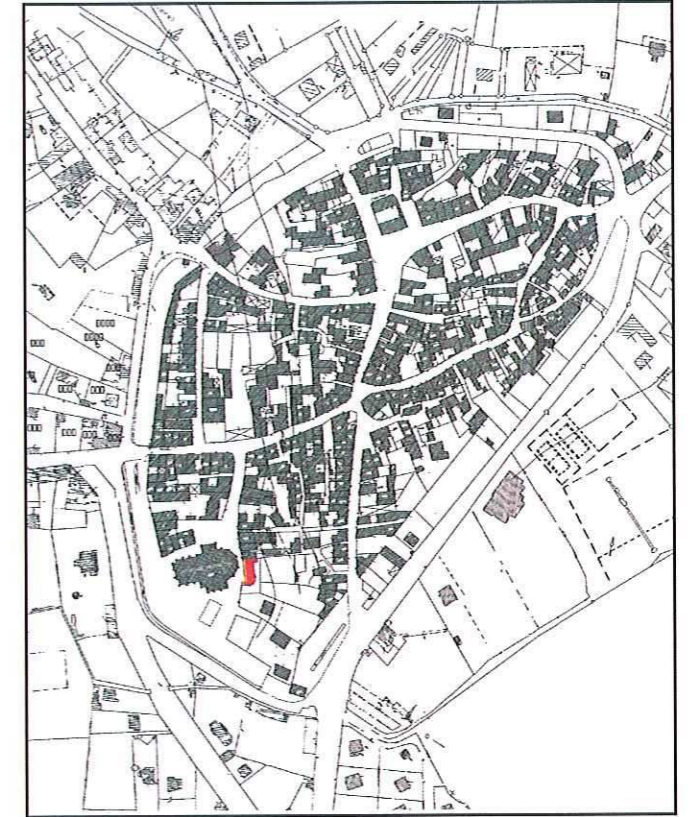
Rien à signaler.



Rien à signaler



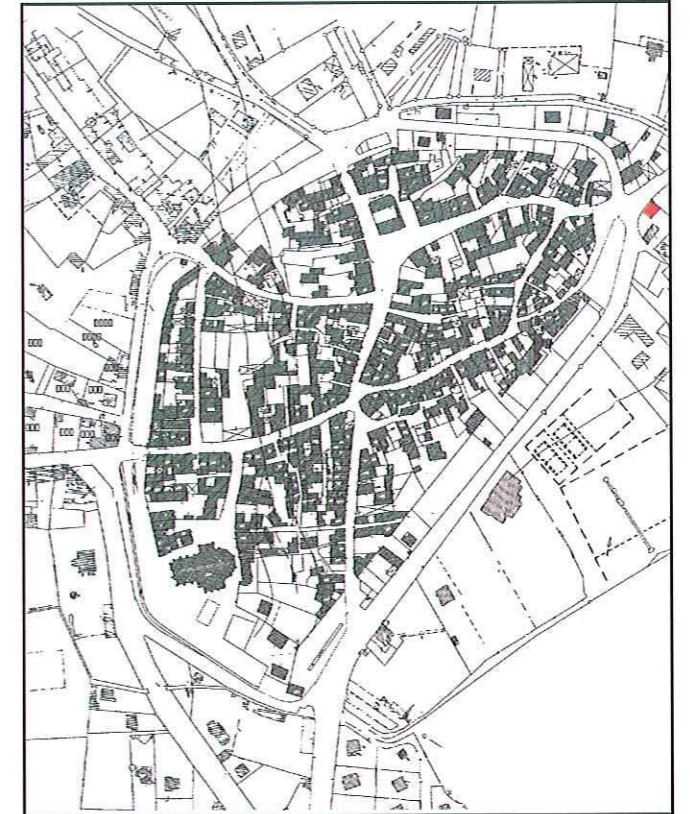
Rien à signaler



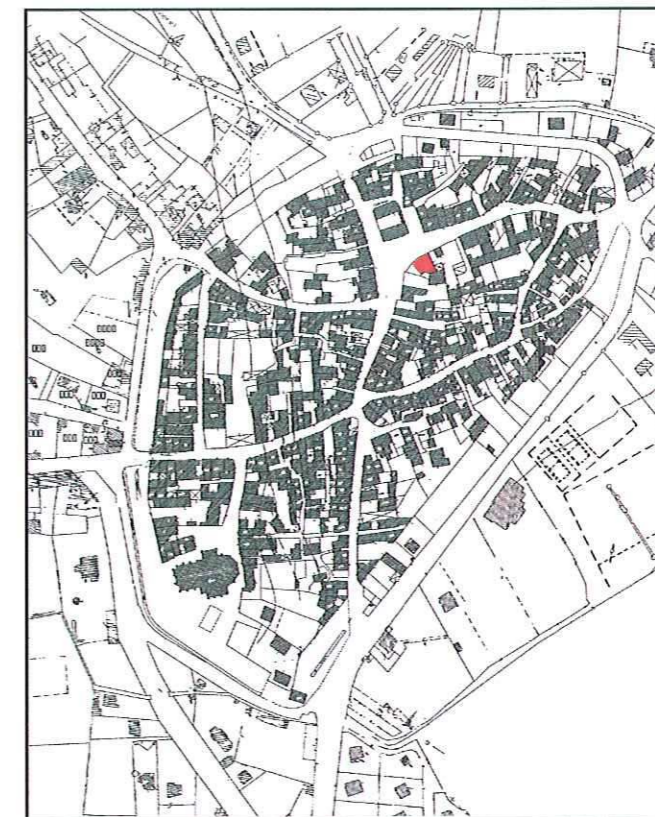
Rien à signaler.



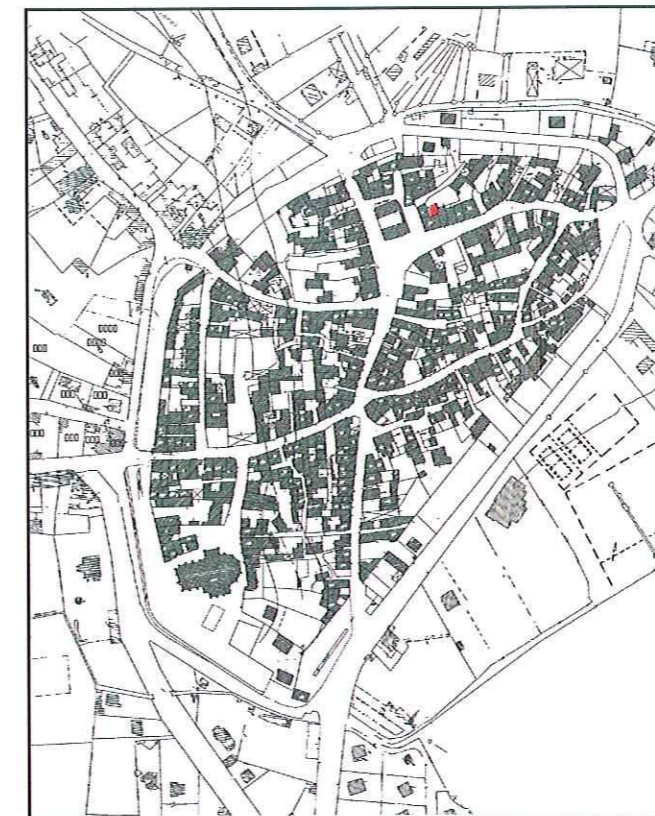
L'enfouissement des réseaux a rendu sa majesté à la porte d'Arbault. Afin de parachever cet ouvrage, une reprise des clôtures attenantes serait nécessaire.



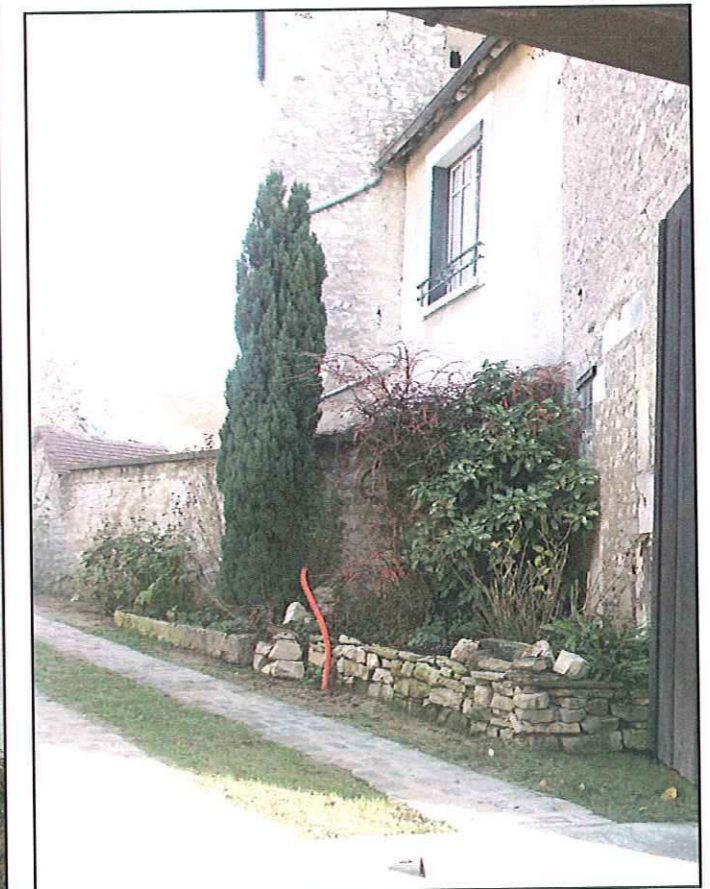
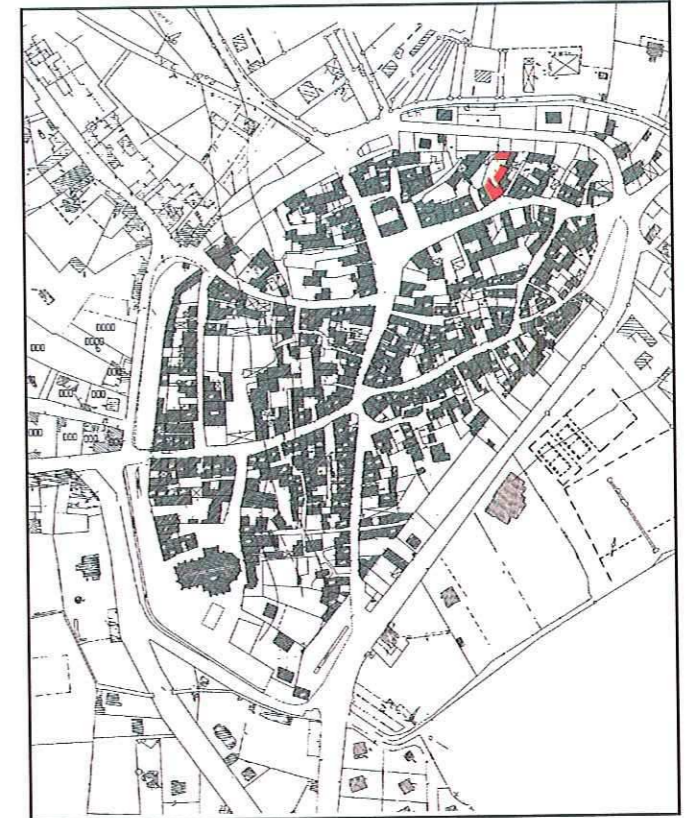
Rien à signaler hormis l'effet visuel bénéfique induit par l'enfouissement des réseaux.



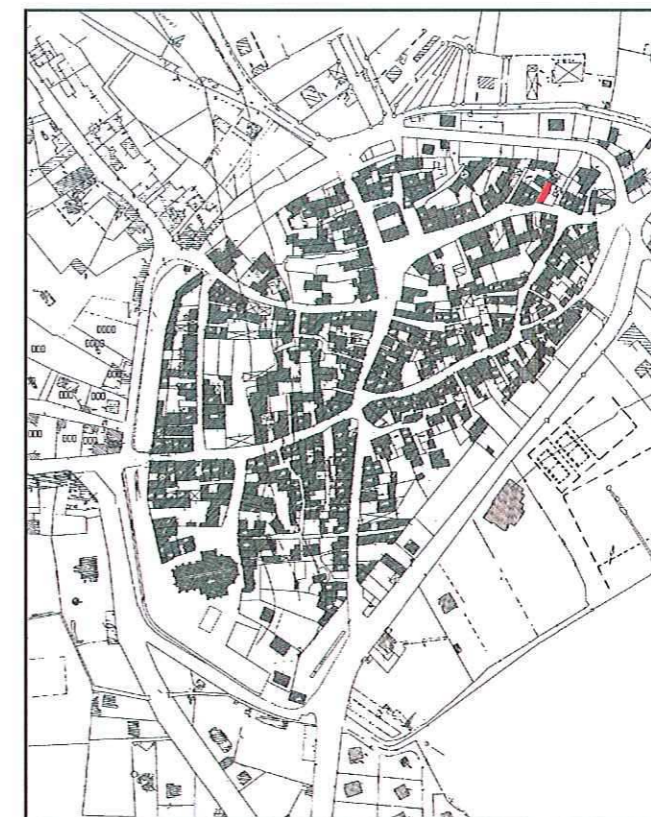
Rien à signaler



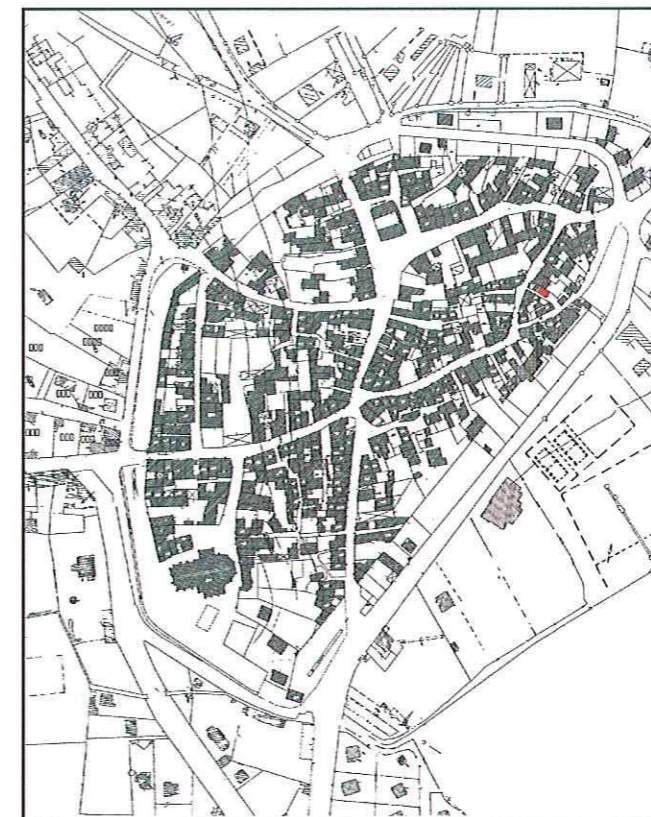
Rien à signaler.



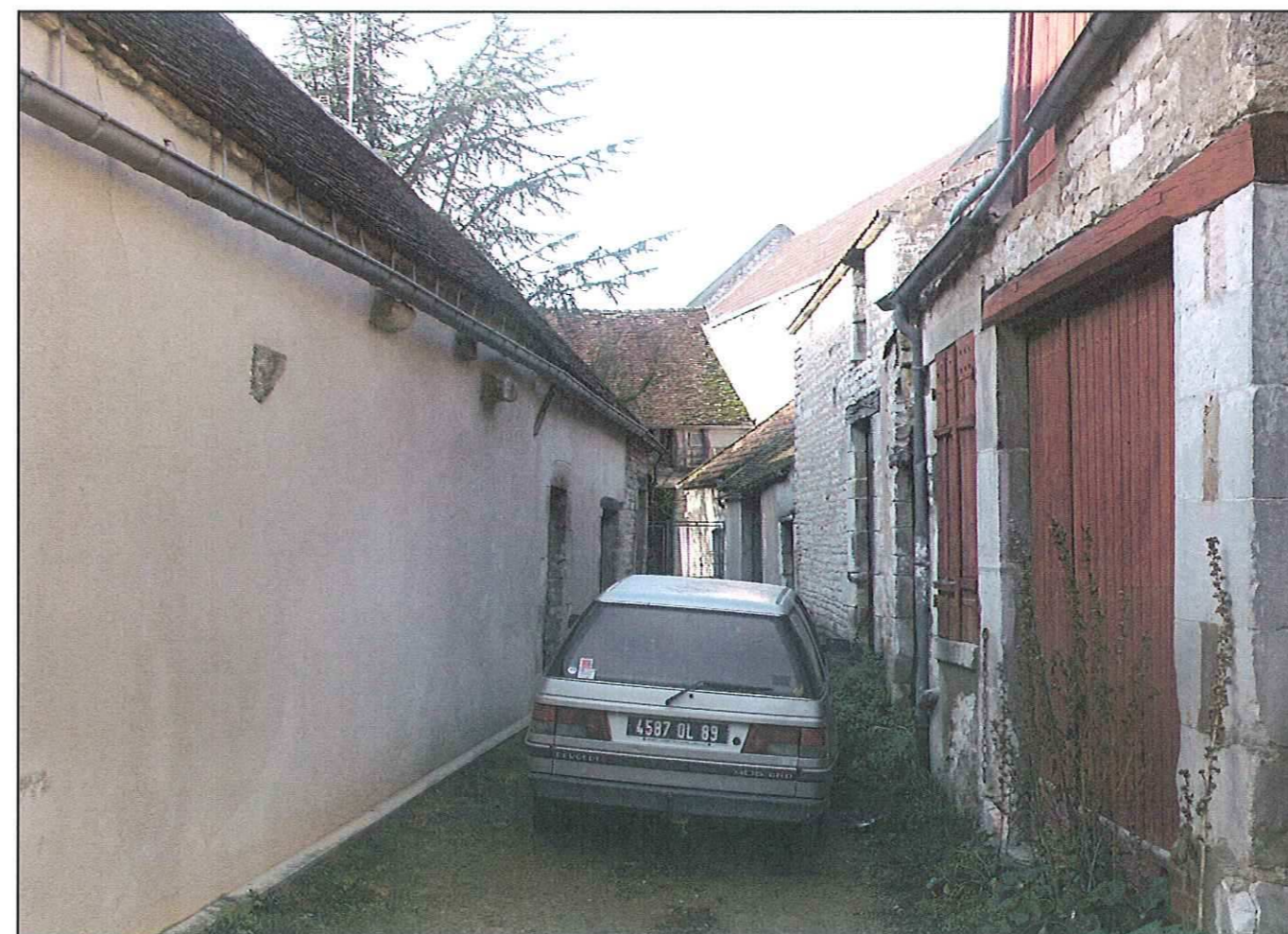
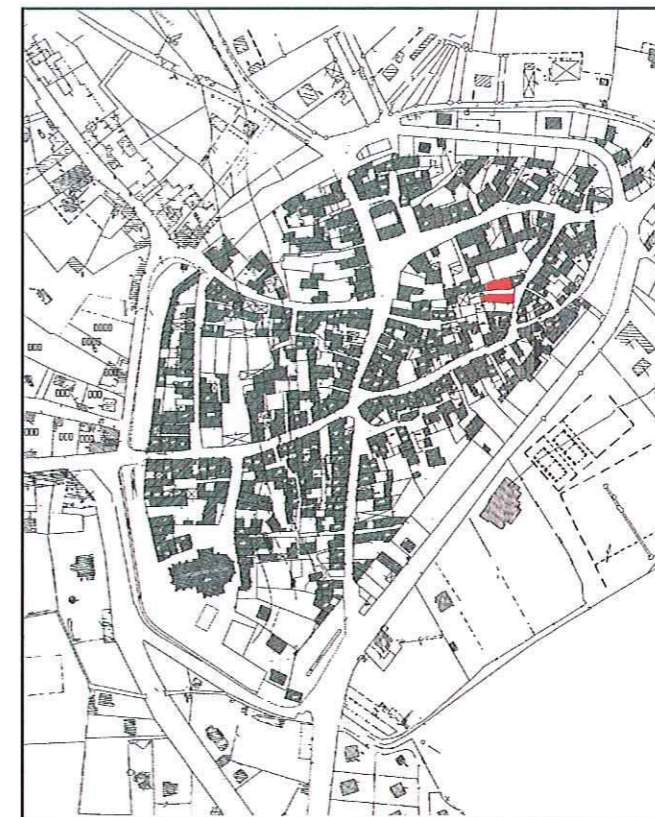
Rien à signaler.



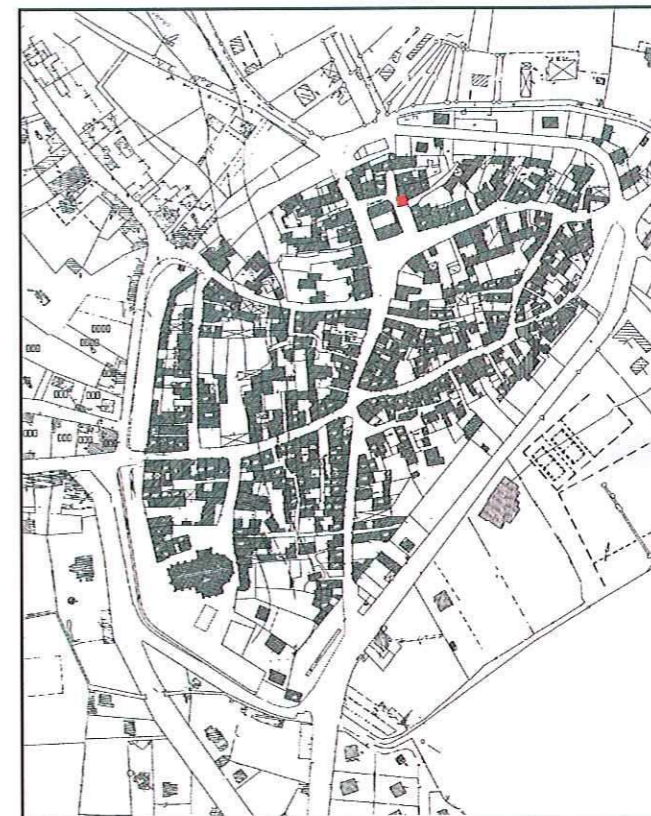
Rien à signaler.



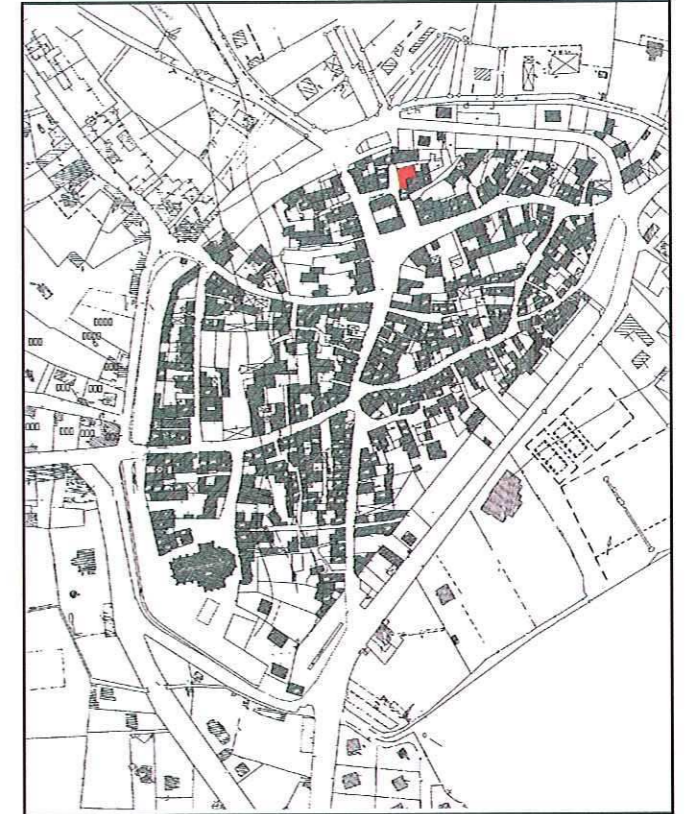
Rien à signaler.



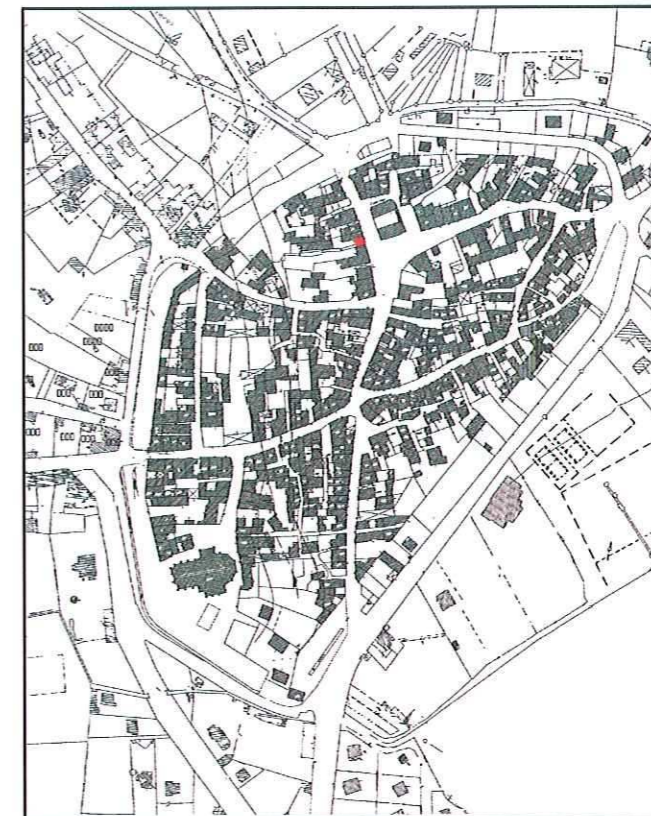
Rien à signaler.



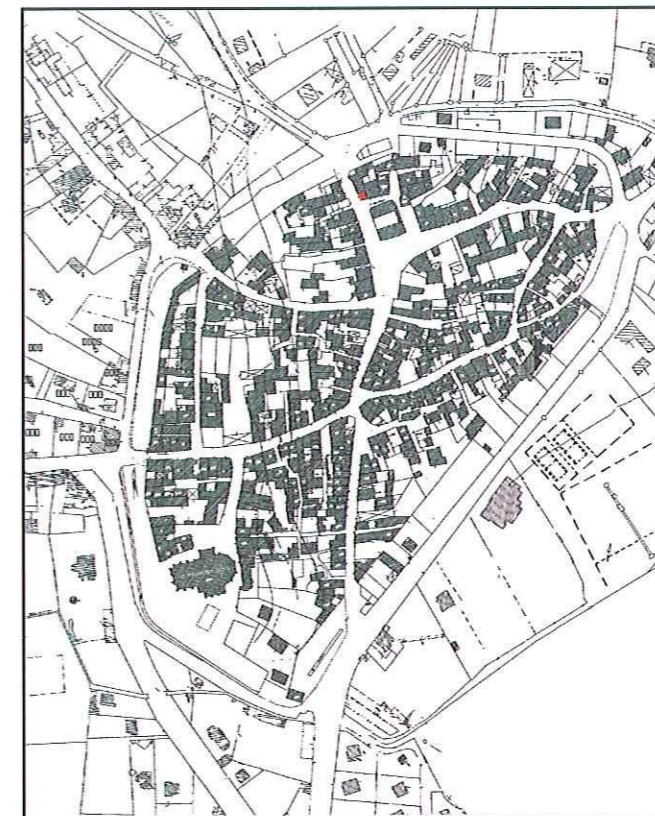
Une rénovation partielle a été effectuée. Au rez-de-chaussée, un linteau est venu surmonter porte et fenêtre. L'ancienne dépendance a été aménagée avec de nouvelles ouvertures peu respectueuses des percements préexistants. Un nouvel enduit de façade pourrait atténuer l'effet "rafistolé" de la maison. L'antenne T.V. sur le pignon gâche quelque peu les efforts d'enfouissement des réseaux.



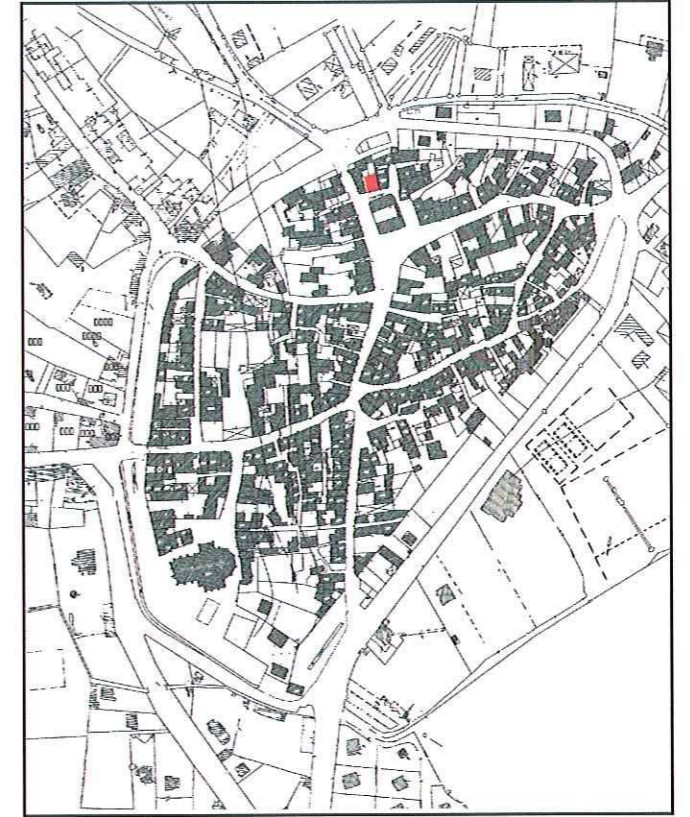
Rien à signaler hormis peut-être la façade arrière.
Les enduits sont à reprendre, les percements et
les fenêtre P.V.C. ne sont pas du meilleur effet.



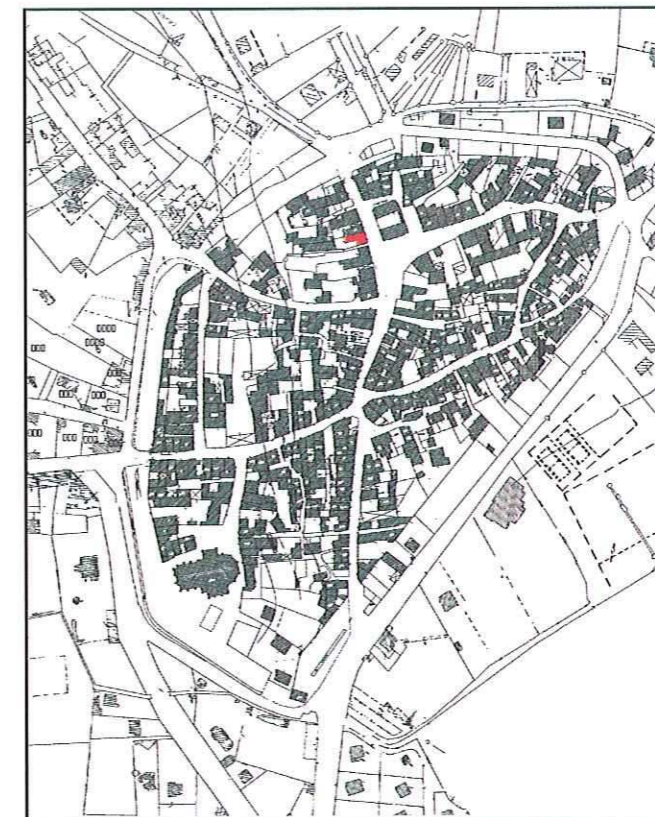
Rien à signaler.



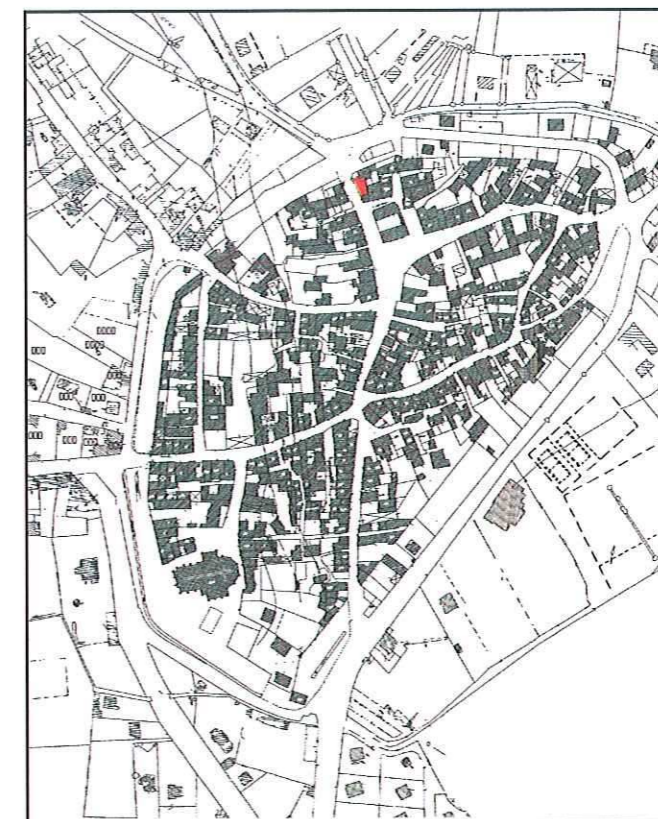
Rien à signaler.



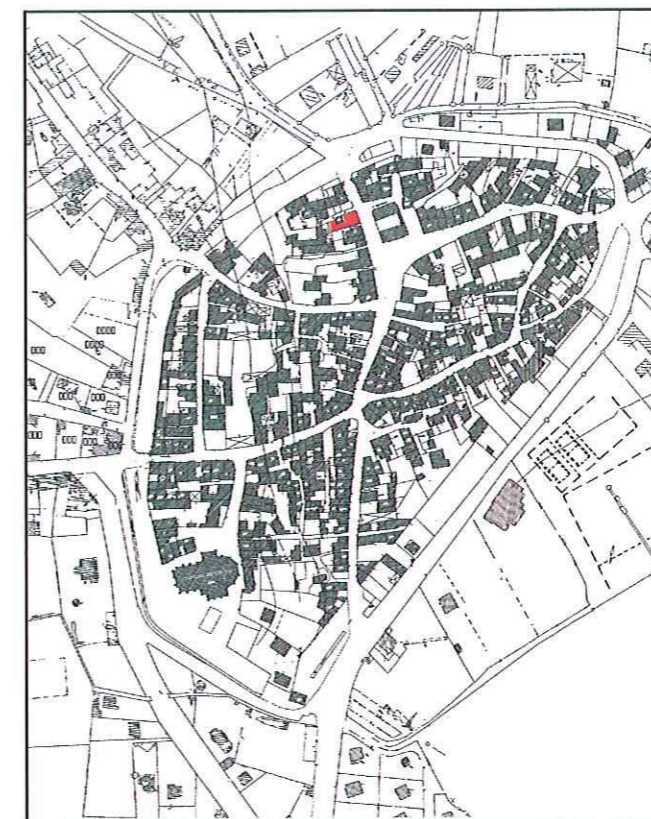
Rien à signaler.



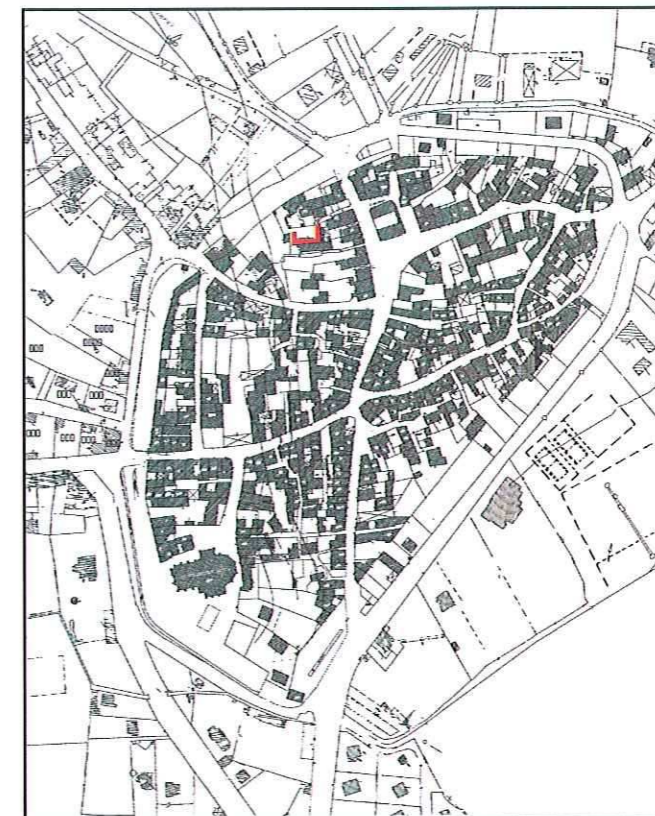
Le rejointoiement de l'enduit de façade a été effectué correctement.



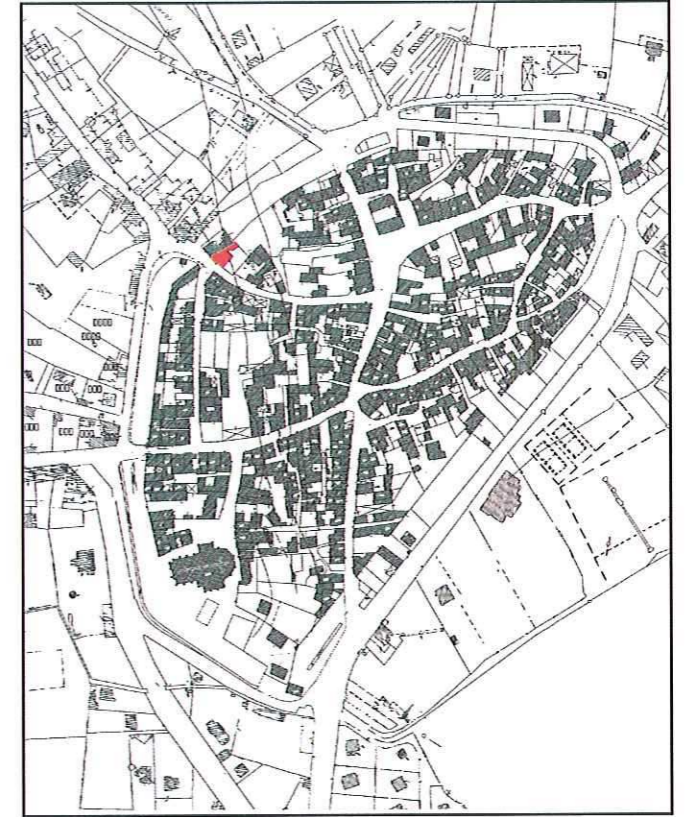
La restauration de ce bâtiment a été globalement réussie. En revanche, les deux lucarnes de toit au dessus du porche au n°7 sont plutôt malheureuses. Ici encore les récepteurs T.V. et satellite sont mal intégrés.



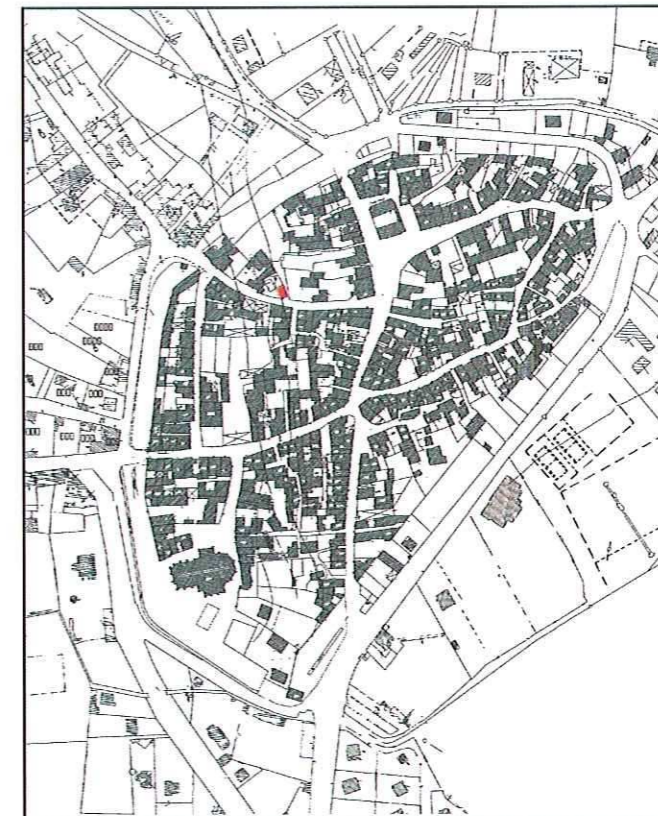
Rénovation réussie dans le respect du préexistant.



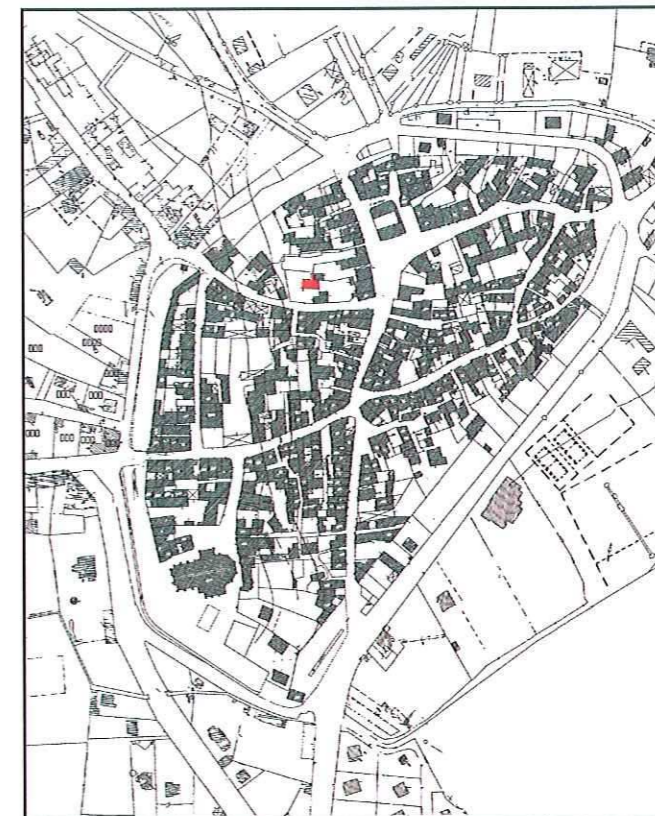
Rien à signaler.



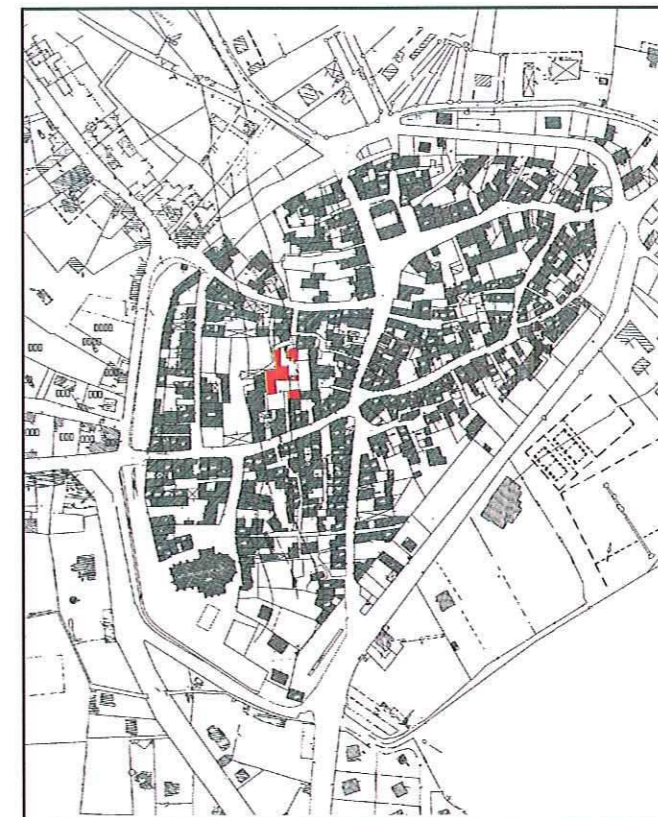
Rien à signaler.



Rien à signaler.



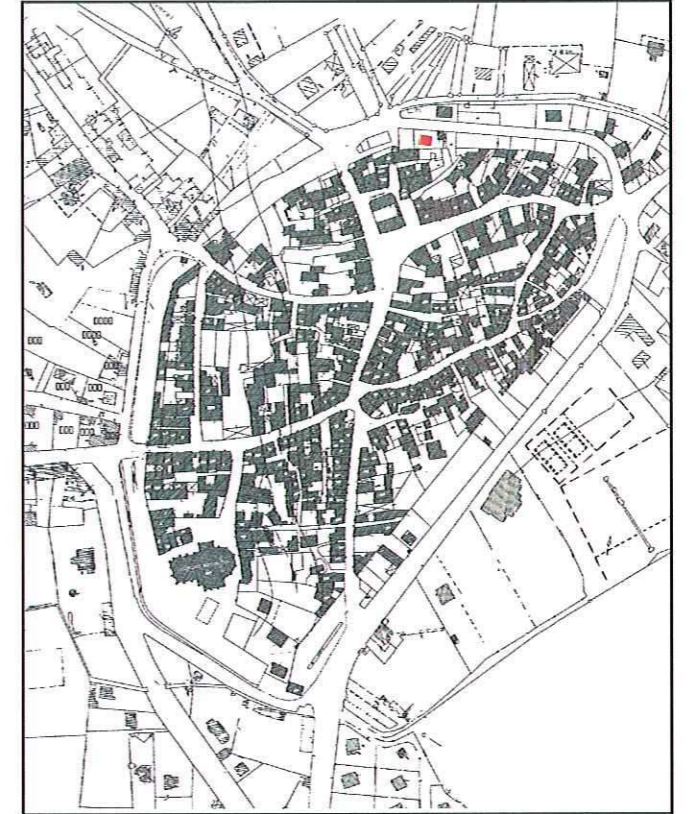
Rien à signaler.



Le bâtiment connu une rénovation globalement de bonne qualité. Cependant, l'ajout d'une rive de toiture et d'un escalier avec un garde-corps altèrent l'identité de l'édifice.

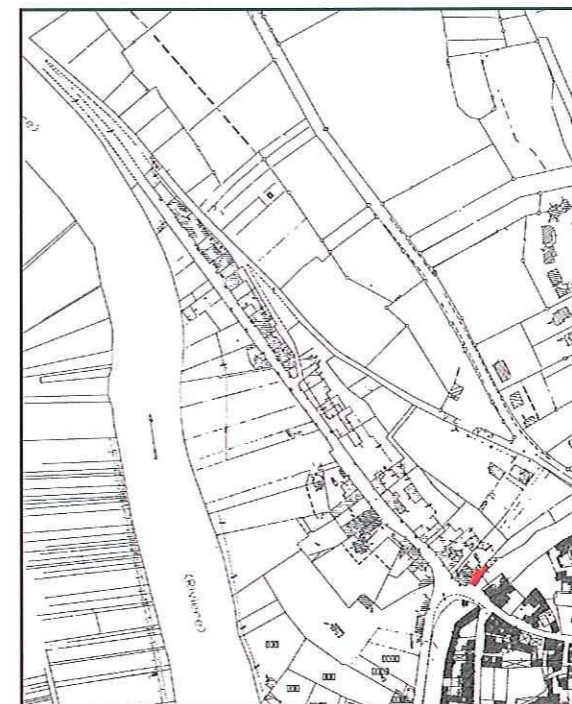


Rien à signaler.

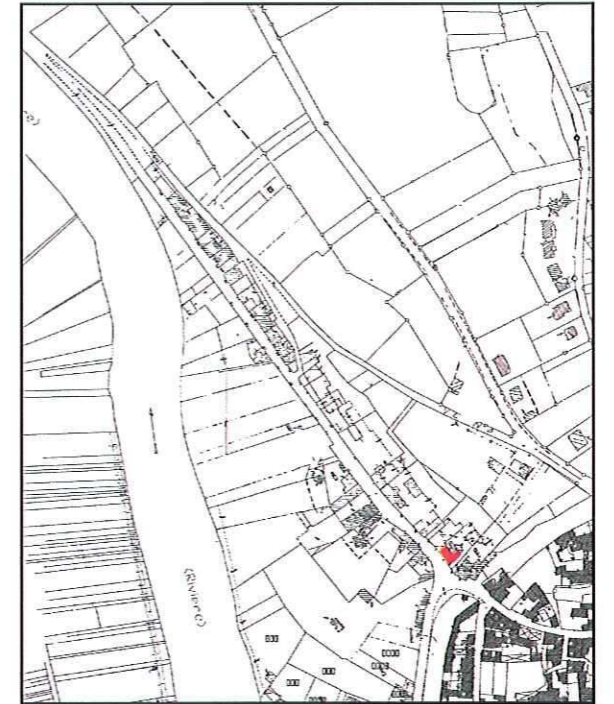




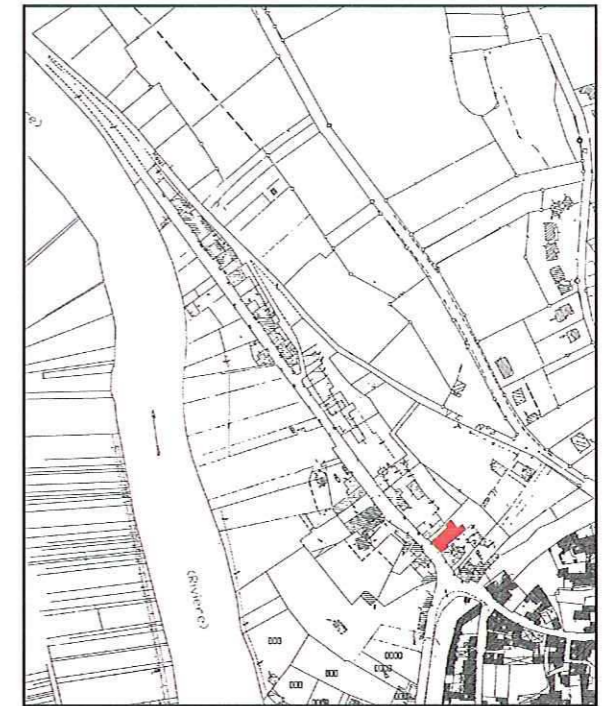
Peintures et enduits ont été repris.



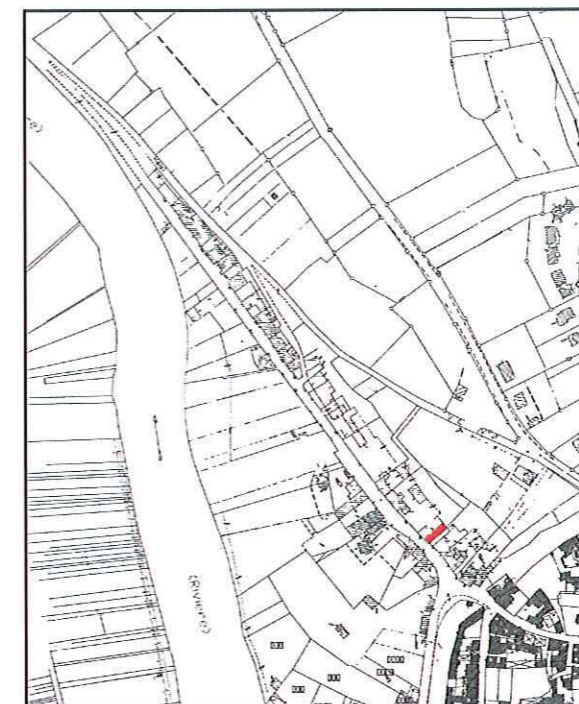
La seule évolution concerne le remplacement du garage par une partie d'habitation.



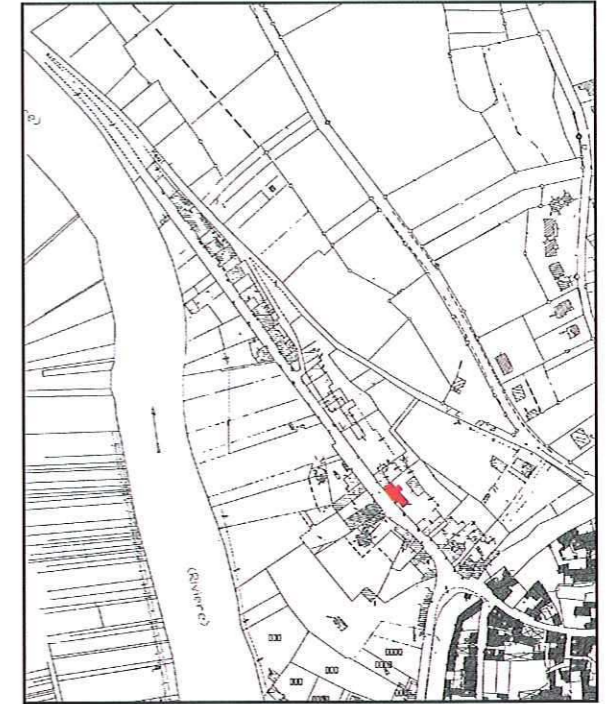
Le bâtiment semble se dégrader peu à peu.
Il constitue un bel ensemble à protéger.



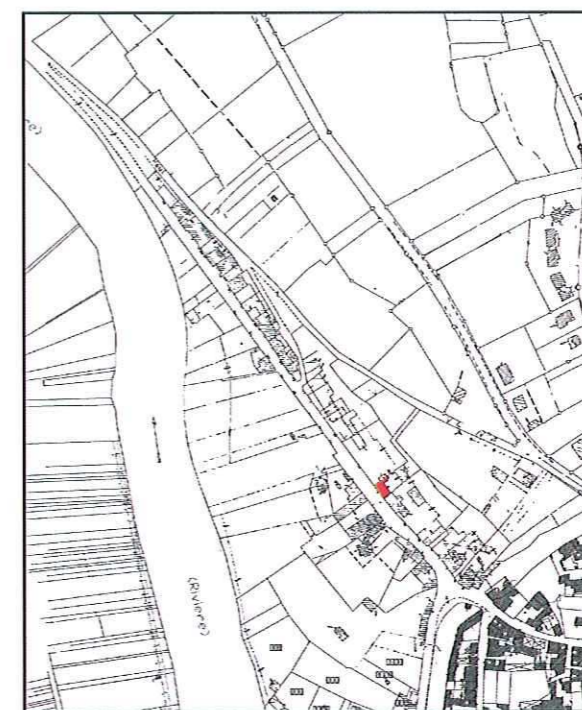
Rien à signaler.



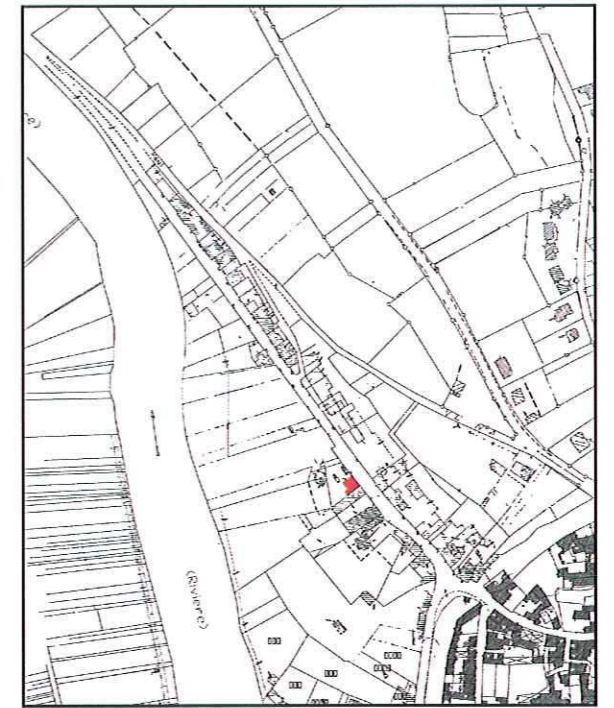
Les enduits de façade sont légèrement défraîchis.



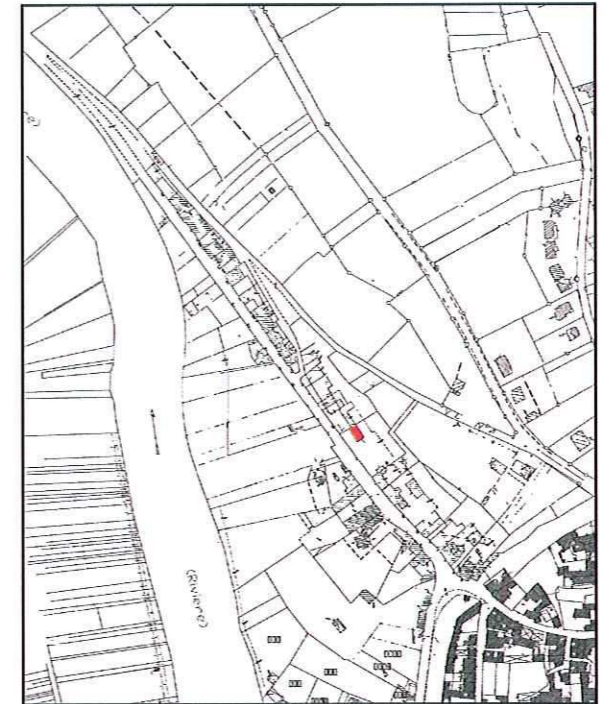
Le bâtiment semble se dégrader de plus en plus (enduits, volets, fenêtres de toit...).



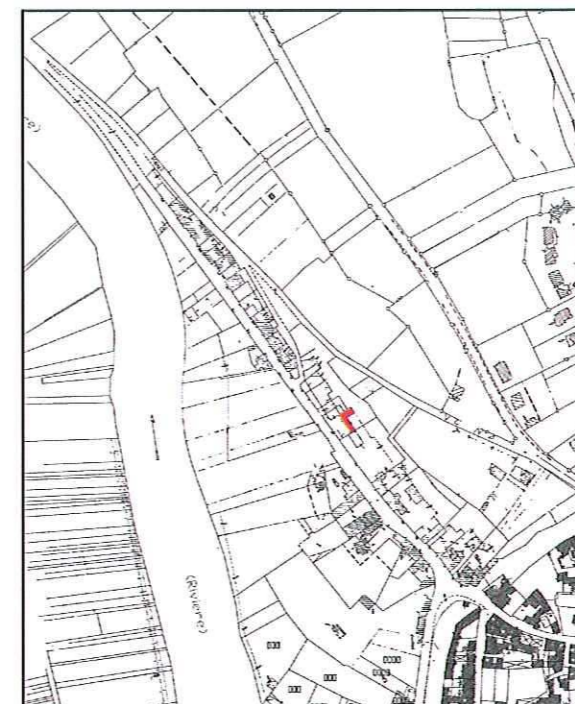
Rien à signaler.



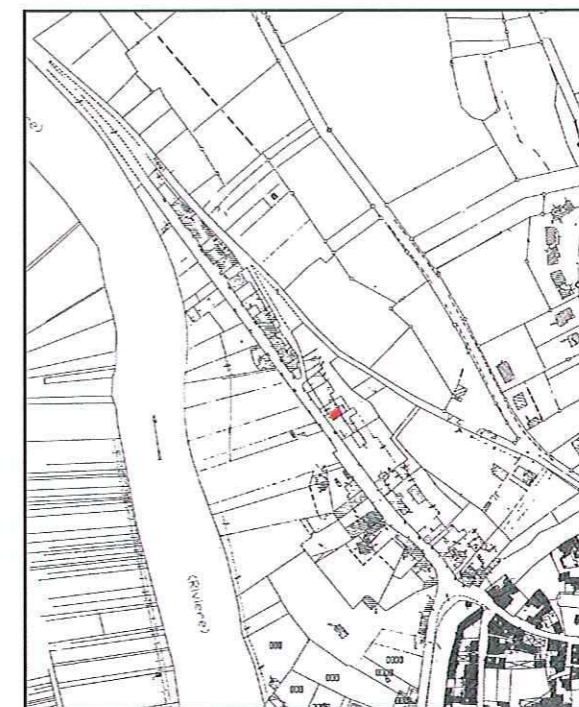
Rien à signaler.



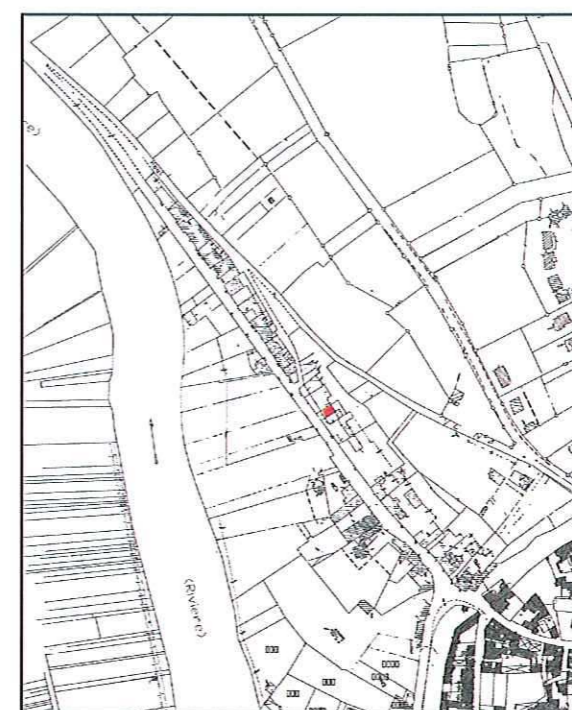
Rien à signaler.



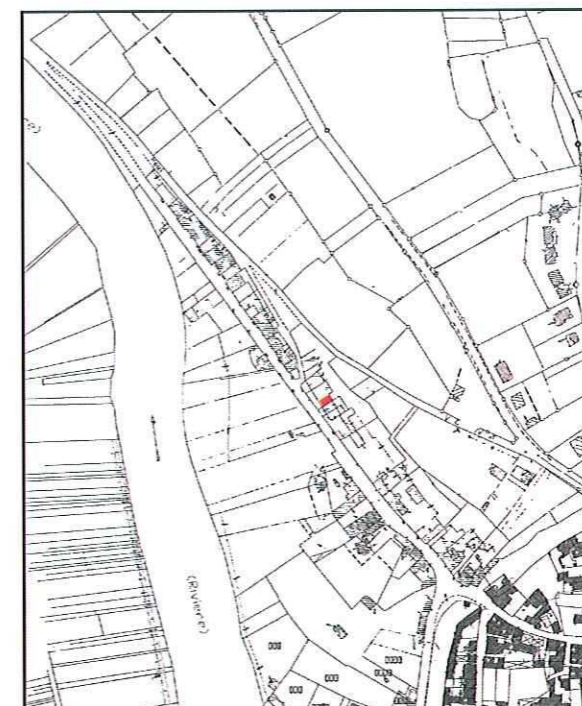
Rien à signaler.



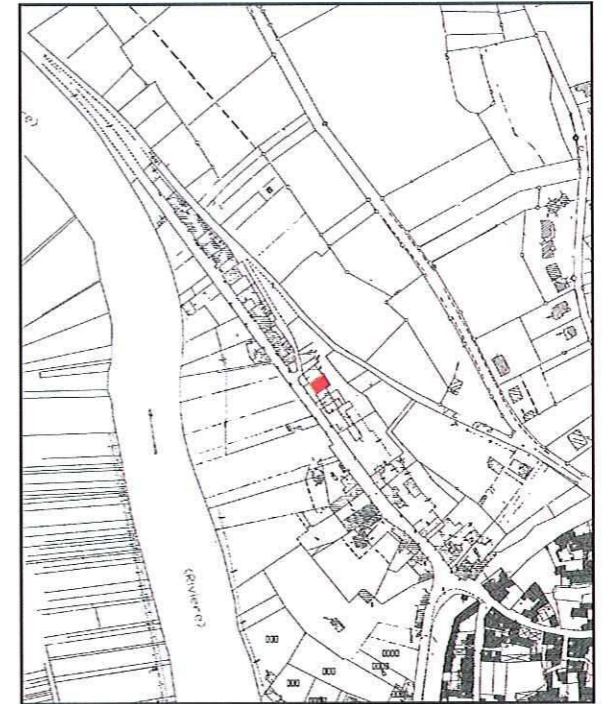
Rien à signaler.



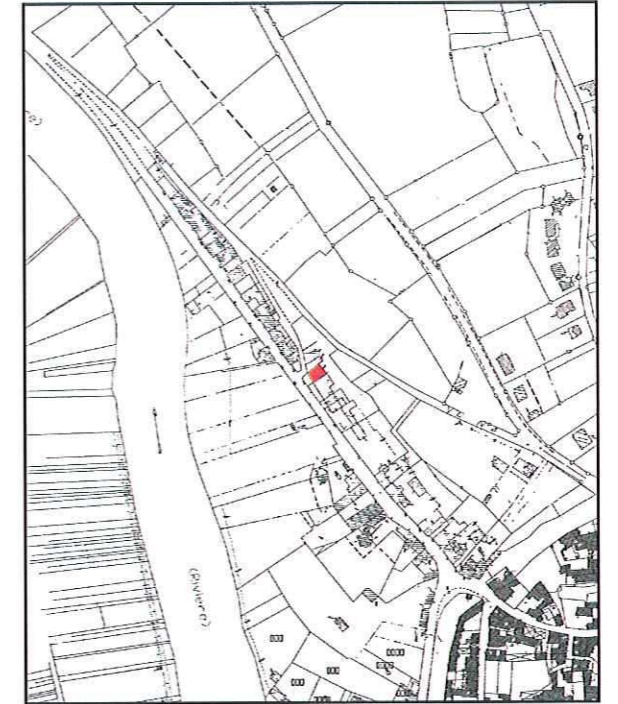
Rien à signaler.



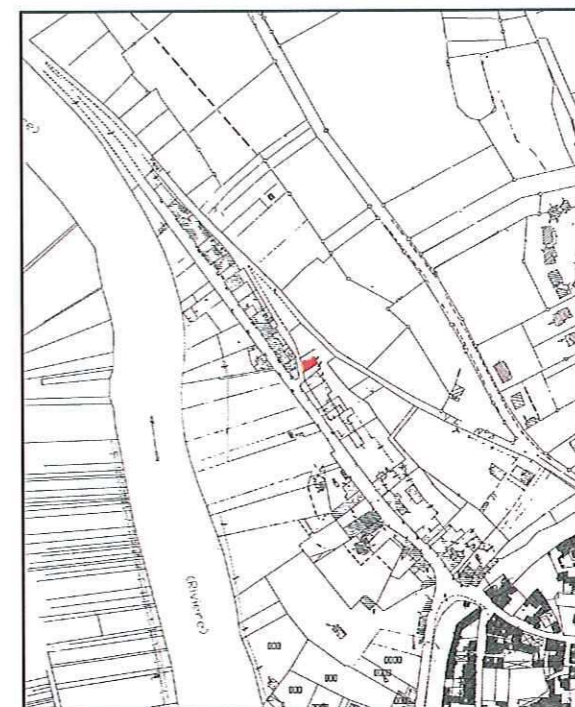
Rien à signaler.



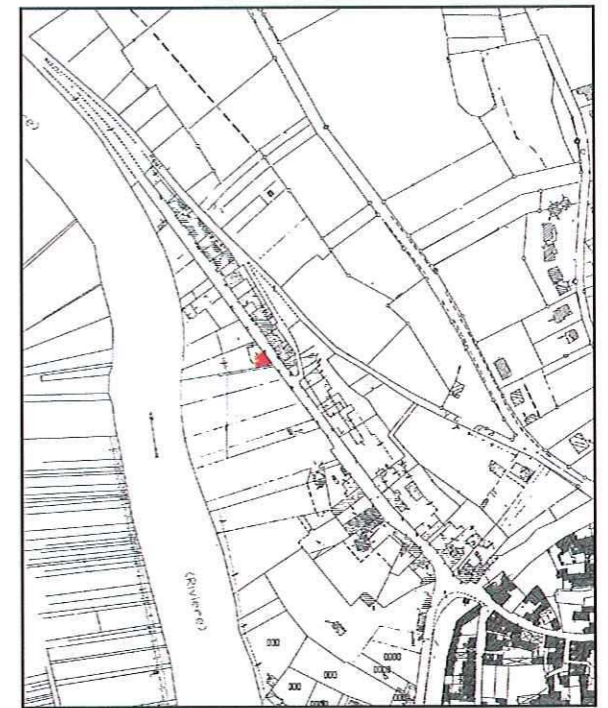
Rien à signaler.



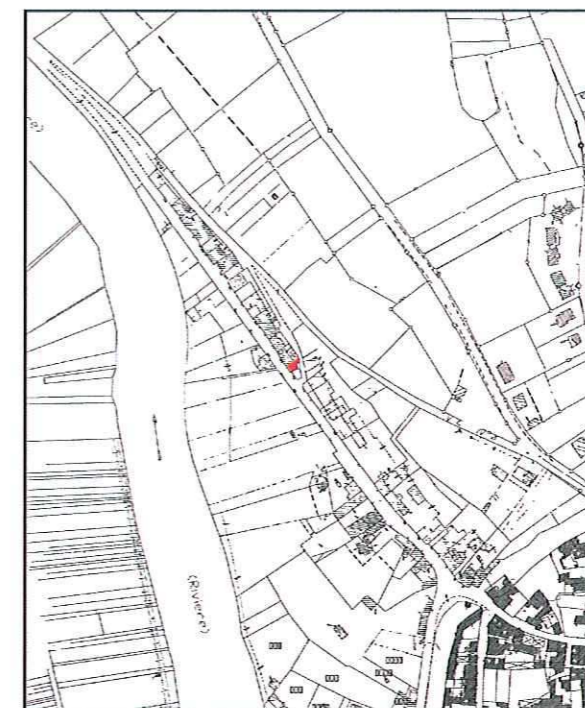
Rien à signaler.



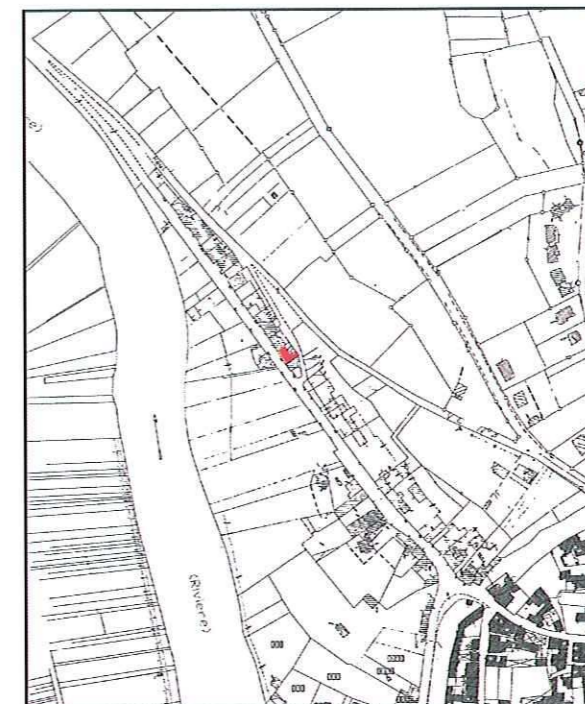
Rien à signaler.



Une réhabilitation légère a été effectuée. Sur la photo, densité marquée des réseaux aériens.



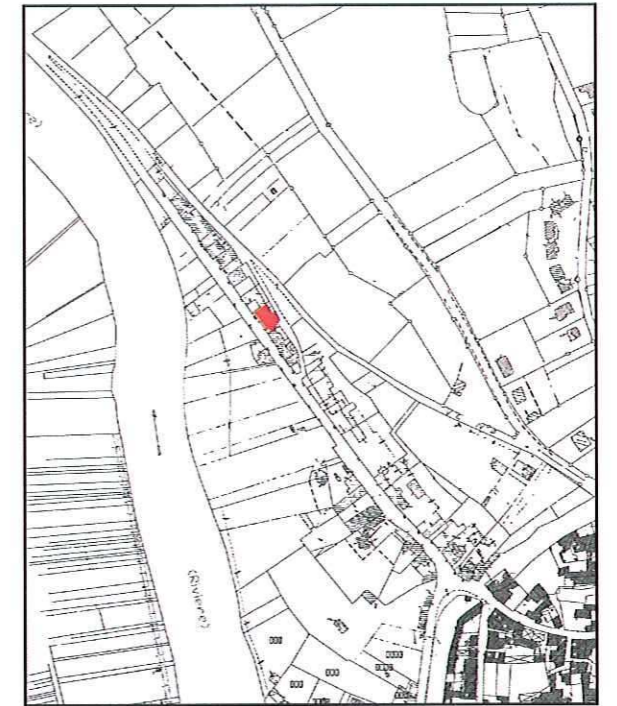
Rien à signaler.



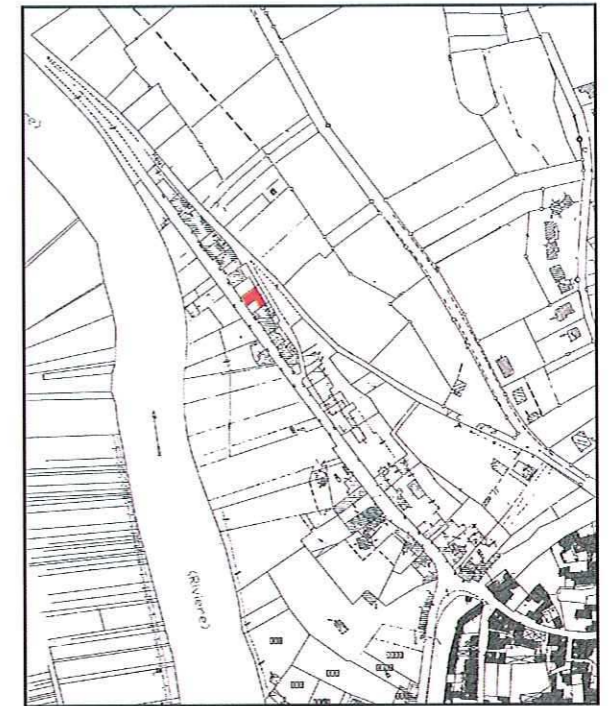
Rien à signaler.



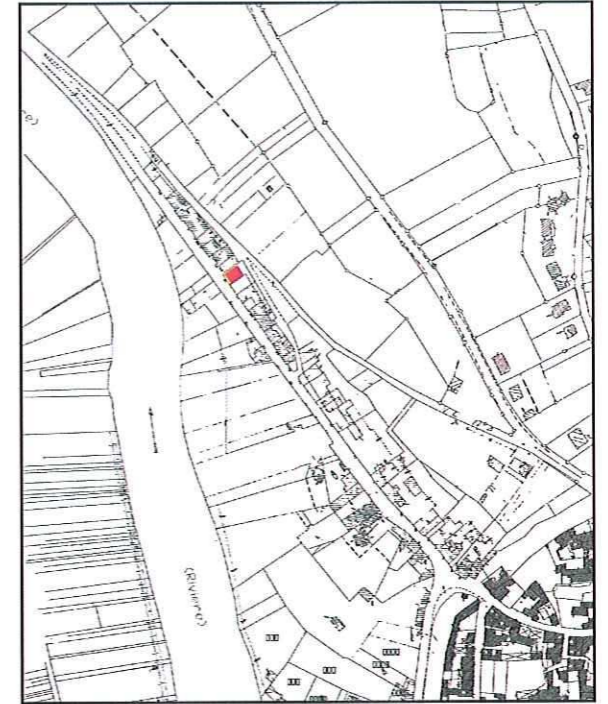
Rien à signaler.



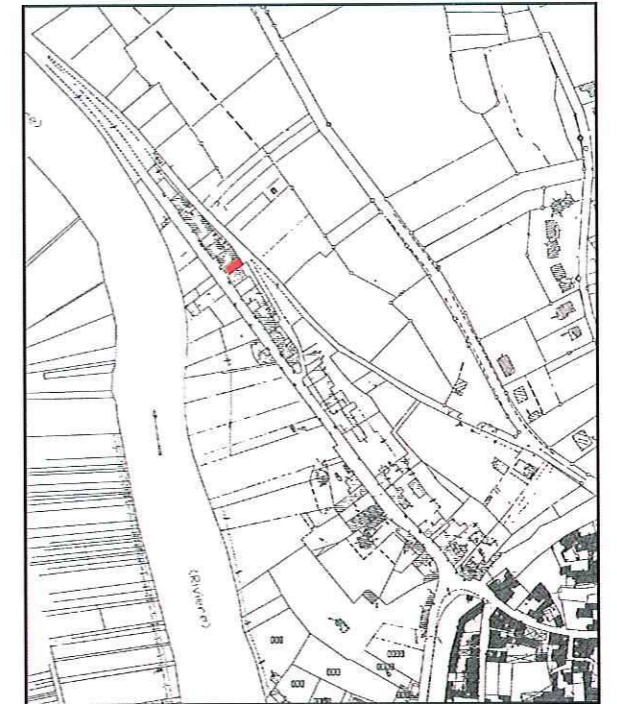
Rien à signaler.



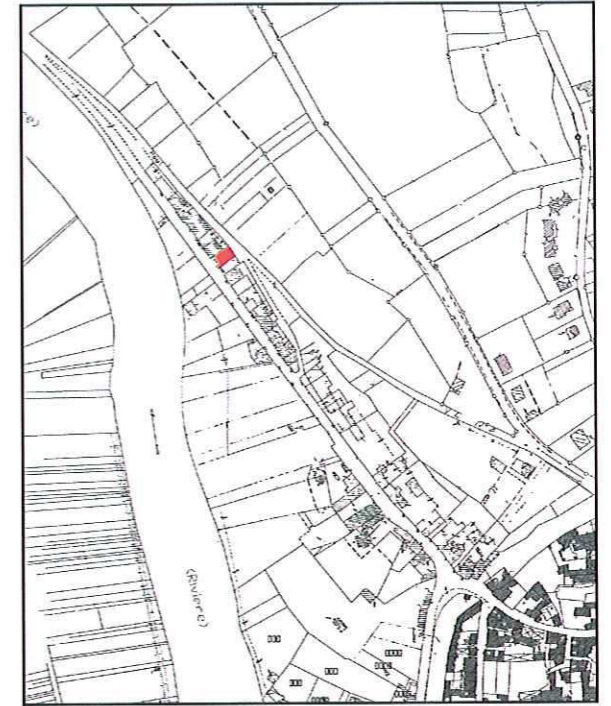
Rien à signaler.



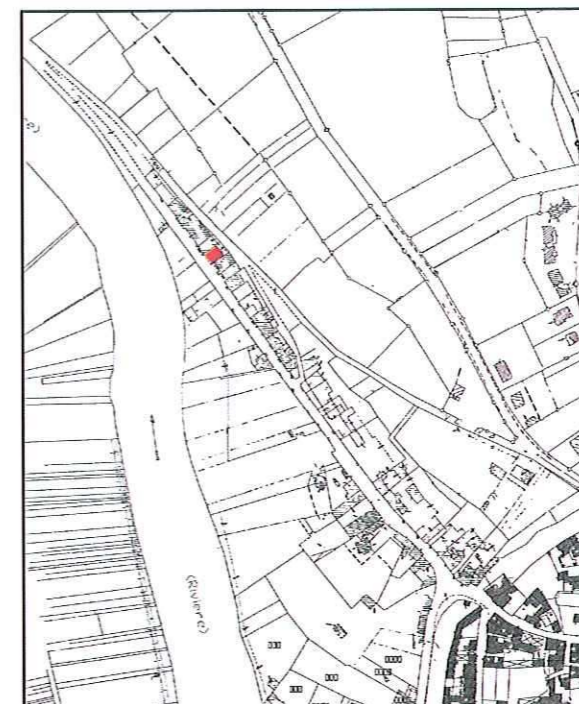
Le bâtiment a été rénové. La fenetre de toit a été déposée.



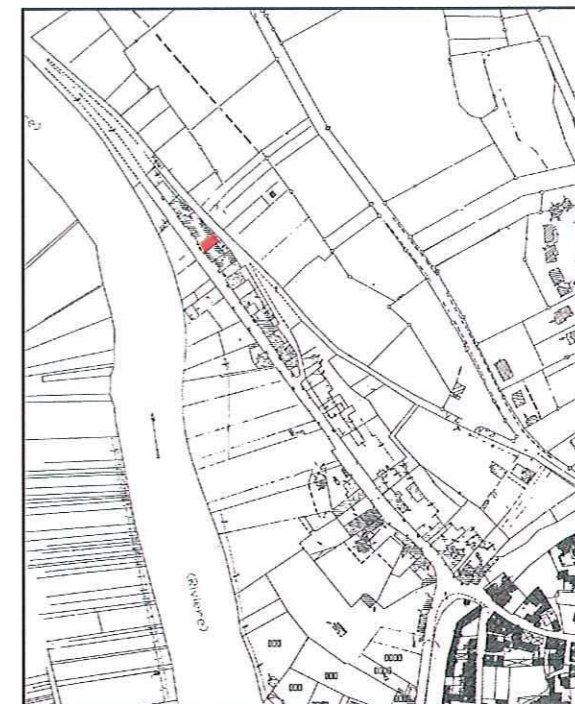
Rien à signaler.



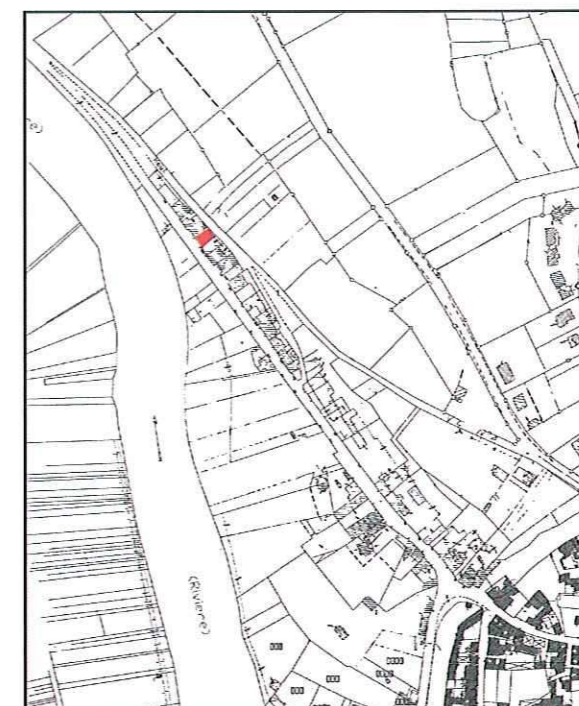
Le bâtiment a connu une rénovation de qualité.



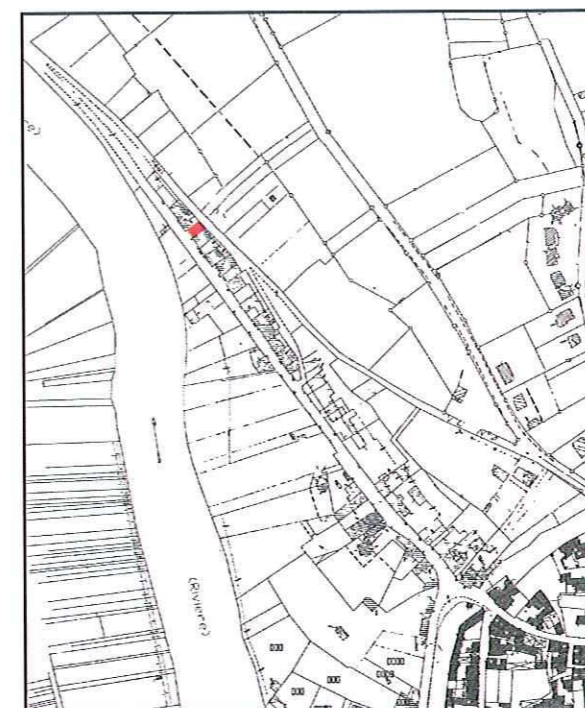
Le bâtiment a connu récemment une rénovation de qualité. Seule la teinte des portes et volets est dissonnante.



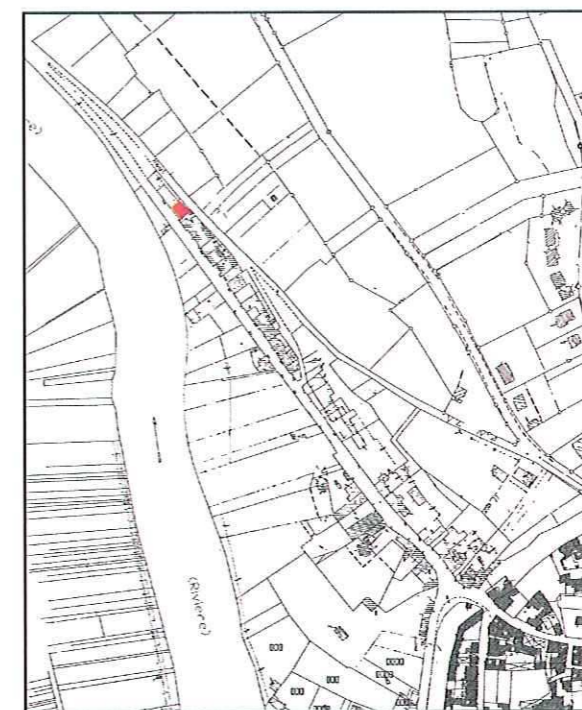
Les bâtiments ont fait l'objet d'une rénovation partielle qui n'a pas trop altéré l'organisation originale de la façade. La vocation agricole primitive de l'édifice a cédé la place à une vocation résidentielle.



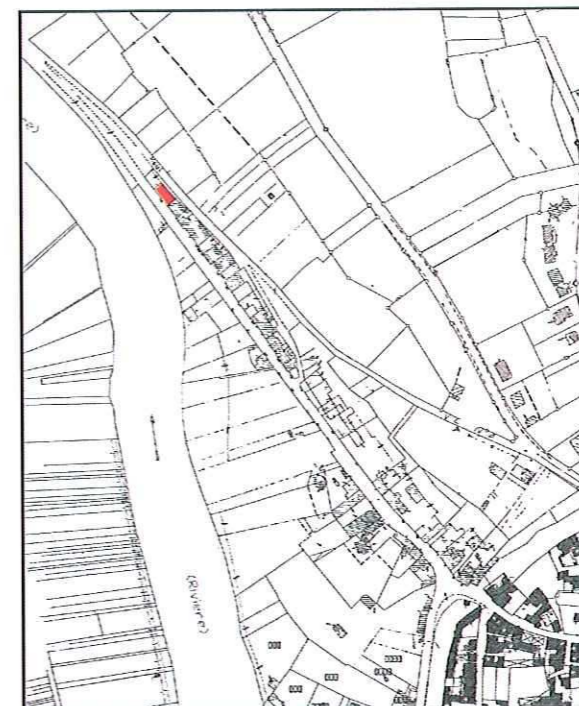
Le bâtiment a été intégralement remis à neuf.



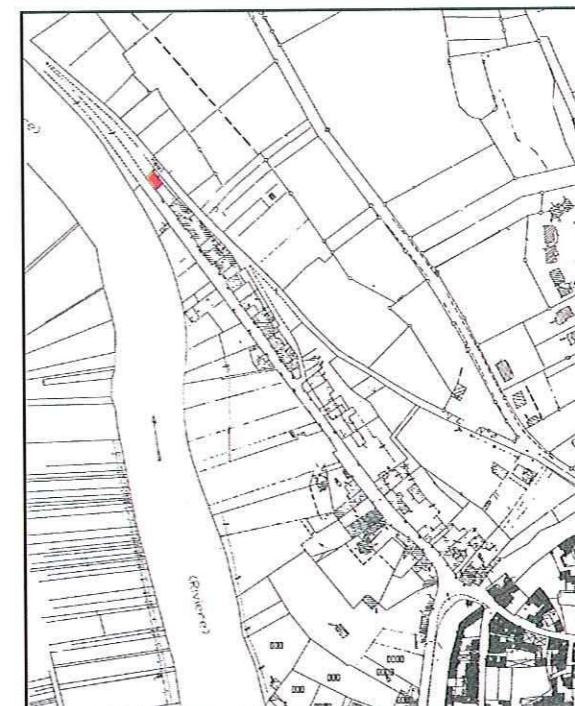
Le bâtiment a été récemment rénové. A la vocation agricole initiale s'est substituée une vocation résidentielle. Les ouvertures nouvelles dénaturent l'ensemble.



Le bâtiment a été récemment rénové. C'est aujourd'hui une maison d'habitation reliée au bâtiment voisin (fiche n°96).

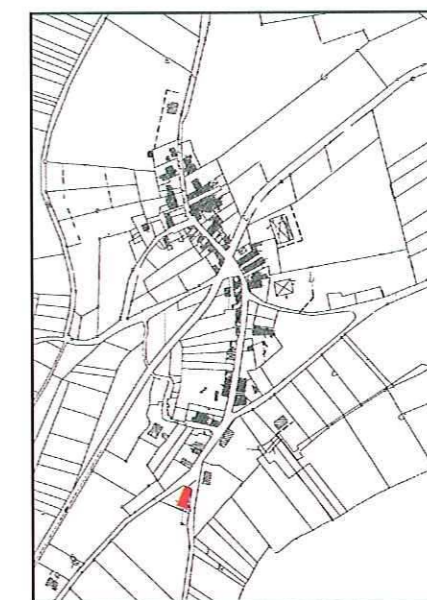


Ce bâtiment a été également récemment rénové.

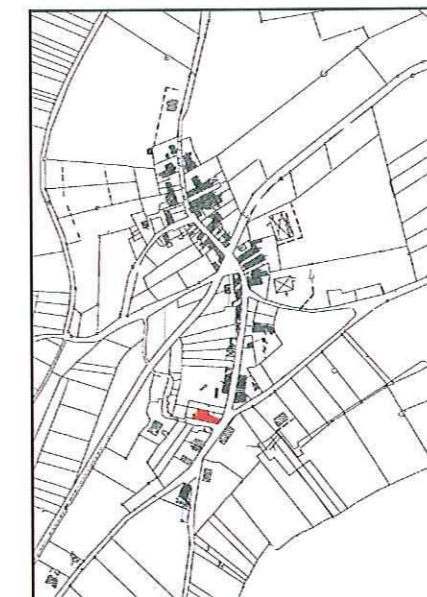




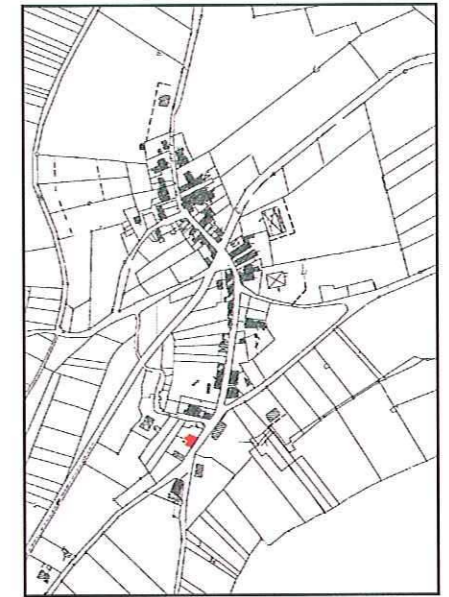
La chapelle de Cheuilly a été rénovée en 1998. La structure du clocheton est revenue se greffer à la place qui était initialement la sienne. Le travail de réhabilitation, de qualité, est accompagné par l'aménagement d'espaces publics attenants à l'édifice.



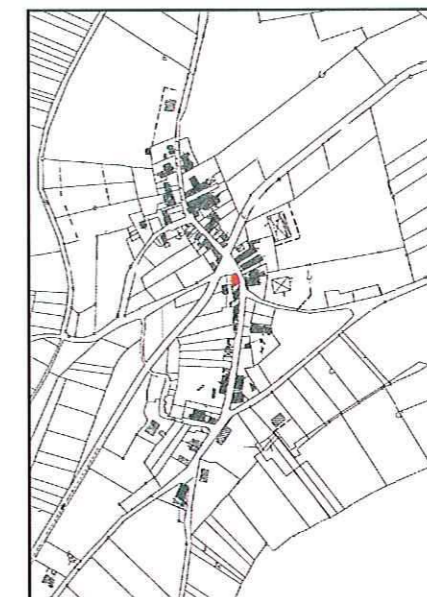
La réhabilitation de la partie habitation de cette ferme est en voie d'achèvement. L'extension "d'aisance" du bâtiment sur son flanc n'est pas des plus heureuses et accentue encore le patchwork des façades et des toitures.



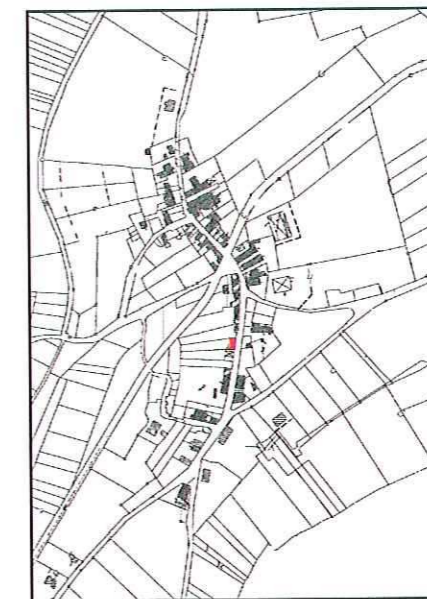
Rien à signaler hormis l'impression d'abandon du bâtiment....



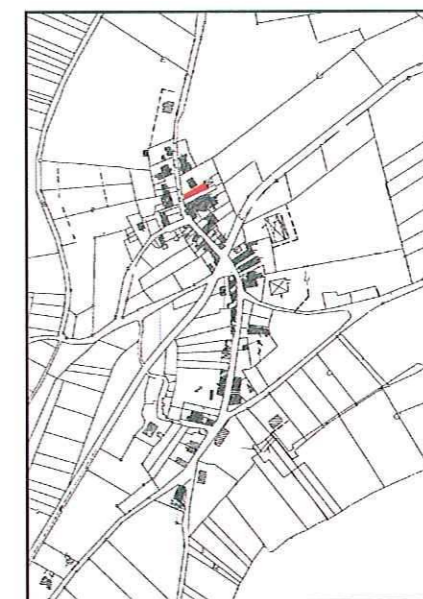
La démolition de l'édicule E.D.F. a nettement amélioré l'aspect de la placette centrale de Cheuilly.



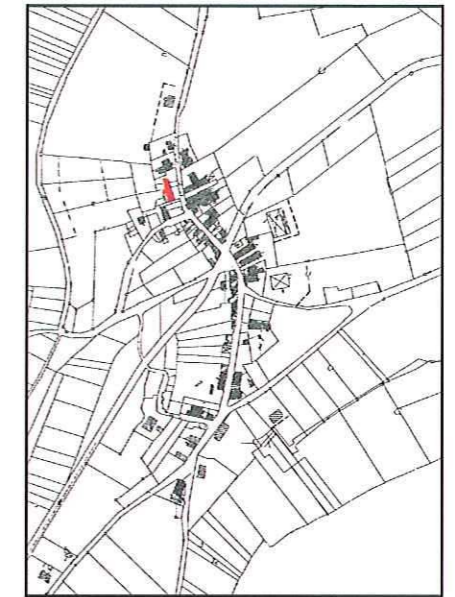
Rien à signaler.



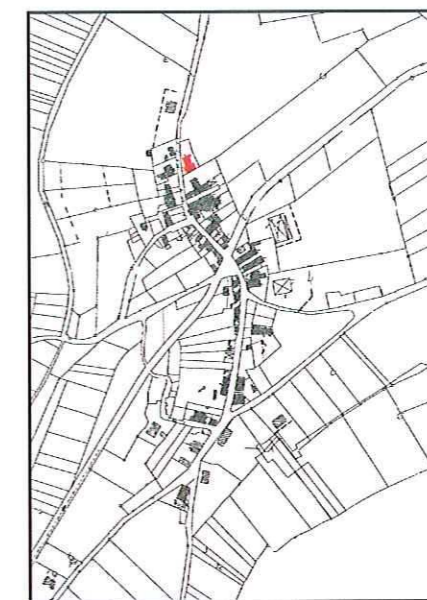
La vocation et l'organisation agricole primitives de ce bâtiment s'estompent peu à peu pour céder la place à un usage résidentiel. Ainsi, la ruelle perpendiculaire à la rue est devenue jardin d'agrément privé et un garage a été percé en façade. Il est très dommage de voir ainsi se banaliser un hameau rural traditionnel.



Rien à signaler.



Rien à signaler.

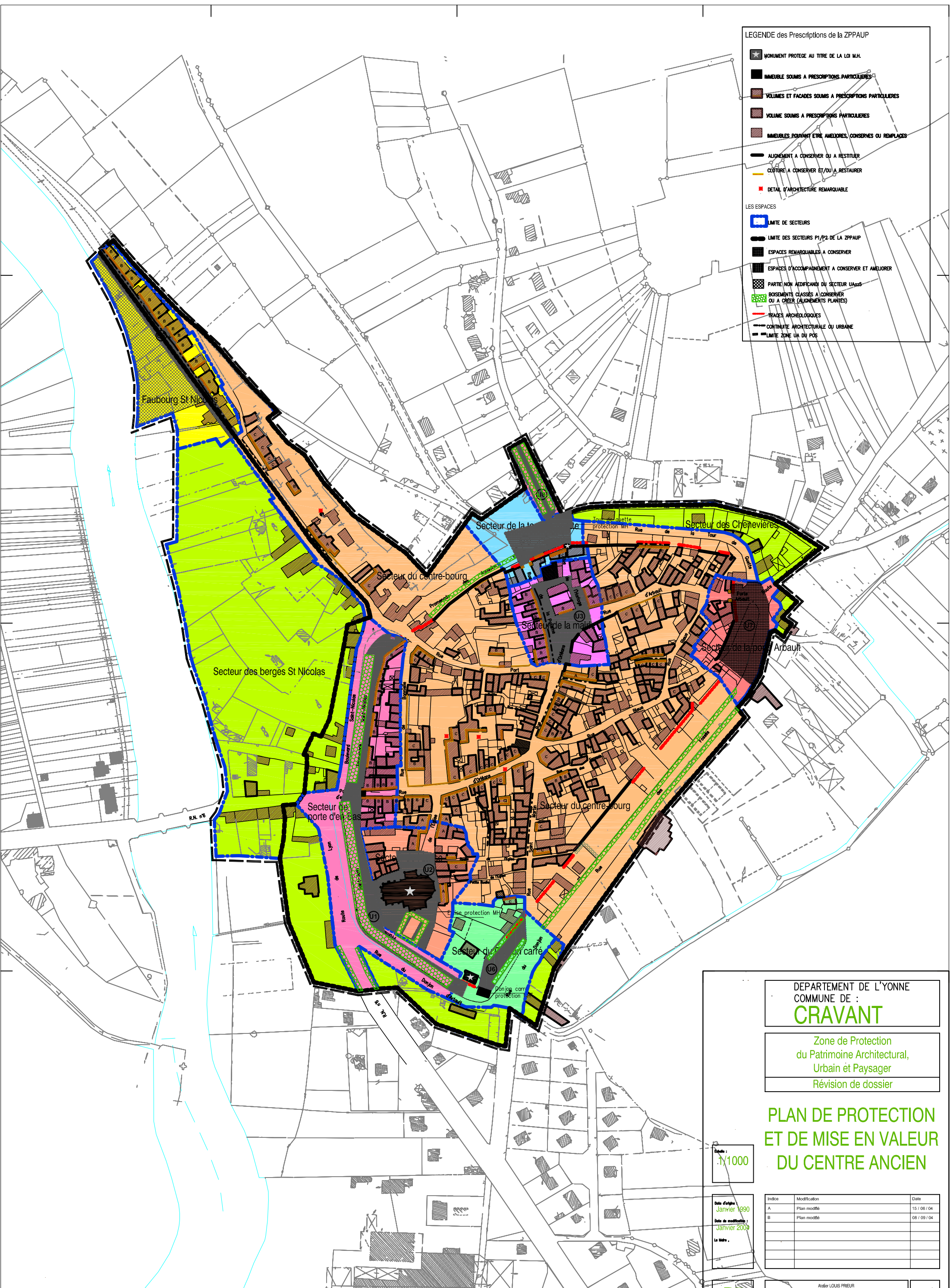


La vocation d'habitation du bâtiment s'est affirmée. L'aspect est moins précaire et les murs sont enduits dans des tons se rapprochant des maisons mitoyennes. Cependant, l'édifice conserve un aspect "bricolé".



LEGENDE des Prescriptions de la ZPPAUP

- MONUMENT PROTEGE AU TITRE DE LA LOI M.H.
 - IMMEUBLE SOUMIS A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
 - VOLUMES ET FACADES SOUMIS A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
 - VOLUME SOUMIS A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
 - IMMEUBLES POUVANT ETRE AMELIORES, CONSERVES OU REMPLACES
 - ALIGNEMENT A CONSERVER OU A RESTITUER
 - CLOTURE A CONSERVER ET/OU A RESTAURER
 - DETAIL D'ARCHITECTURE REMARQUABLE
- LES ESPACES
- LIMITE DE SECTEURS
 - LIMITE DES SECTEURS P1/P2 DE LA ZPPAUP
 - ESPACES REMARQUABLES A CONSERVER
 - ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT A CONSERVER ET AMELIORER
 - PARTIE NON AEDIFICANDI DU SECTEUR UAG6
 - BOISEMENTS CLASSES A CONSERVER OU A CREER (ALIGNEMENTS PLANTES)
 - TRACES ARCHEOLOGIQUES
 - CONTINUITÉ ARCHITECTURALE OU URBAINE
 - LIMITE ZONE UA DU POS



DEPARTEMENT DE L'YONNE
 COMMUNE DE :
CRAVANT

Zone de Protection
 du Patrimoine Architectural,
 Urbain et Paysager
 Révision de dossier

**PLAN DE PROTECTION
 ET DE MISE EN VALEUR
 DU CENTRE ANCIEN**

Echelle :
 1:1000

Date d'origine
 Janvier 1990
 Date de modification :
 Janvier 2009
 Le Maire :

Indice	Modification	Date
A	Plan modifié	15 / 06 / 04
B	Plan modifié	08 / 09 / 04



Architecte :
 Atelier LOUIS PRIEUR
 Architecte du patrimoine-D.P.L.G-Expert près la cour d'appel de Paris
 52 rue Saint-Germain-77110 THOMERY-Tel:01 64 70 54 70-Fax:01 64 70 54 71

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER DE CRAVANT

SOMMAIRE

Titre 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1-01 : Champ d'application juridique	page 3
1-01-a Textes de références	
1-01-b Procédure	
1-01-c Conséquences	
1-01-d Historique de la procédure à Cravant.....	page 5
1-02 : Champ géographique	page 5

Titre II NATURE ET ÉTENDUE DES DISPOSITIONS

2-01 : Composition du dossier	page 6
2-02 : Cadre réglementaire de la protection déduit de l'analyse du gîte	page 6
2-02-a Expression graphique des servitudes	
2-02-b Cahier des charges	
2-02-c Adaptation mineure.....	page 7
2-02-d Dispositions relatives aux enseignes, pré enseignes et à la publicité	

Titre III RÈGLEMENT DE ZPPAUP

3-01 : Les limites	page 8
3-01-a Secteur P1	
3-01-b Secteur P2	
3-01-c Secteur P3	
3-02 : Prescriptions générales relatives au patrimoine bâti : P0 B	page 9
3-03 : Prescriptions générales relatives au patrimoine urbain et naturel : P0 E	page 9
3-04 : Prescriptions particulières relatives au secteur P1	page 10
P1 B Prescriptions particulières relatives au patrimoine bâti	
P1 E Prescriptions particulières relatives au patrimoine urbain	
3-05 : Prescriptions particulières relatives au secteur P2	page 23
P2 B Prescriptions particulières relatives au patrimoine bâti	
P2 E Prescriptions particulières relatives au patrimoine urbain et naturel	
3-06 : Prescriptions particulières relatives au secteur P3	page 26
P3 B Prescriptions particulières relatives au patrimoine bâti	
P3 E Prescriptions particulières relatives au patrimoine naturel	

ANNEXE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

TITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1-1 CHAMP D'APPLICATION JURIDIQUE

1.01.a. Textes de référence

- La Loi n°83.8 du 7 Janvier 1983, relative à la répartition de compétences entre les Communes, les Départements et l'État, porte création des Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager à travers les articles 69 à 72 relatifs à la sauvegarde du patrimoine et des sites.
Elle est précisée et complétée par les décrets n°84.304 et 84.305 du 25 Avril 1984, et la circulaire n° 85-45 du 1^{er} Juillet 1985.
- Découverte archéologique : en application stricte de la Loi du 27 Septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques, toute découverte d'élément archéologique ou d'intérêt artistique ainsi que tout projet prévu sur un site archéologique supposé devra être soumis pour avis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne – Service Régional de l'Archéologie (39 rue Vannerie 21000 DIJON Tél. : 03 80 72 53 16 ou 03 80 72 53 18).
- Le code du Patrimoine, et notamment le livre V relatif à l'archéologie préventive :
 - ordonnance 2004.178 du 20-02-04 relative à la partie législative du code du Patrimoine.
 - le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004, relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

1.01.b. Procédure

La décision de mettre à l'étude une ZPPAUP est prise sur délibération du Conseil Municipal ou par le Commissaire de la République de Région.

L'étude est normalement conduite sous l'autorité du Maire avec l'assistance de l'Architecte des Bâtiments de France.

Au terme de l'étude, le projet est soumis pour avis au Conseil Municipal, cet avis est réputé favorable passé un délai de quatre mois.

Le projet est ensuite transmis au Commissaire de la République du département qui le soumet à Enquête publique.

Les conclusions du Commissaire Enquêteur et l'avis du Commissaire de la République du département sont transmises avec le projet au Commissaire de la République de Région.

Ce dernier, après avoir pris connaissance du dossier et avoir recueilli l'avis du Collège Régional du Patrimoine et des Sites, et éventuellement modifié le projet en conséquence soumet le dossier pour accord au Conseil Municipal.

A la suite de cet accord, qui sanctionne le terme des délibérations et avis concernant le projet, et qui confirme la compétence de la Commune en matière de gestion de son patrimoine, le Commissaire de la République de Région produit l'arrêté instituant la ZPPAUP.

L'arrêté ministériel qui est relatif à la création de la zone est publié au Journal Officiel.

Le dossier complet de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et paysager est tenu à la disposition du public dans les mairies des Communes intéressées et à la Préfecture.

1.01.c.Conséquences

1) Rôle de la Commune

La décision de la mise à l'étude d'une ZPPAUP s'inscrit dans le cadre d'un nouveau partage des responsabilités entre l'État et les Communes où le Conseil Municipal, à travers le suivi de l'étude et les avis successifs qu'il doit formuler, prend en charge la gestion d'un patrimoine, en l'occurrence national, et où le public est associé à travers différentes phases de l'étude et consulté au moment de l'Enquête Publique.

Cette démarche inaugure une prise en charge pleine et entière du territoire de la Commune par sa représentation en Conseil, elle augmente ses outils en matière d'aménagement de l'espace tout en devant harmoniser les différentes prescriptions et servitudes.

2) Conséquences juridiques par rapport à la protection du patrimoine

Dans ses limites géographiques, définies ci-après, la ZPPAUP supprime les autres servitudes liées à la protection des abords de monuments historiques, définies dans la Loi de 1913, et des sites, dans la Loi de 1930.

3) Conséquences juridiques par rapport au POS

La ZPPAUP est une servitude qui s'impose au POS, en ce sens :

- tous les travaux y sont soumis à autorisation, construction, démolition, déboisement, transformation et modification d'aspect sur des constructions existantes ;
- toutes les autorisations, et en particulier les Permis de Construire, Déclarations de Travaux, sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France ;
- cet avis doit être conforme, c'est-à-dire qu'il s'impose à l'autorité qui délivre le permis ;
- il ne peut y avoir de permis tacite ;
- en cas de désaccord du Maire ou de l'autorité compétente pour délivrer le Permis de Construire avec l'avis émis par l'Architecte des Bâtiments de France, le représentant de l'État dans la région émet, après consultation du Collège Régional du Patrimoine et des Sites un avis qui se substitue à celui de l'Architecte des Bâtiments de France.

ZPPAUP et POS sont deux documents qui permettent à la commune de gérer son territoire. Le POS a été récemment révisé (2001-2002). Les exigences de protection du Patrimoine urbain et paysager ont été prises en compte dans le cadre de cette révision

1.01.d Historique de la procédure à Cravant

Cravant s'est doté d'un POS approuvé le 9 décembre 1982, nombre de ses dispositions étaient déterminantes en ce qui concerne la mise en place d'une protection du paysage.

Dans le cadre des conventions entre les Collectivités Locales et l'Etat relatives aux Etudes d'Abords de Monuments Historiques, la Commune de Cravant a bénéficié d'une subvention qui a permis de conduire en 1983-84 une Etude d'Abords centrée sur le bourg et son environnement paysagé proche. Des propositions de révision du POS y étaient envisagées ainsi qu'une première détermination de périmètre de protection.

Cette étude, conduite en liaison avec la Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement, l'Architecte des bâtiments de France, la Direction Départementale de l'Equipement et la Commune de Cravant, Maître de l'ouvrage a été présentée aux Cravantais à travers l'exposition "CRAVANT, UN PATRIMOINE POUR UN FUTUR" du 31 mai au 3 juin 1984, au "Donjon" pour amorcer une démarche pédagogique et inviter les habitants de la région à prendre part au débat relatif à l'appréciation et à la protection du patrimoine.

A la suite de cette démarche, le Conseil Municipal de Cravant a délibéré en faveur de la création de la ZPPAUP sur le territoire de sa commune.

Le dossier initial de "Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain" a été établi en 1990.

La révision du POS de Cravant a été menée de 1995 à 2001 (Dossier de POS approuvé en Décembre 2001, et mis à jour en octobre 2002).

La ZPPAUP de CRAVANT a fait l'objet d'une révision, et d'une mise à jour, d'une part afin d'actualiser la ZPPAUP et préciser sa réglementation ; d'autre part, afin de répondre aux besoins de la commune concernant ses perspectives de développement et d'aménagement. Les ajustements nécessaires de périmètre urbain se traduisent par des modifications des délimitations de zone dans le périmètre de ZPPAUP.

1.02 Champ géographique

Les dispositions contenues dans le présent document, pièces écrites et plans, s'appliquent à toutes interventions sur le domaine bâti ou non et intéressent l'ensemble du territoire de la Commune de Cravant.

CHAPITRE II : NATURE ET ETENDUE DES DISPOSITIONS

2.01. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de projet de la zone s'articule autour de deux documents qui fondent les orientations de la politique de protection du patrimoine et sa réglementation :

- un RAPPORT DE PRESENTATION axé sur la mise en évidence des qualités des sites naturels, urbains et bâti, la répartition des zones d'intérêt, avec inventaire de l'état du bâti (plans et pièces écrites).
- Le RAPPORT D'ANALYSE de la ZPPAUP initiale est maintenu en annexe.
- le DOSSIER DE ZPPAUP constitué du PLAN DE PROTECTION DU PAYSAGE : LIMITES DE ZONES (N° R 6) faisant apparaître les limites de zones, du PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU CENTRE (N° R 7), et du présent CAHIER DES CHARGES qui énonce les règles générales et particulières applicables aux zones délimitées au plan en ce qui concerne la protection des paysages, des patrimoines bâtis et urbains (plans et pièces écrites).

2.02. CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA PROTECTION DÉDUIT DE L'ANALYSE DU SITE

2.02.a. Expression graphique des servitudes

Les documents fixant l'expression réglementaire des documents de ZPPAUP sont les suivants :

- PLAN N° R 6 : Plan de protection du paysage, limites de zones
- PLAN N° R 7 : Plan de protection et de mise en valeur du centre

2.02.b Cahier des charges

Le présent cahier des charges développe les servitudes de protection applicables à chaque zones à travers des articles spécifiques où l'esprit de protection est modulé en rapport avec les grandes orientations déduites de l'analyse.

La règle principale est en fait que le permis peut être refusé pour raison d'aspect architectural si celui-ci devait se trouver en contradiction avec les qualités de l'ensemble de Cravant. Toutefois, il n'est pas question, par un catalogue dirigiste d'imposer des modèles d'architecture contraires à son évolution et d'handicaper ainsi des possibilités de renouvellement témoignant de l'expression d'une architecture contemporaine, qui négociée avec l'Architecte des bâtiments de France, peut trouver place aux abords des monuments protégés.

2.02.c. Adaptation mineure

Les prescriptions réglementaires définies dans le cahier des charges de la ZPPAUP ne peuvent faire l'objet d'aucune dérogation. La formulation d'une demande d'adaptation mineure peut néanmoins apparaître nécessaire par la nature du sol, une découverte imprévue, la configuration des parcelles ou la prise en compte des constructions avoisinantes. Chaque cas devra être débattu avec l'Architecte des Bâtiments de France.

2.02.d. Dispositions relatives aux enseignes, pré enseignes et à la publicité

Concernant ces installations, il conviendra de se conformer aux dispositions du règlement national et en particulier à la loi N° 79-1150 du 29 décembre 1979 (Journal officiel du 30 septembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes et pré enseignes) ainsi qu'au Décret 82-211 du 24 février 1982 portant règlement national des enseignes et fixant certaines dispositions relatives aux pré enseignes pour l'application de la loi du 29 décembre 1979.

En particulier, l'autorisation d'installer une enseigne est délivrée par le Maire, et soumise dans le périmètre de la ZPPAUP à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France et au présent règlement de ZPPAUP développé dans le Cahier des Charges.

CHAPITRE III : REGLEMENT DE ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

3.01. Les limites

Le document réglementaire fixant la limite de la ZPPAUP sur la commune de CRAVANT est le plan N° R 6 "Plan de Protection du Paysage, limites de zones".

Dans le périmètre de la ZPPAUP, les dispositions du présent cahier des charges recouvrent le même champ d'application que celui du Permis de Construire défini par l'article L 421 du Code de l'Urbanisme.

Par voie de conséquence, tout permis de Construire ou de Démolir, toute déclaration de Travaux, toute demande d'autorisation de pose d'enseigne, déposé sur le territoire concerné par la délimitation de la zone devra recevoir l'Avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.

La zone délimitée est redivisée en trois secteurs, P1, P2, et P3 qui correspondent à des natures de protection et des prescriptions particulières.

3.01.a. Secteur P1

Cet espace définit une zone de "haute protection" correspondant aux servitudes de mise en valeur du centre ancien de Cravant rassemblant le patrimoine bâti le plus intéressant et les monuments protégés au titre de la loi sur les Monuments Historiques.

3.01.b. Secteur P2

Cet espace définit une zone "hétérogène" qui constitue la périphérie urbanisée du bourg, la plus fragile du point de vue des qualités urbaines et architecturales, elle ne rassemble pas d'édifices exceptionnels, et correspond aux servitudes de protection des abords. Les édifices classés sont ici appréciés en covisibilité avec le reste de l'ensemble urbain.

3.01.c. Secteur P3

Espace plus vaste qui rassemble les servitudes de protection de l'environnement paysagé de l'urbanisation. Le territoire inclus dans son périmètre est défini au POS comme Zone Naturelle, les seules constructions qui peuvent y être édifiées sont liées aux activités agricoles ou de loisir ou l'agrandissement de constructions existantes dans les conditions définies au POS, sous réserve de dispositions précises incluses dans le présent règlement.

3.02.PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU PATRIMOINE BATI : PO B

3.02.1. Les immeubles marqués d'une trame hachurée dense sont ceux constituant le patrimoine à valeur historique, archéologique et architectural à conserver et à restaurer (soumis à prescriptions particulières).

3.02.2. Les immeubles hachurés fins dont le contour est poché sont ceux qui sont à conserver.

3.02.3. Les immeubles hachurés fins dont le contour est poché et une ou plusieurs façades marquées d'un trait brun épais, sont ceux dont le volume est à conserver et là où les façades indiquées sont intéressantes.

3.02.4. Les immeubles hachurés fins, contour non poché, sont ceux d'intérêt moindre pouvant être conservés, améliorés ou remplacés, néanmoins toute intervention sur les immeubles visera à les mettre en conformité avec les Recommandations Architecturales placées en Annexe pour supprimer l'effet dépréciatif qu'ils génèrent dans l'ensemble.

3.02.5. Les traits pochés noirs hors construction indiquent un élément d'alignement intéressant à conserver ou un élément d'alignement à restituer.

3.02.6. Les traits pochés brun indiquent les clôtures à conserver et/ou à restaurer.

3.02.7. L'étoile placée devant une façade ou un mur indique un détail architectural remarquable à conserver ou à mettre en valeur.

3.03.PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU PATRIMOINE URBAIN ET NATUREL : PO E

3.03.1. Zones non aedificandi : elles s'appuient sur les zones ND du POS lorsqu'elles correspondent et confirment ces zones. Elles peuvent aussi intégrer d'autres espaces lorsqu'elles sont susceptibles de mettre en valeur des éléments du patrimoine.

3.03.2. Les espaces remarquables à conserver sont ceux présentant un caractère particulier et/ou délimité pour un bâti intéressant pour la volumétrie, l'ordonnance, la qualité homogène, et/ou des éléments végétaux conservés.

3.03.3. Les espaces d'accompagnement à conserver et améliorer sont ceux qui, pour leurs limites bâties ou végétales, pour leurs perspectives offertes sont à respecter et mettre en valeur.

3.03.4. Les espaces non tramés peuvent être soumis, selon les secteurs à des prescriptions particulières lorsque ceux-ci requièrent des principes de protection et de mise en valeur.

3.03.5. Ces espaces peuvent être augmentés des surcharges suivantes :

- Continuité architecturale ou urbaine : concerne l'esprit homogène qui peut se dégager d'un ensemble qu'il est souhaitable de maintenir, soit par son architecture, soit par ses volumes. En cas de reconstruction la restitution ou le respect de certaines composantes peuvent être exigés.
- Boisé à conserver : institué ou confirmé par la ZPPAU, il s'agit d'alignements ou de terrains boisés qui deviennent partie prenante de la protection et de la mise en valeur.
- Traces archéologiques : il s'agit des éléments archéologiques affleurants ou souterrains qui ont été localisés et dont la protection est instituée.

3.03.6. Secteurs à constructibilité réduite : ce sont les espaces où une protection particulière du paysage est nécessaire et où les constructions ou reconstructions sont soumises à des prescriptions spécifiques.

3.04. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES RELATIVES AU SECTEUR P1

P1 B Prescriptions particulières relatives au patrimoine bâti

Art. P1 B1 – Patrimoine à valeur historique, archéologique et architecturale noté au plan d'une trame hachurée dense.

1) Interdictions

Toute intervention qui viserait à altérer les qualités de l'immeuble est interdite, en particulier toute démolition, tout surhaussement, tout percement qui ne serait pas la restitution d'un percement antérieurement rebouché, tout remplacement des matériaux d'origine autre que dans le cadre d'une restauration à l'identique, toute suppression de détail d'architecture ou élément de modénature.

2) Obligations

Toute intervention sur les immeubles de cette catégorie ne pourra avoir pour but que l'entretien à l'identique ou la restitution d'un état antérieur connu.

3) Obligations de moyens ou modes de faire

Les dossiers de demande de permis de construire concernant ces immeubles devront être accompagnés d'une note descriptive.

Pour toute intervention, restauration, réhabilitation, choix de matériaux, couleurs, techniques de mise en œuvre, les Recommandations Architecturales placées en annexe forment les prescriptions à observer.

Art. P1 B2 : Immeubles notés avec hachures fines, contour pochés, façades pochées ou non, alignements pochés (trait fort brun).

I / P1 B2-1

Immeubles notés sur le plan de l'indice A, ce sont les immeubles dont les façades de grandes qualités, composées ou non, sont à conserver et/ou restaurer.

1) Interdictions

Toute intervention qui viserait à altérer les qualités de l'immeuble est interdite, en particulier toute démolition, tout surhaussement, tout percement sur la façade hachurée au plan qui ne serait pas la restitution d'un percement antérieurement des matériaux d'origine autre que dans le cadre d'une restauration à l'identique, toute suppression de détail d'architecture ou élément de modénature.

2) Obligations

Toute intervention sur les façades notées hachurées des immeubles de cette catégorie ne pourra avoir pour but que l'entretien à l'identique ou la restitution d'un état antérieur connu.

3) Obligations de moyens ou modes de faire

Les dossiers de demande de permis de construire concernant ces immeubles devront être accompagnés d'une note descriptive.

Pour les restaurations, réhabilitations, choix de matériaux, techniques de mise en oeuvre etc.... les recommandations architecturales placées en annexe forment les prescriptions à observer.

II / P1 B2 –2

Immeubles notés sur le plan de l'indice B, ce sont les immeubles dont les façades de qualité peuvent recevoir certaines modifications, en particulier concernant les percements, tout en restant soumis à des prescriptions particulières.

1) Interdictions

Toute démolition ou tout surhaussement qui affecteraient le volume de la construction sont interdits, sauf pour un ou des éléments étrangers à la construction.

Toute suppression d'éléments de structure apparente en façade ou d'éléments de modénature en pierre taillée et appareillée, de détail d'architecture, est interdite.

2) Obligations

Pour toute intervention concernant ces immeubles, il est nécessaire de se reporter à l'annexe concernant les recommandations architecturales.

Les travaux réalisés ne devront en aucun cas porter atteinte au gros œuvre et à la structure du bâtiment, ni empêcher la restitution de l'état d'origine.

3) Obligation de moyens ou modes de faire

Pour toute intervention concernant la façade pochée au plan, il conviendra de se conformer aux prescriptions suivantes :

- Aucune intervention ne devra altérer les qualités existantes ou potentielles de la façade concernée. Toutefois, les percements en rez-de-chaussée y sont autorisés sous réserve qu'ils respectent les proportions des percements existants, qu'ils s'inscrivent dans la composition de la façade et que la mise en œuvre des percements à créer respecte et reprenne des percements existants quant aux appuis, linteaux, tableaux et trumeaux.
- Les travaux et modifications de façades destinés à l'aménagement ou la création de façades commerciales sont autorisés. Toutefois, les aménagements de façade ne doivent pas dépasser le niveau le plus bas du plancher haut du rez-de-chaussée. Les enseignes en saillie perpendiculaires à la façade ne doivent pas excéder la largeur du trottoir moins 0,20 m et en aucun cas 0,80 m.
- Les vitrines ne doivent pas dépasser le mur de la façade, un retrait est même souhaitable, en outre la composition des percements des vitrines devra s'intégrer dans la composition des percements de la façade.
- Les menuiseries à mettre en œuvre en bois seront peintes de préférence, en métal peint, en aluminium teinté. Les volets roulants sont à proscrire. Les rideaux métalliques des façades commerciales seront de préférence placés à l'intérieur du magasin. Les couleurs vives sont déconseillées en grandes surfaces.

III / P1 B2-3

Immeubles notés sur le plan de l'indice C, ce sont les immeubles dont les façades constituent une architecture d'accompagnement soumise à prescription particulière.

1) Interdictions

Toute démolition ou tout surhaussement qui affecteraient le volume de la construction sont interdits, sauf pour suppression d'élément étranger à la construction d'origine. Toute suppression d'éléments de structure apparents en façade ou d'éléments de modénature en pierre taillée et appareillée est interdite.

2) Obligations

Pour toute intervention concernant ces immeubles, il est nécessaire de se reporter à l'annexe concernant les Recommandations Architecturales.

Pour toute intervention concernant la façade hachurée du plan, il conviendra de se conformer aux prescriptions suivantes :

- Aucune intervention ne devra altérer les qualités existantes ou potentielles de la façade concernée.
- Toute intervention sur la façade concernée ne pourra avoir pour but que l'entretien à l'identique ou la restitution d'un état antérieur connu concernant les percements existants, les éléments de modénature et détails d'architecture existants.
- Les percements sont autorisés sous réserve qu'ils se composent avec les percements existants pour rétablir une façade ordonnancée.

3) Obligation de moyens ou mode de faire

Pour toute intervention concernant la façade pochée au plan, il conviendra de se conformer aux prescriptions suivantes :

- Les percements autorisés doivent reprendre les sujétions d'aspect et de mise en œuvre quant aux appuis, linteaux, tableaux des percements existants quand ceux-ci sont conformes aux recommandations architecturales placées en annexe.
- Les travaux et modifications de façades destinés à l'aménagement ou la création de façades commerciales sont autorisés. Toutefois, les aménagements de façade ne doivent pas dépasser le niveau le plus bas du plancher haut du rez-de-chaussée. Les enseignes en saillie perpendiculaires à la façade ne doivent pas excéder la largeur du trottoir moins 0,20 m et en aucun cas 0,80 m.
- Les vitrines ne doivent pas dépasser le mur de la façade, un retrait est même souhaitable, en outre la composition des percements des vitrines devra s'intégrer dans la composition des percements de la façade.
- Les menuiseries à mettre en œuvre en bois seront peintes de préférence, en métal peint, en aluminium teinté. Les volets roulants sont à proscrire. Les rideaux métalliques des façades commerciales seront de préférence placés à l'intérieur du magasin. Les couleurs vives sont déconseillées en grandes surfaces.

Art. P1.B3 Immeubles dont le volume intéressant est à conserver, notés au plan d'une trame fine, sans indice, à contour poché noir (trait fort noir).

Interdictions

Toute démolition, tout surhaussement qui affecterait le volume de la construction sont interdits, sauf pour suppression d'un élément dissonant au regard des recommandations architecturales.

Obligations

Toute reconstruction après sinistre devra respecter les caractéristiques d'implantation du volume remplacé, ainsi que ses caractéristiques dimensionnelles, sauf nécessité particulière d'adaptation au contexte urbain immédiatement environnant.

Les façades sur rue, remplacées ou remaniées, devront dans la composition de leurs percements, présenter un caractère ordonnancé faisant référence à la typologie des maisons du paysage urbain Cravantais.

Obligations de moyens ou modes de faire

Toute intervention sur ces immeubles devra avoir pour objet d'améliorer leur conformité avec les recommandations architecturales placées en annexe.

Art. P1 B4 Immeubles notés au plan avec hachures fines contour non poché pouvant être conservés, améliorés ou remplacés.

Interdictions

Sans objet

Obligations

Toute intervention sur ces immeubles devra avoir pour objet d'améliorer leur conformité avec les recommandations architecturales placées en annexe.

Obligations de moyens ou modes de faire

Pour toute intervention sur ces immeubles, les recommandations architecturales placées en annexe forment les prescriptions à respecter.

P1. E Prescriptions particulières relatives au patrimoine urbain

Art. P1 E1 Zones non aedificandi

Sans objet

Art. P1 E2 Espaces notés au plan en trame hachurée dense horizontale, espace remarquable à conserver et améliorer.

Espace U1

1) Définition

Cet espace constitue le front de ville Ouest et l'entrée principale de la ville. Il est délimité par la chaussée et par l'alignement du bâti qui établit la limite de la ville.

Cet espace indiqué au PLAN N° R 7 comporte les surcharges suivantes :

- Traces archéologiques : correspondant au tracé du rempart sur lequel les constructions du tour de ville ont été édifiées.
- Continuité architecturale et urbaine : créée par l'alignement et la typologie des bâtiments de cet espace.
- Boisés à conserver : plantations d'alignement qui soulignent la limite du centre ancien de Cravant et contribuent de façon majeure aux qualités de cet espace.

2) Interdictions

Sont interdits :

- Toute modification de l'alignement.
- Toute coupe d'arbre vif sauf s'il est prévu un projet de replantation.
- Toute modification qui viserait à altérer le caractère de boulevard piéton de cet espace.
- Les toitures en terrasses, les débords de toiture en pignon et les abouts de pannes.
- Les revêtements de sol en matériaux non nobles, les enrobés, les pavés artificiels.

3) Obligations

Sont obligatoires :

- Toute construction neuve doit se faire à l'alignement, les parcelles non construites doivent être fermées par des clôtures.
- Le gabarit d'éventuelles constructions neuves devra s'accorder avec soin aux constructions existantes environnantes, le faitage doit être parallèle à l'alignement, toute construction neuve devra être mitoyenne sur au moins une limite séparative.

- Le mobilier urbain est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Obligation d'entretien et de maintien des plantations.
- Tout travaux entrepris sur les réseaux devront viser à leur dissimulation.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

- Pour toute construction neuve, les recommandations architecturales placées en annexe forment prescriptions.
- Les clôtures seront en murs de moellons rejointoyés, pierres vues à joints beurrés, d'au moins 2,20 m de haut, avec couronnement traditionnel (pierres ou tuiles) ; ou mur bahut d'au moins 1 m de haut, et 0,5 m de large, surmonté d'une grille en ferronnerie.
- Les couvertures seront en tuile plate traditionnelles de Bourgogne petit moule, en terre cuite (60 à 80/m²).
- L'entretien des boisés à conserver devra se faire avec des plantations équivalentes d'espèces indigènes.

Espace U2

1) Définition

Cet espace concerne les abords immédiats de l'église, monument protégé ; si le traitement de ces abords à l'ouest et au sud sont bien réalisés par des plantations arrivées à maturité, la partie située au chevet de l'église n'a reçu aucun traitement spécifique et se trouve dépréciée par quelques rénovations maladroitement.

Cette partie est située au débouché de voies piétonnes, il serait souhaitable de voir son caractère urbain accentué en particulier par un traitement de sol approprié mettant en valeur la base de l'église et son accès latéral.

2) Interdictions

Sont interdits :

- Toute modification de l'alignement
- Toute coupe d'arbre vif sauf si un projet de replantation est prévu.
- Les toitures en terrasses, les débords de toiture en pignons et les abouts de pannes.
- Les revêtements de sol en matériaux non nobles, les enrobés, les pavés artificiels.

3) Obligations

Sont obligatoires :

- Toute construction neuve doit se faire à l'alignement, les parcelles non construites doivent être fermées par des clôtures.
- Le gabarit d'éventuelles constructions neuves devra s'accorder avec soin aux constructions existantes environnantes, toute construction neuve devra être mitoyenne sur au moins une limite séparative.
- Le mobilier urbain est soumis à l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.
- Obligation d'entretien, de maintien ou de renouvellement des plantations.
- Tout travaux entrepris sur les réseaux devront viser à leur dissimulation.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

- Pour toute construction neuve, les recommandations architecturales placées en annexe forment prescriptions.
- Les clôtures seront en murs de moellons rejointoyés, pierres vue à joints beurrés, d'environ 2 m de haut, ou plus bas avec ferronneries, avec couronnement traditionnel (pierres ou tuiles).
- Les couvertures seront en tuile plate traditionnelle de Bourgogne petit moule, en terre cuite (60 à 70 / m²).
- L'entretien des boisés à conserver devra se faire avec des arbres de même essence.

Espace U3

1) Définition

Cet espace constitue un nœud dans les circulations internes de la ville, renforcé par la présence de la Mairie, un aménagement minéral approprié doit accentuer son caractère de place.

Cet espace indiqué au PLAN N° R 7 comporte la surcharge suivante :

- Continuité architecturale et urbaine : créée par un alignement très homogène de maisons sur le flanc Ouest de l'espace.

2) Interdictions

Sont interdits :

- Toute modification de l'alignement
- Les toitures en terrasses, les débords de toiture en pignons et les abouts de pannes.

3) Obligations

Sont obligatoires :

- Toute construction neuve doit se faire à l'alignement, les parcelles non construites doivent être fermées par des clôtures.
- Le gabarit d'éventuelles constructions neuves devra s'accorder avec soin aux constructions existantes environnantes, la faitage doit être parallèle à l'alignement, toute construction neuve devra être mitoyenne sur au moins une limite séparative.
- Tous travaux entrepris sur les réseaux devront viser à leur dissimulation

4) Obligations de moyens ou mode de faire

- Pour toute construction neuve, les recommandations architecturales placées en annexe forment prescriptions.
- Les clôtures seront en murs de moellons rejointoyés, pierres vues à joints beurrés, d'environ 2 m de haut, ou plus bas avec ferronneries, avec couronnement traditionnel (pierres ou tuiles).
- Les couvertures seront en tuile plate traditionnelle de Bourgogne petit moule, en terre cuite (60 à 70/m²).

Espace U4

1) Définition

L'entrée de ville par la porte d'Irancy est dominée par la Tour du Guette. Actuellement, cet espace public voit sa perspective d'approche très perturbée par la nature de l'occupation de la longue parcelle à droite en arrivant sur la porte de ville : entrepôt et stationnement de véhicule lourd.

Cet espace indiqué au PLAN N° R 7 comporte la surcharge suivante :

- Traces archéologiques : correspondant au tracé du rempart sur lequel les constructions du tour de ville ont été édifiées.

2) Interdictions

Sont interdits :

- Toute modification de l'alignement côté ville, défini par le tracé de l'ancien rempart.
- Les toitures en terrasses, les débords de toiture en pignon et les abouts de pannes.
- Les revêtements de sol en matériaux non nobles, les enrobés, les pavés artificiels.

3) Obligations

Sont obligatoires :

- Le gabarit d'éventuelles constructions neuves devra s'accorder avec soin aux constructions existantes environnantes, toute construction neuve devra être mitoyenne sur au moins une limite séparative.
- Le mobilier urbain est soumis à l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.
- Tous travaux entrepris sur les réseaux devront viser à leur dissimulation.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

- Pour toute construction neuve, les recommandations architecturales placées en annexe forment prescriptions.
- Les clôtures seront en murs de moellons rejointoyés, pierres vues à joints beurrés, d'environ 2 m de haut, ou plus bas avec ferronneries, avec couronnement traditionnel (pierres ou tuiles).
- Les couvertures seront en tuile plate traditionnelle de Bourgogne petit moule, en terre cuite (60 à 70/m²).

Espace U5

1) Définition

L'exceptionnel intérêt architectural et urbain des "magasins" du Faubourg St Nicolas nécessite, pour initier leur remise en valeur un programme concernant les espaces publics, et l'aménagement d'accès aux berges de l'Yonne.

Une action globale destinée à la réhabilitation des façades et clôtures des terrains en bordure de l'Yonne devrait être engagée.

Cet espace indiqué au PLAN N° R 7 comporte la surcharge suivante :

- Continuité architecturale et urbaine : créée par un alignement homogène des anciens "magasins".

2) Interdictions

Sont interdits :

- Toute modification de l'alignement
- Les toitures en terrasses, les débords de toiture en pignons et les abouts de pannes.

3) Obligations

Sont obligatoires :

- Toute construction neuve doit se faire à l'alignement, les parcelles non construites doivent être fermées par des clôtures.
- Le gabarit d'éventuelles constructions neuves devra s'accorder avec soin aux constructions existantes environnantes, le faîtage doit être parallèle à l'alignement, toute construction neuve devra être mitoyenne sur au moins une limite séparative.
- Le mobilier urbain est soumis à l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.
- Tout travaux entrepris sur les réseaux devront viser à leur dissimulation.

4) Obligations de moyens ou mode de faire

- Pour toute construction neuve, les recommandations architecturales placées en annexe forment prescriptions.
- Les couvertures seront en tuile plate traditionnelle de Bourgogne petit moule, en terre cuite (60 à 70/m²).
- Les clôtures des parcelles en rive de l'Yonne devront de préférence être basse afin de conserver le rapport entre le bâti et le fleuve.

Art. P1 E3 Espaces notés au plan en trame hachurée dense verticale, espaces d'accompagnement à conserver et améliorer.

Espace U6

1) Définition

Entrée de caractère touristique, à aménager en parking signalé en amont, ombragé, qui permet ensuite un accès pédestre à la ville. Le lavoir qui borne la place au sud mériterait quelques travaux de réhabilitation.

Les vues sur le donjon et sur l'église sont très intéressantes en dépit de la présence de bâtiments d'intérêt moindre.

2) Interdictions

Sont interdits :

- Toute modification de l'alignement
- Les toitures en terrasses, les débords de toiture en pignons et les abouts de pannes
- Les revêtements de sol en matériaux non nobles, les enrobés, les pavés artificiels.

3) Obligations

Sont obligatoires :

- Les parcelles non construites doivent être fermées par des clôtures.
- Le gabarit d'éventuelles constructions neuves devra s'accorder avec soin aux constructions existantes environnantes, le faîtage doit être parallèle à l'alignement, toute construction neuve devra être mitoyenne sur au moins une limite séparative.
- Le mobilier urbain est soumis à l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.
- Tous travaux entrepris sur les réseaux devront viser à leur dissimulation.

- La réalisation de plantations en cas d'aménagement.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

- Pour toute construction neuve, les recommandations architecturales placées en annexe forment prescriptions.
- Les couvertures seront en tuile plate traditionnelle de Bourgogne petit moule, en terre cuite (60 à 70/m²).
- Les plantations éventuelles seront des arbres feuillus de haute tige, en plantations d'alignement sur la rue du Donjon.

Espace U7

1) Définition

Vaste espace d'accès à la ville par la porte d'Arbault, la trop faible densité du bâti en face de l'entrée de ville, et le retrait des constructions par rapport à la limite sur la voie. L'éclectisme des façades qui bornent cet espace contribue à en amoindrir l'intérêt, pourtant cette esplanade couverte d'herbe est très plaisante : un bout de champ dans la ville.

Il est souhaitable que les limites de cet espace se raffermissent en densifiant le bâti, en alignant et harmonisant les clôtures, à l'occasion de travaux sur l'existant. Le prolongement de plantations d'alignement le long de la voie permettra une meilleure délimitation de ce lieu, qui doit rester non bâti.

2) Interdictions

Sont interdits :

- Toute modification de l'alignement
- Les toitures en terrasses, les débords de toiture en pignons et les abouts de pannes.
- Pour toute construction neuve, les recommandations architecturales placées en annexe forment prescriptions.
- Les revêtements de sol en matériaux non nobles, les enrobés, les pavés artificiels.

3) Obligations

Sont obligatoires :

- Les parcelles non construites doivent être fermées par des clôtures.
- Le gabarit d'éventuelles constructions neuves devra s'accorder avec soin aux constructions existantes environnantes, le faitage doit être parallèle à l'alignement, toute construction neuve devra être mitoyenne sur au moins une limite séparative.
- Le mobilier urbain est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Tout travaux entrepris sur les réseaux devront viser à leur dissimulation.
- La réalisation de plantations en cas d'aménagement.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

- Pour toute construction neuve, les Recommandations Architecturales placées en annexe forment prescriptions.
- Les couvertures seront en tuile plate traditionnelle de Bourgogne petit moule, en terre cuite (60 à 70/m²).
- Les plantations éventuelles seront des arbres feuillus de haute tige, en plantations d'alignement sur la rue des Fossés.

Espace U8

1) Définition

Il serait souhaitable que la commune puisse envisager à terme un échange de terrain, en particulier à l'occasion de la création de la zone industrielle, pour réaffecter ce terrain à l'aménagement de l'entrée de ville en particulier avec des plantations.

2) Interdictions

- Les toitures en terrasses, les débords de toiture en pignons et les abouts de pannes.
- Les revêtements de sol en matériaux enrobés.

3) Obligations

Sont obligatoires :

- Les parcelles non construites doivent être fermées par des clôtures.
- Le gabarit d'éventuelles constructions neuves devra s'accorder avec soin aux constructions existantes environnantes, le faitage doit être parallèle à l'alignement, toute construction neuve devra être mitoyenne sur au moins une limite séparative.

- Le mobilier urbain est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Tout travaux entrepris sur les réseaux devront viser à leur dissimulation.
- La réalisation de plantations en cas d'aménagement.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

Pour toute construction neuve, les Recommandations Architecturales placées en annexe forment prescriptions.

Les couvertures seront en tuile plate traditionnelle de Bourgogne petit moule, en terre cuite (60 à 70 /m²).

Les plantations éventuelles seront des arbres feuillus de haute tige.

Art P1 E4 Autres espaces

1) Définition

Concerne l'ensemble du secteur P1 non réglementé ci-dessus, ces espaces comportent les indications suivantes:

- Traces archéologiques: correspondant au tracé du rempart sur lequel les constructions du tour de ville ont été édifiées.
- Continuité architecturale et urbaine: créée par l'alignement et la typologie des bâtiments de certains espaces, toute construction neuve devra strictement s'intégrer à l'homogénéité de l'ensemble.

3.05. PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AU SECTEUR P2

Préalable :

Une partie de la zone P2 se situe en zone inondable ; les prescriptions tiennent compte de ce risque, en évitant les matériaux sensibles à la présence prolongée de l'eau et / ou freinant l'écoulement des eaux.

P2 B Prescriptions particulières relatives au patrimoine bâti

Art P2 B1 Immeubles notés au plan avec hachures fines contour non poché pouvant être conservés, améliorés ou remplacés

L'ensemble des constructions de ce secteur appartient à cette catégorie.

Interdictions

Sans objet.

Obligations

Toute intervention sur ces immeubles devra avoir pour objet d'améliorer leur conformité avec les Recommandations architecturales placées en Annexe.

Obligations de moyens ou modes de faire

Toute intervention sur ces immeubles devra être conforme avec les Recommandations architecturales placées en Annexe.

P2 E Prescriptions particulières relatives au patrimoine urbain et naturel**Art P2 E1 Espaces boisés à conserver, noté au plan en trame quadrillée cerclée****1) Définition**

Espaces notés au plan n° R 6: masse boisée au Sud du secteur, alignement des arbres le long du ru d'Arbault, les plantations de fruitiers au Nord du secteur dans la direction d'Irancy.

2) Interdictions

La suppression des écrans végétaux formés par ces plantations est interdite.

3) Obligations

Obligation d'entretien, coupes, tailles, reboisement avec essences identiques.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

Reboisement avec arbres de même essence.

P2 E2 Autres espaces

1) Définition

Concerne l'ensemble du secteur P2 non réglementé ci-dessus, ces espaces comportent les surcharges suivantes :

- Plantations à réaliser: la recommandation majeure concerne le statut de la RN 6 dont l'aspect, à terme, après densification du bâti et aménagement de la zone d'activité, sera celui d'une voie urbaine ; sur l'ensemble de son parcours, sont proposées des plantations d'alignement.
- Servitude d'alignement: à prévoir pour le secteur du Ru des Près, pour constituer un front bâti, à 8 m de l'axe de la voie.

2) Interdictions

- Toute clôture opaque réalisée avec des éléments préfabriqués
- Toutes installations établies pour plus de trois mois et susceptibles de servir d'abris pour l'habitation type caravanes etc...
- Le stationnement des caravanes est interdit sur les zones soumises au risque d'inondation.
- Toute ouverture ou extension de carrière.

3) Obligations

- Pour toute construction neuve se reporter aux Recommandations Architecturales placées en Annexe.

4) Obligation de moyens ou modes de faire

- Pour toute construction neuve, se reporter aux Recommandations Architecturales placées en Annexe.

3.06.PRESCRIPTIONS RELATIVES AU SECTEUR P3

Préalable :

Une partie de la zone P3 se situe en zone inondable ; les prescriptions tiennent compte de ce risque, en évitant les matériaux sensibles à la présence prolongée de l'eau et / ou freinant l'écoulement des eaux.

P3 B Prescriptions particulières relatives au patrimoine bâti

Art P3 B Immeubles notés au plan avec hachures fines contour non poché pouvant être conservés, améliorés ou remplacés

L'ensemble des constructions de ce secteur appartiennent à cette catégorie.

2) Interdictions

Mentionnées en Annexe.

3) Obligations

En cas d'agrandissement de construction existante ou de construction neuve, il est fait obligation de se conformer aux Prescriptions Architecturales placées en Annexe.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

En cas d'agrandissement de construction existante ou de construction neuve, il est fait obligation de se conformer aux Prescriptions Architecturales placées en Annexe.

P3 E PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AU PATRIMOINE NATUREL

Art P3 E1 Zones non aedificandi

1) Définition

Inconstructibilité des parcelles 697 à 708, rue du Faubourg St Nicolas pour préserver la relation des anciens "magasins" à l'Yonne et ses berges.

2) Interdictions

sont interdits:

- Toute clôture opaque réalisée avec des éléments préfabriqués
- Toute construction autre que celles servant d'abris de jardin et toujours de surface maximale égale à 7 m² (hors annexe liée à une exploitation agricole)

3) Obligations

Néant

4) Obligations de moyens ou modes de faire

Néant

Art P3 E2 Espaces à constructibilité réduite

1) Définition

Ces espaces sont institués pour protéger le contexte naturel de Cravant et en particulier les lignes de crêtes qui définissent pour horizon le paysage cultivé ou la végétation protégée des croupes ou du plateau.

2) Interdictions

Sont interdits:

- Toute clôture opaque réalisée avec des éléments préfabriqués
- Toutes installations établies pour plus de trois mois et susceptibles de servir d'abris pour l'habitation type caravanes etc...
- Le stationnement des caravanes est interdit dans les zones soumises au risque d'inondation.
- Tous dépôts autres que liés à une activité agricole.
- Toute ouverture ou extension de carrière.

3) Obligations

En cas d'agrandissement de construction existante ou de construction neuve, il est fait obligation de se conformer aux Prescriptions Architecturales placées en Annexe.

Art P3 E3 Espaces boisés à conserver, noté au plan en trame quadrillée cerclée

1) Définition

Talus planté sur le flanc Sud-Ouest de la voie SNCF, noté au plan n° R 6.

2) Interdictions

La suppression des plantations de ce talus qui forment écran végétal est interdite.

3) Obligations

Obligation d'entretien, coupes, tailles, reboisement.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

Reboisement avec arbres de même essence.

P3 E4 Autres espaces

1) Définition

Concerne l'ensemble du secteur P3 non réglementé ci-dessus. Le secteur P3 a pour vocation de préserver le contexte paysager du bourg. L'espace inclus dans son périmètre est défini comme zone naturelle, les seules constructions qui peuvent y être édifiées sont liées aux activités agricoles ou de loisir ou l'agrandissement de construction existante dans des conditions limitées. Ces dispositions sont confirmées par la ZPPAUP.

Le secteur accueille un terrain de Camping (lieu-dit: "Ru des Près" à la frange Est du Bourg) les installations et clôtures propres à cet équipement devront satisfaire aux Recommandations Architecturales placées en Annexe.

2) Interdictions

Sont interdits:

- Les matériaux brillants (tôles galvanisées brutes ou de teinte claire)
- Toute clôture opaque réalisée avec des éléments préfabriqués, en particulier ciment
- Toutes installations précaires établies pour plus de trois mois et susceptibles de servir d'abris pour l'habitation type caravanes etc...

3) Obligations

Pour toute construction neuve autorisée, se reporter aux Recommandations Architecturales placées en Annexe.

4) Obligations de moyens ou modes de faire

- L'implantation et la réalisation des bâtiments agricoles doit s'intégrer au mieux dans le paysage, en particulier avec le minimum de déblais et remblais, des volumes simples aux arrêtes profilées et des couleurs de préférence soutenues ou sombres.
- Pour toute construction neuve autorisée, se reporter aux Recommandations Architecturales placées en Annexe.

ANNEXE 1

RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Ces recommandations pourront être l'objet d'une application plus ou moins stricte selon les secteurs.

Il importe que les pétitionnaires se réfèrent à ces règles architecturales simples, concernant les façades, toitures, les bâtiments annexes et clôtures, règles exposées ci-après.

Dans le cas de constructions existantes, les pétitionnaires pourront se référer à la fiche signalétique de certains des bâtiments, qui indique les caractéristiques principales des constructions de Cravant, les détails à valoriser ou les corrections à apporter. Ces fiches de maisons voisines peuvent permettre au pétitionnaire de situer son intervention dans un cadre plus général.

Dans le cas de constructions neuves, les pétitionnaires, au-delà du respect des prescriptions urbanistiques, devront rechercher pour leurs constructions la meilleure harmonisation avec le patrimoine existant, sans pour autant souhaiter une réplique plus ou moins conforme ou plus ou moins maladroite de celui-ci.

Toutefois, l'introduction d'éléments de référence extérieurs à la région ou de pastiches est interdite. La mise en valeur du patrimoine interdit de même le recours à des matériaux précaires ou grossiers, tels que parpaings bruts non architectonique, tôle, ciment gris, béton brut non architectonique, carreaux de plâtre non enduits, briques creuses de construction, etc. ainsi que matériaux volontairement voyants ou discordants, à proximité d'édifices anciens.

Art 1 Implantation des constructions par rapport aux voies

Les constructions à créer seront édifiées si possible à l'alignement de façon à contribuer à la création de fronts architecturaux. Dans tous les cas, il sera tenu le plus grand compte de l'environnement immédiat, pour ce faire, la demande de permis de construire devra présenter des renseignements précis sur les constructions voisines, quant à leur implantation, leur hauteur, leur aspect, complétée par un dossier photographique.

Les implantations des murs de clôture qui sont à l'alignement seront scrupuleusement conservées.

Art 2 Implantation des constructions en limite séparative

Les solutions privilégiant la mitoyenneté sont à rechercher à chaque fois qu'elles seront en la faveur de la perpétuation de fronts bâtis sur rue.

On essaiera d'assurer une continuité du bâti, soit par des bâtiments soit par des murs de clôtures maçonnés.

Art 3 Volumétrie

Dans le cas de constructions neuves, la volumétrie devra se conformer aux qualités traditionnelles des constructions régionales.

Les volumes devront exclure toute complication artificielle pour préférer les solutions retenant des formes simples.

Les gabarits des bâtiments seront à surveiller pour éviter que la volumétrie de nouvelles constructions ne vienne dénaturer l'échelle établie par les constructions du secteur.

La volumétrie devra se conformer ou se référer à celle des formes traditionnelles dont le volume est défini par deux niveaux de plancher (RDC et R+1) et un niveau sous combles au plus, la hauteur maximale des constructions d'habitation excède rarement 9 m.

Les pentes de la toiture seront, selon l'environnement à une, deux ou quatre pentes (présentant de préférence une croupe en angle de rue), leur inclinaison sera comprise entre 42 et 50° pour les bâtiments d'habitation et peut être réclamée pour les autres constructions, le faîtage est de préférence parallèle à la voie principale, les toitures terrasse sont déconseillées et peuvent être interdites.

La construction doit être implantée sur son terrain sans autres déblais que ceux correspondant aux parties enterrées, et sans remblais susceptibles de modifier la nature générale du relief. On évitera les garages semi-enterrés desservis par des rampes et tout mouvement de terrain créé artificiellement par apport de terres.

Art 4 Façades

a. Parements et enduits

- pierre de taille, appareillages de pierre de taille.

Les façades anciennes ayant fréquemment été remaniées depuis l'origine, on s'efforcera, à l'occasion de nouvelles interventions, de retrouver l'appareillage original. Il en va de même pour les percements et la composition générale de la façade.

Les façades en pierre doivent être ravalées avec précautions (nettoyées de manière douce, à l'eau et à la brosse de chiendent. Eviter l'usage de jet à haute pression, type « KARCHER »), les peintures devront être décapées. Pour les façades constituées de matériaux hétérogènes, utilisation d'enduits et parements en accord avec l'environnement.

Dans le cas de constructions nouvelles, on pourra avoir recours à la pierre de parement en plaques minces, mais le plus grand soin devant être apporté à la mise en œuvre et au dessin de calepinage et des joints.

- murs de moellons maçonnés.

Les moellons seront rejointoyés au mortier de chaux naturelle, le joint venant au nu de la pierre. Les joints en creux ou lissés à la langue de chat sont à proscrire. Pour les constructions neuves ou extension il convient de considérer que la noblesse des maçonneries en pierres vient souvent plus de la mise en œuvre du matériaux que de sa matière proprement dite.

- Enduits.

Les enduits au ciment gris sont interdits, de même que les enduits dits tyrolien, avec relief de type « rustique » ou grossier (sauf les enduits « tyroliens » pour les bâtiments dont l'époque de construction correspond à ce type d'enduit ; l'aspect de finition des enduits doit correspondre à l'époque de la maison).

On utilisera de préférence des enduits talochés, et non tirés à la règle, à base de chaux hydraulique naturelle blanche, éventuellement industrielle sans ajout de ciment qui offrent des qualités d'aspect similaires, uniquement colorés aux colorants minéraux. On s'informerera auprès du Service Départemental de l'Architecture des palettes de tons recommandés et retenus après analyse des enduits existants. Les enduits pourront être en partie basse de mur arrêtés sur des soubassements pour éviter les remontées d'eau par capillarité (disposition facultative). Des échantillons seront demandés.

Les rejointoiements sur moellons doivent s'inspirer des mises en œuvre traditionnelles, sans retraits ni sur-épaisseurs, mais au nu de la pierre. Lorsqu'il y a jonction entre enduit et pierre, l'enduit devra affleurer à la pierre.

Les façons de faire traditionnelles qui donnent mouvement et vie au mur restent actuelles.

-Coloration des façades

L'emploi de matériaux brillants est déconseillé.

D'une manière générale, la coloration des façades doit résulter de la teinte du matériau, susceptible de se patiner plutôt que de se dégrader.

Le choix de la teinte des peintures de façades est soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

b. Percements

Les modifications de façades devront viser à retrouver la composition d'origine, caractéristique, des percements équilibrés superposés, avec ou sans appareillage de pierre de taille.

Les dimensions existantes des percements seront conservées dans les proportions d'origine, ces proportions sont de au moins une largeur et demi pour la hauteur.

Les nouveaux percements devront conserver les rapports de proportions existants et s'intégrer à l'ensemble de la composition.

En rez de chaussée, la composition porte d'entrée-fenêtre sous linteau filant est à conserver ou à retrouver, les percements plus grands de ce niveau devront s'intégrer à la composition d'ensemble.

Dans le cas de constructions nouvelles, jouxtant ou faisant face à des constructions traditionnelles, l'esprit de la composition traditionnelle devra se lire dans le dessin de la façade.

La composition de la façade s'inspirera de la composition ordonnée des maisons de ville, alignement et superposition des percements, rapports entre pleins et vides (un trumeau égale une fenêtre, égale deux volets).

c. Eléments de modénature et ouvrages en pierre

Les éléments de modénature et ouvrages de pierre existants et anciens ne peuvent être dissimulés, maquillés ou détériorés devront être rétablis à l'identique. Les reprises au ciment pierre ou par incrustation de pierre avec joints marbrés respecteront la coloration d'origine.

En cas d'agrandissement d'un volume, les éléments de modénature devront être prolongés.

Les corniches en particulier seront conservés, en évitant toutes recoupes abusives pour implantation de lucarne, ou suppression de celle-ci pour facilité de ravalement.

d. Menuiseries extérieures

Les menuiseries anciennes devront être conservées ou réparées, leur remplacement est possible à la condition que leur dessin soit « à l'identique ».

Les menuiseries en bois sont recommandées, peintes, dans des tons traditionnels, les vernis et lazures, techniques non traditionnelles, sont interdits. Les petits carreaux sont à proscrire, de même que les portes demi-vitrées à verre dépoli. Les menuiseries seront (comme les percements) plus hautes que larges. Les petits bois recoupant les menuiseries, seront extérieurs au vitrage.

Les châssis aluminium ou PVC ne peuvent être utilisés que dans des cas exceptionnels et soumis à l'accord du S.D.A.P.(Service Départemental de l'Architecture et du Paysage).

Les portes seront de fabrication traditionnelle ; elles peuvent être vitrées en partie haute de l'ouvrant. Les impostes semi-circulaires sont interdites, car sans rapport avec le caractère du bâti traditionnel.

Les occultations seront de préférence des volets en bois à deux vantaux, à barres, et sans écharpes, les persiennes sont autorisées, bois ou métalliques, peintes dans le même ton que les menuiseries. Il en va de même pour les portes de garage, à peindre dans les mêmes tons que les autres éléments de menuiserie, les hublots sont à éviter.

Les porches et portes cochères existants sont des éléments de référence à considérer pour la réalisation des percements de grande taille.

e. Matériaux de façades de type industriel

Les bardages métalliques et les volets roulants peuvent être utilisés dans le cas de bâtiments d'activités ou commerciaux. Dans tous les cas, on s'attachera à soigner la mise en œuvre, égouts, rives, traitement des angles et proportions des percements, ainsi que le choix des tons, qui doivent s'harmoniser le plus possible avec l'environnement. Les tons soutenus seront préférés à des tons pastels.

Il en va de même pour l'usage du béton architectonique, ou de la céramique utilisée comme revêtement de façade.

f. façades commerciales et enseignes

En secteur P1, les enseignes lumineuses sont interdites.

Dans les autres secteurs, les façades commerciales et les enseignes sont soumises à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les vitrines dénaturant l'architecture des bâtiments où elles se trouvent devront obligatoirement être reprises lors de la réfection du magasin.

Les aménagements de façades commerciales ne doivent en aucun cas dépasser le niveau du plancher haut du rez de chaussée. Les vitrines ne doivent pas dépasser le nu de la façade, un retrait est même souhaitable. Les matériaux utilisés, en cas de travaux sur l'existant, ne doivent pas porter atteinte au gros œuvre, ni empêcher la restitution de l'état originel, en outre la composition des percements des vitrines devra s'intégrer dans la composition de la façade.

Les enseignes plaquées ne doivent pas dépasser le niveau du plancher haut du rez de chaussée. Les enseignes en saillie ne doivent pas excéder la largeur du trottoir moins 0.20 m et en aucun cas 0.80 m. En outre le caractère homogène de la ville doit inciter à la réalisation d'enseignes de petites dimensions, éclairées plutôt que lumineuses.

g. Réseaux, coffrets EDF

Les éléments apparents en façade seront réduits au minimum, de préférence remplacés par des conduits intérieurs, et sinon établis selon les tracés les plus directs.

On veillera à ce que les coffrets de comptage de l'E.D.F. soient correctement scellés dans la maçonnerie. On devra rechercher pour ces coffrets, qui sont source d'une dissonance visuelle importante dans l'ensemble urbain, une intégration la plus discrète possible en prévoyant automatiquement leur intégration avec portillon bois ou métallique.

Art 5 Toitures

a. Matériaux

Les couvertures et bardages en tôle métallique, les couvertures en tuiles mécaniques rouges (sauf pour les maisons construites fin XIX e siècle ou XX e siècle) de même que les bardeaux d'asphalte, l'amiante ciment sont interdites

pour les couvertures de bâtiments à usage d'habitation et peuvent être interdites pour celles à usage d'activités visibles de la rue, elles seront de toutes façon de couleur sombre.

Pour les maisons construites fin XIXe, ou au XXe siècle, certaines tuiles mécaniques peuvent être autorisées, dans la mesure où elles se rapportent à l'époque de construction de la maison.

Pour les habitations le matériau recommandé est la petite tuile plate de Bourgogne, régionale, ce matériau pourra être exigé en cas de co-visibilité avec un monument protégé ou situé dans un espace remarquable ou d'accompagnement.

b. Pentes, rives et égouts

Les pentes de toiture devront s'harmoniser avec le gabarit des maisons mitoyennes ou proches, de l'ordre de 42° à 50° sauf pour les annexes basses. Deux pentes en règle générale, éventuellement quatre pour les édifices de grande taille.

En pignons, les débords de toit peuvent être interdits, les rives de la couverture doivent s'arrêter au nu du mur pignon, et être réalisées en ruellés, selon le caractère régional. Les rives en zinc sont interdites.

En façade, l'égout devra présenter une saillie minimale. En cas de construction neuve, il pourra être demandé une façon de corniche simple en arase de mur de façade, selon le contexte.

Les descentes d'eau pluviale en écharpes sur les façades ou pignon sont interdites. Les gouttières et descentes réalisées en zinc seront, de préférence, pré-patinées. Les gouttières et descentes en PVC sont interdites.

c. Lucarnes ou fenêtres de toiture

Les fenêtres de toiture visibles de la voie publique sont interdites en secteur P1. Dans les autres secteurs, les fenêtres de toiture sont autorisées sous réserve de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Si elles sont visibles, elles doivent prolonger la composition de la façade, plus hautes que larges, jamais plus larges que les percements de façade, posées dans le sens de la hauteur, en aucun cas excéder 0.80 m de large (format conseillé : 0.80 x 1.00 avec pose encastrée du châssis).

Les lucarnes rampantes et chien-assis, sont interdits.

Les lucarnes à deux ou trois versants, dont celles à la capucine, sont recommandées, elles doivent être placées selon la composition de la façade, axées sur les percements inférieurs, ou sur les trumeaux leur largeur est identique ou plus étroite au plus de 1.20 m.

Elles peuvent être établies au droit du mur de façade et constituées du même matériau en parement, mais conserveront la continuité des corniches existantes.

d. Cheminées et souches

Les souches de cheminées sont à conserver, en secteur P1.

Les ouvrages de toiture ne devront pas surcharger le volume, les souches devront de préférence retrouver les proportions généreuses des mises en œuvre anciennes, leurs matériaux sera en harmonie avec celui de la façade.

Les souches et conduits de cheminée seront en brique apparente, en maçonnerie enduite ou pierre de taille, les souches en éléments de béton préfabriqués de proportions trop grêles sont à proscrire.

Les antennes de T.V. et les paraboles doivent être disposées de façon à constituer une moindre gêne, si possible collectives.

Art 6 Garages, appentis, vérandas et constructions annexes

Ces éléments sont autorisés dans la mesure du règlement du POS. Dans tous les cas, ils ne doivent pas dévaloriser l'ensemble d'une construction. Pentes de toit, volume, percements, et matériaux, les composants doivent être en rapport avec ceux du reste de la construction pour l'intégration des volumes et la constitution d'un ensemble. Leur mode de construction doit être de bonne qualité, y compris pour percements, menuiserie, et couverture.

Art 7 Clôtures

La qualité du patrimoine urbain et naturel tient pour beaucoup dans la qualité des clôtures en murs maçonnés qui donne une très forte présence minérale.

Pour renforcer cet aspect, il sera demandé au pétitionnaire de confirmer cette caractéristique par l'édification de clôtures maçonnées d'environ 2 mètres de haut, en maçonnerie traditionnelle, ou enduites, ou plus basses rehaussées d'éléments à claire-voie.

On évitera absolument les couronnements de murs en béton.

Les portails et les portes devront être inscrites dans ces clôtures.